

Comment un bon lycée fait monter le prix de l'immobilier

LE CHOIX du lieu de résidence des parents est de plus en plus influencé par la scolarité des enfants. Même s'il est inquantifiable, faute d'études précises, ce phénomène est souligné par des sociologues, des promoteurs, des agents immobiliers dans les grandes villes. La sectorisation des élèves peut ainsi jouer un rôle non négligeable dans le coût du logement de certains quartiers. Les agents immobiliers des secteurs dans lesquels se trouvent des lycées réputés mettent en avant cet avantage, tandis que les constructeurs hésitent à lancer des programmes dans des zones où l'offre scolaire n'est pas censée être bonne. A Paris, la recherche de la mixité sociale passe par une réforme du périmètre de recrutement des élèves, qui se heurte encore à de multiples difficultés.

Lire pages 10 et 11

Bosnie, l'éclaircie

LE PARTI social-démocrate (SDP), seule formation politique revendiquant ostensiblement le multiethnisme et son opposition à tous les nationalismes, fait une percée importante chez les musulmans à l'occasion des élections municipales en Bosnie-Herzégovine, dont les résultats ont été annoncés jeudi 20 avril. Le SDP devient le premier parti dans la capitale, Sarajevo, où il peut espérer détenir la mairie. Les partis nationalistes restent cependant majoritaires, principalement en « République serbe » de Bosnie et du côté croate, en Herzégovine. Président du SDP, Zlatko Lagumdzija déclare au Monde « espérer » que sa formation deviendra « le premier parti » du pays lors des élections législatives.

Lire page 2

A l'assaut de Lazard

APRÈS Delmas-Vieljeux, Rivaud, Bouygues et Pathé, le « raider » français Vincent Bolloré a jeté son dévolu sur Lazard. M. Bolloré a pris plus de 29 % du capital de Rue Impériale, une des holdings stratégiques de cette banque prospère et compliquée.

Lire page 20

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON, 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 422 - 7,50 F



Terrorisme breton : la filière basque

- L'Armée révolutionnaire bretonne sert de soutien logistique aux Basques de l'ETA
- La police est persuadée que le groupuscule breton est responsable de l'attentat meurtrier de Quévert
- Le même lot d'explosif volé en 1999 a été utilisé à quatre reprises en Espagne

L'ENQUÊTE sur l'attentat meurtrier contre le McDonald's de Quévert (Côtes-d'Armor), mercredi 19 avril, a conduit à l'identification formelle des explosifs utilisés. Il s'agit de bâtons de dynamite pro-

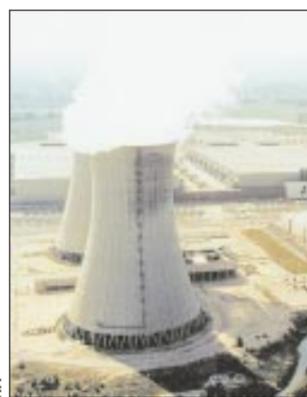
venant du vol d'explosifs commis, le 28 septembre 1999 à Plévin, par un commando de séparatistes basques et de nationalistes de l'Armée révolutionnaire bretonne (ARB). Selon les enquêteurs de la

division nationale antiterroriste chargés du dossier, ce vol de plus de huit tonnes d'explosifs a démontré le rapprochement opérationnel entre Basques et Bretons. Les premiers auraient noué des

liens étroits avec une nouvelle génération de jeunes militants radicaux de l'ARB, qui semblent avoir apporté un soutien logistique à des militants de l'ETA. Ainsi l'explosif volé à Plévin a été utilisé dans quatre attentats perpétrés en Espagne depuis le début de l'année. Présenté par les enquêteurs comme la vitrine légale de l'ARB, le mouvement indépendantiste Emgann a récusé, dans un entretien au Monde, tout lien avec l'organisation clandestine. Emgann qualifie l'attentat de Quévert d'« injustifiable ».

De leur côté, l'ensemble des mouvements régionalistes bretons condamnent le recours à la violence et redoutent un amalgame entre les poseurs de bombes et les militants de l'identité bretonne. Bon nombre de militants de la cause bretonne notent toutefois le rajeunissement et la radicalisation d'une frange de la mouvance autonomiste.

Lire page 6 et notre éditorial page 18



NUCLÉAIRE

Centrales à réparer

Et si ça recommençait ? Après l'inondation partielle de la centrale du Blayais, en Gironde, lors des tempêtes de décembre 1999, les 19 sites français ont été inspectés. Résultats : EDF a décidé d'effectuer des travaux de sécurité dans 8 d'entre eux, notamment au Tricastin (photo) et à Fessenheim. Au Blayais, les écologistes protestent contre le redémarrage annoncé de deux tranches après le rehaussement de la digue de protection.

p. 14

Pour la Mairie de Paris, Jacques Chirac consulte les oracles des sondages

OFFICIELLEMENT, Jacques Chirac ne s'occupe toujours pas de Paris et de la préparation des élections municipales de 2001. Officieusement, le président consulte les oracles des études d'opinion, observe avec de plus en plus d'attention les sondages. Car dans le maelström où se débat la droite dans la capitale, et en l'absence de vote des militants, ce sont les enquêtes d'opinion qui font la différence pour le choix du candidat RPR.

M. Chirac s'est donc fait commenter en long et en large, ces derniers jours, le sondage Ipsos, publié par Le Point vendredi 21 avril, qui donne Philippe Séguin largement gagnant parmi l'électorat parisien de droite : 43 % des sympathisants parisiens du RPR, de l'UDF, de DL et du RPF voteront pour lui, alors qu'ils ne sont que 27 % à opter pour Françoise de Panafieu et 21 % pour Edouard Balladur. Le président a réclamé un « débriefing » des spécialistes de l'opinion qui travaillent pour l'Elysée, et lui-même a évoqué ce sondage devant quelques proches. Mardi 18 avril, lors du petit déjeuner qui réunit chaque semaine, autour du chef de l'Etat, la présidente du RPR Michèle Alliot-Marie, Jean-Louis Debré et Josse-

lin de Rohan, respectivement présidents des groupes RPR de l'Assemblée nationale et du Sénat - le président du Sénat, Christian Poncelet, était absent -, l'enquête a circulé parmi les convives.

Autour de la table, M. Debré, qui milite pour la candidature de M. Séguin et a été l'un des actifs artisans de son rapprochement avec le chef de l'Etat, s'est fait un plaisir de souligner le très large écart creusé entre M. Séguin et ses concurrents. M. de Rohan, qui estime lui aussi que M. Séguin est le plus apte à rassembler son camp, même s'il juge « bonne » la campagne de M^{me} de Panafieu, a opiné du chef. Le président a pris note que 59 % des sympathisants de droite pensent que M. Séguin sera investi par le RPR comme candidat à la mairie de Paris.

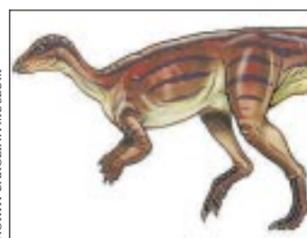
M^{me} Alliot-Marie, elle, a encaissé. Depuis plusieurs semaines, elle est tiraillée entre son entourage, qui voudrait voir M^{me} de Panafieu investie, les séguinistes, qui menacent de quitter le RPR si elle ne choisit pas leur patron, et... le président de la République qui la soumet à ce genre de conversation autour d'une enquête d'opinion tout en lui disant :

« Bien sûr, Michèle, tu feras comme tu voudras. » Interrogée par Le Point, la présidente du RPR reconnaît cependant qu'il s'agit là « d'un sondage sérieux » et que, si elle note d'autres éléments convergents, « on ne cherchera pas midi à quatorze heures ».

Deux jours plus tard, les mêmes ont constaté que, du côté des Tiberi, les choses ne s'arrangent pas. Le président, qui s'est installé depuis mercredi soir au Fort de Brégançon en compagnie de son épouse, de sa fille Claude et de son petit-fils Martin pour un long week-end Pascal, a appris avec fureur l'éviction, jeudi 20 avril, d'un de ses protégés, Jérôme Peyrat placé par ses soins, en 1998, à la direction de la communication de la mairie de Paris. « Le couple Tiberi se radicalise », ont fait savoir les conseillers du président. M. Séguin, qui pense être le seul à pouvoir calmer le jeu avec les Tiberistes, a pris la nouvelle avec le sourire.

Raphaëlle Bacqué

Lire aussi nos informations page 8 et la chronique de Pierre Georges page 34



SCIENTES

Willo avait le sang chaud

Le cœur fossilisé de Willo (photo), un thescélosaure vieux de 66 millions d'années, a été mis au jour aux Etats-Unis. Son examen au scanner médical a révélé qu'il est proche de celui des oiseaux et des mammifères. Cette découverte, unique dans l'histoire de la paléontologie, semble montrer que les dinosaures étaient des animaux à sang chaud.

p. 25

L'énigme Jack Lang

JACK LANG est « formidable ». Sa marionnette des Guignols ne se lasse pas de le répéter. L'actualité le confirme. En moins de deux mois, il aura effectué l'un des plus stupéfiants gymkhans politiques qui se puissent imaginer. A la fin du mois de février, il est encore maire de Blois, président - faute de mieux - de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, observateur maussade d'un gouvernement Jospin qui manque, à ses yeux, d'élan et de charisme.

Le 24 février, l'impatience l'emporte. Tout en protestant de son amour intact pour sa ville de Blois, il se lance dans une nouvelle « aventure » et annonce sa candidature à l'investiture des socialistes pour les municipales de 2001 dans la capitale. L'enjeu est à sa mesure : « Faire gagner Paris et les Parisiens », redonner à l'une son lustre perdu et aux autres rien de moins que le « bonheur », assure-t-il, flamboyant. Un mois durant, il sillonne les rues, quartiers et réunions de militants, décidé à l'emporter contre son concurrent socialiste, Bertrand Delanoë. Le 27 mars encore, en début de matinée sur France-Inter, il réaffirme sa détermination à mener la « bataille de Paris ». A midi, le même jour, il est nommé ministre de l'éducation nationale, précise sans sourcilier que c'est bien lui qui a fait des offres de service au premier ministre et renonce, aussitôt, à

sa candidature parisienne. Trois semaines plus tard, enfin, retour à Blois : depuis le 20 avril, le voilà de nouveau candidat à un troisième mandat dans la ville qu'il avait arrachée à la droite en 1989.

Résumons : pirouettes et haute voltige, engagements non tenus, paroles envolées, désinvolture - pour ne pas dire plus - à l'égard des militants qui l'avaient soutenu à Paris, opportunisme à toute épreuve dès lors qu'un maroquin ministériel est à la clé. Tout autre que Jack Lang aurait déjà quitté la scène sous les sifflets, tant il a incarné jusqu'à la caricature tout ce que les Français déplorent et dénoncent chez leurs responsables politiques.

Depuis des années, en effet, les sondages témoignent que le malaise de l'opinion à l'égard de la politique résulte d'abord d'une crise de la représentation politique. Selon l'enquête menée par la Sofres depuis dix ans sur ce thème, à peine un quart des personnes interrogées (24 % en novembre 1999, contre 31 % en octobre 1997) ont le sentiment d'être « bien représentées par un leader politique », la proportion tombant à moins de 20 % dans les catégories populaires des employés et ouvriers.

Gérard Courtois

Lire la suite page 18

GANT U.S.A.



3 RUE DE SÈVRES, 75 006 PARIS
TÉL. : 01 53 63 09 75



VINCENT BOLLORÉ



CANAL+

« NPA » matin midi et soir

Canal+ procède à une refonte complète de la grille des programmes en clair. « Nulle part ailleurs » (NPA) ne sera plus seulement la vitrine du début de soirée (photo). L'émission occupera tous les créneaux non cryptés, matin, midi et soir. Elle sera confiée à des animateurs maison, et nourrie en informations par quatre rédactions centrales.

p. 22

International.....	2	Tableau de bord.....	24
France.....	6	Aujourd'hui.....	25
Société.....	10	Météorologie, jeux.....	28
Régions.....	14	Culture.....	29
Horizons.....	15	Guide culturel.....	31
Carnet.....	19	Kiosque.....	32
Entreprises.....	20	Abonnements.....	32
Communication.....	22	Radio-Télévision.....	33

ÉLECTIONS Les municipales en Bosnie-Herzégovine, dont les résultats ont été officialisés jeudi 20 avril par l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe à Sara-

jevo, font apparaître une forte progression du Parti social-démocrate (SDP). ● LES PARTISANS du multi-ethnisme obtiennent la majorité absolue dans leur fief de Tuzla et une

majorité relative dans les villes de Sarajevo, Gorazde et Zenica. ● LES PARTIS nationalistes restent cependant majoritaires, en particulier du côté serbe et croate, ce qui constitue

un échec pour la mise en œuvre des accords de paix de Dayton, mais aussi du côté musulman. ● ZLATKO LAGUMDZIJA, le président du SDP, déclare au *Monde* « espérer » que

sa formation deviendra « le premier parti » du pays lors des futures élections législatives, pour « renvoyer les trois partis nationalistes dans le siècle passé ».

Percée remarquable des antinationalistes aux municipales en Bosnie

Le Parti social-démocrate, seule formation en lice revendiquant ostensiblement l'idéal communautaire, l'emporte dans quinze localités. Il garde son bastion de Tuzla et devient le premier parti à Sarajevo. Les nationalistes restent majoritaires, essentiellement du côté serbe et croate

SARAJEVO

de notre envoyé spécial

Dans une Bosnie-Herzégovine encore acquise aux thèses nationalistes, le fait marquant des élections municipales est la nette progression du mouvement social-démocrate et multi-ethnique dans les villes du territoire de l'ex-Armée bosniaque, à la population majoritairement musulmane. Les résultats du scrutin, officialisés jeudi 20 avril par l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), confirment l'arrivée en tête dans quinze localités du Parti social-démocrate (SDP), qui avait gagné uniquement la mairie de Tuzla aux élections de 1997. Le SDP de Zlatko Lagumdžija obtient la majorité absolue à Tuzla, son bastion de l'époque de la guerre. Il décroche la première place dans les quatre arrondissements de Sarajevo et devrait obtenir le poste symbolique de maire de la capitale bosniaque. Il obtient une majorité relative dans des villes comme Zenica ou Gorazde.

Cette progression des sociaux-démocrates, près de cinq ans après la fin du conflit bosniaque (1992-1995) et la signature de l'accord de Dayton, n'illustre cependant pas la situation politique dans le pays. Car les vainqueurs du scrutin, ce sont encore une fois les nationalistes, notamment les plus radicaux, serbes et croates, qui n'ont pas rompu avec leurs projets de division de la Bosnie-Herzégovine. Dans les régions de l'ex-« Armija », déjà, le Parti d'action démocratique



(SDA, nationaliste musulman) du président Alija Izetbegovic conserve le contrôle de trente-quatre localités, seul ou en coalition avec des partis alliés. Il demeure le premier mouvement politique.

TENTATION SÉPARATISTE

Le Parti pour la Bosnie-Herzégovine (SBIH, centriste) de l'ex-premier ministre Haris Silajdzic obtient des scores honorables, lui offrant souvent une position d'arbitre. Il faudra attendre le résultat de discussions probables entre MM. Izetbegovic et Silajdzic et une éventuelle alliance post-électorale

pour savoir si les sociaux-démocrates contrôleront les communes où ils arrivent en tête sans passer la barre des 50 %.

Dans les régions aux frontières dessinées par les forces militaires serbes et croates, appuyées par Belgrade et Zagreb, la victoire nationaliste est incontestable. Le Parti démocratique serbe (SDS) et la Communauté démocratique croate (HDZ) arrivent respectivement en tête dans 49 et 25 villes. Dans ces contrées ethniquement homogènes à force de meurtres et de déportations, et malgré le fait que les dirigeants de ces partis soient parfois accusés de crimes de guerre

par le Tribunal pénal international (TPIY) de La Haye, la campagne pour le « changement » de l'OSCE n'a eu aucun impact. Pire, la tentation séparatiste est toujours présente. La population soutient des partis dont la principale caractéristique est le refus du retour des réfugiés.

A Sarajevo, la satisfaction de la population est perceptible. Certes, certains affirment que, puisque Serbes et Croates refusent toujours un avenir commun au sein d'une Bosnie réunifiée, eux se tourneront de nouveau vers le SDA lors de prochains scrutins. Cependant, le sentiment général est que Sarajevo, comme pendant la guerre, montre le chemin de la tolérance. « L'abcès est crevé. Les Bosniaques ont montré qu'il existe d'autres solutions que le nationalisme, qu'il existe d'autres valeurs dans une société démocratique », estime Srdan Dizdarevic, le président du Comité Helsinki bosniaque pour les droits de l'homme. « Les forces politiques accrochées aux droits des ethnies et des religions dominantes sont affaiblies. Avec les sociaux-démocrates, nous nous tournons vers les droits des individus », poursuit-il.

Srdan Dizdarevic est optimiste, y compris pour les régions serbe et croate, où le vote nationaliste aux municipales a une explication rationnelle. « En République serbe (RS), il existe encore une forte influence du régime de Belgrade, qui exerce des pressions renforçant les positions extrémistes, dit-il. Et en Herzégovine, une forme d'opposition

au HDZ s'est exprimée par un fort taux d'abstention ». Pour la communauté internationale, les résultats du scrutin ne sont pas glorieux. La victoire du SDS, notamment, dans une République serbe où les diplomates n'ont cessé de contribuer à l'émergence de figures nouvelles à Banja Luka, est un camouflet. Le parti du premier ministre de la RS, Milorad Dodik, aidé par la diplomatie occidentale, n'obtient la majorité que dans quatre localités. Le principal succès pour l'OSCE est plutôt dans le taux de participation (66 %) et dans le fait que le scrutin se soit déroulé sans incident.

Les regards se tournent désormais vers les élections générales, prévues pour octobre. Des diplomates commencent à évoquer l'hypothèse d'un report en 2001, le temps de réviser la politique occidentale à l'égard des régions serbe et croate, et le temps que les effets des victoires social-démocrates en Croatie cet hiver et à Sarajevo et Tuzla aujourd'hui produisent un effet sur l'ensemble de la Bosnie. Le Haut représentant international en Bosnie, Wolfgang Petritsch, a annoncé que l'attribution de l'aide internationale aux communes serait dorénavant liée à leur niveau de coopération avec les organisations étrangères. Une manière de dire que les villes contrôlées par le SDP, qui entend mener une politique volontariste de retour des réfugiés, bénéficieront de davantage de crédits que les autres.

R. O.

Pour Zlatko Lagumdžija, président du SDP, « le multiethnisme est possible ! »

SARAJEVO

de notre envoyé spécial

L'homme est une figure de Sarajevo. Professeur d'économie et d'informatique, couronné de prix internationaux pour ses re-

PORTRAIT

Blessé dans un bombardement en 1993, il survit par miracle. Et, neuf mois plus tard, reprend ses cours à Sarajevo

cherches, intellectuel blessé dans les bombardements de la capitale, démocrate convaincu et intègre, Zlatko Lagumdžija paraît avoir tous les atouts pour plaire. Pourtant, la progression de son Parti social-démocrate (SDP) lors des élections municipales est plus due aux idées qu'il défend qu'à son image. Car le président du SDP, s'il est respecté, n'est guère populaire. Le professeur Lagumdžija n'est pas très « rajta ».

Le « sarajevska rajta », c'est le « type de Sarajevo », un concept intraduisible. Un pote, un nonchalant, à la fois intello et voyou. Or Zlatko Lagumdžija fréquente peu les cafés, ne chante pas dans les restaurants, ne se saouille pas jusqu'au bout de la nuit avec les

artistes ou les bandits, les vraies figures populaires de la ville. Il est souvent jugé arrogant. Il n'a pas le charisme d'un Selim Beslagic, baron de la social-démocratie de Tuzla et, en tant que seul maire antinationaliste des années 90, « vitrine » du SDP durant la guerre. Zlatko Lagumdžija a du mal à effacer l'impression qu'il offrait ces dernières années à la télévision, lorsqu'il arrivait devant la caméra muni de son ordinateur portable et adoptait un air imprégné en consultant des statistiques. Les Sarajéviens s'en sont souvent agacés et les campagnards en sont restés pantois.

Sur la route du pouvoir, Zlatko Lagumdžija rencontre donc deux écueils. Le premier, c'est que les nationalistes sont loin d'être morts en Bosnie-Herzégovine, comme le montrent les résultats du scrutin municipal. Si le SDP peut afficher sa satisfaction de garder le contrôle de Tuzla et de devenir le premier parti politique à Sarajevo, il n'arrive en tête que dans 15 des 146 localités du pays. Le second problème, c'est ce manque de popularité que M. Lagumdžija tente de combattre, en multipliant les réunions politiques dans les villes et villages du pays.

Le jeune président des sociaux-démocrates bosniaques est toutefois une personnalité saluée de la résistance sarajévienne. Oppo-

sant aux nationalistes, social-démocrate déjà, il accompagne, à l'aube de la guerre, le président Izetbegovic à une conférence internationale, et atterrit avec lui dans une prison serbe, le temps d'une journée, à leur retour à Sarajevo, en proie aux premières barricades.

« J'étais admiratif. Izetbegovic était calme, déterminé face aux officiers serbes », se souvient-il. Politique, il rejoint l'équipe d'Alija Izetbegovic en 1992, en tant que vice-premier ministre, au nom de l'unité nationale contre les séparatistes serbes et croates. Enseignant, il met un point d'honneur à ne jamais lâcher son pupitre, y compris aux heures les plus noires. « Si un seul étudiant pouvait se frayer un chemin jusqu'à la faculté sans être tué, je me devais d'être là », dit-il. Citoyen ordinaire, il est touché par des éclats d'obus de mortier le 22 mai 1993, dans un bombardement qui tue 15 personnes, rue Vase Miskina. Hospitalisé à Sarajevo, il entend les docteurs prédir sa fin prochaine ; mais, transféré en Suède grâce à un réseau d'amis européens, il survit miraculeusement à ses blessures au ventre. Encore convalescent, il revient, neuf mois plus tard, à Sarajevo, toujours en guerre, toujours assiégée, et reprend ses cours à la faculté. « Je devais mourir. J'ai désolé sept ans, une nouvelle

vie devant moi », aime-t-il à raconter. Zlatko Lagumdžija croit-il en ses chances de battre les partis nationalistes aux prochaines élections présidentielles et législatives ? « Ces municipales étaient une première mi-temps. Nous avons rempli tous les objectifs fixés : conserver Tuzla, nous étendre dans ses environs et devenir le premier parti à Sarajevo, commente-t-il. Lors de la seconde mi-temps des élections générales, nous pensons progresser à Banja Luka, et espérons devenir le premier parti en Bosnie-Herzégovine. Nous voulons battre les trois partis nationalistes, les renvoyer dans le siècle passé auquel ils appartiennent ».

M. Lagumdžija pense que la « victoire » sur le SDA musulman aux élections municipales devrait inciter les électeurs serbes et croates à « ne plus avoir peur du changement ». Il croit que les Bosniaques des régions séparatistes vont « choisir l'Europe et le multi-ethnisme plutôt que le déclin et le nationalisme ». Pour lui, l'Histoire est de son côté. « Le multi-ethnisme est possible en Bosnie, contrairement à d'autres régions des Balkans », dit-il, en référence au Kosovo. « En Bosnie-Herzégovine, assure-t-il, nous n'avons pas attendu la Yougoslavie de Tito pour vivre ensemble ! »

R. O.

COMMENTAIRE

LA RENAISSANCE DU RÊVE BOSNIAQUE

Le rêve d'une Bosnie-Herzégovine unie, fracassé par la Serbie de Slobodan Milosevic et les séparatistes bosno-serbes, puis par la Croatie de Franjo Tudjman et les séparatistes bosno-croates, attaqué même à une époque par les nationalistes musulmans d'Alija Izetbegovic, n'est pas encore mort. La progression électorale du Parti social-démocrate (SDP) bosniaque, ultime héritier véritable d'un idéal « yougoslave » – communautaire – dans les Balkans, brise un tabou, celui du multi-ethnisme impossible, et fait sauter un verrou, celui de la peur.

Ce rêve bosniaque n'a guère été soutenu. L'accord de paix de Dayton était d'abord un outil entre les mains de l'OTAN pour que les armes se taisent. Il entérinait, par ailleurs, une division ethnique du pays, en reconnaissant l'existence d'une « République serbe » et en créant des institutions ubuesques. Il y avait pourtant, dans Dayton, un point crucial : la réunification de Sarajevo, la capitale martyrisée, symbole de la résistance aux sirènes du nationalisme et aux canons du séparatisme.

Sarajevo, où souffle aujourd'hui le vent du changement (Tuzla, bastion social-démocrate et ville relativement épargnée par la guerre, mise à part). Cette réunification, le président bosniaque Alija Izetbegovic et le diplomate américain Richard Holbrooke la considéraient comme non négociable. En elle résidait le dernier espoir d'une éventuelle réunification, un jour, du pays.

Si les citoyens bosniaques prêts à voter pour un parti multi-ethnique sont encore fortement minoritaires, ils relèvent la tête. Ils osent espérer que l'ère du nationalisme arrive à son crépuscule. Sarajevo, ce n'est certes pas la Bosnie-Herzégovine. Mais c'est son phare. Et c'est toujours vers Sarajevo et les idées qu'elle incarne que les Bosniaques se sont finalement tournés, après les guerres.

Rémy Ourdan

Polémique européenne sur l'aide aux Balkans

BRUXELLES (Union européenne)

de notre envoyé spécial

« Il ne sert à rien d'annoncer des chiffres mirobolants. Mieux vaut avancer projet par projet. » Ce récent propos d'un ministre des affaires étrangères de l'Union européenne (UE) visait Christopher Patten. A la conférence des donateurs pour les Balkans (Le Monde du 3 avril), le commissaire européen chargé des relations extérieures avait annoncé que la Commission souhaite attribuer 5,5 milliards d'euros à la reconstruction dans les Balkans pour la période 2000-2006. Très vite, la France et l'Allemagne faisaient savoir que ces demandes étaient irréalistes. La réaction négative de Paris tient surtout à l'origine d'une partie des fonds qui seraient mobilisés : M. Patten prévoit de transférer aux Balkans une somme non dépensée de 300 millions d'euros par an, relevant de la Politique agricole commune (PAC) : un chiffon rouge pour la France.

Aujourd'hui, M. Patten persiste et signe : la crédibilité de la Politique étrangère et de sécurité commune (PESC) de l'Union se situe dans les Balkans. Si l'Europe échoue à pacifier et relever l'économie de cette région, ses ambitions risquent d'être mort-nées. Au moment où l'Eurocorps prend le commandement de la KFOR au Kosovo (Le Monde daté 19 avril), l'argument ne manque pas de poids.

« ACTIONS HYPOTHÉTIQUES »

Si l'on ne veut pas réviser les arbitrages budgétaires de l'Agence 2000 prévus à Berlin il y a un an (or on devra le faire, pour tenir compte de l'augmentation de la « facture Kosovo » et des dépenses de la PESC), il faut ponctionner les reliquats budgétaires, insiste M. Patten. Un conseiller de Jean Glavany, ministre français de l'agriculture, a confirmé au Monde, jeudi 20 avril, qu'il n'est pas question de « toucher à la PAC » pour « financer des actions hypothétiques pour la

Serbie ». Au Quai d'Orsay, on souligne que le président Chirac a fait part de son opposition au président de la Commission européenne, Romano Prodi. Il n'existe aucun accord des Quinze sur les chiffres de M. Patten, ajoute-t-on. Mais celui-ci n'en démord pas : « Je ne veux pas me trouver, d'ici deux ou trois ans, dans la situation où je devrais trouver des financements additionnels pour la Serbie ». Ses services reconnaissent que, faute d'analyses indépendantes, leurs évaluations reposent beaucoup sur celles d'un groupe de dix-sept experts serbes, estimant le coût de la reconstruction à 4 milliards d'euros. Un document de la Commission indique que « la reconstruction interviendrait en 2002 et qu'à compter de cette date, les montants alloués seraient progressivement augmentés (...) pour atteindre au total, pour la période considérée, 2,3 milliards d'euros ».

Laurent Zecchini



Enfin une bonne excuse pour regarder sous le capot d'une BMW



Nouveaux moteurs diesel
520 d - 525 d
530 d

Photo non contractuelle.

44, avenue Edouard Vaillant 92 BOULOGNE
PORTE DE SAINT-CLOUD - 01 46 09 91 63



En Autriche, Jörg Haider durcit le ton contre l'Union européenne

Une surenchère destinée à capitaliser les mécontentements contre Bruxelles

Le chef du parti populiste autrichien FPÖ évoque avec insistance un retrait de l'Autriche de l'Union européenne si ses quatorze autres membres

n'abandonnent pas les sanctions bilatérales prises depuis la formation d'un gouvernement de coalition entre les conservateurs et le FPÖ. Des décla-

rations qui ont pour but d'attiser les mécontentements contre Bruxelles alors que les sondages sont en baisse pour le parti de M. Haider.

VIENNE

de notre correspondante

« L'Autriche est le seul pays à se comporter correctement au sein de l'Union européenne. Les corrompus sont récompensés et l'Autriche est punie. Pour la première fois, l'Union pousse l'un de ses membres à se demander s'il ne doit pas en sortir. Il serait intéressant d'étudier si, en arrêtant de payer ses contributions financières à l'Union, on ne renonce pas à en être membre » : ces petites phrases de Jörg Haider, dans un entretien publié, jeudi 20 avril, par le magazine viennois *News*, ont placé de nouveau au centre de l'intérêt médiatique le chef - en principe démissionnaire - du Parti libéral (FPÖ), de la droite populiste autrichienne. Elles ont également plongé dans l'embarras ses partenaires conservateurs, qui entendent rester fidèles à leur ligne pro-européenne malgré la politique de sanctions bilatérales pratiquée par les quatorze autres membres de l'Union.

Jörg Haider ne faisait qu'amplifier les menaces proférées au début de la semaine par le ministre FPÖ des finances, Karl-Heinz Grasser, qui envisage que l'Autriche puisse bloquer le fonctionnement normal des institutions communautaires si l'Union persiste à la traiter en paria : « Je trouve qu'une menace de veto est appropriée. Et en ce qui concerne les contributions financières, on peut prendre du retard », suggérait-il, alors que Vienne a mis jusqu'alors un point d'honneur à s'acquitter ponctuellement de ses obligations envers Bruxelles.

Le chancelier conservateur, Wolfgang Schäussel, qui a mis en garde, jeudi, contre des « réactions émotionnelles, même si elles dérivent d'un sentiment réel de frustration », s'était déjà employé à relativiser les propos de son jeune ministre des finances : car « personne au sein du FPÖ n'est intéressé à une escalade ». Un optimisme aussitôt contredit par Haider lui-même : en l'espace de quarante-huit heures, le diri-

tissants ou à « aider les travailleurs ».

Haider a aussi vivement critiqué la ligne, à ses yeux, trop conciliante adoptée par les dirigeants conservateurs du Parti du peuple (ÖVP), et incarnée par le chef de la diplomatie, Benita Ferrero-Waldner, qui proteste dès qu'elle en a l'occasion contre le traitement « injuste et injustifié » réservé à son pays, tout en proclamant une fidélité sans faille

tion », conclu début février avec l'ÖVP. Les déclarations de M. Haider ont été relayées depuis par trois dirigeants importants du FPÖ - les ministres de la défense et celui des infrastructures, ainsi que le chef de la fraction parlementaire, Peter Westenthaler -, même si elles suscitent moins d'enthousiasme dans l'aile plus « libérale » du parti.

RETRAIT « IRRÉVOCABLE »

Pour les populistes, il ne s'agit pas de provoquer une crise grave, voire une rupture prématurée de la coalition avec les conservateurs, mais d'attiser enfin à leur profit le ressentiment éprouvé par une majorité d'Autrichiens. Et que résumait récemment une caricature de *Die Presse* : l'Europe, réduite à un tiroir-casse, tape allègrement d'une main sur l'Autriche, tout en lui soutirant de l'autre son portefeuille.

Ce réflexe patriotique a bénéficié jusqu'alors surtout à l'ÖVP : le parti conservateur, arrivé légèrement derrière le FPÖ aux législatives d'octobre 1999, devancerait aujourd'hui nettement son rival (entre 28 et 32 % des intentions de vote, contre 23 % ou moins pour le FPÖ). Pour reconquérir une popularité déclinante et mobiliser sa clientèle traditionnelle avant le congrès de son parti, début mai, Haider est donc sorti du rôle de gouverneur provincial où il se cantonnait depuis bientôt deux mois, et qui était censé préluder à son retrait « irrévocable » du grand jeu politique.

Joëlle Stolz

Un contributeur net pour l'UE

Petit pays de huit millions d'habitants (sur les 375 millions que compte l'Union européenne, à laquelle elle a adhéré en 1995), l'Autriche représente environ 2,6 % du produit national brut communautaire (chiffres 1997). Sa contribution financière à l'Union représente, elle aussi, aujourd'hui environ 2,6 % du budget total. L'Autriche est généralement un des contributeurs nets à ce budget (avec un record de 723 millions d'euros en 1997). Elle bénéficie principalement des aides agricoles, recevant, en revanche, peu de fonds structurels.

En 1999, l'Autriche a eu une croissance moyenne de 2,2 %. Son chômage reste cependant l'un des plus bas des quinze, atteignant environ 4,4 % de la population active en 1999.

geant populiste a multiplié les déclarations provocantes, exigeant que l'Autriche dépose auprès du Conseil européen (des chefs de gouvernement des quinze) une demande officielle pour la levée des sanctions, qui serait appuyée par un référendum en Autriche. En outre, ce pays doit prouver qu'il peut « survivre sans l'Union », et emploierait plus utilement les milliards de shillings absorbés par Bruxelles à diminuer les impôts de ses ressourceurs

aux engagements communautaires. « C'est comme un enfant mis au piquet qui espère qu'on le laissera bientôt retourner à sa place s'il se tient sage », a-t-il ironisé.

Le grand quotidien conservateur autrichien *Die Presse* constatait, vendredi, que les critiques du chef populiste « justifient toutes les craintes selon lesquelles Haider va constamment réinterpréter, pour marquer des points grâce à une surenchère verbale, le pacte de coal-

La justice anglaise rend un verdict favorable aux anti-OGM

Greenpeace n'est pas condamné pour avoir détruit un champ transgénique

LA DESTRUCTION de champ transgénique est-elle un acte criminel ? Nous ne savons pas, mais ce n'est pas un vol, a répondu le jury de Norwich (Grande-Bretagne) le 19 avril, au terme d'un procès de trois semaines. Vingt-huit militants de la branche anglaise de Greenpeace, dont son directeur exécutif, Peter Melchett (Lord et ancien ministre travailliste dans les années 1970), étaient poursuivis par la Couronne pour avoir tenté de récolter du maïs transgénique le 26 juillet 1999 à Lyng, dans le Norfolk. L'intervention rapide du fermier et de la police avait empêché la moissonneuse des écologistes d'aller au bout du champ de trois hectares. Cette destruction était la première opérée par Greenpeace, mais intervenait alors que plusieurs groupes écologistes anglais, comme Genetix Snowball, multipliaient ce type d'actions (une trentaine en 1998, une dizaine en 1999).

Les « 28 de Greenpeace » étaient poursuivis pour deux motifs : il y avait vol, estimait le procureur (Crown prosecution service), et dommage criminel. Le motif du vol a été rapidement

écarté par le jury. Quant à la deuxième accusation, elle était plus complexe. La défense s'est appuyé pour le Criminal Damage Act de 1971 pour la rejeter : selon cette loi, il est possible d'endommager une propriété si c'est dans le but de prévenir un dommage sur une autre propriété.

DÉCISION AMBIGUË

Or, ont affirmé les avocats de Greenpeace, l'action contre le champ d'Agrevo (aujourd'hui absorbé par Aventis) visait à éviter que le pollen de la plante transgénique ne contamine les champs voisins, donc à protéger les propriétés voisines. Bien que le juge Mellor ait rappelé au jury qu'il n'avait pas à déterminer si les OGM (organismes génétiquement modifiés) pouvaient avoir un tel effet sur l'environnement, cette question était évidemment au cœur du débat.

Le jury, composé de six hommes et de six femmes, s'est donc déclaré incompétent. Le juge a donné deux semaines au procureur pour déci-

der si le procès devra être relancé ou s'il abandonne la poursuite. Greenpeace a accueilli sur un ton mesuré cette décision ambiguë, mais plutôt favorable aux anti-OGM : « Le procureur n'a pas pu convaincre le jury que nous étions coupables de dommage criminel, et nous nous réjouissons que notre honnêteté n'ait pas été discutée », a dit Peter Melchett.

Le ministère de l'environnement britannique a de son côté rappelé qu'il avait interdit les cultures commerciales d'OGM et publié en mars la localisation de trente et un sites d'essai de culture transgénique : leur but est d'étudier les effets des OGM sur l'environnement. Ces décisions ont cependant été prises sous la pression de l'opinion publique et des actions menées par les activistes. En France, plusieurs mises en examen visent des personnes ayant détruit des champs d'OGM, dont le porte-parole de la Confédération paysanne, José Bové, mais aucun procès n'est actuellement prévu.

Hervé Kempf

Giuliano Amato est proposé comme nouveau président du conseil en Italie

Socialiste et homme de dialogue

ROME

de notre correspondant

Avant même que Massimo D'Alema ait démissionné, le nom de Giuliano Amato était déjà prononcé. De New York où, il se trouvait en visite privée à la suite de l'assemblée générale du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale qui s'est tenue à Washington, ce Turinois tranquille s'est imposé sans qu'il ne demande rien à personne. S'il y a bien eu quelques flottements dans les rangs de certains partis de la majorité sur son nom, Giuliano Amato a finalement été désigné comme le recours. Son nom devait être proposé, vendredi matin 21 avril, par le centre gauche au président de la République, Carlo Azeglio Ciampi, qui, selon toute vraisemblance, le désignera pour former un gouvernement dans les meilleurs délais.

Il est possible que l'actuel ministre du Trésor se présente dès mercredi 25 à la chambre des députés pour demander la confiance. Ainsi, il sera mis fin à la crise politique et le référendum du 21 mai pourra avoir lieu. La seule question qui se pose est de savoir combien de temps celui que Silvio Berlusconi a qualifié d'« idiot utile » pourra se maintenir à la tête du nouveau gouvernement et si la législature pourra arriver à son terme. En attendant, il reste encore à franchir le difficile barrage du vote d'investiture.

« DOTTOR SOTTILE »

Si tel est le cas, celui que l'on surnomme « Dottore Sottile », (Monsieur Subtil) en raison de sa finesse, de sa discrétion, de son ton mesuré, retrouvera donc le palais Chigi, siège du gouvernement, maison qu'il connaît bien puisque cet ancien socialiste fut secrétaire d'Etat à la présidence du conseil de 1983 à 1987 sous le règne de Bettino Craxi, époque pendant laquelle il prépara la grande réforme institutionnelle.

Vice-président du conseil et ministre du Trésor des deux gouvernements socialistes de 1987 et 1988, ce personnage réservé, un peu en retrait donnant toujours l'impression d'être au-dessus des partis et des querelles quotidiennes, entré en politique seulement en 1983 (il est né le 13 mai 1938 à Turin), fut appelé à présider le gouvernement en juin 1992.

Son passage de dix mois à la direction des affaires du pays restera dans l'histoire de l'Italie. Disposant d'une faible majorité (seize voix), ce docteur en jurisprudence, diplômé de droit de l'université Columbia à New York, économiste, imposa le plan de réduction des dépenses le plus drastique qui ait jamais été effectué en Italie. C'est sous sa hou-

lette que l'assainissement des finances publiques va véritablement commencer. C'est grâce à lui qu'un vaste programme de privatisation va être entrepris. Il restera aussi comme l'homme qui a eu le courage de s'attaquer à l'inattaquable, l'épineux dossier des retraites. « Nous allons changer les règles », avait-il prévenu appliquant sa célèbre philosophie : « Le marché lorsque c'est possible. L'Etat quand c'est nécessaire. »

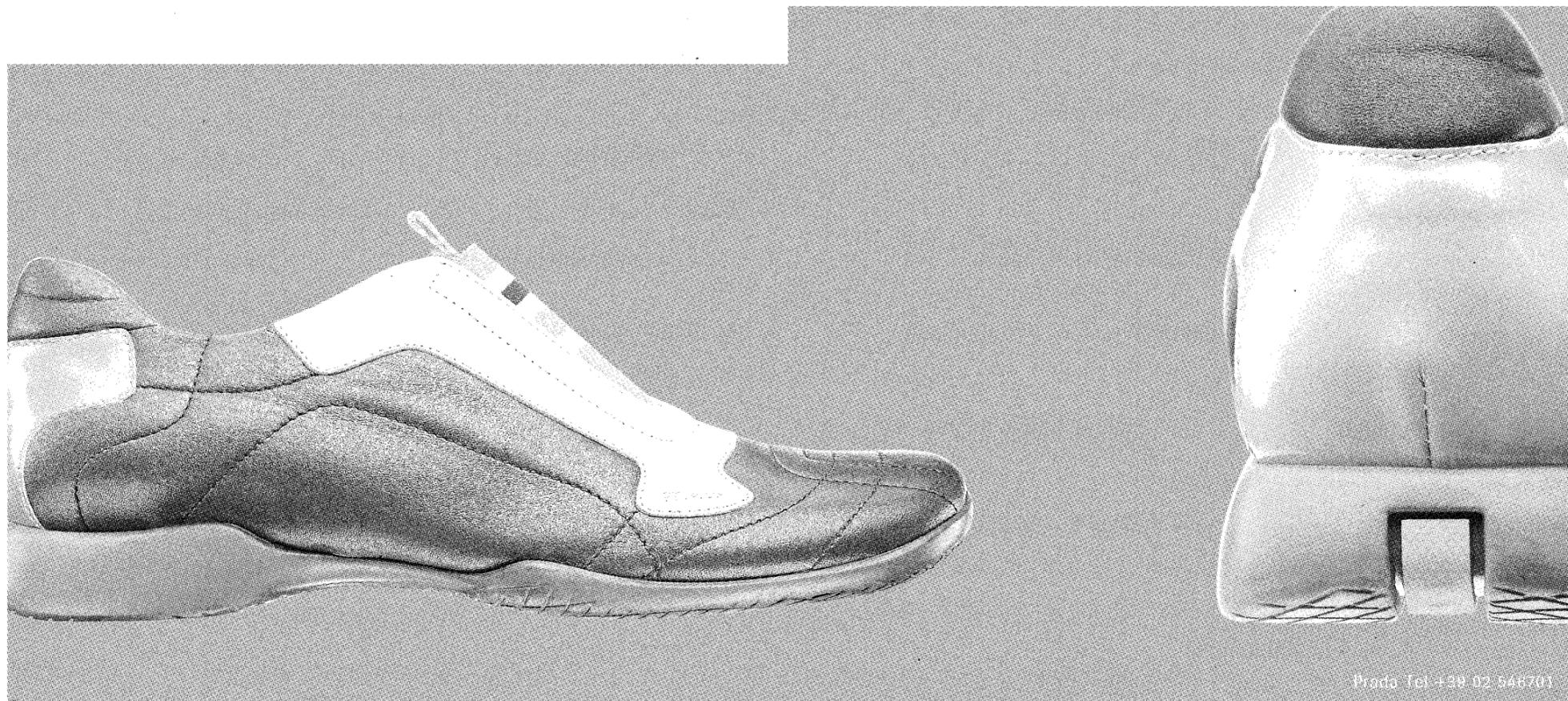
RÉFORMES INSTITUTIONNELLES

Vice-secrétaire du Parti socialiste italien (PSI) de 1989 à 1992, il est donc aux commandes lorsqu'éclate le scandale « Mani pulite » (Mains propres). Tour à tour, plusieurs de ses ministres sont contraints de démissionner sous les accusations de corruption. Afin d'essayer d'enrayer le processus de décomposition politique qui s'instaure, ce personnage rigoureux et intègre qui s'est également illustré par des mesures de lutte contre la Mafia, propose au chef de l'Etat une loi dépénalisant le financement illicite des partis. Il est désavoué et donne sa démission.

Nommé à la présidence de l'Antitrust, il s'occupera cette fonction jusqu'en 1997 avant de retourner à l'enseignement, son véritable métier. Une longue période de retrait après cette tempête au cours de laquelle son ancien ami Bettino Craxi lui reproche de ne pas avoir pris parti contre les juges. Considéré comme étant de l'aile gauche du PSI, c'est tout naturellement que Massimo D'Alema l'approche lorsqu'il est question de mettre sur pied la fameuse Cosa 2, la maison commune de la gauche ; la Cosa 1 ayant été la transformation du Parti communiste au Parti démocratique de gauche (PCI en PDS).

Il est encore considéré comme l'homme de la situation pour mettre sur pied les réformes institutionnelles lorsque Massimo D'Alema prend la responsabilité du gouvernement en octobre 1998. Son nom est également évoqué en mai 1999 lorsqu'il s'agit de succéder à Oscar Luigi Scalfaro à la présidence de la République. Tout naturellement, il prend alors la place de Carlo Azeglio Ciampi au ministère du Trésor après sa nomination à cette fonction. Giuliano Amato est toujours là, toujours en réserve. Homme de recours, de dialogue, constructeur de pont entre les camps séparés, il est, derrière ses éternelles lunettes posées sur le bout de son nez, le pacificateur. Serrera-t-il le nouveau fédérateur du centre gauche ou un homme de transition ?

Michel Bôle-Richard



Beyrouth et Damas réagissent aux propos d'Alain Richard

BEYROUTH. Le Liban et la Syrie ont très vivement réagi, jeudi 20 avril, à des déclarations du ministre français de la défense, Alain Richard, selon lequel Damas ne veut pas d'un accord avec Israël qui remettrait en cause « sa domination » sur le pays du Cèdre. Le premier ministre libanais Sélim El Hoss, qui a fait convoquer l'ambassadeur de France à Beyrouth « pour explication », a estimé que « les propos du ministre français (...) sont une ingérence dans les affaires intérieures du Liban, ce que le Liban refuse et ne peut accepter ».

Pour la presse syrienne la « campagne » qui a été lancée contre la Syrie après le sommet syro-américain à Genève du 26 mars, « fait partie d'une guerre politique et psychologique et qui a pour objectif de faire modifier les positions de la Syrie et de lui imposer des conditions ». - (AFP)

Des ventes d'armes françaises à l'Inde en discussion

LE MINISTRE de la défense, Alain Richard, se rendra en Inde les 18 et 19 mai pour une visite consacrée à la coopération en matière stratégique et aux ventes d'armes, ont annoncé, jeudi, ses services. L'aviation indienne est en partie équipée de Mirage-2000 et de la marine indienne dispose de matériels français. Les discussions peuvent toutefois porter sur de nouveaux équipements pour la marine, y compris des sous-marins. L'annonce de cette visite a coïncidé avec la fin de celle du président de l'Inde, K. R. Narayanan, en France. Après un séjour à Toulouse pour visiter les usines d'Airbus, le chef de l'Etat s'est rendu à Avignon où il a offert une statue de la divinité hindoue Shiva. Selon le ministère français des affaires étrangères, les entretiens du président Narayanan avec Jacques Chirac et Lionel Jospin ont montré « une volonté commune de développer un étroit partenariat ». - (Reuters, AFP, AP)

Washington maintient les objectifs du désarmement nucléaire

WASHINGTON. Les Etats-Unis ont indiqué, jeudi 20 avril, qu'ils s'en tiendraient aux réductions du nombre d'armes nucléaires déjà prévues pour le futur traité de désarmement START III avec la Russie, alors que Moscou propose d'aller au-delà. Lors des discussions, à Genève, entre Russes et Américains, le représentant de Bill Clinton a fait savoir que les Etats-Unis souhaitaient une réduction des arsenaux dans la limite des 2 000 à 2 500 têtes nucléaires comme prévu par le projet de traité, alors que le président russe, Vladimir Poutine, a récemment déclaré envisager descendre jusqu'à 1 500.

Tel qu'il est prévu, START III représenterait une diminution de 80 à 85 % des arsenaux nucléaires qui existaient au plus fort de la guerre froide Est-Ouest. - (AFP)

DÉPÊCHES

■ **GUINÉE** : le procès de l'opposant Alpha Condé, accusé notamment d'atteintes à la sûreté de l'Etat, a une nouvelle fois été reporté, jeudi 20 avril, jusqu'à mardi, pour permettre à la Cour de sûreté de l'Etat de se prononcer sur les nombreuses exceptions de nullités soulevées par la défense et contestée par le ministère public. - (AFP)

■ **BOLIVIE** : le président Hugo Banzer a annoncé, jeudi 20 avril, la suspension de l'état de siège qu'il avait décrété il y a douze jours, pour une durée de trois mois afin de faire face à des grèves et des troubles sociaux. Les manifestations, qui avaient été déclenchées par une hausse du prix de l'eau, ont fait six morts et des dizaines de blessés. - (AFP)

■ **CUBA** : le président Bill Clinton a affirmé jeudi 20 avril que les proches d'Elián Gonzalez n'avaient plus aucune raison de le retenir à Miami. « La cour a maintenant dit qu'il ne doit pas rentrer à Cuba et le département de la justice est d'accord », a déclaré M. Clinton à la presse. « Il n'y a donc désormais aucune raison pour qu'il ne retrouve pas son père » aux Etats-Unis. Cela devrait se faire « de la manière la plus rapide et la plus calme possible », a encore dit M. Clinton. - (AFP)

■ **LA HAVANE** : le régime cubain a accusé, mercredi 19 avril, des diplomates tchèques à Cuba d'« activités subversives » et le président Vaclav Havel de déposer son pays aux « pieds de l'empire » nord-américain. La République tchèque a présenté avec la Pologne, la motion contre Cuba adoptée par la Commission des droits de l'homme de l'ONU à Genève. - (AFP)

■ **ROME**. quelque cent mille pèlerins étaient attendus au Colisée, vendredi saint 21 avril, pour commémorer le Chemin de croix du Christ, en présence du pape. La veille, dans la basilique Saint-Pierre, Jean Paul II avait lavé les pieds de douze prêtres pour rappeler le geste du Christ lavant les pieds des douze apôtres en signe d'humilité. Le matin, il avait concélébré, avec deux mille cardinaux, évêques et prêtres, une messe consacrée à l'institution du sacerdoce et de l'eucharistie, que les chrétiens font remonter à la dernière Cène du Christ avant sa Passion. De leur côté, à Jérusalem, à l'occasion de Pâques, les patriarches et chefs des treize Eglises de Terre Sainte ont exceptionnellement signé un message commun « en vue d'une paix juste et générale dans notre région ».

■ **SLOVAQUIE** : arrêté jeudi matin 20 avril, par des commandos d'élite de la police pour avoir versé des primes illicites à ses ministres, l'ancien chef du gouvernement slovaque Vladimir Meciar a été remis quelques heures plus tard en liberté. Il est ressorti d'un commissariat de police de Bratislava où il était interrogé. On ignore s'il a été officiellement inculpé ou non. - (Reuters.)

■ **SOUDAN / ETATS-UNIS** : l'ambassade des Etats-Unis à Khartoum a repris ses activités diplomatiques, avec l'arrivée d'un chargé d'affaires, Donald Teitlebaum après deux ans de suspension, a-t-on annoncé, jeudi 20 avril, de source officielle soudanaise. - (AFP)

■ **PALESTINIENS / ETATS-UNIS** : le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, effectuée, depuis jeudi 20 avril, une visite à Washington où il a déjà été reçu par le président Bill Clinton et la secrétaire d'Etat, Madeleine Albright. Une semaine après le premier ministre israélien, Ehoud Barak, M. Arafat examine avec ses hôtes américains les moyens d'accélérer les négociations de paix. - (Reuters.)

■ **ALGERIE** : une foule nombreuse, estimée à près de trois mille personnes, a assisté, jeudi après-midi 20 avril, à l'enterrement du jeune Algérien Riad Hamlaoui tué par un policier, à Lille, dans la nuit du 15 au 16 avril, et qui a été inhumé au cimetière de Sidi Lakhdar, non loin de Constantine (à 430 kilomètres à l'est d'Alger). - (AFP)

L'ONU dénonce le « cauchemar » des femmes afghanes sous les talibans

Un rapport estime qu'un peuple est « pris en otage sur son territoire »

La Commission des droits de l'homme des Nations unies a adopté par consensus, à propos de l'Afghanistan, un texte condamnant les « massacres »

et déplacements forcés de populations, notamment des enfants et des femmes, et les conditions faites à ces dernières, jugées « effroyables » par

un des rapports qui lui étaient soumis. Les pays musulmans, présents au sein de la commission, n'ont pas soutenu le régime des talibans.

GENÈVE

de notre correspondant

Personne, pas même les pays musulmans, n'a pris la défense des talibans à la Commission des droits de l'homme des Nations unies en session annuelle jusqu'au 28 avril à Genève. La cause étant largement entendue, c'est par consensus que les cinquante-trois membres de la commission ont adopté, jeudi 20 avril, une résolution condamnant fermement « les massacres et les violations systématiques des droits de l'homme commis contre les civils », ainsi que les déplacements forcés de populations, en particulier des femmes et des enfants.

Présenté par le président de la commission, le Népalais Shambhu Ram Simkhada, le texte sur l'Afghanistan attire notamment l'attention sur la « situation effroyable » imposée aux femmes par le régime des talibans, comme le détaillent deux rapports de l'ONU. Estimant

que « le peuple afghan est pris en otage sur son propre territoire », le rapporteur spécial Kamal Hossain (Bangladesh) a demandé la relance d'un processus de paix durable « pour mettre fin au règne de l'arbitraire imposé par les talibans et rendre l'Afghanistan à son peuple ».

CHANGEMENTS DÉRISOIRES

M. Hossain, qui s'est rendu à trois reprises dans la région en 1999, met l'accent sur « une détérioration des droits des femmes, aggravée par une situation économique catastrophique ». Se référant à des témoignages recueillis sur place, il affirme que de nombreuses femmes et fillettes, notamment d'ethnies minoritaires hazara et tadjike, ont été enlevées de force et maltraitées par les talibans lors de leur offensive dans le centre et le nord du pays. Selon le rapporteur, « il existerait des prisons de femmes à Kandahar, Kaboul et Mazar-i-Sharif, où seraient

détenues sans motif formel » de nombreuses femmes des régions mentionnées.

Dans un rapport plus général consacré à la violence contre les femmes, la juriste sri-lankaise Radhika Coomaraswamy est encore sous le coup de son voyage à Kaboul en septembre 1999. « La vie des femmes afghanes est un cauchemar sans équivalent dans le monde et un choc pour la conscience de l'humanité », affirme-t-elle. Sous le régime des talibans, les femmes font l'objet d'une « discrimination massive et systématique aggravée par la pauvreté et la guerre », a-t-elle constaté. En vertu des décrets « inhumains » édictés par les talibans, les Afghanes sont confinées à la maison et se voient dénier le droit à l'éducation, à la santé, au travail et à la sécurité physique. Pour sortir, elles doivent revêtir une burqa et être accompagnées par un parent de sexe masculin.

Selon la juriste, les femmes qui

ne respectent pas les décrets sont frappées dans la rue par la police religieuse avec des instruments qui ressemblent à des battes de cricket en cuir. Par exemple, elles sont passibles d'un tel traitement pour avoir laissé voir leurs chevilles, porter des chaussettes blanches, si elles rient bruyamment ou écoutent de la musique.

M^{me} Coomaraswamy a qualifié de « dérisoires » les quelques changements intervenus à la suite des pressions internationales, telle l'autorisation accordée aux fillettes de six à dix ans de fréquenter les écoles coraniques pour apprendre le Coran. En conclusion, elle estime que « la communauté internationale ne peut pas tolérer pareille situation et [qu']aucun régime de par le monde qui traite les femmes comme les talibans ne devrait être accepté dans la communauté des nations ».

Jean-Claude Buhner

La Chine entend mettre au pas la presse de Hongkong à propos de Taïwan

LA TENSION monte entre Pékin et la presse de Hongkong. La passe d'armes qui vient de se produire indique une volonté nette des autorités chinoises de mettre au pas, au moins pour ce qu'elles considèrent comme essentiel, ce reliquat de l'ère coloniale britannique durant laquelle les journaux de Hongkong étaient parmi les plus indépendants d'Asie. L'affrontement a eu lieu sur la délicate question de Taïwan après l'élection, le 18 mars, du président Chen Shui-bian, élu avec le soutien du parti « indépendantiste ».

Wang Fengchao, deuxième plus haut représentant du gouvernement central chinois à Hongkong, a explicitement déconseillé à la presse de l'ancienne colonie, rétrocedée en 1997, de se faire l'écho de déclarations de personnalités taïwanaises prônant une forme quelconque d'indépendance pour l'île. Les médias de Hongkong, a-t-il dit, doivent exercer leur profession de manière conforme à l'« intérêt national » chinois, c'est-à-dire en accord complet avec le dogme de Pékin qui exclut toute sécession même déguisée de Taïwan : la presse hongkongaise a pour devoir de « chérir l'unité nationale et l'intégrité territoriale » de la Chine, a-t-il dit. Dans la pratique, cela revient à une menace implicite d'interdiction des or-

ganes de presse qui s'ouvriraient à des points de vue opposés aux visées continentales de mainmise sur l'île.

PROTESTATION ET SOLIDARITÉ

Cet avertissement faisait notamment suite à une interview accordée par la colistière taïwanaise de M. Chen, la présidente-éluë Annette Lü, à une chaîne de télévision de Hongkong, dans laquelle cette indépendantiste au verbe haut avait réaffirmé le caractère marqué de l'identité distincte que revendique la population de Taïwan. Les Chinois du continent, avait-elle dit, sont pour les Taïwanais « des voisins proches et des cousins distants ».

Le « carton jaune » brandi par la Chine rouge à la presse hongkongaise a suscité une protestation inaccoutumée, par sa solidarité, de la part des intéressés. Une pétition signée, au 20 avril, par 837 membres de l'Association des journalistes de Hongkong (HKJA), Internet : www.freeway.org.hk/hkja) exprime leur « opposition résolue » à toute tentative de tourner la presse locale en « un outil au service de politiques d'Etat ». La liberté de la presse est théoriquement garantie par la Loi fondamentale, mini-constitution conjointement rédigée par Londres et Pékin, qui régit l'ancienne colonie.

Le chef de l'exécutif, Tung Chee-hwa, avait tenté de rassurer le monde des médias en rappelant ce fait lundi 17 avril. Ses garanties ne pèsent toutefois pas très lourd dans la balance compte tenu des menaces que la HKJA distingue à l'horizon : réinterprétation de la législation hongkongaise, pressions économiques croissantes (par le biais des annonceurs en particuliers) et autres manœuvres d'intimidation à l'encontre des responsables éditoriaux.

Si la liberté de la presse n'a pas été la première victime de la rétrocession de Hongkong à la Chine, l'expérience originale qu'elle continue de vivre sous le drapeau d'une autorité de tutelle communiste risque, les tensions politiques aidant, de connaître à présent des difficultés croissantes. A Pékin, un inoffensif magazine gratuit, édité en anglais, destiné à informer la communauté internationale des manifestations culturelles, spectacles et distractions de la capitale chinoise, *Beijing Scene*, vient d'être interdit par les autorités après publication d'un article qui a déplu. Des journalistes de la presse officielle jugés trop indépendants d'esprit dans leurs écrits ont été mis à l'écart de leur rédaction ou licenciés.

Francis Deron

Sept chefs d'Etat africains au chevet du Zimbabwe

SEPT présidents africains devaient participer, vendredi 21 avril, à un sommet régional, placé sous les auspices de la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC), à Victoria Falls, dans l'ouest du Zimbabwe, aux confins de la Zambie et du Botswana, a annoncé, jeudi soir 20 avril, la télévision nationale zimbabwéenne. Le président Robert Mugabe est sur place depuis jeudi après-midi pour préparer ces entretiens et accueillir Jose Eduardo Dos Santos (Angola), Joaquim Chissano (Mozambique), Sam Nujoma (Namibie), Paul Ka-

gamé (Rwanda), Thabo Mbeki (Afrique du Sud) et Yoweri Museveni (Ouganda), selon la télévision d'Etat.

UNE « INQUIÉTUDE COMMUNE »

Le sommet « qui débattira du processus de paix en République démocratique du Congo a été décidé en marge du sommet du G-77 à La Havane la semaine dernière (...). Il intervient en préalable au déploiement des troupes de maintien de paix des Nations unies dans ce pays », a ajouté la télévision. Une porte-parole de la présidence sud-africaine a toutefois déclaré,

de son côté, qu'un certain nombre de « points chauds du continent » seraient évoqués, y compris les problèmes liés à l'invasion, depuis le mois de février, par des anciens combattants de la guerre d'indépendance du Zimbabwe des fermes appartenant à des Blancs.

Jakkie Cilliers, de l'Institut des Etudes stratégiques (ISS) sud-africain, estime que cette rencontre montre « qu'au-delà des nombreuses divisions de la SADC, notamment sur l'Angola et la RDC (République démocratique du Congo), il y a une inquiétude commune dans la majorité de ces

pays lorsque la stabilité de la deuxième puissance économique de la région, le Zimbabwe, est menacée ».

Les Etats-Unis ont de nouveau critiqué jeudi l'attitude de Robert Mugabe et appelé le mini-sommet de la SADC à se pencher sur la grave crise que traverse le Zimbabwe. « Nous sommes extrêmement troublés par l'échec du président Mugabe » qui n'a pas su « condamner et prévenir la violence contre certains fermiers », a déclaré le porte-parole du département d'Etat, James Rubin. - (AFP, Reuters.)

Le Fonds monétaire international vient au secours de l'Equateur

Le prêt, de 300 millions de dollars, permet au pays de renouer les négociations avec les créanciers

LIMA

de notre correspondante

Après cinq ans d'infructueuses négociations, l'Equateur est enfin parvenu, mercredi 19 avril, à concrétiser un accord « stand by » avec le Fonds monétaire international. Le FMI a approuvé « un prêt de contingence » de 300 millions de dollars (près de 319 millions d'euros) à déboursier en un afin d'appuyer le programme économique. Cette somme est dérisoire en regard des nécessités de ce pays, en état de faillite. Mais ce feu vert du FMI aura des effets collatéraux immédiats puisqu'une ligne de crédits, représentant 2 milliards de dollars pour les trois prochaines années, sera octroyée par la Banque mondiale (BM), la Banque interaméricaine de développement (BID) et la Corporation andine de développement (CAF) afin de réanimer l'activité économique.

Cet accord permet aussi de re-

nouer les négociations avec les créanciers. Selon des sources officielles, le poids de la dette extérieure publique de 13,6 milliards de dollars représentait en janvier 90 % du produit intérieur brut (PIB). En octobre 1999, le gouvernement avait dû décréter un moratoire de sa dette portant sur 6 milliards de dollars. Pour résoudre en priorité ce problème, le ministre des finances, Jorge Guzman, doit se rendre à New York au début du mois de mai.

« PLUS QU'UNE COLONIE »

La signature de cet accord avec le FMI oblige l'Equateur à la suppression de subsides. Le prix de l'essence sera majoré de 60 % en juin, plus 30 % en octobre pour le super, celui du gaz le sera de 40 %. Par contre, l'augmentation des salaires ne sera que de 20 %, en juin, puis en octobre. « Ces conditions imposées par le FMI sont bonnes pour les

banquiers, mais désastreuses pour les Equatoriens », commente Fernando Gutierrez, secrétaire du Comité des droits de l'homme. *Nous ne sommes plus qu'une colonie où la volonté et l'opinion des habitants sont ignorées.*

Les conditions de vie de la population ne cessent de se détériorer. La dépense moyenne mensuelle d'un ménage représente 5 millions de sucres (138 dollars), alors que le revenu moyen n'est que de 2 millions, soit 79 dollars. Une spéculation sur les denrées alimentaires contribue à alimenter l'inflation, supérieure à 30 % pendant le premier trimestre de cette année.

La puissante Confédération des nationalités indigènes (Conaie) et la Coordinatrice des mouvements sociaux (CMS) préparent une mobilisation générale pour le 1^{er} mai. « Le gouvernement nous conduit à une situation extrêmement délicate qui risque de déboucher sur une

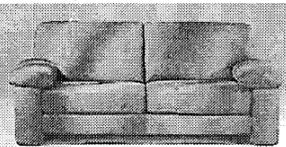
convulsion sociale », avertit Napoleón Santos, dirigeant de la CMS.

Le 21 janvier, la mobilisation pacifique de dizaines de milliers d'Indiens, appuyée par un secteur de l'armée, avait contraint le président Jamil Mahuad à abandonner le pouvoir. Il a été remplacé par son vice-président, Gustavo Noboa, qui a mis en pratique la politique de son prédécesseur, imposant une austerité doublée d'un ancrage de la monnaie nationale sur le dollar. Mais, parallèlement, il a tendu la main à la Conaie en proposant une amnistie pour la centaine d'officiers qui avaient soutenu la rébellion de janvier.

Prisonnier des exigences de la communauté financière internationale et des mouvements populaires, le nouveau chef de l'Etat, pas plus que son prédécesseur, n'a de grande marge de manœuvre.

Nicole Bonnet

DETAILLANT - GROSSISTE VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix



Recommandé par Paris Pas Cher, Paris Combines, etc...

MATELAS • SOMMIERS VENTES PAR TÉL. POSSIBLE

fixes ou relevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...
Garantie 5 et 10 ans

Canapés - Salons - Clic-Clac...

CUIRS - TISSUS - ALCANTARA
Steiner - Duvioler - Coulon - Sufren etc...
5500 m2 d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

MOBECO

• 239 à 247, rue de Belleville
Paris 19ème - M° Télégraphe
• 50, avenue d'Italie
Paris 13ème - M° Place d'Italie
01.42.08.71.00
7 jours sur 7

Le Brésil fête ses 500 ans sous haute surveillance policière

Les paysans sans terre et les Indiens manifesteront à Porto Seguro

Le président Fernando Henrique Cardoso a appelé l'armée en renfort de la police pour assurer la sécurité des cérémonies de commémoration de la découverte du

Brésil, le 22 avril 1500. Les « sans terre » devaient, quant à eux, manifester contre « 500 ans de génocide et de résistance ». (Lire aussi page 16.)

LES CÉLÉBRATIONS officielles des 500 ans de la « découverte » du Brésil, auxquelles assisteront les présidents brésilien, Fernando Henrique Cardoso, et portugais, Jorge Sampaio, samedi 22 avril à Porto Seguro (Etat de Bahia, nord-est du pays), seront placées sous haute surveillance policière avec le renfort de l'armée. L'Etat de Bahia a déjà mobilisé 5 000 policiers dans la région de Porto Seguro (à 700 km au sud de Salvador de Bahia) pour assurer la tranquillité des cérémonies commémorant l'arrivée du navigateur portugais Pedro Alvarez Cabral, le 22 avril 1500. A la veille des festivités officielles, le comité Brésil, autres 500 ans, regroupant diverses organisations hostiles aux célébrations officielles, a promis de rassembler 10 000 manifestants à Porto Seguro, qui doit devenir

samedi, pour vingt-quatre heures, la capitale du Brésil.

Face à la radicalisation des manifestations annoncées par les « sans terre », qui réclament une réforme agraire, les Indiens, qui protestent contre « 500 ans de génocide et de résistance », les Noirs, contre leur exclusion, et les diverses organisations de gauche les soutenant, le gouvernement a annoncé, jeudi 20 avril, le « renfort de l'armée ».

Près de 1 500 soldats de l'armée de terre seront en alerte dans les casernes, mais n'interviendront que si la police perd le contrôle de la situation. « *Aucun désordre n'est capable de menacer l'autorité d'un président démocratiquement élu* », a déclaré le président Cardoso, mercredi soir, par l'intermédiaire de son porte-parole, Georges Lamazière. « *La fête des*

500 ans ne se déroulera pas dans un climat d'enterrement », a-t-il ajouté, critiquant les récentes occupations de fazendas (grandes fermes), qui, selon M. Cardoso, frisent l'illégalité. « *Je ne suis pas contre les manifestations pacifiques dans une démocratie, mais le Mouvement des sans terre (MST) chemine vers l'illégalité. Il ne faut pas franchir la limite qui sépare la démocratie du désordre* », a affirmé le président.

La préoccupation principale du Planalto (siège du gouvernement à Brasilia) concerne l'intégrité physique des présidents brésilien et portugais, dont la sécurité personnelle sera assurée par un renfort de 100 policiers. Le président Cardoso, qui avait prévu de passer quarante-huit heures à Porto Seguro, ne devrait pas y rester plus de cinq heures. - (AFP)

Les Indiens Pataxos : les rescapés de cinq siècles de colonisation et d'exterminations

SANTA CRUZ CABRALIA
de notre envoyé spécial

Vovo (« grand-mère ») lambé a le visage fripé et la démarche voûtée de ses quatre-vingt-six ans pré-

REPORTAGE

A Coroa Vermelha,
là où le Brésil est né,
ils n'ont rien
à commémorer

sumés. Sa maisonnette en dur se trouve à un jet de pierre de la croix en acier inoxydable de 12 mètres de haut qui repose depuis peu, sur son socle de granit, au centre de l'esplanade en pavés aménagée au bord de la plage de Coroa Vermelha, à Santa Cruz Cabralia, à l'extrême sud de l'Etat de Bahia. C'est sur ces rivages « découverts » par le navigateur lusitanien Pedro Alvares Cabral - et aujourd'hui livrés à l'industrie touristique - que fut célébrée, le dimanche 26 avril 1500, la première messe dans ce qui fut (jusqu'en 1822) la colonie portugaise du Nouveau Monde, à laquelle une essence locale utilisée en teinturerie - le bois du Brésil - allait bientôt donner son nom.

Evoquant la cérémonie fastueuse dont elle sera la spectatrice privilégiée, à l'occasion des festivités officielles de « Brésil, 500 ans », la vieille dame sort d'un tiroir une reproduction en carte postale du tableau du peintre Vitor Meireles, immortalisant « la première messe » dans le style classique. D'emblée, elle attire l'attention sur un détail : juché sur un arbre luxuriant, un Indien nu assiste à l'élévation de l'hostie face à une grande croix de bois. « *En ce temps-là, note-t-elle, la forêt était belle.* » Pour bon nombre des ultimes dépositaires d'une langue amérindienne, apparemment vouée à l'extinction, la vieille femme est la mémoire vivante des 6 300 Pataxos, répartis entre quatorze réserves et rescapés de cinq siècles d'une colonisation aux allures de génocide. A l'arrivée des Portugais, les indigènes vivant en territoire brésilien étaient, selon les historiens unanimes, au moins 4 millions. Victimes des campagnes d'extermination et des épidémies, ils ne sont plus aujourd'hui qu'environ 350 000.

ASSIMILATION PERVERSE

Des doutes subsistent quant à l'identité de la tribu qui a pacifiquement accueilli l'escadre de Cabral : Tupiniquins, déclarés disparus par certains historiens, au nombre d'un millier de survivants selon TV Globo, ou Pataxos, en proie à une assimilation perverse. Les descendants des premiers Indiens contactés par le colonisateur, s'ils existent encore, n'ont de toute façon rien à commémorer à Coroa Vermelha. Mère de seize enfants, dont onze morts en bas âge, lambé Pataxo, alias Isabel Borges do Espírito Santo pour l'état civil, se souvient du massacre de Barra Velha, le village communautaire situé sur le littoral, à 150 kilo-

mètres plus au sud, où elle vivait « *il y a bien longtemps* », avant de se lancer dans une fuite éperdue en compagnie de son époux et de trois enfants. C'était en 1951, après qu'une expédition punitive de la police bahianaise contre sa tribu, enrôlée de force par une bande de voleurs de bétail, eut tourné au bain de sang.

« *Les hommes qui ont survécu ont été humiliés. On leur a mis des bâts sur le dos et des mors de cheval dans la bouche. On a été obligés d'abandonner notre terre sous les menaces d'un fazendeiro (grand propriétaire)* », témoigne-t-elle. L'exode familial a pris fin voilà une trentaine d'années, « *là où le Brésil est né* », selon un slogan télévisé actuellement en vogue.

Quand la municipalité a voulu,

et nous allons le reconstruire à l'entrée de la réserve, bien en évidence, pour qu'on le voie de la route nationale », promettait Karaja, le cacique (chef élu) local, à la veille d'accueillir, dans une ambiance électrique, la Conférence des peuples indigènes. Celle-ci réunit à Santa Cruz Cabralia, depuis le 15 avril, 2 000 représentants d'une centaine de tribus. La délimitation et la protection des réserves figurent parmi leurs revendications prioritaires. Face au grignotage incessant de leurs terres par les fazendeiros, les Pataxos ont mis à profit l'intérêt médiatique dont ils sont l'objet pour faire valoir, symboliquement armés d'arcs et de flèches inoffensifs, leurs droits sur quatre domaines agricoles qu'ils ont occupés. « *La récupération des terres*

Dans les sondages, l'image du « bon sauvage »

Sur commande d'une ONG écologiste locale (ISA), le principal institut de sondage brésilien (Ibope) vient de publier les résultats, surprenants, d'une enquête d'opinion qui fait table rase du cliché du *bugre*, le « sauvage », irrécupérable historiquement et voué à la vindicte populaire brésilienne. Plus de 90 % des personnes interrogées estiment que les Indiens aident à protéger l'environnement, et près de 80 % pensent qu'ils sont « *bons par nature* », conformément à la conviction de Pero Vaz de Caminha, scribe de l'expédition portugaise qui « découvrit » le Brésil, en avril 1500. Si 40 % des sondés considèrent les Indiens comme des « *gens violents* », 89 % leur accordent des circonstances atténuantes, jugeant que le recours à la force est souvent le seul moyen de protéger leurs réserves contre les invasions des grands propriétaires, des colons, des compagnies forestières et des chercheurs d'or. - (Corresp.)

l'an dernier, l'expropriation pour dégager le terrain en prévision de la grand-messe anniversaire, Vovo est entrée en résistance. Au cours d'un séjour à Brasilia, où elle s'est fait opérer de la cataracte, elle a persuadé le président de la Fondation nationale de l'Indien (Funai, organe de tutelle des populations indigènes) d'épargner son modeste logis et son jardin planté de cocotiers nains et d'herbes médicinales. « *Je veux laisser au moins cela à mes petits-enfants, sans un bout de terre à soi, on n'est rien.* »

RÉCUPÉRATION DES TERRES

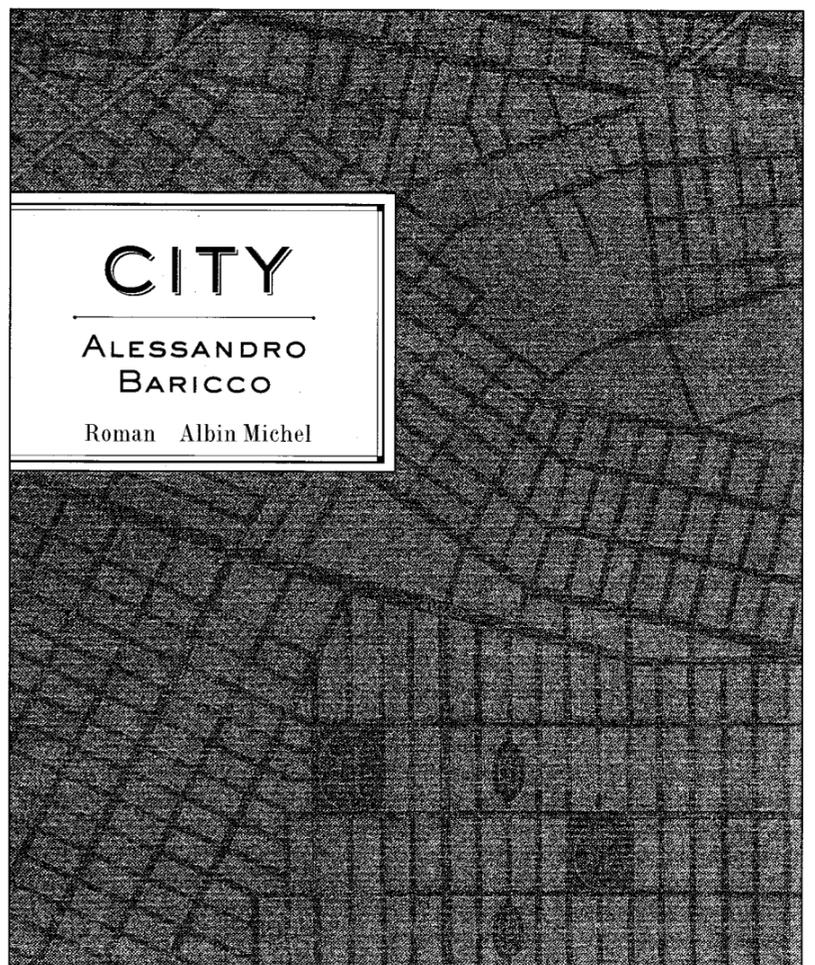
Avec l'engagement de reloger les familles concernées, la Conder, société chargée des travaux « *d'urbanisation du site historique* », a cependant démolie une cinquantaine de cabanes, appartenant la plupart à des Pataxos, pour construire l'allée piétonnière tape-à-l'œil menant à la croix du souvenir. Déjà tendues à la suite des expropriations, les relations entre la communauté pataxo de Coroa Vermelha, forte d'un millier de membres, et les autorités de l'Etat de Bahia, se sont gravement détériorées au début avril, quand la police militaire a violé la législation fédérale qui lui interdit de pénétrer dans les réserves indigènes. Chargée du maintien de l'ordre, elle a détruit, le 4 avril, le monument alors en construction en bordure de l'esplanade, en hommage aux Indiens du Brésil morts depuis cinq cents ans.

« *Ce monument, nous le méritons*

spoliées mobilise 60 % des Pataxos qui vivent de l'agriculture. Sur la côte, nous dépendons presque totalement du commerce de l'artisanat », précise Karaja, « *plutôt optimiste malgré tout* » à propos du centre d'exposition-vente flambant neuf d'artisanat indigène, qui jouxte le bâtiment du futur Musée de l'Indien, le long de l'allée réurbanisée. Officiellement invités à « *s'intégrer davantage à l'économie régionale* », les Pataxos reçoivent désormais des cours de marketing...

A quelques kilomètres de Coroa Vermelha, la réserve indienne et écologique de Jaqueira s'étend sur 820 hectares, en bonne partie recouverts de forêt primaire. Pour 10 reais (40 francs), le visiteur peut se balader, en compagnie d'un guide, sur un sentier de randonnée, tester son habileté à l'arc, goûter au poisson cuit dans la cendre et au vin tiré de l'écorce du jatoba, et même participer aux danses traditionnelles présentées par un groupe de jeunes Indiens des deux sexes en « *tenués typiques* » (robes de paille et couvre-chef en plumes pour tout le monde). « *Pour nous, c'est un moyen de préserver ce qu'il reste de notre culture dans un milieu naturel dont nous sommes les gardiens* », affirme Saracura, apprenti pajé (chaman) et cheville ouvrière du projet d'écotourisme lancé il y a quelques mois. La rédemption par le folklore ? « *A vrai dire, on n'a pas tellement le choix.* »

Jean-Jacques Sévilla



CITY

ALESSANDRO
BARICCO

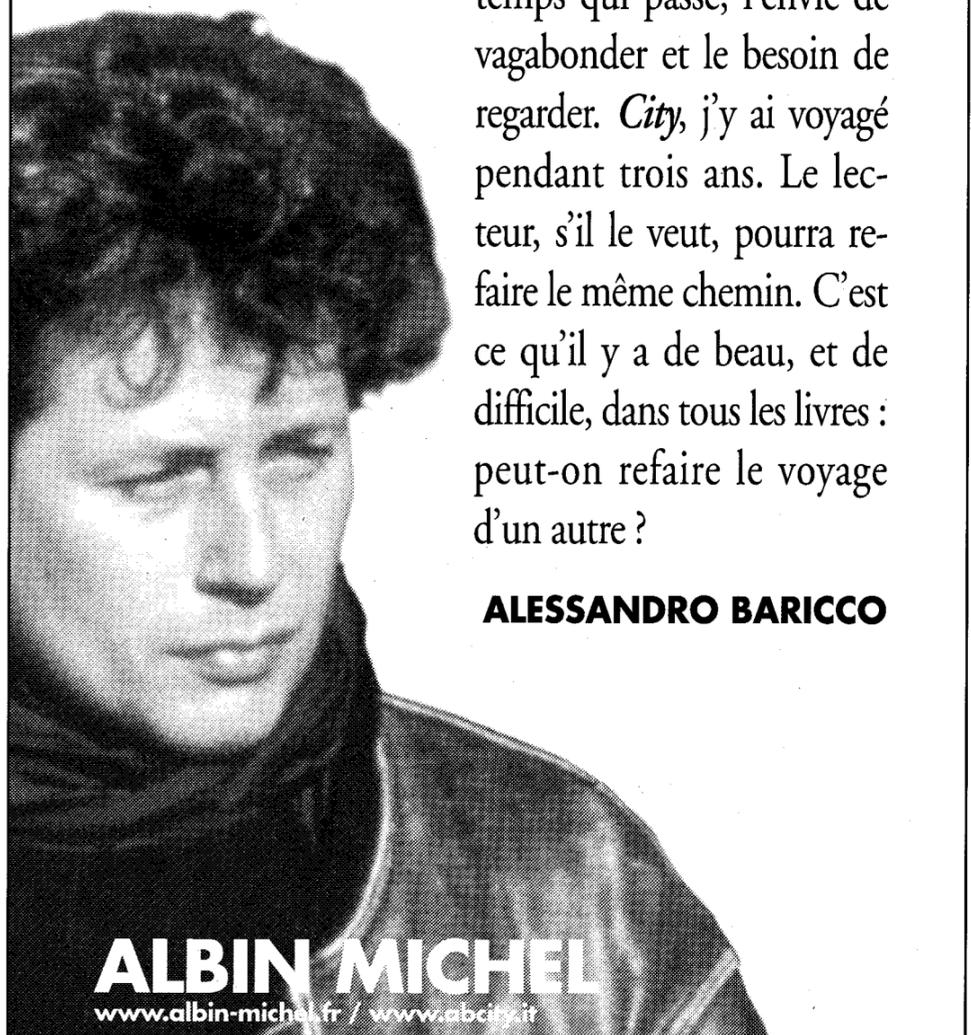
Roman Albin Michel

« Ce livre s'intitule *City*. Je me rends compte qu'après *Soie*, il aurait été mieux de trouver quelque chose d'un peu différent. Mais ce livre est construit comme une ville, comme l'idée d'une ville. J'avais envie que le titre le dise. C'est fait.

Les histoires sont des quartiers, les personnages sont des rues. Le reste, c'est le temps qui passe, l'envie de vagabonder et le besoin de regarder. *City*, j'y ai voyagé pendant trois ans. Le lecteur, s'il le veut, pourra refaire le même chemin. C'est ce qu'il y a de beau, et de difficile, dans tous les livres : peut-on refaire le voyage d'un autre ?

ALESSANDRO BARICCO

Ph. : R. Koch



ALBIN MICHEL

www.albin-michel.fr / www.albinmichel.com

TERRORISME. L'enquête sur l'attentat meurtrier contre le McDonald's de Quévert (Côtes-d'Armor), mercredi 19 avril, a conduit à l'identification formelle des explosifs utili-

sés : il s'agit de bâtons de dynamite provenant du vol commis en septembre 1999 par un commando de l'Armée révolutionnaire bretonne (ARB). ● LE MOUVEMENT INDÉPEN-

DANTISTE EMGANN, présenté comme la « vitrine légale » de l'ARB, résume tout lien avec cette organisation et, dans un entretien au *Monde*, qualifie cet attentat d'« injusti-

fiable ». ● LES RÉGIONALISTES condamnent unanimement le recours à la violence et craignent l'amalgame entre les poseurs de bombe et les militants de l'identité

bretonne. ● LE SOCIOLOGUE Ronan Le Coadic note toutefois le rajeunissement et la radicalisation d'une frange de la mouvance autonomiste. (Lire aussi notre éditorial page 18.)

Les liens entre Bretons et Basques au cœur de l'enquête sur l'attentat

Les premières constatations font porter les soupçons sur l'Armée révolutionnaire bretonne après l'attentat qui a fait un mort à Quévert. Les régionalistes bretons condamnent cette action et craignent d'en subir le contrecoup

L'ORIGINE Des explosifs utilisés lors de l'attentat contre le McDonald's de Quévert (Côtes-d'Armor), qui a coûté la vie à une employée, et lors de la tentative d'attentat à Rennes (Ille-et-Vilaine), mercredi 19 avril, a été formellement identifiée par les enquêteurs. Les bâtons de dynamite – de la titanite 30 – proviennent du vol accompli à Plévin (Côtes-d'Armor), le 28 septembre 1999, par un commando composé de nationalistes bretons et de membres de l'organisation séparatiste basque ETA.

Les premières constatations faites sur la minuterie et le système de mise à feu ont déjà permis aux enquêteurs de la division nationale antiterroriste (DNAT) d'orienter leurs recherches vers l'Armée révolutionnaire bretonne (ARB), soupçonnée d'être l'auteur de ces deux actions. Les policiers ont en effet retrouvé à Quévert et à Rennes les dispositifs traditionnellement utilisés par l'ARB, à l'occasion des attentats de l'organisation. Vendredi 21 avril en début de matinée, celle-ci n'avait cependant toujours pas revendiqué les actions de Quévert et de Rennes.

Apparue pour la première fois le 21 novembre 1983 sous cette appellation, l'ARB serait aujourd'hui composée d'une quinzaine à une

vingtaine de membres, dont il est, selon les policiers, difficile de décrire l'organisation. Le groupuscule aurait subi un important renouvellement de ses thèmes et de ses militants au cours des trois dernières années. Les revendications traditionnelles demeurent : dénonciation du jacobinisme de l'Etat français, critique du pouvoir

central, défense de l'identité bretonne à travers la langue et la culture. Elles expliquent le choix des cibles d'attentat : trésoreries, perceptions, gendarmeries, symboles de cet Etat honni. Le 5 juillet 1996, une explosion avait détruit en partie la cité judiciaire de Rennes.

L'ARB a aussi régulièrement visé

la spéculation immobilière, les centrales d'EDF et de la Cogema, faisant de la lutte contre l'énergie nucléaire un de ses thèmes de mobilisation. Selon les services de renseignement, la nouvelle génération d'activistes, « quelques exaltés qui n'ont d'armée que le nom », a ajouté à ces revendications la lutte contre les méfaits de la mon-

dialisation, sous tous ses aspects. Des tracts avaient ainsi été diffusés au moment de la marée noire provoquée par le naufrage de l'*Erika*, en décembre 1999. McDonald's avait également été dénoncé lors de manifestations d'Emgann, mouvement politique nationaliste, qui nie tout lien avec l'ARB.

SOUTIEN LOGISTIQUE

Le vol de plus de huit tonnes d'explosifs à Plévin a également démontré le rapprochement opérationnel des activistes basques et bretons. Selon une source policière, les membres d'une ARB rajeunie auraient noué des contacts étroits avec les nationalistes basques en France, comme en Espagne. Dans les années 80, des militants d'ETA ont été assignés à résidence dans les départements bretons. Plévin a toutefois marqué une évolution dans les rapports entre les deux groupes. Selon les éléments recueillis par les enquêteurs, les Bretons n'auraient cependant joué dans cette opération qu'un rôle de soutien logistique des militants d'ETA, principaux bénéficiaires du vol.

L'essentiel des explosifs aurait été livré aux Basques. Depuis la rupture de la trêve avec l'Etat espagnol annoncée par ETA à la fin de l'année 1999, la dynamite volée à Plévin a été utilisée dans quatre

attentats, à Madrid, Vitoria, San Sebastian et Séville, qui ont fait au total trois morts et dix blessés, et dans deux tentatives à Catalunyaud et Bilbao. Les actions de Quévert et de Rennes sont les premières utilisations des explosifs de Plévin dans des attentats sur le territoire français. « Il y a une sorte d'échange entre Basques et Bretons, estime un responsable policier. Les premiers enseignent leur technicité. Les seconds offrent des toits et des caches. »

En Bretagne, où la réprobation contre l'attentat de Quévert est unanime, les mouvements nationalistes, tels Emgann, ont condamné le geste meurtrier qui a coûté la vie à Laurence Turbec. De son côté, Alternative libertaire, tout en condamnant l'« abjecte violence » des auteurs de l'attentat, s'élève contre les accusations à l'aveuglette contre les « milieux anarchisants ». « Nous mettons en demeure la police d'apporter des preuves que des militants anarchisants sont à l'origine de cet attentat criminel », écrit le communiqué. La victime, Laurence Turbec, devait être inhumée, samedi 22 avril, à Trélivan (Côtes-d'Armor). Les McDonald's de l'ouest de la France seront fermés pendant la cérémonie.

P. Ce.

TROIS QUESTIONS À...

RONAN MENARDEAU

1 Vous êtes l'un des porte-parole du mouvement indépendantiste Emgann. Comment votre organisation réagit-elle à l'attentat qui a fait un mort à Quévert ?

C'est un événement douloureux, injustifiable. Dans notre esprit, le mot injustifiable est plus fort que toutes les condamnations. Nous avons été abasourdis. Nous avons du mal à croire que l'Armée révolutionnaire bretonne ait pu y être mêlée car, du point de vue politique, cet objectif ne correspond à rien. Ils avaient l'habitude de s'en prendre à des perceptions, des bâtiments symboles de l'Etat.

2 Emgann est-il la « vitrine légale » de l'ARB ?

Nous n'avons aucun rapport avec l'ARB. Notre situation est très diffé-

rente de celle des Basques en Espagne ou des Irlandais, qui fonctionnent avec d'un côté un mouvement politique et de l'autre un bras militaire armé. Les gens de l'ARB, nous ne les connaissons pas. Nous ne prenons pas un verre avec les militants de cette organisation. Nous agissons à visage découvert et nous refusons la clandestinité. On se contente de passer leurs communiqués dans nos publications. Mais nous ne sommes pas les seuls à le faire dans la région. De la même manière, nous n'avons pas de connexions particulières avec les Basques, même s'il est vrai que nous les accueillons de longue date en Bretagne, depuis la fin de la guerre d'Espagne. Nous entretenons de bonnes relations avec eux, mais pas plus qu'avec les Corses, par exemple.

3 Quels sont vos objectifs politiques ?

Nous souhaitons mettre au point

Les régionalistes récusent tout amalgame avec les poseurs de bombe

RENNES

de notre correspondante régionale
« Il y a une trentaine d'années, c'étaient les bidons de lait qui sautaient », rappelle le maire de Dinan (Côtes-d'Armor), René Benoît (DL). La ville, comme un peu partout en Bretagne, avait alors subi son lot d'attentats : « La sous-préfecture deux ou trois fois, l'hôtel des impôts, EDF-GDF... Mais rien depuis », soupire l' élu. « A l'époque, il suffisait d'avoir l'air sympathique pour que quelqu'un vous aborde dans un bistrot et vous propose d'aller poser une bombe ensemble », témoigne pour sa part Christian Guyonvarc'h, porte-parole de l'Union démocratique bretonne (UDB).

De l'avis de tous, cette époque est révolue. L'Emsav – le mouvement breton – s'est depuis engagé dans une autre voie : celle d'un militantisme actif en faveur de la culture identitaire régionale. Avec succès, si l'on en juge par l'ampleur de la vague celtique dans les années 90. Tout laisse à penser que ce n'est pas dans cette génération-là que recrute la mystérieuse Armée révolutionnaire bretonne (ARB). « Il suffit de tendre l'oreille dans les manifestations pour savoir qu'il y a aujourd'hui des jeunes gens d'une vingtaine d'années qui considèrent que le dialogue avec l'Etat est voué à l'échec et qui sont prêts à en découdre. Mais je ne les connais pas, je n'ai pas envie de les fréquenter », précise M. Guyonvarc'h, qui condamne systématiquement la violence.

Or, des manifestations, il y en a beaucoup en Bretagne, autant que d'occasions de croiser des représentants de collectifs anti-marée noire, des membres de la Confédération paysanne bien décidés à venir à bout du système productiviste agricole, des défenseurs de la langue bretonne ou de l'environnement, ou des anarcho-syndicalistes de la Confédération nationale du travail (CNT), même si ces derniers ne manquent pas une occasion de marquer leurs distances avec un autonomisme breton qu'ils jugent vultueux « gangrené par l'extrême droite ». Les leaders de ces différents combats de gauche disposent au demeurant d'un élément particulièrement fédérateur en Bretagne : la lutte antinucléaire, relancée ces derniers

mois par la décision du gouvernement de rechercher un site d'enfouissement des déchets radioactifs en terrain granitique.

En Armorique, le « Gwen ha Du » – le drapeau blanc et noir – flotte toujours fièrement sur ces défilés, plutôt en tant que signe de reconnaissance d'une communauté régionale que comme la marque d'une revendication vraiment autonomiste. Cependant, toutes les enquêtes d'opinion montrent que le sentiment d'appartenance à un territoire est plus fort ici qu'ailleurs. Le conseil régional, présidé par le RPR Josselin de Rohan, étudie lui-même la possibilité de changer son logo au profit d'un emblème traditionnel breton.

« Il suffit de tendre l'oreille dans les manifestations pour savoir qu'il y a aujourd'hui des jeunes gens prêts à en découdre »

Ce genre d'évolution montre que, si la représentation électorale des autonomistes reste confidentielle, leurs idées trouvent un réel écho dans la population. D'autant plus que les avancées obtenues par les voisins d'Ecosse et du pays de Galles font rêver, de même que l'amorce de dialogue entre la Corse et Paris suscite une certaine amertume. Face au peu d'efficacité de la lutte politique, des membres de la « société civile » se sont regroupés, fin 1999, pour réclamer, entre autres, un statut pour les écoles Diwan – de langue bretonne – et davantage de pouvoir pour l'institution régionale. Nul doute qu'ils demanderont aux candidats aux prochaines élections municipales de se prononcer sur leurs cinq revendications connues sous le nom d'« appel de Carhaix » (lire ci-contre). Leur démarche suscite un intérêt grandissant.

En fait, c'est seulement au prix d'alliances avec les socialistes que des partis comme l'UDB et Frankiz

Breizh parviennent à faire élire une poignée de conseillers municipaux. Très divisés, ces autonomistes n'ont pas obtenu le moindre mandat de conseiller régional. Quant aux indépendantistes d'Emgann, ils ont certes « manifestement rajeuni leurs troupes », comme en témoigne Dominique Pignet, un militant de Quimper. Mais leur ambiguïté vis-à-vis des actions de l'ARB – essentiellement dirigées contre des perceptions jusqu'à présent – les prive d'une audience large. Les Bretons en ont visiblement assez de la violence, qu'elle émane de militants régionalistes comme de paysans.

Le drame du McDonald's de Quévert a, de toute façon, bouleversé jusqu'aux plus intégristes des militants. L'attentat est unanimement condamné, y compris par les dirigeants d'Emgann. Un adhérent de cette organisation témoigne : « Je suis un nationaliste breton. J'ai quarante ans et j'ai commencé à militer à l'âge de quinze ans. Jamais je n'aurais pu appartenir à un organisation syndicale ou politique dès lors qu'elle était française. Jusque-là, je nourrissais une certaine fierté de constater qu'il y a des gens comme ceux de l'ARB pour s'en prendre à des bâtiments de l'Etat français, même si ce n'est pas mon style de lutte. J'ai toujours pensé que c'était une forme de légitime défense. Mais là... cela fait tellement mal ce qui s'est passé à Dinan. Pourquoi n'ont-ils pas téléphoné pour prévenir les employés du McDonald's ? » Comme le mouvement breton dans son ensemble, le militant s'inquiète de l'amalgame qui ne va pas manquer d'être fait entre autonomistes, indépendantistes et terroristes.

Jean Guéguénat, élu de Frankiz Breizh à la mairie de Brest, se représente, lui, l'ARB comme « une toute petite frange de jeunes gens irresponsables, animés par un sempiternel romantisme pseudo-irlandais. C'est sans doute un jeu tragique qui a dérapé. J'espère qu'ils vont en tirer les leçons », conclut-il en rappelant qu'avec les 8 tonnes d'explosifs dérobés à Plévin il reste probablement de quoi fomenter plus de cent attentats de ce genre.

Martine Valo

L'« appel de Carhaix » pour le « droit à la différence »

NANTES

de notre correspondant

La réunion constitutive du comité nantais du Collectif breton pour la démocratie et les droits de l'homme s'est ouverte, jeudi 20 avril, à la Maison des avocats, par une minute de silence « à la mémoire de la jeune femme » tuée la veille à Quévert. Ce collectif, notamment animé par l'organisateur du festival de musique des Vieilles Charrues, Christian Troadec, réunit des personnes désireuses de dépasser les querelles entre organisations. Il a lancé, le 28 octobre 1999, un « appel de Carhaix » prônant le renforcement de l'identité culturelle bretonne, de l'enseignement du breton et des compétences du conseil régional.

Animateur du comité nantais, l'avocat Yann Shouck juge « surprenant le changement de stratégie de l'ARB que semble manifester cet attentat » mais condamne sans ambiguïté ses auteurs : « Que le résultat soit volontaire ou pas, c'est le fait de poser une bombe qui est grave, et cela dessert la cause qu'on prétend servir. Si c'est une bavure, ils auraient intérêt à le dire. Leur silence est pire que tout. » La violence, c'est précisément ce que refuse l'appel de Carhaix. « Nous voyons quantité de gens qui s'étaient désinvestis de tout militantisme breton depuis des années reprendre du service sur cette base qui dépasse les que-

relles de chapelle, observe M. Shouck. Or c'est au moment où notre mouvement apporte une réponse qui relaie le formidable développement culturel de la Bretagne que réapparaissent les attentats. »

L'avocat nantais se plaisait à souligner que ce n'était pas un hasard si, jeudi soir, le conférencier invité était un Catalan plutôt qu'un Basque. La Catalogne a défendu avec succès son identité et sa langue, sans recours à la violence. « Cela montre qu'un système démocratique peut reconnaître le droit à la différence », insiste M. Shouck. Une heure durant, Aureli Argemin i Roca a fait rêver ses auditeurs en évoquant une Catalogne « qui ne lutte pas contre Madrid mais pour être plus présente au sein d'une Europe fondée sur l'union des différences et non sur l'uniformité à l'américaine ». La reconnaissance du catalan comme langue officielle, le statut d'autonomie obtenu après la fin du franquisme et la « culture de la paix » issue d'une longue tradition privilégiant le pacte à l'affrontement, « cela nous change du discours qu'on entend tous les jours », se réjouissait M. Shouck, ajoutant, à l'adresse de l'Etat français, qu'« il ne faut pas attendre qu'il y ait autant de bombes et de morts en Bretagne qu'en Corse pour ouvrir le dialogue ».

Dominique Luneau

Ronan Le Coadic, sociologue, Centre de recherche bretonne et celtique

« On assiste à une véritable crise du modèle breton »

« A quoi attribuez-vous le passage à l'action violente d'un certain nombre de groupes nationalistes bretons ?

– Tout d'abord au contexte. On assiste à une véritable crise du modèle breton, liée à l'urbanisation et à une montée du désespoir qui se traduit, spécialement dans les zones rurales, par une augmentation du nombre des suicides. A côté de cela, on trouve aussi en Bretagne un tissu social assez fort, une société en bonne santé qui, depuis une dizaine d'années, est en pleine redécouverte de sa culture. Le contraste entre cet élan culturel et la faiblesse des mouvements qui pourraient donner une forme politique à ce phénomène n'en est que plus frappant. De fait, dès lors qu'il engage une action politique, le militant breton la tourne toujours contre l'Etat plutôt que vers les populations. L'action des militants ne les a jamais poussés à créer des mouvements de masse. Ces masses ont eu une certaine réticence vis-à-vis de l'expression politique de la question bretonne. D'autant plus que pèse sur le mouvement nationaliste le poids des phases réactionnaires et collaborationnistes.

– Le nationalisme breton n'a-t-il pas également perdu de sa capacité mobilisatrice par rapport aux années 70 ?

– Bon nombre des rassemblements politiques des années 70, contre l'arrestation de militants du Front de libération de la Bretagne, notamment, s'ils étaient bien plus massifs qu'aujourd'hui, représentaient surtout des manifestations de résistance et de protestation plutôt qu'un véritable soutien à la cause du FLB. Aujourd'hui, les militants de la cause bretonne ont, à tort ou à raison, le sentiment que la population partage leurs revendications, à cause du succès des manifestations culturelles. Cela les encourage peut-être à aller plus loin. Le passage à la violence peut aussi provenir de ce que des revendications modérées n'aboutissent pas, ou que vingt ans après l'Amoco-Cadiz une nouvelle marée noire a pu se produire à nouveau.

» On ne distingue cependant pas assez les autonomistes des mouvements qui sont engagés dans une démarche de rupture, comme Emgann – ou l'on retrouve des anciens du FLB – ou le Parti pour l'organisation d'une Bretagne libre. Ces formations indé-

pendantistes attirent des gens très jeunes, aux comportements parfois « spontanés ». S'ils ne comptent que quelques centaines de militants, il existe autour d'eux des cercles concentriques et un vivier constitué par le mouvement culturel.

– Comment expliquez-vous que les actions violentes, qui visaient jusque-là plutôt l'« Etat jacobin » et ses représentants, aient cette fois pris pour cible une sorte de symbole de la mondialisation ?

– Le surgissement récent du débat sur l'attitude du mouvement nationaliste breton sous l'Occupation a pu choquer des jeunes militants nés dans les années 80. Or j'ai l'impression que l'ARB et ses soutiens rassemblent des jeunes qui, globalement, sont plutôt gauchistes. Je m'attendais à ce que Total soit visé par des accidents de ce genre, plutôt que McDonald's. Ce dernier choix a-t-il été destiné à montrer que les nationalistes bretons sont bien « à gauche », et non pas d'extrême droite ? Le résultat n'en est pas moins affligeant ! »

Propos recueillis par Nicolas Weill

Les socialistes veulent être partie prenante de la « nouvelle donne » promise par Lionel Jospin

Le Parti socialiste fera dix-sept propositions au gouvernement lors du séminaire du 25 avril

Le Parti socialiste présentera au gouvernement dix-sept propositions sur l'économie, l'emploi, les relations sociales ou encore l'information, lors

d'un séminaire qui réunira, mardi 25 avril, son bureau national avec Lionel Jospin et ses vingt-trois ministres socialistes. Ce séminaire, prévu à

l'origine le 28 mars, au lendemain du remaniement, doit permettre au PS de présenter une feuille de route jusqu'à la fin de la législature.

MARDI 25 avril, le Parti socialiste renoue avec un exercice qu'il affectionne, celui du séminaire thématique avec le gouvernement. Après l'Europe et l'aménagement du territoire, il s'agira, cette fois, non plus de « deuxième étape », mort-née, mais de « nouvelle donne » économique et sociale. Au gouvernement Jospin 2, François Hollande, qui prépare son congrès de Grenoble, en novembre, entend faire passer le message d'un PS à l'initiative, désireux de proposer une sorte de feuille de route - articulée autour de six rapports et de dix-sept propositions - pour aller jusqu'aux rendez-vous électoraux de 2002. Le congrès, lui, s'occupera de l'après...

Face à Lionel Jospin, le bureau national sera presque en formation complète (55 membres). Mais les remplaçants de deux ministres nommés le 27 mars - Catherine Trautmann qui succède à Michel Sapin, ministre de la fonction publique, et Julien Dray qui remplace Jean-Luc Mélenchon, promu ministre délégué à l'enseignement professionnel - ne devraient pas être là. Au lendemain de ce séminaire, M. Dray fera son entrée au secrétariat national du PS, de même qu'André Vidalies, député des Landes. Après une introduction, sous forme de mise en perspective, par le premier secrétaire, les ministres entendront des rapports de Vincent Peillon sur « de nouvelles régulations pour la croissance économique », de Gaëtan Gorce sur « de nouvelles régulations

pour l'emploi », de Marisol Touraine sur « les nouvelles solidarités », de Christian Paul et Frédérique Bredin sur « l'Etat face aux défis de la société de l'information », de Bernard Soulage sur « les services publics de proximité » et d'Alain Bergougnoux sur « l'Etat, les acteurs sociaux et la négociation sociale ». Ce sujet avait fait l'objet d'une demande expresse de réflexion du PS par le premier ministre, et M. Hollande l'évoquera, à la fin de la semaine prochaine, lors d'un tête-à-tête avec Ernest-Antoine Seillière, le président du Medef.

Même si elles ne sont pas toutes détaillées, et si elles sont loin d'être toutes nouvelles, dix-sept propositions seront avancées. M. Peillon va reprendre l'essentiel des propositions de M. Sapin sur l'épargne salariale. Le gouvernement les avait entendues d'une oreille distraite et M. Hollande s'en est entretenu, le 20 avril, avec Laurent Fabius. Il s'agit de créer des « plans d'épargne interentreprises » pour les PME, avec mise en place d'un « fonds de garantie de l'épargne salariale ». Le PS veut aussi créer des plans d'épargne d'entreprise de long terme d'une durée de 10 à 15 ans, avec une sortie en capital pour qu'il n'y ait nulle confusion avec un mécanisme d'épargne-retraite. Martine Aubry et M. Fabius sont favorables à une sortie en rente. Le PS souhaite aussi « favoriser la représentation collective des salariés-actionnaires dans les organes de décision des entreprises sur le contingent des actionnaires, à partir d'un seuil

de 3 % du capital détenu par les salariés ». M^{me} Aubry est sceptique sur l'actionnariat salarié alors que M. Mélenchon ne cache pas son opposition.

François Hollande, qui prépare son congrès de Grenoble, entend faire passer le message d'un PS à l'initiative

M. Peillon devrait aussi évoquer la « mise à l'étude » d'une taxe Tobin pour le marché financier européen, une « taxe européenne sur les flux financiers » d'un montant « faible ». M. Gorce proposera un système d'assurance formation « particulièrement destiné aux chômeurs et aux salariés les plus fragiles, à qui devrait être garanti un droit de reconversion ». Il reprendra aussi des propositions contre la précarité du travail, comme la création d'une « contribution spécifique » des entreprises « pour tout licenciement d'un salarié non qualifié », ou encore un « système de bonus-malus » instaurant une modulation des cotisations sociales patronales en fonction de l'historique des fins de contrat de travail (intérim, CDD, licenciement). M^{me} Touraine suggérera pour les jeunes de 18 à 25 ans

une allocation de formation-insertion qui serait versée, sous la responsabilité de l'Etat, « sous condition de ressources et d'engagement dans un parcours progressif d'insertion professionnelle ». Cette idée, déjà avancée par Jean Glavany avant qu'il n'entre au gouvernement, est combattue par M^{me} Aubry.

Sur la société de l'information, le PS avance l'objectif de mettre à disposition de chaque élève un ordinateur qui « multipliera l'accès aux savoirs » et, dès cette année, un « passeport Internet pour tous » qui donnerait à tous « un crédit de quelques heures de formation adaptée ». Pour garantir une égalité d'accès, M. Soulage prône des « contrats territoriaux d'accès aux services publics », proposition qui sera développée dans la convention sur les territoires, les 17 et 18 juin à Clermont-Ferrand. Enfin, sur la négociation sociale, M. Bergougnoux soulignera que « la loi doit demeurer la pièce maîtresse pour fixer les grandes orientations et le principe des mesures » mais que le contrat social doit être « reconnu et valorisé ». Il estime que dans les organismes sociaux traitant du chômage ou de la formation professionnelle, les acteurs sociaux doivent avoir une responsabilité « confirmée et accrue » mais que, pour ceux qui traitent de la santé et de la famille, il faut « des mécanismes nouveaux de gestion » avec « un rôle majeur » pour l'Etat.

Michel Noblecourt

Lionel Jospin s'inquiète de la persistance du chômage des jeunes

LES RECORDS « historiques » qu'affectionne le gouvernement en matière de baisse du chômage et de créations d'emploi ne font pas tout. Il y a les bonnes nouvelles, et les moins bonnes ; les « 450 000 postes de travail » créés en 1999, « record historique de l'année 1969 » battu, et « les jeunes « en galère » » qui « craignent d'être laissés pour compte ». Pour Lionel Jospin, il y a, à la fois, la promesse d'un retour au plein emploi et la situation, toujours sensible, des quartiers réputés difficiles.

En concluant, jeudi 20 avril, les Assises nationales des missions locales et des permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO), le premier ministre a voulu marquer, symboliquement, sa détermination. « Le gouvernement n'entend pas lever le pied », a-t-il assuré. « Les progrès du plus grand nombre ne peuvent s'accommoder de l'exclusion persistante d'une minorité, d'une population qui serait comme condamnée - sinon prédestinée - à la précarité. » Le réseau des missions locales, créé en 1982 et spécialisé dans l'accueil des jeunes, voit donc son rôle renforcé. En présence de M. Jospin, un protocole a été signé entre la ministre de l'emploi, Martine Aubry, le président de l'Association des régions de France, le sénateur (DL) Jean-Pierre Raffarin et le président du Conseil natio-

nal des missions locales, le maire (PS) de Grenoble Michel Destot, pour redéfinir ce partenariat entre l'Etat et les collectivités territoriales. Cinquante nouvelles missions seront créées, a annoncé M. Jospin, l'Etat participant au financement de 160 nouveaux emplois. En guise de reconnaissance, une convention collective devrait

Lionel Jospin déjeune avec des grands patrons

Lionel Jospin a convié à déjeuner à Matignon, jeudi 20 avril, treize présidents de grandes entreprises françaises. Parmi les invités figuraient Jean-Louis Beffa (Saint-Gobain), Michel Pébereau (BNP-Paribas), Jean-Marie Messier (Vivendi), Gérard Mestrallet (Suez-Lyonnais des eaux), Michel Bon (France Télécom), Gérard Mulliez (Auchan), Marie-Christine Coisne (Sonepar) et Marie-Aimée Bich-Dufour (Bic).

Au menu des conversations : débat sur la fiscalité et notamment sur les stock-options, sur l'épargne salariale. « La rencontre a été très sympathique », selon un grand patron. « M. Jospin s'est montré fidèle à ses valeurs, mais très ouvert dans le débat », commentait un autre. Les participants ont relevé que Laurent Fabius, également présent au déjeuner, avait peu parlé. Mais ils n'ont noté aucune différence de ton, lorsque celui-ci s'est exprimé, avec les propos du premier ministre.

être conclue d'ici à la fin de l'année pour les 7 000 salariés des missions locales, auxquelles participent des agents détachés de l'ANPE.

Le programme Trajet d'accès à l'emploi (Trace), basé sur l'insertion - il fait bénéficier à des jeunes

de seize à vingt-cinq ans d'un suivi personnalisé pendant dix-huit mois - sera également prolongé jusqu'en 2002. Créé par la loi de lutte contre les exclusions de juillet 1998, ce programme a, jusqu'ici, rencontré un succès mitigé. Son démarrage a été lent avec, en 1999, 43 000 jeunes accueillis au lieu des 50 000 prévus. Surtout, les périodes

néanmoins, de relâcher les efforts. « Il est indispensable de prolonger cette action pour que chaque jeune ait désormais sa part de croissance retrouvée », estime le chef du gouvernement qui a promis l'extension de Trace à 100 000 jeunes supplémentaires d'ici 2002. Cette démarche a été bien accueillie par les élus locaux présents.

« UNE SOCIÉTÉ DE TRAVAIL »

« Dans ma propre région, le taux de chômage est de 4,7 %, mais il faut aider les jeunes à éviter de devenir des zappeurs [de contrats précaires] », a acquiescé M. Raffarin, président du conseil régional de Poitou-Charentes. « A Grenoble, là où il pouvait y avoir dans certains quartiers 40 % de chômage, on est descendu à 20 %. Mais ces 20 % ont aujourd'hui le sentiment d'être désignés du doigt et ils le vivent très mal », confiait en aparté M. Destot. « Nous voulons rebâtir une société du travail » a rappelé M. Jospin pour qui, compte tenu des difficultés de recrutement dans certains secteurs, c'est aussi une « question d'efficacité économique ». Le premier ministre a promis que le nombre des jeunes inscrits à l'ANPE, qui a diminué de 30 % depuis 1997, passera, « dans les mois à venir », sous le seuil des 400 000.

Isabelle Mandraud

Les dernières surprises du collectif budgétaire

ON CROYAIT tout connaître du collectif budgétaire, qui sera présenté mercredi 26 avril au conseil des ministres. Erreur : dans sa mouture définitive, ce projet de loi de finances rectificative qui comprend trois mesures fiscales principales - la suppression de la part régionale de la taxe d'habitation et l'abaissement de 20,6 % à 19,6 % du taux normal de la TVA et un allègement de l'impôt sur le revenu - devrait encore réserver quelques surprises.

La première concernera les fumeurs. Comme la fiscalité sur le tabac comprend deux étages - les « droits de consommation » et la TVA -, la baisse de celle-ci aurait dû conduire à une perte de recettes pour l'Etat. Le gouvernement en a décidé autrement. Au motif officiel qu'il en va de la santé publique, les « droits de consommation » ont été augmentés de telle sorte que la

baisse de la TVA soit neutralisée.

La seconde surprise concerne la taxe d'habitation. En plus de la suppression de la part régionale, le gouvernement avait annoncé qu'il majorerait les dégrèvements pour que les contribuables les plus modestes, notamment ceux qui sortent du chômage, ne soient pas pénalisés, en devenant brutalement assujettis à un impôt auquel ils échappaient. Mais, dans la foulée, le ministère des finances en a profité pour unifier les dégrèvements qui, jusqu'à présent, pouvaient varier selon la situation des contribuables.

UNE ERREUR VITE RECTIFIÉE

Il était donc prévu qu'en lieu et place de ces systèmes multiples un seul dispositif soit instauré en faveur des foyers fiscaux dont le revenu n'excède pas 103 710 francs pour la première part du quotient

familial. Pour ces contribuables, le ministère des finances avait imaginé que la cotisation de taxe d'habitation ne pourrait excéder 4,3 % du revenu, diminué d'un abattement (22 500 francs pour la première part du quotient familial).

Mais le gouvernement a commis une erreur dont il s'est vite rendu compte. Dans ce texte, il a estimé que les revenus à prendre en compte pour ce calcul étaient ceux du foyer fiscal pour les couples mariés ou pacés, mais seulement ceux du déclarant pour des personnes non liées entre elles mais vivant dans un même logement. Autrement dit, les couples risquaient d'être fortement désavantagés par rapport aux « cohabitants ». Lors de l'examen du texte, le Conseil d'Etat a donc fait valoir que la mesure risquait d'être frappée d'insconstitutionnalité, pour rupture d'égalité des citoyens de-

vant l'impôt. Pour qu'une mesure d'allègement fiscale ne se traduise pas en fait par un alourdissement pour quelque 500 000 « cohabitants », le gouvernement cherche donc à la hâte un nouveau dispositif.

Dans la foulée, le Conseil d'Etat s'est longuement interrogé sur la suppression de la part régionale de la taxe d'habitation (comme il l'avait déjà fait lors de la suppression de la part salariale de la taxe professionnelle) pour savoir si la mesure ne contrevenait pas à l'article 72 de la Constitution qui stipule : les collectivités locales « s'administrent librement par des conseils élus ». Mais il est finalement estimé que si le gouvernement d'allait pas plus avant dans cette réforme, celle-ci ne devrait pas subir les foudres du Conseil constitutionnel.

Laurent Mauduit

**NEW YORK
C'EST
ENCORE
NOUS !**

**POUR
FÊTER
SON
OUVERTURE
NEW-
YORKAISE,
H&M
FAIT
DES PRIX
SPÉCIAUX***

**JUSQU'AU 29
AVRIL****

**DANS
SES
MAGASINS.*****

www.hm.com

N°Azur 0 801 222 444
PRIX APPEL LOCAL

PARIS/R.P. : RIVOLI • FORUM DES HALLES • PASSAGE DU HAVRE
LES 4 TEMPS-LA DÉFENSE • BERCY 2 • BELLE ÉPINE • PARINOR
CERGY 3 FONTAINES • ESPACE ST QUENTIN.
LILLE : EURALILLE • COQUELLES : CITÉ EUROPE.

La primaire de la droite parisienne relègue momentanément Bertrand Delanoë au second plan

Le candidat socialiste dit « se garder de l'impatience comme de la disparition »

Depuis le forfait de Jack Lang, Bertrand Delanoë, chef de file du PS à Paris, est moins présent dans la campagne. Relégué au second plan par

l'entrée en campagne des quatre candidats à l'investiture RPR, il souhaite « se garder de l'impatience comme de la disparition ». Il profite de

cette période pour discuter avec les autres partis de la gauche. Il veut aussi renouer avec les anciens partisans de M. Lang.

MAIS où donc était passé Bertrand Delanoë ? Depuis son investiture par les militants socialistes, le 30 mars, le candidat du PS à la Mairie de Paris ne s'est guère montré en public. Sa réapparition aux côtés de Jean Tiberi, le 19 avril, lors de l'inauguration mouvementée de la place de la Commune, dans le 13^e arrondissement, a mis en relief sa grande discrétion au cours des trois dernières semaines. Faut-il y voir un signe ? Sur son site Internet, l'agenda du candidat, tenu scupuleusement à jour durant la pré-campagne contre Jack Lang, s'est arrêté au 5 avril avec la commémoration du cinquantième anniversaire de la mort de Léon Blum...

Après le choc du forfait de M. Lang, le sénateur socialiste a pris quelques vacances. Pour digérer, d'abord. Pour mettre au point, ensuite, sa stratégie pour les semaines à venir. Il la résume d'une formule qui traduit son léger embarras : « *Se garder de l'impatience comme de la disparition.* » Ce forfait, puis le démarrage sur les chapeaux de roues de la campagne interne à droite, ont cassé la dynamique qu'il avait réussi

à lancer à partir du 25 janvier, date de sa déclaration officielle de candidature. Parti le premier, il est aujourd'hui confronté à une vraie difficulté : passer le cap d'une primaire qui s'éternise à droite et qui lui laisse bien peu d'espace.

« *Je ne suis pas dans le même timing que mes adversaires potentiels* », argumente-t-il pour justifier son silence de ses dernières semaines. « *Nul besoin de s'agiter, je continue, à mon rythme. Ma stratégie pour mars 2001 ne dépend pas fondamentalement du choix final du candidat par les instances du RPR. Il y aura un ajustement, une adaptation en fonction de ce choix. Mais aucun changement de cap.* »

SONDAGE DE LA SOFRES

Pour l'heure, M. Delanoë n'a « *pas envie de commenter en permanence* » ce qui se passe à droite. Mais il ne se tient pas toujours à cette ligne de conduite et les communiqués tombent : sur l'exclusion au moment des Etats généraux de la solidarité organisés les 13 et 14 avril par la Mairie de Paris, sur l'aide financière pour la garde d'en-

fants, après les promesses récentes d'Edouard Baladur et de Jean Tiberi.

Le mauvais sondage Sofres publié par le *Figaro-Magazine* du 15 avril, qui, pour la première fois, le donnait battu face à tous les candidats potentiels à droite hormis Jean Tiberi, le pousse aussi à sortir de la réserve qu'il s'est imposé. Pas de « *véritable retour médiatique* » prévu avant début mai, prévient-on dans son entourage. La période immédiate sera consacrée au Conseil de Paris du 26 avril et à la concertation avec les instances fédérales du PS et les partenaires de la gauche « plurielle ».

Dans l'ordre des difficultés, le rabibochage avec les orphelins de M. Lang – parmi lesquels on compte trois des cinq maires PS de la capitale, Pierre Aidenbaum, Michel Charzat et Roger Madec – n'est sans doute pas la moindre. Malgré le discours rassurant de M. Delanoë qui affirme que le choc de la trahison de M. Lang « *est depuis longtemps dépassé* », il semble que les relations avec eux soient encore bien froides, ce qui explique en partie, sans doute, que l'équipe de campagne ne soit pas encore constituée.

Un autre souci occupe, dans l'immediat, M. Delanoë : ses relations avec la gauche « plurielle » et, en particulier, les Verts parisiens. Un déjeuner a réuni, mercredi 19 avril, le candidat et Yves Contassot, leur chef de file désigné le 25 mars. Contrairement à l'espoir que formulait M. Delanoë, le chef de file des Verts, qui se présentera lui-même contre M. Aidenbaum, dont il est l'adjoint au logement dans le 3^e arrondissement, est resté ferme sur les prix : pas question de listes communes au premier tour. M. Contassot confirme, en revanche, que les Verts sont disposés à parler « *du fond* » avec les socialistes. Pour cela, d'ailleurs, ils comptent bien, sans tarder, à la mi-mai au plus tard, avancer leurs propositions pour Paris. M. Delanoë, sur ce point aussi, souhaite prendre son temps. Il n'a pas encore fixé de délai au groupe d'une centaine d'experts qui planchent sur son projet de programme sous la houlette d'un haut fonctionnaire de Bercy.

Christine Garin

Jean-Luc Mélenchon entend garder sa liberté de parole

Le ministre se moque de la nouvelle économie

SYMBOLE, avec Laurent Fabius, de la volonté de Lionel Jospin de réconcilier, à travers le remaniement du gouvernement du 27 mars, toute la famille socialiste, Jean-Luc Mélenchon, ministre délégué chargé de l'enseignement professionnel, n'entend en rien abdiquer ses convictions de militant. Le porte-parole de la Gauche socialiste est entré au gouvernement en brandissant haut et fort son étendard. Dans l'hôtel de Rothelin-Charolais, rue de Grenelle, qu'a dû lui céder Ségolène Royal, M. Mélenchon a rapidement donné des signes de sa singularité. Dans son salon d'attente, le visiteur peut patienter en lisant *A Gauche*, l'hebdomadaire de son courant, *L'Hebdo des socialistes*, ou encore la brochure retraçant l'histoire de son hôtel particulier, achevé en 1704, où se succédèrent Casimir-Perier, Thiers, Ledru-Rollin et le duc de Morny, avant qu'il ne devienne le ministère de l'industrie.

Tenu à respecter les règles de la solidarité gouvernementale, M. Mélenchon entend garder une liberté de parole pleine et entière. Dès sa nomination, il a souhaité conserver sa chronique dans *Politix* et s'exprime toujours dans *A gauche*. Ainsi, dans un article du numéro du 18 avril, intitulé « *Humeur boursière* », le ministre, qui ne fait pas usage de son titre, se moque « *des gogos qui viennent de se prendre un bon coup de grisou boursier au casino des valeurs phares de la soi-disant "nouvelle économie"* ». Sans se prononcer sur la facture de cette crise pour l'économie réelle, M. Mélenchon estime que la leçon sera entendue « *par tous ceux qui ont pu être ébranlés par les boniments soi-disant modernistes contre le bon et fi-*

dèle système de retraite par répartition, ou par les séductions trompeuses de l'épargne salariale ».

Au passage, le ministre ironise sur « *les plaintes désespérées* » d'une « *poignée de hauts revenus pour qui l'émigration fiscale, cette trahison repeinte en bon droit, était devenue une turpitude dont il était décent de se prévaloir pour exiger encore et toujours plus d'occasions de ne pas faire son devoir de citoyen* ». Dans le même numéro, un autre article juge que la baisse des impôts ne peut « *en aucun cas constituer une orientation pour les socialistes* », en relevant que « *de Laetitia Casta à Laurent Fabius, en passant par une large part de la presse et la droite pour une fois unanime, de nombreuses voix s'élèvent pour dénoncer le taux insupportable qu'aurait atteint l'impôt dans notre pays* ».

« CE PAUVRE BLAIR »

Jeudi 20 avril, M. Mélenchon force encore davantage sa singularité, en s'en prenant, sur Canalweb, à la réception par Tony Blair du président russe, Vladimir Poutine. Au nom du PS, Christian Paul avait jugé « *l'enthousiasme* » du premier ministre britannique « *excessif* ». M. Mélenchon recourt, lui, à un langage beaucoup moins diplomatique : « *Je trouve assez consternant ce pétaradant Tony Blair, monté sur un ressort, en train de sourire à Poutine de toutes ses dents* ». « *Ce pauvre Blair*, ajoute l'animateur de la Gauche socialiste, *est lamentable d'un bout à l'autre ! C'est du socialisme domestiqué. A la botte de tous les puissants. Domestiqué par le fric.* » Matignon se refuse à tout commentaire.

Michel Noblecourt

Le moins que l'on puisse dire c'est qu'elle n'a pas que son physique.

conquest



Alfa 156 4 airbags. Climatisation. Volant cuir.

Disponible dans **200 points de vente en France**. Garantie **24 mois** dont « *Extension de garantie ALFA* » de 12 mois offerte par les concessionnaires. Offre valable et détails des conditions dans les points de vente participants.

Airbags latéraux, climatisation automatique, volant et pommeau de levier de vitesses en cuir sur toute la nouvelle gamme Alfa 156. Autant d'équipements de série qui améliorent encore son niveau de sécurité et de confort.

Alfa Romeo recommande **STAM**

Alfa Romeo 
FINANCEMENT

Internet : www.alfa-romeo.tm.fr



Coeur Sportif

M. Tiberi change de responsable de la communication

LE DIRECTEUR général de la communication de la Ville de Paris, Jérôme Peyrat, devrait quitter ses fonctions dans les prochains jours. Malgré son habillage officiel en « *mouvement général des directeurs, bien normal à un an des élections* », la sanction ne fait pas de doute. M. Peyrat, trente-sept ans, avait été nommé à ce poste fin 1998, après avoir été un proche collaborateur de Jacques Chirac, à l'Hôtel de Ville puis à l'Élysée, où il avait été nommé porte-parole adjoint en 1995.

Au cours des dernières semaines il avait, à plusieurs reprises, critiqué publiquement la politique de la terre brûlée défendue par le conseiller politique du maire de Paris, Jean-François Probst, et par Xavière Tiberi. « *La voix de l'Élysée* », comme l'appelle l'épouse du maire, sera remplacée par un fidèle, Claude Comiti, actuellement délégué général aux grands projets, qui dirigeait la communication de l'Hôtel de Ville avant l'arrivée de M. Peyrat.

Patronat et syndicats débattent du rôle du médecin du travail

PATRONAT et syndicats ont débattu, jeudi 20 avril, du rôle du médecin du travail et de sa coordination avec les autres acteurs de la prévention de la santé au travail, dans le cadre des négociations paritaires pour la refondation sociale. Le Medef a indiqué qu'il présenterait un nouveau « *texte* » aux syndicats lors de la prochaine réunion le 19 mai, en intégrant les préoccupations qu'ils ont exprimées. Face à « *la pénurie de médecins du travail* », le Medef avait proposé lors de la précédente réunion le 22 mars de faire appel à des généralistes libéraux pour assurer le suivi médical régulier des salariés, notamment dans le secteur tertiaire.

Les médecins du travail pourraient « *déléguer une partie de leur activité à des médecins de ville* », a réexpliqué jeudi Bernard Caron, du Medef. Les syndicats refusent que soit « *scindée* » l'activité du médecin du travail, associant dépistage individuel et actions de prévention collective dans l'entreprise.

DÉPÊCHES

■ **CHASSE** : l'Office national de la chasse (ONC) a répondu, jeudi 20 avril, aux critiques de la Cour des comptes (*Le Monde* du 20 avril), en soulignant que le projet de loi en cours d'examen au Parlement mettra fin aux « *financements croisés* » et que « *l'Office n'apportera plus aucun concours financier aux organisations de chasseurs* ». L'ONC souligne également qu'il a décidé de « *mettre en recouvrement* » les anciens excédents de trésorerie qui, selon la Cour des comptes, ont été conservés illégalement par les fédérations départementales de chasseurs. Enfin l'Office note que les propres réserves de l'ONC sont « *aisément justifiables* ».

■ **CORSE** : le groupe armé clandestin Fronte Patrioti Corsu (FPC) a affirmé, le 20 avril, dans un communiqué authentifié, que le gouvernement n'avait pas saisi « *la main tendue* » par les nationalistes et réclamé rapidement des « *engagements concrets* », faute de quoi il prendra « *toutes [ses] responsabilités* ». Cet avertissement intervient après que le FLNC-canal historique, le FLNC du 5 mai, Clandestinu, et Fronte Ribellu, faisant part de leur déception après « *Matignon 2* » (*Le Monde* daté 16-17 avril), ont annoncé leur fusion sous le sigle originel du FLNC.

■ **BLOIS** : Jack Lang a été élu, jeudi 20 avril, candidat socialiste à sa propre succession à la mairie de Blois en recueillant 89 % des votes des 45 adhérents PS de la ville. M. Lang a indiqué qu'il laisserait son fauteuil de maire dès le 27 avril à Bernard Valette, vice-président du conseil régional du Centre.

LOGEMENT Le choix du lieu de résidence des parents est de plus en plus influencé par la scolarité des enfants. Même s'il est inquantifiable, faute d'études précises, ce phéno-

mène est pointé par des sociologues, des promoteurs ou des agents immobiliers dans les grandes villes. ● LA SECTORISATION des élèves peut ainsi jouer un rôle non négligeable dans le

marché de l'immobilier de certains quartiers. Les agents immobiliers des secteurs dans lesquels se trouvent des lycées réputés mettent en avant cet avantage, tandis que les construc-

teurs hésitent à lancer des programmes dans des zones où l'offre scolaire est censée ne pas être bonne. ● A RUEIL-MALMAISON, la municipalité et les agents immobiliers jouent

sur la qualité de l'offre scolaire pour attirer davantage d'habitants. ● A PARIS, la recherche de la mixité sociale passe par une réforme du périmètre de recrutement des élèves.

Ces parents qui déménagent pour trouver une « meilleure » école

Le choix du lieu de résidence est de plus en plus influencé par la scolarité des enfants, dans les grandes villes. La sectorisation des élèves peut jouer un rôle important dans le marché immobilier de certains quartiers, promoteurs et agents mettant en avant la proximité avec un établissement réputé

BÉATRICE a pris sa décision : elle va quitter Bagnolet (Seine-Saint-Denis) pour ne pas « sacrifier la carrière scolaire et la sécurité de sa fille ». Depuis deux ans, cette jeune institutrice, qui enseigne dans une école primaire du Val-de-Marne, observe une « dégradation du climat ». « Des bandes de jeunes traînent dans le quartier, dit-elle. Elles représentent un risque potentiel, je ne veux pas que mon enfant y soit exposée. » Béatrice pourrait demander une dérogation ou inscrire sa fille de huit ans dans un établissement privé, en clair s'affranchir de la sectorisation. Mais elle préfère s'installer à Paris : « Je compte me rapprocher du collège-lycée Hélène-Boucher, dans le 20^e arrondissement. J'ai déjà visité trois appartements. Mon nouveau domicile, je le choisirai pour que ma fille soit inscrite dans cet établissement. »

« NUISANCE RÉDHIBITOIRE »

Combien sont-ils, à l'instar de Béatrice, à définir leur « stratégie résidentielle » en fonction de la scolarité de leurs enfants ? Impossible à dire : le phénomène, marginal par rapport aux « astuces » employées pour contourner la sectorisation, n'a jusqu'à présent jamais été quantifié.

Depuis neuf mois, cependant, une équipe de chercheurs se penche sur le phénomène. Catherine Barton, géographe, Marco Oberti et Agnès van Zanten, sociologues de l'éducation, ont lancé, en septembre 1999, une enquête dans les Hauts-de-Seine. Ce programme veut notamment répondre à une interrogation que

M. Oberti formulait en ces termes dans la revue *Mouvements* de septembre-octobre 1999 : « Ne sommes-nous pas en train d'assister à des phénomènes de mobilité et de choix résidentiels largement déterminés par la scolarité des enfants ? » La question n'est pas anodine, elle suscite même parfois l'embaras : nous l'avons posée à des parents qui correspondaient à ce « profil » et avons essuyé plusieurs refus. « Je n'aime pas ce genre d'enquête », nous a lancé une mère.

Pour recueillir des indices, il a fallu balayer large : opérateurs immobiliers, pouvoirs publics, presse spécialisée... D'après un sondage de l'hebdomadaire *De particulier à particulier*, réalisé de la fin octobre 1998 au début de l'année 1999 auprès de 7 212 personnes désireuses d'acquiescer un logement, « les tranches d'âge intermédiaires (trente-cinquante ans) considèrent, à plus de 70 %, qu'un quartier mal fréquenté constitue une nuisance rédhibitoire (...). Cette réponse est évidemment à corrélérer avec celles concernant la qualité des écoles, puisque ces mêmes familles s[en] inquiètent, à hauteur de 64 % (...). »

« Quartier mal fréquenté » et « qualité des écoles » : cette équation-là, certains couples la résolvent en faisant leurs valises. Au cours de l'université d'automne « Education et politique de la ville » en novembre 1999, André Dorso, à l'époque sous-préfet chargé de la politique de la ville dans le Nord, a évoqué le cas de familles qui quittaient certains quartiers sensibles, à Lille-Sud et à

Tourcoing notamment, « pour protéger leurs enfants et les scolariser ailleurs ». « Les ménages qui sont sur le chemin de la promotion sociale sont tentés de déménager pour éviter certains établissements scolaires », a-t-il estimé.

Les organismes HLM observent, eux aussi, ces logiques migratoires. Immobilière 3 F a rencontré de grandes difficultés pour écouler des logements PLI (prêt locatif intermédiaire) dans le 19^e arrondissement de Paris, à

Taux de redoublement et prix des appartements

Si le taux de redoublement des élèves de cinquième augmente d'un point, la valeur d'un logement baissera en moyenne de 10 800 francs... Trois économistes de l'université de Cergy-Pontoise sont parvenus à cette conclusion à l'issue d'une enquête publiée dans la revue *Etudes foncières* de mars 1997. En se basant sur 8 500 annonces parues entre 1985 et 1994 dans des journaux gratuits du Val-d'Oise, Nicolas Gravel, Michel Martinez et Alain Trannoy ont tenté de soupeser l'influence des caractéristiques physiques et environnementales qui agissent sur le prix d'un logement dans les 33 communes les plus peuplées du département. Ils affirment que « les valeurs des logements sont plus sensibles à la qualité de l'enseignement dispensé dans les écoles du quartier qu'au taux de délinquance ». « La disposition des ménages à payer pour réduire l'exposition de leurs enfants à un risque d'échec scolaire augmente avec leurs revenus », écrivent-ils.

proximité de l'avenue de Flandre : « Cela nous a pris du temps pour louer ces appartements qui ont plutôt vocation à être occupés par des classes moyennes », affirme Michel Ceyrac, président de cette société anonyme d'HLM. L'image des écoles du secteur y est pour beaucoup. « Aujourd'hui, le « patron » d'Immobilière 3 F s'interroge : engager de nouveaux programmes PLI dans ce quartier populaire de

la capitale ? La perspective ne l'emballait guère.

On peut changer de toit pour « protéger » son enfant, selon le mot de Marco Oberti, ou l'aiguiller vers les filières d'excellence. Dans le 5^e arrondissement de Paris, richement doté en établissements prestigieux, le phénomène est net. « Certains parents sont prêts à se saigner aux quatre veines, explique Jean-Michel Sahraoui, de l'agence immobilière Century 21 Olympierre. On a parfois affaire à

des personnes très bien organisées, qui adoptent une démarche quasi militaire : elles consultent toutes les agences, ne visitent que les appartements situés dans le périmètre de recrutement de l'école recherchée et prennent des décisions rapidement. »

Fabienne Lorthiois, de l'agence Rive gauche immobilier, évoque le cas d'un couple dont la décision d'achat était largement dictée par la scolarité de sa fille

et universités situés dans le voisinage du logement mis en vente ou en location. Sans doute n'est-il pas question d'afficher le taux de réussite des établissements, comme cela se pratique aux Etats-Unis : « Dans les grandes agglomérations, les agents immobiliers font figurer sur la pancarte publicitaire vantant les mérites du logement les résultats de l'école dont [celui-ci] relève », signale la revue *Etudes foncières* de mars 1997. Mais certains agents immobiliers en France jouent parfois au conseiller d'orientation, et les petites annonces mettant en exergue la proximité d'un « très bon » établissement ne sont pas rares, dans les journaux gratuits comme sur le Web.

« âgée de cinq ou six ans ». Gérard Smadja, de Gay-Lussac immobilier, se souvient de « parents qui vendirent leur maison en banlieue pour acquérir un appartement dans le 5^e et inscrire leur enfant dans une école du secteur ». Beaucoup espèrent voir leur progéniture suivre une brillante scolarité à Louis-le-Grand ou Henri-IV.

AGENCES IMMOBILIÈRES

Cette demande demeure « marginale », assurent les agents immobiliers que nous avons interrogés. Et l'école ne constitue pas le point cardinal qui oriente les chantiers dans le secteur du BTP. « Comme le disent les Américains, notre premier critère répond à "la règle des trois s" : "sight [emplacement], sight, sight"... », plaisante Bertrand Lordonnois, secrétaire général de la Fédération nationale des promoteurs-construc-teurs (FNPC). « Nos clients cherchent avant tout le calme, la sécurité, la proximité des commodités, la présence de transports en commun », ajoute Henri Guetelmacher, président de la FNPC.

Mais de nombreuses agences immobilières ont intégré ce « facteur scolaire » dans leurs relations avec leur clientèle. Ainsi, Century 21 Olympierre possède le listing de la sectorisation du 5^e arrondissement de Paris « grâce à l'un de [ses] clients », précise Jean-Michel Sahraoui, incollable sur la sectorisation.

Dans un autre registre, les propriétaires qui passent des annonces sur le site www.immos-treet.com. sont invités à préciser le nom des écoles, collèges, lycées

et universités situés dans le voisinage du logement mis en vente ou en location. Sans doute n'est-il pas question d'afficher le taux de réussite des établissements, comme cela se pratique aux Etats-Unis : « Dans les grandes agglomérations, les agents immobiliers font figurer sur la pancarte publicitaire vantant les mérites du logement les résultats de l'école dont [celui-ci] relève », signale la revue *Etudes foncières* de mars 1997. Mais certains agents immobiliers en France jouent parfois au conseiller d'orientation, et les petites annonces mettant en exergue la proximité d'un « très bon » établissement ne sont pas rares, dans les journaux gratuits comme sur le Web.

Le « nomadisme scolaire » des ménages demeure très localisé. « Ce n'est pas un raz de marée », résume André Dorso. Marco Oberti juge également « ces évolutions peu importantes, quantitativement », mais, « elles ont des effets démultipliés sur les performances de plusieurs classes ». L'analyse de Claude Bartolone n'est guère différente : « La ségrégation sociale et scolaire est le fruit d'une sorte de consensus secrété par les citoyens eux-mêmes », déclarait, fin mars 1999, le ministre délégué à la ville lors de la Rencontre nationale des acteurs de l'éducation, à Tours. Dès qu'ils accèdent à un certain mieux-être, ils fuient les quartiers. La stratégie d'évitement de certains parents, quoique compréhensible, a des effets désastreux et tire vers le bas les établissements scolaires. »

Bertrand Bissuel

« Notre déménagement s'inscrit dans un phénomène de fuite »

BÉNÉDICTE reconnaît qu'elle s'est peut-être « montée le bourrichon toute seule ». Cette femme de trente-trois ans, qui enseigne dans un lycée à Paris, a vécu un dilemme douloureux lorsqu'elle et son mari ont décidé de déménager au printemps 1999. « J'attendais mon troisième enfant et l'aînée, qui devait entrer au cours préparatoire à la rentrée suivante, changeait d'établissement », raconte-t-elle. Déposer sa fille dans une école primaire relativement éloignée, emmener la « numéro deux » à la maternelle tout en transportant son bébé dans un landau : Bénédicte aurait dû s'engager, deux fois par jour, dans d'épuisantes équipées. Une solution s'impose : emménager dans un appartement qui soit « rattaché » à des écoles maternelle et primaire proches l'une de l'autre. La famille s'en va donc « deux rues plus loin », dans le XX^e arrondissement de Paris, et le tour est joué. Vu de loin, tout baigne...

Pourtant, Bénédicte culpabilise un peu : « Notre déménagement s'inscrit aussi dans un phénomène de fuite, analyse-t-elle. L'école primaire dont nous dépendions avant de déménager était classée en ZEP [zone d'éducation prioritaire] et avait mauvaise réputation. Les habitants du quartier ne m'ont pas rapporté d'anecdotes précises, c'était du discours : "Ça ne va pas, les en-

seignants se plaignent, les enfants sont difficiles, ils parlent mal." »

Bénédicte reconnaît avoir été influencée par ces « informations » qui, dit-elle, relèvent peut-être de « la rumeur » ou du « fantasme ». « L'équipe pédagogique de cette école n'était pas en cause, précise-t-elle. Mais j'étais inquiète : la cour de récréation était-elle bien surveillée ? » La jeune enseignante avoue qu'elle aurait pu trouver d'autres stratagèmes que le déménagement : « Des voisins auraient accompagné l'une de mes deux filles à l'école, par exemple. » Mais Bénédicte n'a pas vraiment exploré cette voie-là. Les « rumeurs » ne l'y encourageaient guère.

La décision de s'en aller, Bénédicte ne l'a, en même temps, pas très bien vécue. « Ça me posait un problème de conscience, confie-t-elle. J'étais partagée entre la colère et le soulagement : la colère, parce que si tout le monde agit de la sorte, on va vers une impasse ; le soulagement, parce que j'aurais été bien sotte de ne pas déménager. Il y a tellement de parents qui ont fui cette école en inscrivant leurs enfants dans le privé. » « Notre seul but, conclut-elle, est d'offrir quelque chose de normal à nos filles. »

B. Bi.

A Paris, la difficile réforme de la sectorisation des élèves

« MIXITÉ SOCIALE. » Louable objectif républicain pour les uns, mirage idéologique pour les autres, l'expression fait florès dans l'éducation nationale. L'académie de Paris affiche ainsi depuis deux ans sa volonté de développer la « mixité » scolaire et sociale dans ses établissements. Non sans mal. Dans la capitale, terre d'exceptions, l'affectation des élèves dans les collèges et lycées reste marqué et par des années de passe-droit et de dérogations accordées aux familles les plus aisées. L'administration rectoriale peine à jouer le jeu de la transparence. Et la composition sociale très homogène de certains quartiers, ajoutée à l'extrême concurrence d'établissements situés sur des zones géographiques réduites, complique l'entreprise.

Parents, élus locaux et responsables académiques ont cependant amorcé depuis le mois de mars, pour les deux ans qui viennent, une remise à plat des périmètres de recrutement des collèges. Certains s'avéraient aberrants : les élèves habitant en face d'un établissement pouvaient ne pas y être affectés. Par exemple, pour accéder à César-Franck, dans le 2^e arrondissement, les habitants des rues situées à proximité, non sectorisées, demandaient une dérogation, s'appuyant sur le choix de l'italien comme première langue vivante, spécificité du collège. D'autres périmètres renforçaient les phénomènes de ghettoïsation.

« TRAVAILLER RUE PAR RUE »

Des réunions se sont tenues entre représentants de l'académie, des parents d'élèves, des mairies et des collèges, afin de s'accorder sur quelques principes : respecter la proximité géographique entre habitat et collège d'affectation, développer la mixité des établissements, rendre plus cohérents les périmètres des écoles primaires et ceux des collèges. « Si l'on arrive à plus de cohérence entre le CM2 et la sixième, on aura réglé 95 % du pro-

blème de la mixité sociale, affirme Jean-Jacques Hazan, président de la FCPE Paris. Car les écoles sont mixtes : on peut retrouver cette mixité au collège. » Aujourd'hui, certaines écoles parisiennes envoient leurs élèves, sans que les familles comprennent les règles de cette répartition, dans cinq collèges différents. L'idée est de parvenir à deux au maximum.

En parallèle, chacun affirme qu'il est nécessaire de donner davantage de moyens aux collèges les plus faibles afin de renforcer leur attractivité. « A force de mettre tous les enfants des rues "difficiles" au même endroit, on a artificiellement déséquilibré certains collèges. Il faut leur donner des moyens pédagogiques », défend la FCPE. Ce projet relève de la responsabilité de l'éducation nationale ; il est très inégalement amorcé. Les familles doivent aussi s'investir, juge Jean-Jacques Hazan : « Il faut qu'elles soient conscientes que le collège de leur quartier est le leur, qu'elles doivent se battre pour lui et non choisir d'aller plus loin, sinon, dans certains quartiers, il n'y aura bientôt plus de collège du tout. »

Ces efforts ont des limites. « Si les parents eux-mêmes ne décident pas d'aller dans un collège, on ne peut rien faire, concède Didier Jouault, inspecteur d'académie. Pour nous, l'école doit parvenir à ne pas aggraver les différences sociales des quartiers. Nous travaillons pour cela rue par rue, avec un souci premier : la proximité. Il ne s'agit pas de faire du bus à l'américaine. » L'administration est consciente qu'elle « ne pourra pas modifier la sociologie de Paris ». Avec les parents, elle en appelle à des « solutions urbaines » globales. « Arrêtons de construire à 20 000 francs le m² au beau milieu des quartiers populaires, ce qui ne résout rien », lance ainsi Jean-Jacques Hazan.

Mais, ultime difficulté, les premières décisions prises par les services rectoraux pour la rentrée 2000 risquent de tout faire capot.

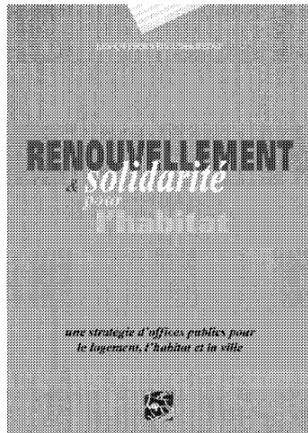
ter. « Les directeurs d'école viennent de recevoir leurs instructions sans la moindre modification par rapport aux années antérieures », s'insurge la FCPE. Dans le 19^e arrondissement, les enfants de l'école de la rue de l'Ourcq continuent d'être affectés dans trois collèges différents. D'autres sont expédiés fort loin de leur domicile. Les familles ont déjà protesté. En clair, selon la FCPE, on demande aux usagers de respecter, avec la sectorisation, un cadre contraignant... qu'il ne jugent pas respectable.

TRÈFLE À QUATRE FEUILLES

Dans les lycées, la partie est encore plus loin d'être gagnée. L'académie s'apprête à réduire de six à quatre les districts d'affectation des élèves. L'ancien schéma en tranches de camembert, dessinées du centre vers la périphérie, céderait la place à un découpage géographique en trèfle à quatre feuilles. Censé mêler davantage les populations des arrondissements « favorisés » et « populaires », en donnant à chaque district « au moins deux établissements de prestige », il soulève d'intenses polémiques. « La concurrence au sein des districts va s'accroître, surtout que les capacités d'accueil en seconde (10 500 places environ) sont supérieures au nombre d'élèves sortant de troisième (9 500) », affirme la FCPE. Le district nord (8^e, 9^e, 10^e, 18^e et 19^e arrondissements) par exemple cumule 60 % des ZEP de Paris et affiche les plus bas taux de passage de troisième en seconde générale. Le fait de regrouper ainsi les plus faibles leur donnera-t-il plus de chances d'accéder aux bons lycées, dont les critères de recrutement restent pour le moins opaques ? Une commission académique devrait désormais en clarifier les règles : panachage géographique, et, éventuellement, panachage scolaire en seront les principes.

Nathalie Guibert

LES OFFICES D'HLM, ACTEURS PUBLICS DE LA DIVERSITÉ ET DE LA MIXITÉ SOCIALES DU LOGEMENT INSCRIVENT LEUR ACTION...



Prix : 100 F - 150 P.

Développer la construction sociale et rénover les ensembles HLM

Maîtriser les coûts du logement social en assurant un habitat de bonne qualité

Offrir des services à la hauteur de la société actuelle et dialoguer avec les habitants

Concourir aux équilibres territoriaux de l'habitat dans des politiques d'agglomération

...DANS LES ORIENTATIONS D'UNE POLITIQUE DE SOLIDARITÉ ET DE RENOUVELLEMENT URBAINS.

LES OFFICES DE L'HABITAT - Fédération Nationale des OPHLM et OPAC - 14, rue Lord Byron 75008 Paris - Tél. 01 40 75 78 00

habitat

Membre de l'Union Nationale Hlm



L'offre scolaire « extraordinaire » de Rueil-Malmaison

Y-A-T-IL un agent immobilier de Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine) qui ignore le périmètre de recrutement des écoles ? Pour la profession, connaître la sectorisation dans cette commune de l'ouest parisien représente un indépassable atout commercial. « La plupart des parents qui nous consultent demandent d'abord dans quelle école sera inscrit leur enfant s'ils s'installent dans tel ou tel secteur », indique l'agence Villa d'Ouest. « Nous avons parfois affaire à des clients qui choisissent une maison en fonction de l'établissement scolaire, affirme-t-on à Washington Immobilier. Certains refusent un logement qui les intéressait parce qu'il n'est pas rattaché à l'école qu'ils convoitaient. « La priorité, c'est l'enseignement », nous disent-ils. »

Rueil-Malmaison semble prise d'assaut par des familles au sein desquelles l'enfant est roi. Depuis le début des années 90, la ville connaît un « boom » démographique spectaculaire : la population s'est accrue de plus de 10 %, passant de 66 297 habitants en 1990 à 73 469 en 1999. Selon une étude du cabinet BERT 06, l'évolution de la pyramide des âges entre 1990 et 1998 montre « une arrivée massive d'actifs et un rajeunissement de la population ». Beaucoup de couples âgés de

trente à cinquante ans s'installent, séduits par cette ville « située à 10 minutes de Paris », qui soigne son image « verte et provinciale », selon l'expression de Francine Roussel, adjointe au maire chargée de l'habitat, des affaires scolaires et des nouveaux arrivants. Pour la municipalité, cette croissance résulte aussi « de la construction de logements neufs et de la réduction du nombre de logements vacants ». Les programmes immobiliers ont fleuri, comme dans le quartier nouveau de Rueil-sur-Seine. Cet afflux de jeunes ménages a provoqué une explosion des effectifs scolaires : + 700 élèves entre 1992 et 1997.

RÉPUTATION FLATTEUSE

Dans cette municipalité dirigée par Jacques Baumel (RPR), les crèches et les jardins d'enfants foisonnent. Capacité d'accueil : environ 1 180 places. Si la demande excède l'offre, la ville octroie aux parents « éconduits » une allocation de garde d'enfant à domicile. Cette politique a encouragé la venue de ménages « très attentifs à la scolarité de leurs enfants », témoigne Dominique Moussin, principal du collège Marcel-Pagnol. « Ils s'impliquent beaucoup dans la vie des établissements », ajoute-t-elle. L'offre scolaire de la commune, que le socio-

logue Marco Oberti qualifie d'« extraordinaire », n'est pas indifférente à cette vague de nouveaux arrivants : trente-trois écoles maternelles et primaires (dont six privées), une dizaine de collèges (dont trois privés), quatre lycées (dont deux privés). Certains jouissent d'une réputation flatteuse et M^{me} Roussel se félicite de ces « établissements qui enregistrent des taux de réussite de 95 % au bac ».

Rien d'étonnant, donc, si les agences immobilières s'adaptent aux préoccupations des parents. « Malheureusement, certaines trichent parfois avec les faits, soupire M^{me} Roussel. Elles indiquent qu'un logement se situe dans le voisinage de telle école alors qu'il n'est pas rattaché à elle. Entre la vérité déformée et la fausse information, la frontière est ténue. » Que les agences immobilières mettent en avant la bonne image des établissements en général, l'élue n'y est pas hostile. « Mais elles ne doivent pas « vendre » une école en particulier, insiste-t-elle. Une fois, j'ai dû intervenir auprès d'un promoteur : il mentionnait dans une plaquette publicitaire que l'une de ses résidences dépendait de l'école primaire Pasteur alors que c'était inexact. »

B. Bi.

L'Académie de médecine se prononce pour le maintien de l'accouchement sous X...

Cette mesure permet de « sauvegarder l'enfant »

Dans un rapport adopté à l'unanimité moins une abstention, mardi 18 avril, l'Académie de médecine demande le maintien de l'accouchement sous X..., dont la suppression

est réclamée par les associations militant pour le droit aux origines. Le nombre d'enfants « nés sous X... » a constamment diminué au cours de la décennie actuelle.

LES PARTISANS de l'accouchement sous X... viennent de recevoir le soutien de l'Académie de médecine. En adoptant, mardi 18 avril, à l'unanimité moins une abstention, le rapport présenté par le professeur Roger Henrion, l'Académie de médecine a clairement pris position en faveur de la possibilité, pour une femme, de demander le secret sur son identité lors de son accouchement. Le nombre d'enfants « nés sous X... » a constamment diminué au cours de la décennie actuelle : ils étaient 778 en 1991, 727 en 1993, 685 en 1995 et 615 en 1997.

Le débat a été relancé car la garde des sceaux, Elisabeth Guigou, prépare une réforme du droit de la famille qui devrait aborder cette question (*Le Monde* du 9 novembre 1999). Pour s'opposer à l'accouchement sous X..., les associations militant pour le droit aux origines invoque la convention internationale des droits de l'enfant, qui précise que l'enfant a, « dans la mesure du possible, le droit de connaître ses parents et d'être élevé par eux ». Elles dénoncent surtout les dommages psychologiques liés au secret de la filiation.

Dans son rapport, l'Académie de médecine « rappelle » que l'accouchement sous X... « prend en compte la détresse de la mère, préserve sa liberté de décision et le choix de son avenir, et la met à l'abri de pressions, voire de menaces ». Surtout, précise-t-elle, sa « raison majeure est de sauvegarder l'enfant » en évitant les complications survenant au cours de la grossesse liées à l'absence de toute surveillance prénatale, les accouchements dans la clandestinité, les infanticides (quelques dizaines par an, selon le

rapport), les abandons trop longtemps différés « dont il faut souligner la nocivité ». « L'enfant, mal accepté, se trouve ballotté pendant des années entre différents placements, rendant de plus en plus difficile son adoption, souligne le rapport. (...) En revanche, les enfants nés sous X... se trouvent d'emblée placés dans une situation juridique permettant une adoption rapide ».

Pour justifier l'abrogation de l'accouchement sous X..., il faudrait, estime l'Académie de médecine, que les problèmes psychologiques rencontrés par les enfants qui recherchent, en vain, à percer le secret de leur origine soient « vraiment d'une fréquence et d'une gravité telles qu'ils contrebalancent les très graves conséquences pour la mère et l'enfant ». Pour cela, il faudrait, ajoute l'Académie, connaître « la proportion exacte d'enfant nés sous X... ayant exigé de connaître leurs origines ».

« UN CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ »

Dans leur rapport, les académiciens demandent l'amélioration des conditions de l'accouchement sous X... Ils jugent indispensable de « faire mieux connaître aux femmes en détresse, dès la prise de contact dans les services de gynécologie-obstétrique, les possibilités qui leur sont offertes d'accoucher dans le secret » et demande « respect et écoute » pour elles. Le rapport préconise la désignation d'un « référent » dans chaque service de gynécologie-obstétrique, chargé d'accompagner et de faciliter la prise en charge. L'Académie pense pouvoir ainsi s'assurer du « consentement éclairé » de la mère, éviter ou diminuer « les pressions sociales ou familiales » et peut-être « faire dispa-

raître l'indifférence ou la réprobation » dans lesquelles ces femmes « sont parfois accueillies dans les services hospitaliers ».

Le rapport demande l'application des mesures prévues par la loi du 5 juillet 1996 sur l'adoption, « dont les décrets d'application ne sont toujours pas parus » : respect du choix de la femme quant aux prénoms de l'enfant et obligation pour les responsables de l'aide sociale à l'enfance « de recueillir des éléments non identifiants d'ordre personnel ou médical qui seront utiles à l'enfant pour reconstituer le début de son histoire ». L'Académie estime, en effet, que « les enfants ont souvent plus besoin d'une histoire que d'une identité. » Par ailleurs, elle souhaite voir appliqués les dispositifs de cette même loi, qui a expressément prévu « la possibilité pour la mère qui le souhaiterait, des mois ou des années après son accouchement, de revenir sur sa décision et de laisser son nom ».

L'Académie suggère de s'assurer que la mère a « bien intégré ses droits », notamment celui de laisser son identité pour « ne pas fermer la porte à toute recherche de filiation », de « favoriser la concordance des intentions de la mère et de son enfant » (si la mère lève le secret, les travailleurs sociaux peuvent « en informer l'enfant né sous X... qui aurait fait une demande expresse, par écrit, de recherche de son origine »). Enfin, dans l'hypothèse où serait créé un « conseil indépendant pour la recherche des origines familiales », l'Académie souhaite qu'il ait les fonctions d'information, de médiation et de collecte des données sur le sujet.

Paul Benkimoun



EN CE MOMENT CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE

La consultation sur l'islam de France reçoit de nouveaux soutiens dans la communauté

M. Chevènement rend hommage aux responsables musulmans après la bavure de Lille-Sud

La deuxième réunion plénière des participants à la consultation sur l'islam de France, chargée de faire émerger une représentation nationale

pour les musulmans, a dressé, jeudi 20 avril, un premier bilan plutôt optimiste après trois mois de travaux. Deux nouveaux groupes de travail

doivent voir le jour : l'un sera consacré aux aumôneries musulmanes, l'autre à l'organisation de l'abattage rituel pour l'Aïd-el-Kébir.

« **ON AVANCE** » : c'est le commentaire soulagé et raisonnablement optimiste du ministère de l'intérieur, jeudi 20 avril, après la deuxième réunion plénière des partenaires de la consultation sur l'islam de France, qui tente de construire une instance représentative des musulmans.

Cette rencontre avait pour but de dresser un premier bilan des trois mois de débats et de réflexion des « groupes de travail mixtes », mis en place en février et réunissant des experts musulmans, des représentants des administrations concernées et des délégués de l'Association des maires de France (AMF). Les trois groupes de travail ont pour thèmes respectifs l'édification des lieux de culte, les structures associatives culturelles (autrefois dit la possibilité pour les associations musulmanes de se constituer en association loi de 1905) et le statut des ministres du culte.

Deux nouveaux groupes de travail devraient voir le jour prochainement : l'un consacré à la création d'aumôneries musulmanes (dans

les hôpitaux, les établissements pénitentiaires, les collèges et lycées, et, éventuellement, dans l'armée), l'autre à l'organisation de l'abattage rituel à l'occasion de l'Aïd-el-Kébir.

Ce dernier thème est particulièrement brûlant : cette année encore, les conditions d'abattage ont déclenché la colère de plusieurs associations de protection des animaux, au premier rang desquelles la Fondation Brigitte Bardot. Surtout, la France est menacée par la Commission européenne d'une « procédure d'infraction », si elle ne se met pas en règle avec les directives européennes (*Le Monde* du 3 avril).

« UNE ÉCLAIRCIE »

La réunion de jeudi aurait pu tourner à l'aigre. Le recteur de la Mosquée de Paris, Dalil Boubakeur, avait organisé, samedi 15 avril, une réunion de 2 500 musulmans à la Mutualité, qui ressemblait fort à une démonstration de force. Il y avait exprimé ses « inquiétudes » face à l'émergence d'une représentation de l'islam qui « banaliserait

la Mosquée de Paris ». Une phrase prononcée par Jean-Pierre Chevènement, au cours de son allocution de jeudi devait apaiser ses craintes : « Il est parfaitement clair que les consultés sont dans des situations très différentes (...) quant au nombre de fidèles qu'ils peuvent prétendre représenter. Ces différences devront naturellement jouer quand il s'agira d'adopter le projet d'instance représentative élaboré (...) ». Au sortir de la réunion plénière, le recteur de la Mosquée de Paris évoquait « une éclaircie ».

La consultation a reçu jeudi deux nouveaux soutiens. La Fédération française des associations islamiques d'Afrique, des Comores et des Antilles a signé la déclaration soumise par le ministre aux représentants musulmans. Elle rejoint donc la consultation. Surtout, Tariq Ramadan, qui vit en Suisse et personnage central de l'islam de France par l'influence qu'il exerce sur les jeunes musulmans, a apporté un appui décisif à la dynamique lancée par le ministre de l'intérieur. Dans une tribune au *Monde* du 21 avril, il affirme : « Il faut prendre

acte de cette démarche volontariste, dont le souci avoué serait uniquement d'accompagner et de faciliter le processus d'organisation. Essayons ! »

Ce ralliement pourrait vaincre les réticences des associations de jeunes musulmans, qui ont d'abord vu dans la consultation Chevènement « une démarche discriminatoire qui légitime le climat de suspicion envers l'islam et les musulmans de France » (dans la revue *Islam de France*, à paraître en mai 2000).

Au cours de la même réunion, Jean-Pierre Chevènement a rendu hommage au « sens civique » des responsables musulmans de Lille après la mort de Riad Hamlaoui, en présence de plusieurs d'entre eux, dont le recteur Amar Lasfar. Il a annoncé l'organisation en juin d'un colloque sur « l'islam dans un espace laïque », à l'intention de 400 élus de villes où vit une importante population musulmane. La prochaine réunion plénière des partenaires de la consultation est fixée au 7 septembre.

Xavier Ternisien

La directrice des RG de l'Isère relâchée à l'issue de sa garde à vue

L'affaire concerne la déstabilisation d'un magistrat

LA DIRECTRICE des Renseignements généraux (RG) de l'Isère, Brigitte Henri, placée en garde à vue, mercredi 19 avril, dans le cadre d'une enquête conduite par le juge d'instruction versaillais, Jean-Marie Charprier pour atteinte à la vie privée d'un magistrat de Montluçon (Allier), a été relâchée, vendredi 21 avril, sans qu'aucune poursuite ne soit engagée à son encontre (*Le Monde* du 21 avril). Le directeur de cabinet du directeur général de la police nationale, Yves Bertrand, a été convoqué, vendredi matin, en qualité de témoin au titre de ses fonctions de responsable national des RG de 1992 à 2000.

Le juge Charprier tente d'identifier les auteurs de la diffusion d'une cassette vidéo présentant le magistrat de Montluçon, Etienne Fradin, debout sur une table, dansant dans une tenue peu conforme à la bienséance, au cours d'une fête réunissant, le 27 juillet 1997, une centaine de personnes. Cette cassette a été envoyée à la chancellerie, à plusieurs magistrats et à des avocats. Le magistrat versaillais semble estimer que les RG ont joué un rôle dans l'envoi de cette vidéo destinée à déstabiliser le juge Fradin, qui instruisait une affaire au cours laquelle avait été évoqué le rôle des RG dans le monde des jeux.

Ce dossier concernait les conditions d'achat, en 1992, du casino de Nérès-Les-Bains (Allier) par

l'ancien député (RPR) Georges Tranchant. Le juge enquêtait sur la possible existence de faits de corruption qui aurait permis à ce dernier de remporter l'appel d'offres. M. Tranchant fut incarcéré pendant quinze jours avant de bénéficier d'un non-lieu. En marge de cette affaire, les enquêteurs avaient découvert la présence d'un ancien malfaiteur, Christian Lestavel, qui affirmait avoir travaillé comme « taupe » dans le monde des casinos pour le compte des RG afin de livrer des informations sur les relations entre le milieu criminel et le secteur lucratif des jeux. Son « agent traitant », alors sous directeur des RG chargé de « l'animation opérationnelle », avait confirmé ses dires.

Le juge Charprier a entendu, jeudi 20 avril, M. Lestavel afin de l'interroger sur l'implication des RG dans la diffusion de la cassette. L'ancien malfaiteur avait été l'un des destinataires de la vidéo et avait reçu des menaces de mort. Ses déclarations ne paraissent pas avoir étayé les soupçons qui pesaient contre M^{me} Henri qui avait été dénoncé par une simple lettre anonyme. « A aucun moment, nous a déclaré son avocat, M^r Lef Forster, je n'ai douté que cette garde à vue conduirait à sa remise en liberté puisque ma cliente n'a rien à voir avec cette affaire. »

Jacques Follorou

Supplément d'information dans l'affaire Bardet

LA COUR D'APPEL de Paris a ordonné, jeudi 20 avril, un supplément d'information concernant les époux Bardet, poursuivis pour « travail clandestin », dans une affaire apparentée à l'esclavage moderne ». La cour a pris cette décision « en raison de l'insuffisance notoire de l'enquête » - aucune instruction n'avait précédé le procès en première instance - et fixé une nouvelle audience au 21 septembre. Éditeur et fils du fondateur des éditions du Seuil, Vincent Bardet et son épouse, Aminata, étaient soupçonnés d'avoir employé de 1994 à 1998, dans des conditions indignes et sans la payer, Henriette Silvana, une jeune Togolaise. Lors du procès en première instance, le 10 juin 1999, les époux Bardet avaient été condamnés à un an d'emprisonnement dont cinq mois ferme, 100 000 francs d'amende chacun et trois ans de privation de leurs droits civiques, civils et de famille, ainsi qu'à 100 000 francs de dommages-intérêts. Lors de l'audience en appel, le 3 février, l'avocat général avait requis les mêmes peines d'emprisonnement et un doublement des amendes.

Plusieurs syndicats défendent les réformes de l'école

UNE DIZAINE D'ORGANISATIONS représentant la communauté éducative (FEN, FAEN, SGEN-CFDT, Ligue de l'enseignement, FCPE, PEEP, UNL, Cahiers pédagogiques...) ont rendu public, jeudi 20 avril, un texte appelant à poursuivre la « transformation en profondeur de l'école pour la réussite de tous les jeunes ». Ils y réaffirment la nécessité de continuer les réformes engagées au lycée : aide individualisée, droits des élèves, révision des programmes, travaux personnels encadrés (TPE), évolution du baccalauréat. Pour sa part, le SNES-FSU a demandé à Jack Lang de revenir sur plusieurs aspects des réformes : horaires des élèves, arrêt des TPE ou des travaux croisés au collège, non généralisation de l'éducation civique, renoncement à l'introduction du contrôle continu au bac. Le ministre a annoncé que le projet de rénovation de la formation des enseignants fera l'objet d'« une nouvelle concertation ».

DÉPÊCHES

■ **GUYANE** : au moins six personnes étaient portées disparues, et une décédée, jeudi 20 avril, au lendemain du glissement de terrain qui a enseveli une usine de produits laitiers dans la banlieue de Cayenne, en Guyane (*Le Monde* du 21 avril). Le drame s'est produit à l'entrée d'un virage qui, au moment de sa construction, avait conduit à boucher une source s'écoulant à proximité.

■ **ENVIRONNEMENT** : Eric Petetin a été mis en examen, jeudi 20 avril à Pau, pour dégradation volontaire et opposition à exécution de travaux publics par voies de fait ou violence à la suite d'incidents survenus lundi 17 avril sur le chantier du contournement routier qui mène au tunnel du Somport (Pyrénées-Atlantiques). Contraint de subir une expertise psychiatrique, le militant écologiste estime que « ça les arrangeait de me faire passer pour quelqu'un de fou ou doté d'un psychisme douteux ».

■ **VILLE** : Claude Bartolone, ministre délégué à la ville, « s'indigne », dans un communiqué publié le 20 avril, des déclarations du maire du 8^e arrondissement de Paris s'opposant au projet de rénovation de la sectorisation des lycées (*Le Monde* du 21 avril). « Oser dire que les élèves des quartiers populaires sont « une clientèle de gens fauteurs de troubles [par lesquels] on a peur d'être contaminé » relève du fantasme et de la démagogie », souligne M. Bartolone, en défendant la « mixité sociale ».

■ **RACISME** : le local des Verts à Montpellier (Hérault) a été sacqué, jeudi 20 avril, après une réunion animée, la veille, par le porte-parole Stéphane Pocrain, sur la proposition de loi des Verts concernant le vote des étrangers. Des croix gammées et des slogans tels que « *Dehors les négros, vous n'aurez jamais le droit de vote !* » ont été inscrits sur les murs. Des dégradations de même nature ont été commises, mercredi, dans le local de la Cimade, à Montpellier.

AUJOURD'HUI,
IL EST PLUS FACILE DE FAIRE
LA TOURNÉE DES BOURSES QUE
LA TOURNÉE DES BARS.

Grâce au site des Echos, accéder aux places boursières est devenu la chose la plus simple du monde. D'un clic et gratuitement, vous obtenez le détail des valeurs et les indices boursiers. Vous avez accès à tous les marchés, aux analyses en continu des séances boursières, aux palmarès des hausses et des baisses et au détail complet de chaque valeur cotée. Vous pouvez aussi surveiller l'évolution de votre portefeuille. Plus besoin de chercher l'information, c'est l'information qui vient à vous.

Les Echos

EDF va renforcer la sécurité du parc nucléaire face aux risques naturels

L'inondation partielle de la centrale du Blayais, lors des intempéries de décembre 1999, a révélé une protection insuffisante pour huit des dix-neuf sites français. Ils seront mis en conformité d'ici à la fin 2000. En Gironde, deux tranches de production devraient redémarrer bientôt

CENTRALE DU BLAYAIS (Gironde)

de notre envoyé spécial

Depuis quatre mois, deux des quatre réacteurs de la centrale nucléaire du Blayais (Gironde), dont les bâtiments avaient été envahis, fin décembre 1999, par les eaux gonflées par la tempête, sont arrêtés. Le directeur de la production nucléaire à EDF, Laurent Stricker, a annoncé, mercredi 19 avril au Blayais, que la tranche n° 2 était aujourd'hui en attente d'un feu vert. Les autorités de sûreté pourraient le donner d'ici quelques jours. En outre, la tranche n° 1, dont le chargement en combustible vient d'être achevé, pourrait, à son tour, repartir d'ici deux semaines. EDF attend avec d'autant plus d'intérêt la reprise de ces tranches que leur immobilisation représente une perte financière d'1 million de francs (152 500 euros) par jour et par réacteur. Mais ce

n'est pas la principale préoccupation de M. Stricker, qui a rappelé que cet incident de niveau 2 avait aujourd'hui des conséquences sur l'ensemble du parc électronucléaire.

Les traces de la tempête sont encore visibles au Blayais. Dans les parties les plus basses des bâtiments qui jouxtent les deux réacteurs – ces derniers n'ont jamais été envahis, pas plus que les combustibles stockés sur place –, le niveau des eaux a atteint 1 mètre dans l'une, 4 dans l'autre.

RENFORCEMENT DES DIGUES

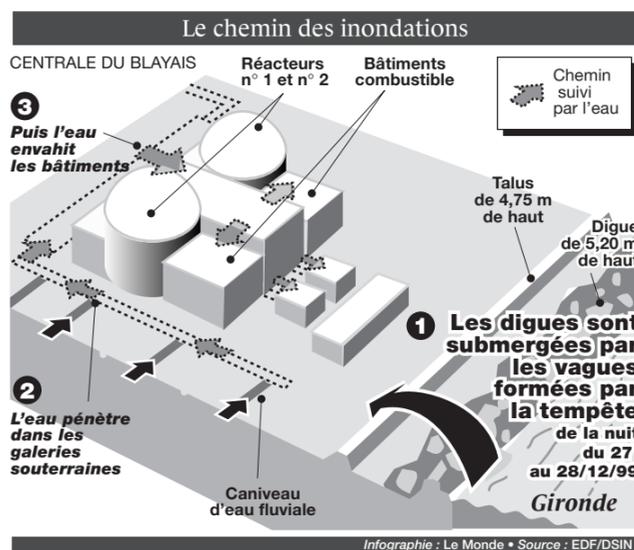
Il a fallu pomper toutes ces eaux de ruissellement qui s'étaient infiltrées par des galeries techniques, puis laver à l'eau déminéralisée les installations atteintes.

Sur les murs, des étiquettes blanc et noir rappellent la date de l'incident et le niveau de l'inondation. Ça et là, quelques traces de dépôts

persistent sur les gaines des câbles électriques. A l'extérieur, d'énormes blocs de calcaire blanc et la terre fraîchement remuée par les engins de travaux publics attestent le renforcement des digues, dont les hauteurs devaient être, après une étude menée en 1998, relevées en 2002. Le long de l'estuaire, la digue a été surélevée, de 5,20 m à 6,20 m. Quant à celle qui entoure le site et sert de deuxième ligne de défense, elle a été rehaussée de 50 cm et le sera, en juin, de 50 autres.

Les modifications apportées à la centrale (60 à 70 millions de francs, dont 15 millions de francs pour la remise en état des matériels) ne se sont pas arrêtées là. De nouvelles cloisons étanches « de type sous-marin » ont été installées pour compartimenter certaines installations. Le circuit de collecte des eaux pluviales a été modifié et un système de mobilisation préventive des personnels en cas d'alerte mis en place, car, souligne M. Stricker, il apparaît qu'une prise en considération plus attentive des bulletins d'alerte de Météo-France « aurait permis d'anticiper la crise et de gagner du temps ». « D'ailleurs, ajoutait-il, l'enseignement retiré de cet incident dépasse le strict cas du nucléaire. »

Quoi qu'il en soit, l'inondation de décembre 1999 a des effets sur l'en-



semble du parc des centrales d'EDF : il a été demandé aux directeurs des dix-neuf sites nucléaires français de vérifier toutes les procédures et le fonctionnement des mécanismes en cas d'inondations pour, si nécessaire, les renforcer. Les dispositions de conception des centrales ont été revues « une par une » pour « empêcher l'eau de pénétrer dans l'installation et, si elle passait

quand même, faire en sorte qu'elle ne touche désormais aucun des circuits vitaux de l'installation ».

RÉÉVALUATION DE LA SÛRETÉ

Enfin, un accent particulier a été mis sur la réévaluation de la sûreté des installations, qui, face à d'autres phénomènes naturels, comme les grands froids où les séismes, pourraient présenter des faiblesses.

A en croire M. Stricker, l'affaire n'est pas terminée. Il ne suffira pas « de prendre comme minima les événements de décembre. Il faut prendre en compte des événements de type typhon ou ouragan ». D'autant que, début avril, pour le compte de l'Office parlementaire des choix technologiques, le député UDF de la Savoie Claude Birraux a évoqué – tout comme les autorités de sûreté (DSIN) et leur appui technique (IPSN) – une « erreur commise dans la conception » de l'installation, qui impose que certaines autres centrales « plus sensibles » soient rapidement mises en conformité : celles de Fessenheim (Haut-Rhin), Tricastin (lire ci-dessous), dont certains équipements sont au-dessous d'un canal d'arrivée d'eau, celles situées au bord de la Loire, Belleville, Dampierre, Saint-Laurent-des-Eaux, Chinon et, enfin, la centrale côtière de Gravelines.

La vérification des procédures est aujourd'hui achevée, indique M. Stricker, qui précise que toutes les remises à niveau seront terminées à la fin de l'année. Ces propositions n'ont pas convaincu le collectif Sortir du nucléaire, qui appelle à la fermeture du site du Blayais, « premier pas vers une sortie rapide du nucléaire ».

Jean-François Augereau

Les écologistes estiment insuffisant le réhaussement de la digue du Blayais

POUR marquer son opposition à la réouverture annoncée de deux des quatre tranches de la centrale du Blayais, l'association Tchernoblye organise, dimanche 23 avril, une marche de protestation à Braud-et-Saint-Louis (Gironde). « Le réhaussement de la digue est insuffisant pour garantir contre une nouvelle inondation, estime Stéphane Lhomme, responsable de l'association. EDF poursuit son forcing pour faire fonctionner cette centrale au-delà de ce qui était prévu. Ça va forcément aller de mal en pis. » L'opposant demande donc la fermeture du Blayais « comme premier pas vers la sortie du nucléaire ».

Rapporteur de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, le député Claude Birraux (UDF, Haute-Savoie), qualifie, quant à lui, « d'incident » et non d'accident les conséquences de la tempête de décembre. Mais l'élu s'est récemment interrogé sur le fait qu'une « erreur a été commise dans la conception de la plateforme » sur laquelle est posée le bâtiment. Comment, en effet, a-t-on pu juger « le risque d'inondation comme improbable » et construire des bâtiments non

étanches dont le niveau le plus bas ne se situe pas suffisamment au-dessus des plus hautes eaux ?

Ces erreurs sont d'autant plus regrettables que d'autres centrales, sur les dix-neuf que compte le parc français, devront être modifiées, comme l'a souligné un rapport de l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN), bras technique des autorités de sûreté.

UN TOUR JUDICIAIRE INATTENDU

Deux sites, Fessenheim et Tricastin, situés en contrebas d'un canal, ont en particulier été pointés.

Au Blayais, l'opposition à la centrale a pris un tour judiciaire inattendu. Tchernoblye et son responsable ont été assignés en référé par la municipalité de Blaye : Bernard Madrelle, maire de la commune et député (PS) de Gironde, reproche à l'association de dévaloriser l'image de la cité en associant son nom à celui de la trop célèbre ville d'Ukraine. Le 14 avril, le tribunal de grande instance de Bordeaux a rendu une ordonnance rejetant la plainte sur la forme mais M. Madrelle entend engager une nouvelle procédure.

J.-F. A. et B. H.

Dans la Drôme et dans le Haut-Rhin, des propos rassurants

En dépit des travaux annoncés par EDF sur leurs sites respectifs, après l'inondation partielle de la centrale du Blayais (Gironde) au moment des intempéries de décembre 1999, les directions des centrales du Tricastin (Drôme) et de Fessenheim (Haut-Rhin) affichent une tranquillité inébranlable. Aucun aménagement particulier, indique-t-on notamment, n'est prévu pour l'instant à la centrale nucléaire du Tricastin, malgré les recommandations faites en début d'année par l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN). La plate-forme des réacteurs est située sept mètres au-dessous du niveau de la ligne d'eau du canal du Rhône, qui coule à proximité de cette centrale. C'est cette différence de niveau qui avait éveillé l'inquiétude de l'autorité de surveillance et attiré l'attention d'EDF.

« La situation est bonne », assure Bernard Magnon, directeur de la centrale, en précisant que, après vérification, son établissement était bien en conformité avec les mesures prévues pour pallier les risques d'inondation. Des inondations peu probables, selon lui : bien que située à un niveau inférieur, la centrale est protégée de

l'eau du canal par une digue de 1,50 mètre. Même les vagues provoquées par un violent mistral ne la dépassent jamais. La stabilité et la résistance de cette digue à un séisme éventuel doivent encore être vérifiées. La centrale a été conçue pour résister à une secousse d'intensité de niveau 8 sur l'échelle MSK (différente de celle de Richter, elle mesure les dégâts).

UN SÉISME ÉVENTUEL

Les vérifications sont en cours et « les résultats seront communiqués avant la fin de l'année », indique le directeur. Par ailleurs, le système d'alarme et le dispositif de fermeture automatique des vannes sur les tuyauteries d'amenée d'eau vers la centrale ont été contrôlés, ce qui fait dire à Bernard Magnon que « la centrale est à l'abri de l'eau ».

Face aux assurances comparables de la direction de la centrale nucléaire de Fessenheim (Haut-Rhin), la physicienne Monique Sené, membre d'un groupe d'experts indépendants qui a ausculté la centrale à l'occasion de son deuxième arrêt décennal, estime que « la problématique inondation est à revoir ». Elle émet

les mêmes doutes quant à la résistance aux séismes de la ceinture de protection. Le site de la centrale est installé au-dessous du niveau du grand canal d'Alsace. La présence d'un barrage en amont permet de réguler le débit de cette voie d'eau en évacuant les quantités d'eau excédentaires vers le « vieux Rhin », c'est-à-dire la partie du fleuve qui n'est pas canalisée.

Un déversoir installé sur la digue offre aussi la possibilité de détourner les eaux vers les parties inondables des bords du Rhin. Pour couronner le dispositif et pallier les défaillances éventuelles des joints des parois de la digue protégeant la centrale, un circuit de collecte des infiltrations a été mis en place, afin de les déverser en aval des deux réacteurs. Michel Uhart, directeur-adjoint de la centrale, affirme que l'enceinte du premier réacteur a déjà été mise aux dernières normes de 1999, comme l'exige l'IPSN, soit une centaine de modifications. La même opération est sur le point d'être engagée sur la seconde unité de production. Elle devrait s'achever à l'automne.

Gérard Méjean (à Valence) et Marcel Scotto

LE MONDE diplomatique

AVRIL 2000

CRIMINALITÉ FINANCIÈRE

Etats, mafias et transnationales comme larrons en foire par **Christian de Brie**

Le marché de la loi rend les délinquants prospères par **Jean de Maillard**

Du blanchiment aux crises par **Guilhem Fabre**

■ **AFRIQUE** : Au Sénégal, les chantiers du changement, par **Sanou M'Baye**. – Recomposition de la nation somalienne, par **Gérard Prunier** – Elf, trente ans d'ingérence, par **Olivier Vallée**.

■ **ASIE** : Défi taïwanais pour les dirigeants de Pékin, par **François Godement**.

■ **SOUVERAINETÉ** : Le mythe trompeur du postnational, par **Noëlle Burgi** et **Philip Golub**.

■ **HISTOIRE** : Filmer le conflit du Vietnam, par **Ignacio Ramonet**.

■ **DÉMOCRATIE** : Comment gouverner le monde ? par **Jean Tardif**.

En vente chez votre marchand de journaux - 25 F - 3,81 €

Chaque samedi

avec **Le Monde**
DATÉ DIM./LUNDI

LE MONDE TELEVISION

Le Jura accueille la première aire de stockage par aspersion des arbres victimes de la tempête de décembre

MESNOIS (Jura)

De notre envoyé spécial
« Nous souhaitons une bonne pluviosité pour les mois à venir. » Ingénieurs et techniciens de l'Office national des forêts (ONF) assistaient, mercredi 19 avril, à l'inauguration de la première aire de stockage par aspersion du bois chablis après les tempêtes de décembre 1999. Le site a été mis – « gracieusement », précise le maire Max Penard – à disposition de la communauté de communes du pays des Lacs, par la municipalité de Mesnois, à une vingtaine de kilomètres de Lons-le-Saulnier. Autrement dit, les agents forestiers auraient besoin d'un printemps et d'un été « pourris », pour sauver le maximum des 600 000 m³ de bois jurassiens mis à l'eau. L'eau est en effet l'ennemi juré des insectes xylophages, ces redoutés scolytes, dont la larve, pour se nourrir, creuse de multiples galeries dans les troncs, les rendant irrémédiablement impropres à leur commercialisation.

Saturer le bois en eau, de façon à empêcher l'installation et la prolifération des insectes et des champignons, est donc la solution recherchée pour une conservation des grumes de résineux (sapin, épicéa), de chênes et de merisiers. Outre le stockage encore aléatoire du bois sous vide et sous bâche, expérimenté en Poitou-Charentes, deux techniques sont employées : l'immersion totale dans des plans d'eau (étangs, lacs, etc.), dommageable, cependant, pour l'environnement et le biotope – en 1990, l'immersion d'épicéas dans des lacs du Jura avait provoqué une pollution im-

portante des eaux ; l'aspersion, qui revient à arroser vingt-quatre heures sur vingt-quatre, les grumes empilées, à l'aide d'une fine brume dispersée par arroseur et récupérée en rotation. La méthode est la moins polluante, encore que malgré les précautions prises, de l'aveu même des agents forestiers, le risque zéro n'est jamais atteint...

Le système d'irrigation puise environ 240 litres d'eau par seconde dans la nappe phréatique de l'Ain

Cette dernière méthode a donc été adoptée pour l'aire de stockage de Mesnois. L'ancienne pâture s'étend à l'entrée du village, au bord de l'Ain, elle pourra accueillir à plein rendement quelque 20 000 m³ de grumes, choisies pour leur qualité, empilées en d'énormes mâts (tas) de 6 mètres de haut. Le système d'irrigation en circuit fermé puise dans la nappe phréatique qu'alimente l'Ain tout proche : environ 240 litres d'eau par seconde.

L'aire de Mesnois, dont la gestion associe la communauté de communes, la direction départementale de l'agriculture (DDA) et l'ONF, est la première d'une quinzaine, qui seront installées en Franche-Comté. Elle a coûté 800 000 francs (120 714 euros) cofinancés par l'Etat

(60 %) et la région (20 %). Cette dernière, par souci de rapidité, a d'ailleurs mis la main à l'escarcelle pour avancer la subvention de l'Etat. Il faut en effet faire vite pour sauver ce que l'on peut des 140 millions de m³ de chablis mis à terre par la furie des vents, dans les forêts françaises, publiques et privées. Le conseil général, pour sa part, a décidé de s'engager pour un peu plus de 4 millions de francs afin d'aider et soutenir la filière forestière, « qui joue un rôle important dans l'économie locale », aux travers d'aides au fonctionnement des aires de stockage humides, à l'exploitation forestière et aux remboursements des prêts bonifiés.

Selon Jacques Descargues, secrétaire général de l'ONF, une centaine d'aires similaires à celle de Mesnois devront être opérationnelles en France d'ici un mois. Elles permettront de conserver « 1,5 million de m³ de bois, soit 3 % des 47 millions de m³ de bois abattus dans les forêts publiques ». Quatre à cinq autres millions de m³ seront stockés in situ. En fonction des conditions climatiques, ils pourront y rester sans dommage pendant un an ou deux, selon les espèces. Mais, faute de moyens – on mesure, une fois de plus, l'ampleur de la catastrophe naturelle de décembre 1999 –, selon l'intersyndicale des agents forestiers, c'est près de la moitié des chablis abattus qui pourriront sur place. Seuls les bois les plus nobles, et donc les plus rentables, bénéficieront des aires de stockage par aspersion.

Ali Habib

Le pompage de l'« Erika » commencera en juin

Le ministère des transports a confirmé, jeudi 20 avril, qu'il avait choisi le groupement franco-norvégien Coflexip-Stena-Stolt pour réaliser le pompage de l'épave de l'*Erika* (Le Monde du 19 avril 2000), qui s'effectuera sous la responsabilité directe de TotalFinaElf. Les opérations préparatoires sur l'épave devraient commencer en mai, et le pompage en juin. Il doit s'achever début octobre, afin d'éviter les tempêtes d'automne.

Le coût de l'opération est estimé à environ 450 millions de francs (69 millions d'euros), pris en charge par le groupe pétrolier. Dans un entretien au *Parisien/Aujourd'hui* du vendredi 21 avril, le ministre des transports, Jean-Claude Gayssot, affirme que « la transparence sera entière et l'information donnée de façon permanente et en temps réel ». A propos de l'amélioration de la sécurité du transport maritime européen, le ministre annonce qu'il étudie la possibilité d'installer sur les navires « une sorte de mouchard, une boîte noire, qui permettra de vérifier à tout instant si le dégazage a été réalisé [avant de quitter le port]. Il donnera aussi la composition de la cargaison et le nom du propriétaire ».

Bercy broie du noir

POURQUOI Laurent Fabius a-t-il eu tant de mal à constituer son cabinet ? Durant les quinze jours qui ont suivi sa nomination, le 27 mars, aux commandes du ministère des finances, la question, en apparence anecdotique, a alimenté d'innombrables rumeurs dans le microcosme de Bercy. Chacun y est allé de son explication. « Il se souvenait de l'erreur majeure, commise en d'autres temps par Pierre Bérégovoy qui avait voulu aller trop vite et avait choisi Alain Boublil comme directeur. Il a, lui, voulu prendre son temps », risque un proche de l'ancien premier ministre. « Son arrivée à Bercy était totalement imprévue, il n'avait pas d'équipe toute prête pour travailler avec lui. Il a donc fallu qu'il la constitue », avance un autre fabiusien. « Entre les collaborateurs de Laurent Fabius à l'Assemblée nationale, à qui il a fallu expliquer qu'ils ne le suivraient pas à Bercy, et ceux du cabinet sortant de Christian Sautter, qui étaient pressés de partir, les premiers jours ont forcément été agités », argue un troisième. Enfin, la vie de cabinet, très difficilement compatible avec la vie de famille, attire, de moins en moins les jeunes générations. « Il faudra bien se pencher sur ce problème un jour ou l'autre », confie un conseiller de Matignon.

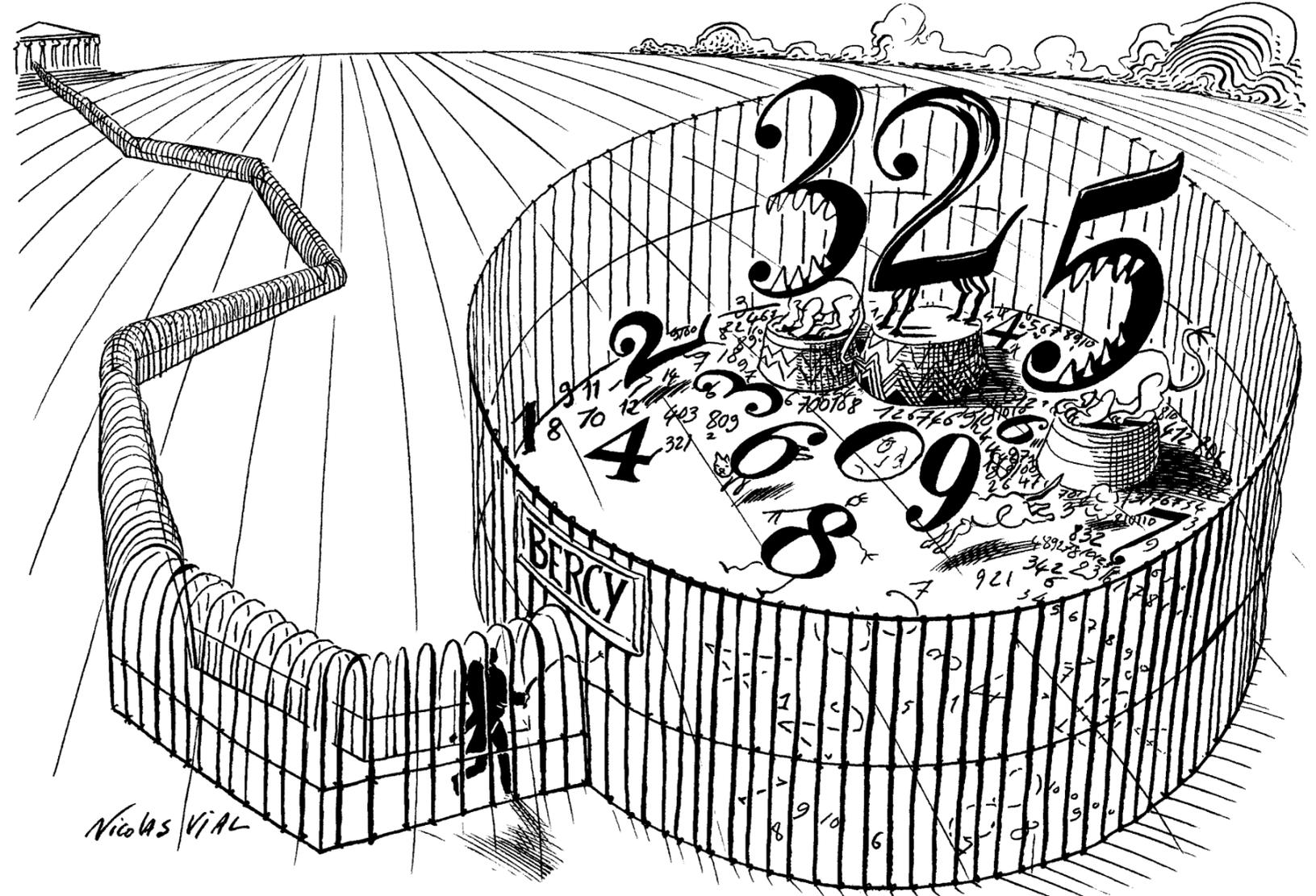
Sans doute... Tout cela a sûrement pesé. Et, par surcroît, le hasard a mal fait les choses : à peine nommé directeur du cabinet, Jean Bassères, jusque-là directeur de la comptabilité publique, a démissionné - pour raisons personnelles -, contraignant le nouveau ministre à se chercher un nouveau bras droit. Il n'empêche. Avec son aura d'ancien premier ministre, sa compétence en matière économique, avec le poids qu'il risque de prendre dans le gouvernement de Lionel Jospin, Laurent Fabius n'aurait dû avoir que l'embarras du choix pour constituer une équipe et choisir le directeur de son cabinet. Pourtant il a été à la peine, comme jamais aucun de ses prédécesseurs ne l'avait été. On ne se battait pas dans les grandes directions du ministère pour décrocher les meilleures places auprès d'un ministre pourtant « attractif » : il a fallu de nombreuses pressions pour que Jean Bassères accepte le poste, naguère très convoité, de directeur du cabinet, et, après sa démission, Laurent Fabius a été contraint de promouvoir précipitamment le jeune directeur adjoint, Bruno Crémel, trente-quatre ans. « C'est absolument sans précédent au ministère des finances. Ce n'est peut-être qu'une péripétie, mais elle est révélatrice de la crise grave que traverse la haute fonction publique de Bercy », commente un haut fonctionnaire.

Une crise grave... On n'a parlé le plus souvent que de la grande « déprime » des agents, à la lumière notamment du dernier conflit social de l'administration fiscale ; mais il n'y a pas que la troupe, à Bercy, qui s'inquiète pour son avenir. Même si on en parle moins, le haut encadrement, lui aussi, broie du noir et traverse de violentes turbulences - des turbulences totalement inédites, qui affectent toutes les grandes directions de la maison et expliquent la mésaventure fabiusienne (*Le Monde* daté 15 avril).

Ces états d'âme trouvent leur origine dans le bouleversement, ces dernières années, du rôle de l'Etat : autrefois omnipotent, véritable citadelle au cœur de l'Etat, le ministère des finances a, au fil des ans, perdu de sa superbe. Il y a encore vingt ans, tout frais émoulu de l'Ecole nationale d'administration (ENA), on pouvait venir y faire carrière. Quelques années dans une direction de la maison - de préférence à la très prestigieuse direction du Trésor -, puis un passage en cabinet ministériel, et le tour était joué : l'énarque pouvait, avec ce tremplin, finir sa carrière comme chef de service, voire directeur d'une administration centrale, ou bien passer aux commandes de l'une des très nombreuses entreprises publiques.

Les règles du jeu ont totalement changé. Avec l'Europe, la direction du Trésor a dû renoncer à une bonne partie de ses prérogatives, notamment la définition de la politique monétaire. Avec les privatisations, qui se sont multipliées, elle a aussi perdu le contrôle des entreprises.

Résultat : Bercy a commencé à subir une crise des vocations, qui n'a fait que s'accroître avec le « désamour » des Français pour leur Etat. Au fil des ans, il leur est apparu



Les difficultés de Laurent Fabius pour constituer son cabinet ont révélé une profonde crise de vocation parmi les hauts fonctionnaires du ministère de l'économie et des finances. Voyage au cœur d'une citadelle en péril

de moins en moins crédible, ses serviteurs ont perdu de leur prestige. Le scandale du Crédit lyonnais, qui a mis en lumière les faiblesses de la forteresse Bercy et la responsabilité dans cette affaire de l'un de ses dignitaires, l'ancien directeur du Trésor Jean-Yves Haberer, a largement décrédibilisé la machine publique. « En 1993, quand je suis arrivé au Trésor, c'était encore une direction très créative. Il y avait la réforme des marchés financiers et la mise en route de l'euro. Et puis, il y a eu l'affaire du Crédit lyonnais. Cela a été un véritable traumatisme. Aujourd'hui, le Trésor est une direction enkystée, enfermée dans ses procédures, qui n'arrive plus à attirer de jeunes talents »,

considère un inspecteur des finances. « Je suis arrivé au Trésor avec deux autres personnes, en 1994. Aujourd'hui, aucun de nous trois n'y est encore. Et aucun n'y retournera », ajoute un autre inspecteur des finances.

Cette amertume est logique : progressivement, l'influence de l'Etat sur l'économie a diminué tandis que le marché, lui, prenait une place croissante. La réhabilitation de l'entreprise dans les années 80, et des perspectives de salaire autrement plus alléchantes dans le privé que dans le public ont fait le reste. A la fin des années 80, l'hémorragie a commencé. Elle n'a cessé, ensuite, de s'accroître. Le ministère des finances s'est, en quelque sorte, vidé de sa substance. Et de cela, les hauts fonctionnaires qui sont restés ne cessent de parler. Dès qu'on évoque avec eux le douloureux sujet du déclin de Bercy, ils égrènent, mi-énervés, mi-dépité, l'interminable liste des départs, comme s'ils portaient le deuil de leurs anciens camarades de promotion. Celui de Pierre Mariani, aujourd'hui à la tête de la Banexi ; celui de Marc-Antoine Autheman, passé au Crédit agricole ; ceux de Jérôme Calvet ou de Thierry Aulagnon, désormais à la Société générale ; de Patrick Suet, parti un temps pantoufler chez Elf ; de Jean-Pascal Beaufret, embauché par Alcatel... Bref, « le vivier s'est asséché », résume un directeur. Beaucoup ont fait leurs valises, d'autant que la très lourde hiérarchie du ministère des finances paraissait de plus en plus décourageante.

Dans ce contexte peu mobilisateur, l'Etat, à son insu, a lui-même, accéléré le processus. Avec l'idée de modérer la fuite de ses jeunes talents, il a mis en place un dispositif visant à réglementer le passage du public au privé, lequel s'est avéré totalement contreproductif. Trop rigide, il a de fait incité les partants non à rester, mais à... partir encore plus vite ! La loi Sapin du 29 janvier 1993, relative à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques, a en effet instauré une commission de la déontologie. Effective depuis 1995, elle a pour mission, selon ses propres termes, d'examiner « si les activités privées que [les fonctionnaires] envisagent d'exercer ne sont pas incompatibles avec leurs précédentes fonctions administratives ».

La commission de déontologie se réfère à deux cas d'incompatibilité.

Le premier, d'inspiration pénale, concerne les liens qui ont existé au cours des cinq dernières années entre le fonctionnaire et l'entreprise dans laquelle il souhaite travailler : s'il était chargé de la surveiller, de la contrôler, ou encore de passer des marchés ou des contrats avec elle, il y a incompatibilité. Le second cas concerne les liens susceptibles de s'établir entre l'administration et l'entreprise embauchant l'un de ses membres. En clair, la commission doit évaluer s'il existe un risque que l'exercice d'une activité privée compromette le fonctionnement normal, l'indépendance ou la neutralité du service public dans lequel

de déontologie ne les laisse pas partir travailler au sein de groupes français », précise un directeur de Bercy. Et de citer le cas de l'ancien directeur du cabinet de Jean Arthuis, Christian Noyer, lequel n'a pu aller à la Caisse nationale de prévoyance et s'était mis à étudier des offres de banques allemandes et japonaises, avant, finalement qu'on lui propose de devenir vice-président de la Banque centrale européenne.

« Ces affaires ont suscité un tel traumatisme au ministère des finances que de nombreux hauts fonctionnaires en herbe en ont vite tiré la leçon : ils ont compris qu'en montant dans la hiérarchie du ministère, ils

« L'affaire du Crédit lyonnais a été un véritable traumatisme. Aujourd'hui, le Trésor est une direction enkystée, enfermée dans ses procédures, qui n'arrive plus à attirer de jeunes talents »

Un inspecteur des finances

l'intéressé travaillait précédemment.

La commission de la déontologie traite de plus en plus de dossiers : 892 en 1999, contre 813 en 1998, 726 en 1997, et 646 en 1996. « C'est parce que la loi est mieux connue », considère-t-on à la direction de la fonction publique. En 1999, 10 demandes de passage au privé ont été refusées par la commission, et 131 ont été acceptées sous conditions. L'année précédente, ces chiffres étaient, respectivement, de 15 et 87.

Il y a donc une autre liste que ressassent, entre eux, avec tout autant d'amertume, les hauts fonctionnaires restés fidèles au poste : celle de leurs anciens collègues qui, voulant passer dans une entreprise ont connu d'interminables ennuis, à cause de cette commission de la déontologie, ou à cause, tout simplement du code pénal. Tel le même Jean-Pascal Beaufret, dont la nomination au Crédit foncier fut cassée au terme d'un arrêt du Conseil d'Etat. Tel encore Thierry Aulagnon, qui a connu, à ce titre, des démêlés judiciaires lors de son passage au GAN... « On en arrive à une aberration : certains partent travailler pour des entreprises étrangères parce que la commission

risquaient de se fermer ensuite les portes du privé », constate un cadre dirigeant du ministère.

L'hémorragie s'est donc accélérée et concerne des hauts fonctionnaires de plus en plus jeunes. C'est aussi l'une des raisons qui nourrit leurs réticences à l'égard des postes de directeurs de cabinet, car ces derniers ont de facto beaucoup de mal à rebondir une fois leur mission terminée. « Je me suis arrangé avec mon homologue pour prendre en charge des dossiers qui ne me bloqueraient pas dans un éventuel passage au privé », confie un ancien directeur adjoint du cabinet d'un ministre de l'économie et des finances.

Circonstance aggravante : l'Etat ne se soucie guère de ce problème de gestion des carrières de ses hauts fonctionnaires. Il n'y a donc aucune raison pour que la fuite des cerveaux se ralentisse. La croissance aidant, les opportunités dans le privé se multiplient. « Le nombre de dossiers que traite la commission de déontologie est directement corrélé à la conjoncture », considère-t-on à la direction de la fonction publique.

La nouvelle économie et les start-up exercent aussi leurs charmes sur les hauts fonctionnaires. Ceux qui, âgés de trente-cinq ans aujourd'hui, avaient donc choisi de faire l'ENA

au milieu des années 80, retrouvent, avec la sortie de la crise, de jolies possibilités de carrière dans le privé. Certains n'attendaient d'ailleurs que ça depuis quelques années. Car le choix d'épouser une carrière de haut fonctionnaire ne répond pas toujours à une vocation.

LES chiffres de candidats au concours de l'ENA sont, à cet égard, éloquent : à chaque crise, les vocations pour l'école se multiplient, à chaque sortie de crise, elles se font plus timides. Ils étaient 487 en 1989 à participer aux épreuves écrites du concours externe de l'ENA. Un chiffre en régression par rapport aux années précédentes, qui n'a, ensuite, cessé d'augmenter pour atteindre 722 en 1996. En 1997, la reprise n'est pas encore certaine : 707 jeunes se présentent aux épreuves. Un an plus tard, l'heure est à l'optimisme : ils ne sont plus que 577 à s'attaquer à ces examens. En 1999, la confiance est là, et le nombre de concourants tombe à 494.

Pour couronner le tout, les fantasmes « loupés » de ces derniers mois sont venus renforcer la désaffection des jeunes hauts fonctionnaires à l'égard de Bercy. D'abord celui de la « cagnotte », ces surplus fiscaux que le gouvernement a donné l'impression de vouloir cacher. « L'affaire de la cagnotte a été pour la direction du budget ce que le scandale du Crédit lyonnais a été pour le Trésor », commente un inspecteur des finances. Et puis, il y a eu le « loupé » de la réforme du ministère, qui a causé le départ de Christian Sautter et a été très mal vécu par l'encadrement supérieur du ministère. « Comment voulez-vous que l'on ait envie de servir l'Etat si on a l'impression que l'on ne peut rien faire pour le réformer ? », lance, profondément désabusé, un des directeurs de la maison.

Bref, c'est une crise aux multiples ressorts qui lézarde la forteresse Bercy. Comme le monde change, comme l'Etat n'est plus ce qu'il était, les mentalités évoluent. Et il arrive que certains hauts fonctionnaires pensent plus souvent à « se servir qu'à le servir », selon le mot d'un ancien directeur. « C'est la trahison des clercs », ajoute-t-il. Et pour tous les autres, un terrible découragement s'est installé...

Virginie Malingre
et Laurent Mauduit
Dessin : Nicolas Vial

Brésil : le demi-millénaire de la grande fracture

par Damien et Domitille Hazard

LA commémoration des cinq cents ans du Brésil provoque, en arrière-plan des festivités officielles, un tollé au sein de la société civile organisée. Jamais la dualité du peuple brésilien n'a été tant manifeste.

Vingt-deux avril 1500 : le navigateur portugais Pedro Alvares Cabral et son équipage abordent une terre inconnue. Sur la plage, des êtres étranges apparaissent. « *Ils marchent nus, sans rien pour les couvrir, ni même leur propre honte. Et par-dessus cela, ils sont tellement innocents...* », raconte Pero Vaz de Caminha, écrivain de la flotte, dans sa lettre au roi du Portugal annonçant la découverte d'un nouveau monde.

Vingt-deux avril 2000 : sur ce site historique, devenu la ville de Porto Seguro, dans le sud de l'Etat de Bahia, le Brésil commémore ses cinq cents ans d'existence. On y retrouve les Indiens et les Portugais – cette fois représentés par leur président Jorge Sampaio, seul chef d'Etat étranger invité, qui arrive par la mer accompagné de plusieurs dizaines d'embarcations parties de Lisbonne pour retracer la route empruntée par Cabral. Ils sont rejoints par les principaux acteurs qui concourent désormais à l'histoire du pays : le gouvernement fédéral (il y transfère son siège l'espace d'un jour), l'élite bré-

silienne, l'Eglise catholique, les organisations populaires et les mouvements noirs.

L'innocence, elle, n'est plus au rendez-vous. Un immense fossé, creusé durant cinq siècles par une succession de malentendus, sépare en effet deux mondes en ces mêmes lieux et dates.

D'un côté, sous le feu des projecteurs, le gouvernement et la classe aisée (blanche), appuyés par la puissante chaîne de télévision Globo, fêtent la « découverte » du Brésil, rendant de vibrants hommages aux colonisateurs et clamant à tous vents l'épopée métisse de ses habitants. Ils n'ont pas manqué de rappeler la date, ayant installé depuis plus d'un an, dans toutes les grandes métropoles du pays, des horloges géantes qui ont égrené le compte à rebours ; de construire à quelques kilomètres de Porto Seguro un musée de l'Indien, un village modèle indigène et un centre artisanal Pataxo (du nom de l'une des tribus de la région). Ils n'ont pas manqué non plus de décliner Cabral en mémorial, en compétitions sportives.

Sur le petit écran, le feuilleton « La Muraille » qui retrace les premiers pas de la rencontre épique des civilisations portugaise et indigène, remporte un franc succès, tout comme au Portugal d'ailleurs.

« *Je comprends que, eux, ils fassent la fête : ils commémorent*

leurs victoires », remarque Nailton Muniz, président du conseil des caciques du peuple Pataxo Ha Ha Hae, descendants des premiers Indiens qui furent en contact avec les colonisateurs. « *C'est tout simplement du lusocentrisme !* », renchérit l'anthropologue bahianaise Celene

Évalué à plus de cinq millions avant l'arrivée des Portugais, le nombre des Indiens avoisine aujourd'hui les trois cent mille (répartis en quelque deux cents peuples, contre environ neuf cents auparavant)

Fonseca. « *En prétendant célébrer la « lusitanité » et non la « brasilité », le gouvernement a agi ouvertement comme l'héritier des colonisateurs, remettant en cause l'essence même du pays.* »

Pour Luiz Alberto, coordinateur du Mouvement noir unifié (MNU), le plus ancien et le plus important mouvement politique noir du Brésil, « *c'est comme si les Allemands en venaient à fêter le début de l'Holocauste...* ».

Ensemble et tant bien que mal, des centaines d'organisations et de mouvements populaires, indigènes, noirs et ecclésiastiques, ainsi que des syndicats et des partis politiques

d'opposition, s'indignent. La bannière qui les unit est pour le moins évocatrice : « *500 ans de résistance indigène, noire et populaire* ». On les appelle encore le mouvement des « *Outros 500* » (« *Autres 500* »).

Commencée en 1989 à Bogota, la campagne prit forme lors de ren-

contres continentales des peuples indiens, d'abord à Quito (Equateur) puis à Guatemala Ciudad. Elle contraignit les gouvernements hispano-américains – à l'exception de celui de Saint-Domingue – à ne pas rendre hommage à Christophe Colomb sur leur territoire en 1992. La grande fête ne se déroula qu'à Séville, en Espagne. Mais cela ne fit en rien reculer le gouvernement brésilien qui, par contrecoup, provoqua le lancement officiel du mouvement de protestation le 22 avril 1999. Les Autres 500 évoquent « *l'invasion du Brésil* » et exposent une autre version de l'Histoire. Selon eux, la colonisa-

tion européenne est responsable d'un « *génocide* ». Évalué à plus de cinq millions avant l'arrivée des Portugais, le nombre des Indiens avoisine aujourd'hui les trois cent mille (répartis en quelque deux cents peuples contre environ neuf cents auparavant).

Quant à l'abolition de l'esclavage, décrétée tardivement (1888), elle aurait répondu au choix même du système esclavagiste blanc : motivée par l'abandon de la prise en charge des personnes âgées et des enfants en bas âge, elle ne fut jamais accompagnée par une redistribution des moyens de production. C'est dire que le 12 mai, qui marque cet anniversaire, n'est aujourd'hui commémoré que par le gouvernement. On lui préfère notamment le 20 novembre, Jour de la conscience noire, en hommage au grand leader Zumbi du « *Quilombo de Palmares* », la plus grande communauté de fugitifs du pouvoir colonial, vaincu et tué le 20 novembre 1695.

Mais au-delà des interprétations différentes de l'histoire du pays, avec ses luttes, ses héros et ses dates nationales, ce sont aussi deux visions divergentes de la réalité sociale actuelle qui s'expriment et s'affrontent. Aux clichés de démocratie raciale et d'harmonie sociale s'oppose un triste panorama. Y figure en bonne place l'extrême inégalité des revenus : la moitié des Brésiliens vit en dessous du seuil de pauvreté et 28 % dans la misère (données de l'Institut brésilien de géographie et de statistiques, 1999), alors que 10 % des habitants possèdent 41 % de la richesse nationale (rapport mondial sur le développement humain – PNUD – 1997). Mais aussi le contraste des chances d'insertion sociale : l'Université fédérale de l'Etat de Bahia, par exemple, compte moins d'un Afro-descendant sur dix étudiants, pour une population noire à plus de 80 % dans Salvador de Bahia. Sans oublier le chômage croissant, la défaillance des services de santé et d'éducation publique, qui contribuent à perpétuer la situation d'exclusion sociale des Afro-descendants.

Dans ce sombre palmarès, il ne faut pas omettre les violations permanentes des droits de l'homme telles que les exactions des Escadrons de la mort dans toutes les grandes villes et la stérilisation des femmes indiennes (ainsi, une ac-

tion en justice a été engagée en 1998 contre le député fédéral Roland Lavigne, appartenant à la majorité gouvernementale, pour ses pratiques à l'encontre des tribus du sud de Bahia). Ou encore la partialité de la justice – comme dans le cas du leader indien Galdino brûlé vif par des jeunes de bonnes familles, à Brasília, en avril 1997 – et l'impunité des crimes, à l'image du massacre de dix-neuf travailleurs sans-terre par la police de l'Etat du Para, à Eldorado de Carajas, en avril 1996.

Le droit à la terre, d'autre part, est une revendication séculaire. Le Mouvement des sans-terre, qui a réalisé deux cent cinquante occupations de terre l'an dernier, critique la lenteur de la réforme agraire et intensifie cette année les campements sauvages sur les *fazendas* (grandes propriétés terriennes). Les peuples indigènes, de leur côté, se battent encore pour la démarcation de leurs terres : prévue pour 1993, elle n'est pas arrivée à mi-parcours, ce qui a poussé les organisations indiennes à lancer en 2000 une campagne internationale sur le thème. Même les descendants des premières tribus en contact avec les colonisateurs mènent un combat acharné pour « *reconquérir* » le mont Pascoal, première terre aperçue par les Portugais...

Afin de rendre visibles leurs diverses luttes, les Autres 500 espèrent être cent mille à Porto Seguro, non loin des festivités officielles. Sont prévus notamment une conférence nationale des peuples indigènes, un rassemblement du Mouvement des sans-terre, mais aussi, le 26 avril, à l'occasion de l'anniversaire de la première messe célébrée au Brésil et des cinq cents ans d'évangélisation, une demande de pardon de l'Eglise catholique pour les abus commis à l'encontre des Indiens et des Noirs durant le processus de colonisation.

Damien Hazard est économiste, coordinateur général de l'organisation non gouvernementale brésilienne *Vida Brasil*, directeur régional (Etats de Bahia et Sergipe) de l'Association brésilienne des ONG (Abong).

Domitille Hazard est journaliste indépendante.

AU COURRIER DU MONDE

EFFECTIFS SCOLAIRES

Aucun syndicat ni parti n'est à lui seul représentatif de ce que vit un élève aujourd'hui en échec scolaire, un parent désinformé, un prof aigri ou crevé.

Quels que soient son bord politique, son appartenance idéologique, son âge, son lieu d'exercice, toute personne de bon sens sait pourtant que le seul moyen de sauver notre école était, dans les classes, de réduire les effectifs. Que toute mesure ne prenant pas en compte le réel problème qui est celui du nombre des élèves (et non pas celui des heures, des postes ou des matières) est soit utopique, soit inconsciente, soit malveillante...

Dans dix ans, dans vingt ans, je ne veux pourtant pas entendre : « *C'est la faute des élèves.* » Car je ne me fais plus aucune illusion : ceux qui ont choisi de régler ainsi le problème du nombre à l'école, comme ils le règlent déjà à la télévision, ont déjà imaginé la manière de le régler plus tard, sur le marché du travail. Qu'ils prouvent le contraire, en ayant le courage démocratique d'écouter réellement, au lieu de chercher à distraire, contourner, endormir ou récupérer. (...)

Roland Thevenet
Lyon

TRAVAIL FORCÉ

Vous avez publié un court article (*Le Monde* daté 26-27 mars) sur l'accord conclu jeudi 23 mars à Berlin entre l'Allemagne et les Etats-Unis concernant l'indemnisation des travailleurs forcés sous le nazisme.

Afin que ne subsiste aucun doute dans l'esprit des lecteurs, il faudrait préciser que, contrairement à ce que l'on semble croire, les travailleurs français victimes de la réquisition pour la « relève » des prisonniers de guerre, soit en

vertu de la loi du 4 septembre 1942 et ses textes d'application, soit d'après la loi du 16 février 1943 sur le service du travail obligatoire, ne sont pas concernés par cet accord. Celui-ci ne vise que des anciens travailleurs forcés naturalisés depuis lors américains et des travailleurs contraints, originaires de certains pays de l'Est occupés par l'Allemagne et soumis à ses dispositions légales.

Georges Demay
Yerres (Essonne)

LA PRUDENCE DES BANQUIERS

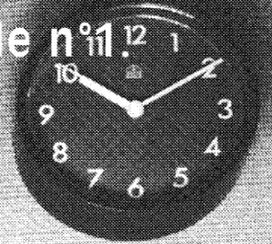
Je trouve scandaleux les propos démagogiques de Martine Aubry qui tendent à dresser bien inutilement les candidats entrepreneurs contre les banquiers (*Le Monde* du 13 avril).

Elle oublie, sans doute volontairement, que les banquiers ne sont pas des commanditaires et que l'argent qu'ils prêtent appartient à leurs déposants, lesquels doivent pouvoir en disposer à tout moment, et que cela leur impose des règles bien connues de prudence.

N'a-t-on pas vu des banques être poursuivies pour « soutien abusif » lorsque ces règles n'avaient pas été observées ? En particulier, les prêts bancaires doivent être sécurisés par l'existence de fonds propres suffisants chez l'entreprise emprunteuse. Il appartient donc, en premier lieu, aux créateurs d'entreprises de constituer, par leur apport personnel et celui de leurs actionnaires éventuels, ces fonds propres, démontrant ainsi leur foi en leur projet. Faire croire que la banque devrait se substituer aux entrepreneurs-actionnaires pour fournir ces fonds n'est que pure démagogie.

C. Gizard
par courrier électronique

Au moment d'investir en Bourse sur Internet, comptez plutôt sur le n°1



1 action du CAC 40 offerte à hauteur de 655 F, soit 100 euros

N° VERT : 0 800 10 15 20 / WWW.e-cortal.com

Sur Internet, pour pouvoir gagner en Bourse, il n'y a pas de miracle, mais une solution : e-cortal.com. Aujourd'hui, avec 40% des investisseurs on line en France qui lui font confiance⁽¹⁾, 95% de clients satisfaits⁽²⁾, 9 bourses internationales accessibles en direct et une tarification parmi les plus attractives du marché, Cortal est le n°1 français de la Bourse sur Internet. Vous hésitez encore ?

(1) Source JP Morgan, février 2000. (2) Etude IFOP, octobre 1999. 95% des clients qui ont un compte Bourse chez Cortal sont satisfaits.

Je souhaite recevoir, sans engagement, un dossier d'information sur le Service Bourse de Cortal.

Nom _____
Prénom _____ Date de naissance _____
Adresse _____
Code postal _____ Ville _____
Tél. dom. _____ Tél. bur. _____ E-mail _____

Transmettez vos coordonnées par fax au 01 47 38 96 20, par courrier sans l'affranchir à Cortal, libre réponse 41, 92529 Neuilly-sur-Seine cedex

Suite à cette offre, et par l'intermédiaire de Cortal, vous pouvez être contacté téléphoniquement par Cortal ou être amené à recevoir par courrier des documents et des offres émanant d'autres sociétés. Si vous ne souhaitez pas recevoir de telles propositions, il vous suffit de nous le signaler en indiquant clairement vos nom, prénom et adresse.

CORTAL
PLUS D'OCCASIONS
DE GAGNER PLUS

Information et rumeurs au Rwanda

par Gérard Prunier

Existe-t-il un « rapport interne de l'ONU classé confidentiel » qui mettrait en cause le président rwandais, le général Paul Kagame, dans l'assassinat de son prédécesseur Juvénal Habyarimana ? Après d'autres - la *National Post* (Canada) avait « ouvert le feu » le 1^{er} mars -, *Le Monde* (19 avril) reprend largement cette thèse.

Ce « rapport de trois pages » n'est en fait qu'un mémo et non le produit d'une longue enquête étayée par la recherche. Il a été écrit en août 1997 par M^{re} Michael Hourigan, ancien magistrat australien brièvement employé par le Tribunal international sur le Rwanda alors qu'il revenait de Kigali pour s'installer aux Etats-Unis et y travailler pour un cabinet d'avocats d'Atlanta. Cet avocat a fait la « révélation » de ce mémo à Steven Edwards, journaliste canadien basé à New York.

Que contient ce texte ? L'allégation des « trois soldats tutsis » qui lui ont fait cette déclaration au Rwanda. C'est tout. Qui sont-ils ? Mystère. Quel est le gouvernement étranger mentionné dans l'article qui a appuyé leur action meurtrière ? Cela n'est pas dit. Où sont les documents corroborant ces allégations ? On l'ignore. M. Edwards a publié ce document uniquement parce que M^{re} Hourigan lui en a signalé l'existence. Mais pourquoi donc ce dernier a-t-il attendu plus de deux ans et demi avant de se soucier du produit de ses efforts ? D'après lui, parce qu'en parler avant « aurait compliqué l'action en justice qu'il avait entreprise contre l'ONU au nom de certaines victimes du génocide ».

Ce dernier point est exact. Il s'agit de la veuve de M. Kavaruganda, procureur général de Kigali, et de la sœur de M. Ndasizingwa, président du Parti libéral. Le premier était hutu, le second tutsi. Tous deux furent tués dès le 7 avril 1994. Bien que théoriquement protégés par les Nations unies, ils ont vu leur garde de « casques bleus » s'en-

Le choix du moment pour ces « révélations » n'est pas neutre. Le régime rwandais est en crise

fuir au premier signe de danger en les abandonnant aux mains des assassins. Leurs familles se sont donc portées partie civile contre l'ONU pour « complicité de génocide ». Un détail ne colle pas : M^{re} Hourigan n'a entrepris cette louable action en justice qu'à la fin de 1999, après deux ans de silence à propos de son mémo « explosif ».

Même si les journalistes écrivent avec quelques réserves, les lecteurs ne voient pas les faibles guillemets ou les brèves précautions de style. Ils ne retiennent que les fracassantes révélations. Il y a maintenant en Afrique, et même en Europe, un mouvement d'opinion pour lequel il est « prouvé par un rapport des Nations unies » que le FPR a abattu l'avion de M. Habyarimana sur les ordres du général Kagame et que ce dernier est donc « responsable » des massacres puisque c'est l'assassinat du président rwandais qui a « déclenché le génocide ». Déclenché ? Certes. Causé ? Bien évidemment non. Essayons de revenir à la réalité.

Nous avons un document fantôme, sans témoins, sans preuves et sans documents d'appui, que son auteur laisse dormir pendant deux ans au moins et qui « ressuscite » tout à coup. Or les Grands Lacs sont, pour reprendre le titre d'un vieux mais lucide ouvrage d'Anton Ciliga sur l'URSS des années 30, « le pays du mensonge déconcertant ». Je suis prêt à parier que M^{me} Arbour a eu durant ses années de fonctions des douzaines de mémos comme celui de M^{re} Hourigan. L'avion avait été

abattu par les extrémistes hutus ; non, par le FPR ; mais non, en réalité c'étaient les Français. A moins que ce ne soient les Belges ? Ou bien la CIA ? N'oublions pas le mystérieux « gouvernement étranger » censé avoir prêté main forte aux criminels.

J'ai moi-même eu en main je ne sais combien de plans détaillés de massacres, d'assassinats ou de génocides devant être commis sur l'ordre du président Kagame, ou bien de Yoweri Museveni, à moins que ce ne soit à l'instigation diabolique de feu le président Mobutu, ou bien encore par l'agence des génocidaires rwandais soudainement revitalisés. Complément récent à la foule des suspects habituels : les guérilleros Maï Maï congolais, qui seraient eux aussi « atteints par le virus génocidaire ».

Dans les Grands Lacs tout le monde a dénoncé tout le monde, les coupables sont partout et les autres ne sont guère innocents. Je veux bien croire MM. Hourigan et Edwards « innocents », sous réserve d'inventaire. Mais le moins que l'on puisse dire est qu'ils sont imprudents et qu'il faudrait que les médias sérieux, comme *Le Monde*, prennent garde à mieux séparer l'information de la rumeur. Ce ne sont pas trois pages écrites à la va-vite par un ancien policier australien ignorant tout de l'Afrique et comblant ses trous de mémoire à deux ans de distance pour des raisons encore inexplicables qui prouvent quoi que ce soit.

Le choix du moment pour ces « révélations » n'est pas neutre. Depuis la démission forcée, en janvier dernier, du président de l'Assemblée nationale Joseph Sebarenzi, le régime rwandais est en crise. Monopolisation du pouvoir par une élite militaro-ethnique autoritaire, fuite en avant militariste au Congo, politique d'oppression calculée et discours creux sur la réconciliation nationale : les maîtres de Kigali ont mauvaise mine. Des journalistes danois, les frères Willum, travaillent à Copenhague sur les témoignages, bien identifiés ceux-là, de fonctionnaires du Tribunal international qui ont eu vent des massacres commis par le régime lors de son installation au pouvoir et même par la suite. Les pays occidentaux mal à l'aise à cause de leur lâcheté lors du génocide ont voulu idéaliser le régime de Kigali. Et voici que leurs héros apparaissent soudain sous un éclairage bien glauque. Quoi de plus aisé alors que de faire endosser à ces héros défraîchis des oripeaux sanglants supplémentaires ?

Nous touchons ici du doigt le cœur du problème de la répartition entre information et rumeur : celui de la « cohérence morale », du « politically correct » à l'américaine. Etes-vous politiquement correct ? Alors on ne dira de vous rien de mal : en octobre 1994, le chercheur américain Robert Gersony, qui trébuche sans le vouloir sur les massacres du FPR, voit son rapport étouffé dans des conditions sordides par l'ONU, qui l'avait commandité dans un autre but. Le général Kagame se met-il à sentir le souffre... qu'alors on peut dire de lui tout et n'importe quoi.

Je suis historien, pas moraliste. Je préfère que les journalistes soient journalistes, non moralistes. Les documents doivent être critiqués, les textes passés au crible, leur présentation éclairée par le contexte dans lequel ils sont produits. Laisser courir la rumeur sous le masque de l'information parce que le climat s'y prête est extrêmement dangereux. Le général Kagame a certainement beaucoup à se reprocher. Mais cela ne rend pas pour autant le FPR cause du génocide. Et cela ne permet pas non plus de dire sans preuves que, parmi les choses qu'il a à se reprocher, figure le meurtre de son prédécesseur. Plus que jamais dans les Grands Lacs, royaume de la rumeur, il importe de s'en tenir aux faits.

Gérard Prunier est chercheur au CNRS.

Le fantôme de Bourguiba par Michel Camau

DURANT treize années, Bourguiba a vécu un drame shakespearien à huis clos. Reclus, prisonnier de son impotence et de la sollicitude de son successeur, l'homme n'était point maltraité. Mais la figure héroïque du « Combattant suprême » était soumise à rectification pour une entrée sous contrôle dans l'histoire. Du fondateur ne survivait que l'image du *zaim* Bourguiba, acteur marquant d'une période décisive mais révolue, avec en surimpression celle de la pénible fin de règne d'un autocrate en proie aux errements de la vieillesse.

Au fil des années d'une retraite sans gloire, la longévité du vieillard finit par effacer la trace du leadership en figeant le temps de la déchéance. Elle ne cessait d'actualiser ce jour de novembre 1987 où, selon le discours officiel, l'homme du « changement » et du « nouveau » avait saisi les rênes tombées de mains défaillantes pour conduire le pays vers de nouveaux combats et d'incomparables succès. La sénilité de Bourguiba fondait la légitimité de son successeur. Sa mort restituée au temps sa densité et sa complexité. De Bourguiba ressurgit la trame d'un compagnonnage avec le peuple tunisien qui ne s'épuise plus en quelques clichés.

Assurément, le bilan du bourguibisme est contrasté, du fait même de son ambivalence foncière. Bourguiba, héraut de l'unité nationale, s'est comporté en gérant du régionalisme. Partisan de la sécularisa-

tion des institutions et des comportements, il a manié les symboles universalistes de l'islam. Promoteur des principes de légalité et d'égalité, il a hissé sa personne au-dessus des lois. Initiateur d'un code de statut personnel novateur, il s'est proclamé libérateur de la femme. Paragon de l'Etat moderne, il a exercé son autorité suivant un mode patriarcal, en cultivant l'image du juste et fort. Le réformateur n'a cessé de contenir les manifestations d'aspirations à l'autonomie sociale et de réprimer les oppositions, à commencer par celle de l'extrême gauche des années 60 et 70.

A trois reprises (juin 1970, janvier 1978 et janvier 1984), il est parvenu à surmonter des crises au prix d'un affaiblissement des assises de son pouvoir et du recours à la force armée (les morts des émeutes de 1978 et de 1984 restent présents dans les mémoires). Mais la montée en puissance d'un mouvement islamiste, dont il ne parvenait pas à saisir la signification ni la portée, devait lui être fatale et faire le lit de son successeur.

Bourguiba, à l'instar de Nasser en Egypte, de Qâsim en Irak ou de De Gaulle en France, s'est révélé un remarquable opérateur charismatique, le catalyseur, dans des situations de tensions, d'une communauté émotionnelle permettant à une société de vivre son identité à l'unisson. Ce rôle, selon les circonstances, procède d'une symbolique du bouc émissaire irréductible à une position de commandement.

La relation de Bourguiba avec la société tunisienne transcendait l'appareil d'Etat. Elle était indissociable d'une configuration historique du vivre ensemble au sortir de la colonisation et à l'épreuve de la modernisation. Polarisant les affects, elle participait des fondations d'une formule identitaire et de ses

time occasion à la société tunisienne de revivre et de clore cinquante ans de son histoire. Le régime a voulu en décider autrement en organisant des obsèques sans grandeur : transport de la dépouille mortelle dans un avion dénommé *7-Novembre*, parcours dans les rues de Tunis dans une ambulance, annulation de la retransmission télévisée en direct de la cérémonie d'inhumation, éloge funèbre à la gloire du successeur.

A vouloir jouer novembre (1987) en avril (2000), avec une sorte de remake de la déposition du vieux chef devenu indigne, les dirigeants en place se sont trompés de scénario. Prisonniers d'une logique de pouvoir sous menace et sans partage, ils ont agi comme si l'hommage rendu à Bourguiba était en soi de nature à faire pâillir leur étoile ou à favoriser désordre et débordements. Ils n'ont pas perçu le dernier service que pouvait leur rendre leur ancien tuteur dès lors que, d'eux-mêmes, ils le restituaient à la symbolique du bouc émissaire : un moment d'émotion collective à même de canaliser les tensions et d'exorciser le passé.

Faute de comprendre le sens du temps retrouvé et de s'y conformer par un cérémonial digne de l'enjeu, ils ont libéré le fantôme de Bourguiba, devenu figure emblématique d'opposition.

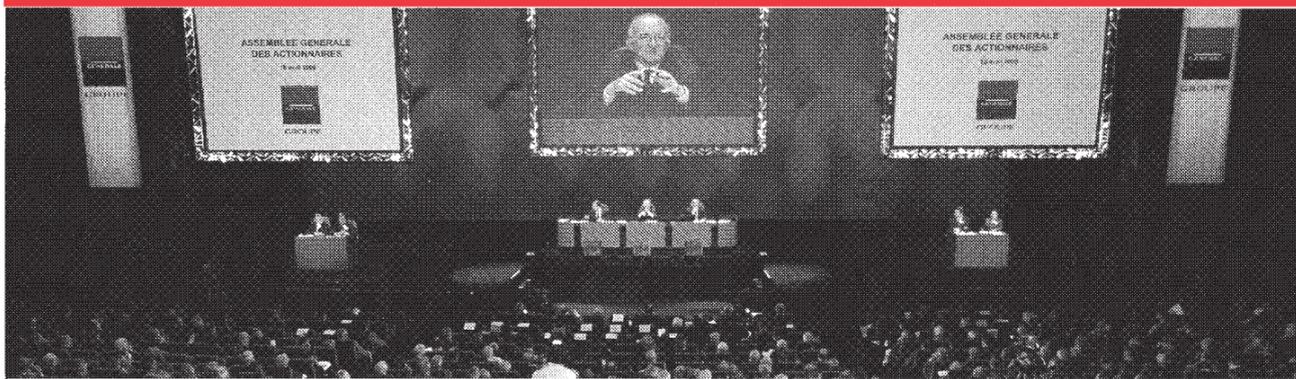
Michel Camau est professeur de science politique à l'université d'Aix-Marseille.

Avec une sorte de remake de la déposition du vieux chef devenu indigne, les dirigeants en place se sont trompés de scénario

contradictions. Ironie de l'histoire, Bourguiba remplit ce rôle, pour la dernière fois de son vivant, lors même de sa destitution qui semblait libérer la Tunisie de l'humiliation, des incertitudes et des craintes suscitées par le « naufrage de la vieillesse ».

A défaut de plonger les foules dans la douleur ou la torpeur, comme celle de Boumediène, d'Hassan II ou de Roosevelt, la mort de Bourguiba offrait une ul-

Assemblée Générale de la Société Générale



L'Assemblée générale de la Société Générale s'est déroulée le 18 avril 2000 au Palais des Congrès de Paris en présence de près de 1000 actionnaires. Après la présentation, par Philippe Citerne, Directeur général, des résultats du Groupe en 1999, le Président Daniel Bouton a répondu aux nombreuses questions posées, touchant notamment aux partenariats et à la stratégie de développement sur internet. Les résolutions présentées ont toutes été approuvées.

Principales résolutions

- Fixation d'un dividende à 6,20 € (soit 9,30 € avec un avoir fiscal de 50 %), en augmentation de 65 %. Mis en paiement le 25 avril 2000.
- Division par 4 de la valeur nominale de l'action ramenée de 5 à 1,25 €. Mise en application le 11 mai 2000.
- Renouvellement pour une durée de 18 mois de l'autorisation d'achat par la société de ses propres actions, dans la limite légale de 10 % de son capital.
- Ratification de la cooptation de Monsieur Serge Tchuruk au Conseil d'Administration.
- Institution d'une limitation des droits de vote susceptibles d'être exercés lors d'une Assemblée par une même personne (15 % de la totalité des droits de vote existants ; limitation non applicable si un actionnaire obtient la majorité des droits de vote après une offre publique).
- Autorisation donnée au Conseil d'Administration pour augmenter le capital social dans la limite d'un plafond global.

Relations actionnaires

Numéro vert : 0 800 850 820

www.socgen.com

«Avec une rentabilité des fonds propres de plus de 19 % en 1999, la Société Générale se situe désormais dans le peloton de tête des banques les plus rentables d'Europe.»

Daniel Bouton, Président-Directeur général

Une stratégie de partenariats pour créer davantage de valeur

La Société Générale a adopté depuis plusieurs années une stratégie de partenariats à l'échelle européenne avec pour objectifs centraux : la création de valeur pour ses actionnaires et l'élargissement de l'offre à ses clients en Europe. Ces partenariats lui permettent d'accroître sa capacité de distribution, de mutualiser ses investissements, notamment à l'étranger, et de réduire ses coûts. L'alliance stratégique annoncée le 31 janvier dernier avec le groupe espagnol BSCH s'inscrit dans ce cadre. Il s'agit d'une alliance de nouvelle génération en Europe qui repose sur la mise en place d'accords de coopérations industrielles dans les services financiers spécialisés, les gestions d'actifs et la banque d'investissement, où plusieurs opérations ont déjà été menées conjointement.

Internet, une formidable opportunité

Internet constitue pour la Société Générale une formidable opportunité de conquête de nouvelles parts de marché et de réduction de ses coûts. Dans la banque de détail, les sites Logiternet et Crédit du Nord regroupent déjà plus de 125.000 abonnés. Pour la bourse en ligne, le Groupe est un des leaders européens à travers sa filiale Fimatex avec 57.000 clients en France et en Allemagne, et déjà plus d'un million d'ordres exécutés au premier trimestre 2000. Au total, le Groupe Société Générale a développé plus de 60 sites internet pour les particuliers et les entreprises dont 14 sont déjà transactionnels. Enfin le Groupe dispose avec SG Cowen d'une banque d'investissement leader dans le domaine de l'internet et des nouvelles technologies.



GRUPE

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0 803 022 021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Identités régionales

L'ATTENTAT meurtrier de Quévert, en Bretagne, attire de nouveau l'attention sur la persistance des mouvements régionalistes, autonomistes, voire indépendantistes en France. Certes, l'action commise contre le restaurant McDonald's n'a pas été revendiquée et rien ne permet de considérer ses auteurs comme représentatifs du régionalisme breton : tout indique au contraire qu'il pourrait s'agir d'éléments isolés et faiblement organisés. Mais cet attentat n'est pas le premier du genre : il a été précédé, depuis dix-huit mois, par une série d'actions contre des bâtiments publics signées de l'ARB (Armée révolutionnaire bretonne) et il témoigne d'une violence endémique à l'encontre des symboles d'une « colonisation » honnie.

En outre, cette agitation terroriste a pour toile de fond une vive effervescence culturelle, marquée par de multiples initiatives – spectacles, fêtes, production de disques et de livres – qui tendent à affirmer une identité bretonne. Ce sentiment d'appartenance s'est notamment exprimé avec force, il y a quelques semaines, à l'occasion du naufrage de l'Erika et de la marée noire que celui-ci a provoquée, suscitant une vaste mobilisation à laquelle nombre de militants et de sympathisants de la cause bretonne ont pris leur part.

Un tel foisonnement d'idées et de démarches, aimable et pacifique, qui culmine chaque été à Lorient dans l'immense rassemblement du Festival interceltique, n'a, bien sûr, rien à voir avec les gestes criminels de

quelques *desperados*. Mais il peut être exploité par une poignée d'exaltés que désolent l'absence de débouchés politiques à leurs demandes. La liaison qu'ils ont établie avec les extrémistes basques et le choix d'une cible nouvelle – non plus un bâtiment public, mais un restaurant à l'enseigne de la mondialisation – montrent en tout cas que cette mouvance radicale, si minoritaire soit-elle, n'entend pas baisser les bras.

Il est donc légitime de s'interroger sur la façon dont la France, pays de vieille tradition jacobine, accueille les revendications régionalistes. La Corse, le Pays basque, la Bretagne posent à la République une et indivisible des problèmes que d'autres pays européens ne connaissent pas au même degré. Sans doute les situations de ces trois régions, sans parler d'autres provinces qui pourraient s'inspirer de leur exemple, sont-elles très différentes, mais elles soulèvent toutes la question du centralisme français, dont le poids est, de l'avis quasi général, devenu excessif.

S'il est normal que cette question soit posée par les régionalistes de Bretagne, comme elle l'est par ceux de Corse ou du Pays basque, et que le débat s'ouvre sur le degré d'autonomie qu'il convient de reconnaître aux uns et aux autres, il est inacceptable que les bombes prétendent imposer leur loi en substituant la menace et l'intimidation à la libre discussion, au risque de tuer ceux-là même que l'on prétend convaincre.

« Vache folle » : cette mystérieuse troisième voie...

EN RECONNAISSANT officiellement dans ces colonnes (*Le Monde* daté 16-17 avril) l'hypothèse de l'existence d'une possible autant que mystérieuse « troisième voie » de transmission de l'agent de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) ou maladie de la « vache folle », Jean Glavany, ministre de l'agriculture, a brutalement déclenché une nouvelle polémique dans ce qui apparaît bien, dorénavant, comme l'un des dossiers majeurs de la sécurité sanitaire.

Jusqu'ici soutenu dans sa gestion de la crise par les différents acteurs de la filière bovine française, M. Glavany est devenu la cible de vives critiques émanant des deux principales organisations agricoles : « Soit M. Glavany ne sait rien de nouveau et cherche simplement à se couvrir par avance, soit il dispose d'informations scientifiques nouvelles et, dans ce cas, il doit d'urgence les porter à la connaissance du public », fait valoir la FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles) ; pour sa part, la Confédération paysanne se demande à qui peuvent profiter les déclarations ministérielles qui, selon elle, « ne relèvent pas

d'une recherche de transparence et de vérité sur l'origine de l'épidémie, mais plutôt d'une volonté de détourner l'attention de l'opinion publique des pratiques imprudentes, voire frauduleuses, de certains grands fabricants d'aliments du bétail ». Le ministre répond qu'il n'y a, de sa part, aucune manœuvre mais simplement la volonté d'intégrer dans la gestion politique du risque une hypothèse qui, scientifiquement, ne peut plus être exclue.

Cette désormais fameuse « troisième voie » de dissémination de l'agent de la « vache folle » illustre la complexité grandissante de la gestion par le politique d'un dossier sanitaire caractérisé par de multiples incertitudes scientifiques. Depuis mars 1996 et l'annonce faite par le gouvernement anglais de la transmission de l'agent de l'ESB à l'espèce humaine, une heureuse articulation avait pu être établie et se développer. Il était convenu que, face aux menaces sanitaires, des scientifiques étaient amenés à évaluer le risque et que, sur la base de cette évaluation, les responsables politiques devaient le gérer. Le recours de plus en plus fréquent au « principe de précaution », puis la

création par la loi du 1^{er} janvier 1998 de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) avaient permis d'asseoir les bases de cette nouvelle forme de collaboration.

Face au risque « vache folle », une série de mesures préventives, préconisées par les experts français des maladies à prion, réunis au sein du comité présidé par le docteur Dominique Dormont, ont été progressivement mises en œuvre par les différents ministères concernés. Un nouveau pas a été franchi en novembre 1999 avec le refus français de lever l'embargo imposé sur les viandes bovines britanniques. Cette décision condamnée par la Commission européenne avait, là encore, été prise sur les recommandations du comité Dormont. Et c'est encore à cette instance que les autorités gouvernementales ont demandé de procéder à une réévaluation du dispositif préventif actuellement en vigueur.

ENTRE POLITIQUE ET SANTÉ

Il apparaît aujourd'hui que les derniers avis du comité Dormont commencent à poser une série de difficultés aux responsables gouvernementaux et notamment au ministre de l'agriculture. Si une technique potentiellement dangereuse d'abattage des bovins (celle dite du « jonchage », qui consiste à détruire mécaniquement le système nerveux central de l'animal) a pu être interdite par voie réglementaire il y a quelques jours, l'arrêt de l'utilisation des intestins de bovins comme enveloppes naturelles de nombreux charcuteries traditionnelles apparaît, en revanche, beaucoup plus difficile à mettre en œuvre.

C'est dans ce contexte que survient l'éclairante question de la « troisième voie ». L'hypothèse d'un nouveau mode de transmission de l'agent de l'ESB n'est pas nouvelle. Elle figure notamment dans un avis remis, il y a un an, au gouvernement par le comité Dormont. Les experts avaient alors souhaité, pour affiner leur expertise, en savoir plus sur les résultats des études conduites par la Brigade nationale d'enquête vétérinaire auprès des élevages touchés par l'ESB. Un an plus tard, ils formulent toujours cette demande et rappellent qu'un autre de leurs souhaits – la réalisation d'une enquête épidémiologique approfondie dans le cheptel bovin – n'a toujours pas été exaucé.

Pourquoi ? Du côté du ministère de l'agriculture, on redoute clairement qu'une réponse favorable ne bouleverse l'équilibre entre analyse et gestion du risque, les différentes administrations concernées risquant de perdre une partie de leur pouvoir au profit de l'Afssa et, de fait, du comité Dormont.

« Troisième voie » ou pas – on ne pourra sur ce thème conclure avant la fin de 2001 –, on sait, d'ores et déjà, que de nouvelles questions viendront bientôt compliquer la gestion du dossier. Il faudra notamment, à la fin de l'année, tirer les conclusions du premier programme de dépistage de l'ESB conduit sur 48 000 bovins. Quelle attitude le gouvernement entreprendra-t-il si, comme c'est le cas en Suisse, on découvre que l'agent de la maladie est présent chez les animaux apparemment sains et destinés à la boucherie ? S'engagera-t-on – et si oui à quel rythme ? – vers une politique de dépistage systématique des 5,7 millions de bovins abattus chaque année en France ?

On estime à 900 000 le nombre de bovins infectés – pour la plupart d'origine britannique – qui sont entrés dans la consommation humaine, le pic d'exposition s'étant produit en 1988, soit à une époque où la France était le principal importateur des animaux potentiellement contaminés. La gestion de ce dossier ne pourra donc longtemps demeurer du ressort quasi exclusif du ministère de l'agriculture. La question du dépistage chez l'homme de l'agent de la nouvelle forme de maladie de Creutzfeldt-Jakob, d'ores et déjà examinée en Grande-Bretagne, devra être prise en compte par le ministère en charge de la santé.

Bestiaire par André François



La chèvre

En libertine, elle ne ménage jamais le chou, ne comptez pas sur elle pour devenir ce qu'elle n'est pas, et se moque volontiers de nos conservatismes capricieux.

Vincent Pachès

Jean-Yves Nau

L'énigme Jack Lang

Suite de la première page

Non seulement les deux tiers des Français estiment que les hommes politiques se préoccupent très peu ou pratiquement pas de ce que peuvent penser les citoyens, mais une proportion presque aussi importante (61 %) jugent que les élus et dirigeants politiques français sont « plutôt corrompus », contre 25 % seulement, en novembre 1999, qui les jugent « plutôt honnêtes ».

Quand, enfin, l'on interroge les Français sur les qualités qu'ils attendent des responsables politiques, l'honnêteté, le courage, la fidélité aux promesses et aux idées, tout comme la modestie et la proximité, viennent largement en tête de leurs attentes. La popularité exceptionnelle de Lionel Jospin ne résulte-t-elle pas, d'abord, de sa capacité à convaincre qu'il s'en tient à son adage favori : « Faire ce que l'on dit et dire ce que l'on fait » ?

En faisant très exactement l'inverse depuis deux mois, Jack Lang aurait dû en pâtir. Il n'en est rien. C'est presque le contraire. Toutes

les enquêtes réalisées après le récent remaniement ministériel attestent que son image reste intacte et forte dans l'opinion. Pour l'Ifop (31 mars) ou CSA (3 avril), 60 % des personnes interrogées approuvent sa nomination comme ministre de l'éducation nationale et 64 % lui font « confiance », ce qui le place d'emblée au plus haut de la popularité des ministres, derrière Elisabeth Guigou et Ségolène Royal, mais nettement devant Martine Aubry, Laurent Fabius ou Dominique Voynet. Dans la dernière enquête d'Ipsos, il devance même, avec 56 % d'opinions favorables, tous les autres membres du gouvernement.

Le crédit dont bénéficie M. Lang est donc paradoxal. Il ne s'agit pas d'une popularité de prestige comme celles, inaltérables, d'une Simone Veil ou d'un Bernard Kouchner. Jack Lang, lui, n'a jamais rechigné à faire de la politique, à s'engager dans les combats électoraux et à affronter, avec succès, le verdict des urnes. Il y a bien une énigme Lang. D'autant plus étonnante que tous les sondages le confirment : contrairement à ce que pourrait laisser croire son image « branchée » – de la Fête de la musique à la Gay Pride, de La Villette au Grand Louvre –, ce sont les

catégories populaires ou moyennes qui le plébiscitent, quand les cadres et professions libérales se montrent pour le moins sceptiques à son égard.

L'ÉLOQUENCE D'IPSO

Sur ce point, le baromètre mensuel d'Ipsos est éloquent : depuis janvier 1998, le solde de sa popularité est largement positif d'une trentaine de points en moyenne chez les sondés dont le revenu annuel est inférieur à 108 000 francs, de l'ordre de 25 points dans la tranche de revenus entre 108 000 et 180 000 francs et d'une vingtaine de points dans la tranche de revenus entre 180 000 et 300 000 francs. En revanche, ce solde est régulièrement négatif chez les revenus supérieurs à 300 000 francs et tombe même à -18 points au mois d'avril. Ces derniers jugent donc Jack Lang avec distance, plus prompts à distinguer le masque de l'acteur. Plus volontiers légitimistes, les catégories populaires semblent bien saluer en Jack Lang l'éternel ministre de la culture dont l'image est inscrite, en bonne place, dans cette page d'histoire qu'est déjà le double septennat de François Mitterrand. Comme le note Pierre Giacometti, d'Ipsos, « il est en quelque sorte un objet du patrimoine ».

Mais ce capital historique n'est pas tout, à l'évidence. Jack Lang a construit la singularité de son image – et l'impunité qu'elle lui accorde – sur sa différence d'allure avec la plupart des responsables politiques : plus créatif que gestionnaire, artiste plus que fonctionnaire, assumant une excentricité soigneusement travaillée, il est par excellence l'anti-énarque. Toujours en mouvement, toujours pleinement dans son personnage du moment, l'actuel ministre de l'éducation parvient à charger le moindre mot ou la plus modeste initiative d'une dose de vitalité qui peut passer pour un volontarisme de chaque instant. Selon la jolie formule de Stéphane Rozès, de CSA, « la popularité de Jack Lang ne s'use que s'il ne s'en sert pas ».

Le mouvement fait si bien partie du personnage que ses acrobaties de ces dernières semaines suscitent l'indulgence de l'opinion. Mieux, sa bienveillance. Cette équation peut n'être que singulière. A moins qu'elle ne révèle une opinion qui souhaiterait voir les responsables politiques ajouter la séduction à la vertu. A l'approche de l'élection présidentielle, ce ne serait pas un paramètre négligeable.

Gérard Courtois

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet

Directeur artistique : Dominique Roynet

Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Rédacteurs en chef :

Alain Frachon (Éditoriaux et analyses) ;

Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ;

Michel Kajman (Débats) ; Eric Fottorino (Enquêtes) ;

Éric Le Boucher (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Anne Chemin (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ;

Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)

Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg

Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourme (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.

Capital social : 1 003 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde,

Fonds commun de placement des personnels du Monde,

Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Les œuvres récentes de Chagall

IL N'EST plus temps de découvrir Chagall. La surprise a eu lieu il y a trente ans, quand après les expériences sévères des modernes on a eu envie de fantasmagorie. L'exposition qui s'ouvre cet après-midi à la Galerie Maeght, à Paris, ne fera sans doute pas de nouvelles conquêtes, mais ceux qui se sont déjà épris du style vivace de l'artiste, ceux qui sont curieux de ses ultimes développements après la consécration des rétrospectives officielles, n'y seront pas déçus.

Rentré des Etats-Unis il y a plus d'un an, Chagall, toujours inatrisable, a poursuivi – d'Orgeval où il met des isbas, à Vence où il aperçoit dans le ciel les météores rouges de la steppe – et de tableau en tableau, sa chanson étrange et personnelle : la voix est moins rauque qu'avant 1940, elle a des inflexions plus tendres,

plus sentimentales, mais toujours la même impudeur dans l'extase, la même innocente facilité, dans ces trente toiles toutes fraîches, ces dix gouaches-lavis et – pour sacrifier à la mode – ces quelques céramiques d'apparat.

Dans les grandes toiles, des *Mariés au baldaquin* à *La Belle Rousse*, c'est toujours l'épithalame obsédant qui fait tourbillonner aux accents d'une invincible mélodie de synagogue les petits fiancés maigres, le coq culbuté, l'âne violoneux, dans un air flou et faux, plein de cris de couleur. S'il confond un peu les objets de ses amours, le peintre désarmant donne à la fiancée deux visages, et le chandelier nuptial surgit un peu partout dans cette confession en images, où il ne faut s'étonner de rien.

André Chastel
(22 avril 1950.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn) ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60

Index du Monde : 01-42-17-29-33. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

DISPARITIONS

■ **PHILIPPE BERNIER**, journaliste, est mort le 17 avril à Toulouse. Né en 1930 à Bois-Colombes, il couvrit les événements du 13 mai 1958 en Algérie pour la Radio-Télévision-Française avant d'en être écarté en 1960 sur décision du gouvernement. Lié à une grande partie de la classe politique marocaine et algérienne, Philippe Bernier fut inquiété lors de l'affaire Ben Barka. Il avait, en effet, rendez-vous avec l'homme politique marocain dans une brasserie de Saint-Germain-des-Près le 29 octobre 1965, jour de l'enlèvement de Mehdi Ben Barka. Il fut longtemps soupçonné de complicité dans cette affaire et resta incarcéré près d'un an à la prison de la Santé avant d'être blanchi.

Il fut l'un des douze fondateurs de Médecins sans frontières en 1971, aux côtés de Jacques Bérès, Raymond Borel, Jean Cabrol, Marcel Delcourt, Pascal Grellety-Bosviel, Yves Iloulou, Bernard Kouchner, Gérard Pigeon, Vladan Radoman, Max

Récamier et Jean-Michel Wild, et participa au conseil d'administration de MSF jusqu'en 1973.

■ **ALFRED CAHEN**, diplomate belge et ambassadeur en France de 1989 à 1996, est mort mercredi 19 avril à Bruxelles des suites d'une longue maladie, à l'âge de soixante-dix ans. Chef de cabinet du ministre belge des affaires étrangères Henri Simonet de 1977 à 1979, puis directeur général de la politique étrangère belge de 1979 à 1985, il a été secrétaire général de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) de 1985 à 1989.

Il a marqué de son action les relations entre la Belgique et son ex-colonie le Zaïre, aujourd'hui République démocratique du Congo, comme premier secrétaire d'ambassade à Kinshasa de 1962 à 1964, puis comme ministre conseiller de 1970 à 1974. Retraité, Alfred Cahen occupait jusque récemment les fonctions de secrétaire général de l'association du traité de l'Atlantique nord à Paris.

NOMINATIONS

DIPLOMATIE

Alain Dejammet, ambassadeur, représentant permanent de la France au Conseil de sécurité et chef de la mission permanente française près les Nations unies à New York, a été nommé ambassadeur près le Saint-Siège, en remplacement de Jean Gueguinou, par décret publié au *Journal officiel* de jeudi 20 avril.

[Né le 8 décembre 1936, Alain Dejammet est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'ENA. Il a notamment été en poste à New Delhi (1966-1967), à la mission permanente auprès des Nations unies à New York (1967-1971), à Washington (1972-1975) et à l'administration centrale du ministère où il était chargé de suivre les questions économiques et de développement au service des Nations unies et des organisations internationales (1975-1977). Directeur du cabinet de Jean-François Deniau, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères (1977-1978), puis premier conseiller au Caire (1978-1981), il a rejoint le Quai d'Orsay pour s'occuper du service d'information et de presse (1981-1986) avant d'être nommé directeur d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient (1986-1989) et ambassadeur au Caire (1989-1991). Directeur des affaires politiques (1991-1993), secrétaire général adjoint puis directeur général des affaires politiques et de sécurité au ministère (1993-1995), Alain Dejammet était représentant permanent de la France au Conseil de sécurité et chef de la mission permanente française près les Nations unies depuis août 1995.]

Louis Amigues a été nommé ambassadeur en Norvège, en remplacement de Patrick Henault, par décret publié au *Journal officiel* de jeudi 20 avril.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du vendredi 21 avril sont publiés :

- **Santé** : un décret révisant et complétant les tableaux des maladies professionnelles annexés au livre IV du code de la Sécurité sociale ;
- un arrêté modifiant la liste des spécialités pharmaceutiques remboursables aux assurés sociaux ;
- un arrêté modifiant la liste des spécialités pharmaceutiques agréées à l'usage des collectivités et divers services publics.
- **Justice** : un décret relatif à la

composition et au fonctionnement du Conseil national de l'aide juridique et des conseils départementaux de l'accès au droit.

● **Accord international** : un décret portant publication de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement du grand-duché de Luxembourg concernant la construction d'une passerelle piétonnière au-dessus de la Gander, sous forme d'échange de lettres signées à Paris le 29 septembre 1999 et le 28 janvier 2000.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Sophie AJZENFISZ, Christiane et Serge AJZENFISZ, Léokadia et Mieczyslaw OBADA, La famille CICHOSZ, sont heureux d'annoncer la naissance de

Maxime-Noë,

le mercredi 19 avril 2000, chez **William, Agnieszka et David AJZENFISZ.**

Le Château d'Azur, 183, avenue de Gairaut, 06100 Nice.

Anniversaires de mariage

- Edouard, Tristan et Pierre, Paul-Adrien, Leurs parents, oncles et tantes, souhaitent à

Henri et Geneviève

de belles et heureuses noces d'émeraude.

Melle, avril 1960 - Château de Marmont, avril 2000.

Décès

- M^{me} Daniela de Lacroix et ses filles, Laëtitia, Sophie et Constance, M^{me} Joëlle de Lacroix, M. et M^{me} Jacques Feder, ont la tristesse de faire part du décès de

M^{me} Georges BRUNERY, née Gilberte HUETTE, artiste-peintre, écrivain, fondateur du mouvement unitaire,

survenu à Paris, le 15 avril 2000.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

33, quai Voltaire, 75007 Paris.

- Le conseil, Le corps professoral, Et l'administration du Centre d'études diplomatiques et stratégiques ont la douleur de faire part du décès du président de leur conseil de direction,

S. E. M. l'ambassadeur

Alfred CAHEN, membre correspondant de l'Institut de France, grand officier de la Légion d'honneur, grand officier de l'ordre de Léopold, commandeur des Arts et des Lettres, ambassadeur honoraire de Belgique,

survenu le 19 avril 2000.

(Lire ci-contre.)

- Maria-Gabriella Delort et ses enfants,

Jean-François et Laura, ont la douleur de faire part du décès brutal de

Jean-Jacques DELORT,

officier de la Légion d'honneur, commandeur de l'ordre national du Mérite, croix de la Valeur militaire, chevalier des Arts et Lettres,

survenu à New York, le 17 avril 2000.

La cérémonie religieuse aura lieu le 25 avril 2000, à 14 heures, à Paris, en l'église Saint-Philippe du Roule.

L'inhumation aura lieu à Toulouse, dans l'intimité familiale.

- Les associés de Maus Frères SA ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Jacques DELORT, président du conseil de surveillance de Devanlay SA,

officier de la Légion d'honneur, commandeur de l'ordre national du Mérite, croix de la Valeur militaire, chevalier des Arts et Lettres,

survenu à New York, le 17 avril 2000.

(Le Monde du 21 avril.)

- François, Philippe, Bernard et Dominique, ses enfants, Catherine Krafft, Martine Morel et Corinne Le Roch, ses belles-filles, Sandrine, Hélène, Mickael, Sébastien, Thomas, Clément, Solène et Maud, ses petits-enfants, Geneviève Buffier, François et Irène Brunet et leurs enfants, La famille Grisard, ont la tristesse de faire part du décès de

M^{me} Renée BUFFIER, née TARNAUD,

survenu le 10 avril 2000, dans sa soixante-dix-septième année.

Les obsèques ont eu lieu à Saint-Brice-sur-Vienne.

3, route du Stade, 87200 Saint-Brice-sur-Vienne.

- Lyon. Mer (Loir-et-Cher).

M. et M^{me} Henri Floris, M. et M^{me} Alain Floris et leurs enfants, ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 16 avril 2000, dans sa quarante-deuxième année, de

M^{me} Jean FLORIS, née SALMA SADEK,

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

« Je crois ! Viens au secours de mon manque de foi. » Mc, IX, 24.

Christian LAGUETTE

s'est endormi dans la paix le lundi 17 avril 2000.

Les obsèques ont été célébrées le mercredi 19 avril, en la cathédrale Saint-Etienne à Toulouse.

De la part de M^{me} Christian Laguette, Gérard et Annouck Colonna, Marie-Cécile Laguette, Philippe et Marie-Laure Portes, Soizik Laguette.

- Ann Pestureau Wakefield, son épouse, Véronique, François, Sébastien et Benjamin Bertram, Christophe, Catherine, Robin et Moana Pestureau, Charlotte, Jérôme et Gaspard Perelman, ses enfants et petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

Pierre-Gilbert PESTUREAU, retraité de l'Education nationale, et de Loyola University Chicago (USA),

survenu le 11 avril 2000.

La cérémonie civile d'incinération a été célébrée dans l'intimité le 18 avril.

Dons éventuels à la recherche contre le cancer.

9, rue Saint-Germain-l'Auxerrois, 75001 Paris.

- M^{me} Elisabeth Vanpouille, M. et M^{me} Pierre Engrand, M. et M^{me} André Vanpouille, font part du décès de

M. Emile François VANPOUILLE, ancien élève de l'Ecole polytechnique,

survenu à l'âge de quatre-vingt-un ans.

Ses obsèques auront lieu au crématorium du Mont-Valérien, chemin du Calvaire, à Nanterre, le mardi 25 avril 2000, à 13 h 45.

193, avenue Pierre-Brossolette, 83300 Draguignan, 45, rue du Général-Leclerc, 92270 Bois-Colombes, 12, avenue des Bains, 59140 Dunkerque.

Remerciements

- Nelly Arrighi, son épouse, Sébastien Arrighi, Nicolas et Sonia Chanzy, née Arrighi, ses enfants, Jean et Paul, ses petits-enfants, Marie-Antoinette Arrighi et Jean Salini, Francine Arrighi, ses sœurs, Les familles Luciani, Caviglioli, Arrighi, Parents et alliés, très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Pierre ARRIGHI,

vous prie de trouver ici leurs sincères remerciements.

Anniversaires de décès

- Il y a dix ans, le 23 avril 1990, décédait

Pierre HOLDERER,

administrateur en chef de la France d'outre-mer,

en sa quatre-vingt-septième année.

Ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent.

De la part de sa veuve, Rolande Holderer, et de Patrick Boyer.

33, rue Verdi, 06000 Nice.

Alain REBOURG,

18 avril 1958-22 avril 1999.

« Nous avons endossé le partage : la douleur, éparse, reflet de la lumière agrandie. Toujours à naître. » A. R.

Nominations

Anne Boëffard-Ollivier

a rejoint le cabinet Chantal Baudron SA.

Anne Boëffard, diplômée HEC, licence histoire, a commencé sa carrière chez Estée Lauder, puis chez L'Oréal comme chef de groupe Parfums Guy Laroche et directrice marketing international des parfums Ralph Lauren.

En 1986, elle rejoint Chanel en tant que directrice marketing international Parfums et Cosmétiques.

Elle fut nommée executive marketing director, division mode de Chanel Inc., à New York, en 1990 et occupa ensuite la fonction de vice-président marketing, Yves Saint Laurent Parfums Corp.

Chez Chantal Baudron SA, elle prend en charge le développement « beauté » (parfums-cosmétiques) et renforce ainsi le pôle mode-luxe-beauté du cabinet.

Conférences-débats

Cercle Amical - Centre V. Medem mercredi 26 avril 2000, à 20 h 30.

Droite et extrême droite au pouvoir en Autriche. Un danger pour l'Europe ? **Danny Leder,** journaliste autrichien. 52, rue René-Boulanger, Paris-10^e.

Conférences

- Dans le cadre du cycle « 10 jours derrière des barreaux » organisé par le GENEPI

Prison et droits de l'homme, sous la présidence de Robert Badinter, avec Ahmed Othmani, Nicolas Frize, mercredi 26 avril, à 20 heures, université Paris-I, 17, rue de la Sorbonne, amphithéâtre Bachelard. Entrée libre selon disponibilités.

CARNET DU MONDE

Fax : 01-42-17-21-36 e-mail: carnet@mondepub.fr.

Nord Sud EXPORT

Le Monde

CÔTE D'IVOIRE ENJEUX ET ÉCHÉANCES

UNE JOURNÉE DE SÉMINAIRE ENTREPRISES POUR MIEUX ÉVALUER LA SITUATION ACTUELLE DE CE PAYS DANS SA RÉGION

VENDREDI 12 MAI 2000 À PARIS

Le Monde et Nord Sud Export convient chefs d'entreprise et banquiers à une rencontre exceptionnelle avec (sous réserve) **N'Golo COULIBALY**, ministre de l'économie et des finances, **Mamadou KOULIBALY**, ministre du budget, **Bamba MORIFERE**, ministre de la santé, **Charles KONAN BANNY**, gouverneur de la BCEAO, **Kalou DOUA-BI**, commissaire chargé de la politique douanière à l'Uemoa, **Joseph-Désiré BILEY**, président de la Fédération nationale des industries et services de Côte d'Ivoire (Fnisci) et d'autres personnalités du monde économique et politique ivoiriens.

Ce séminaire poursuit quatre objectifs :

- Montrer que l'équipe économique du gouvernement de transition entend privilégier la franchise et l'austérité ;
- Faire entendre la voix du secteur privé, aujourd'hui prépondérant dans ce pays ;
- Rappeler les responsabilités de la Côte d'Ivoire comme pilier de l'intégration de l'Uemoa et de la zone franc ;
- Replacer la campagne électorale des prochaines présidentielles dans son cadre constitutionnel.

Le débat de qualité que méritent la Côte d'Ivoire et ses interlocuteurs à un moment crucial de son histoire !

Programme, renseignements et inscriptions auprès de : **Annie BOECE** ou **Christelle TORRES**

NORD SUD EXPORT
Tél. : 01-42-01-12-08 - Fax : 01-42-01-28-76
E-mail : nse@lemonde.fr

Abonnez-vous en toute liberté

Vous faites arrêter votre abonnement quand bon vous semble
Votre abonnement est prolongé chaque mois tacitement. Vous pouvez, bien sûr, le faire arrêter à tout moment en nous envoyant une simple lettre.

Vous ne payez rien d'avance
Avec le prélèvement automatique, vous ne payez rien d'avance, puisque le montant correspondant aux exemplaires servis pendant un mois n'est prélevé qu'au début du mois suivant. Cette formule vous permet en outre d'échelonner votre règlement au lieu d'effectuer le paiement en une seule fois.

Vous êtes sûr de ne manquer aucun numéro
Après signature de votre autorisation de prélèvement et envoi de votre R.I.B. ou R.I.P., vous n'avez plus à vous soucier des règlements. Le Monde s'occupe de tout. De ce fait, vous ne courez plus aucun risque de voir votre abonnement suspendu pour cause de simple oubli.

SPECIAL VACANCES :
J'ai bien noté que je peux faire suspendre ou suivre mon abonnement pendant mes vacances.
Pour les vacances ou un déménagement, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99F TTC/min)

Offre à retourner au Monde : Service Abonnements, 24 avenue du Général-Leclerc 60646 Chantilly Cedex - Tel: 01 42 17 32 90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Bulletin d'abonnement

OUI, je désire m'abonner au *Monde* pour seulement 173 F par mois (26,37€) par prélèvement automatique

Important : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier

M. Mme Mlle 001MQAN2

Prénom : _____

Nom : _____

Adresse : _____

Code Postal : [] [] [] [] Ville : _____

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*. Je pourrai suspendre à tout moment mon service au journal *Le Monde*.

Date et signature obligatoires : _____

Vous vous abonnez au Monde : vos nom, prénom et adresse sont communiqués à nos services internes et, le cas échéant plus tard, à quelques publications partenaires, sauf avis contraire de votre part. Si vous ne souhaitez pas recevoir de propositions de ces publications, merci de nous le signaler.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR : _____ ORGANISME CRÉANCIER **Le Monde** N° 134031 21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris CEDEX 05

TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER

Nom : _____

Prénom : _____

N° : _____ rue _____

Code postal [] [] [] [] Ville : _____

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE À DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)

N° : _____ rue _____

Code postal [] [] [] [] Ville : _____

DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER

Code Établissement Code Guichet N° de compte Clé RIB

En l'an 2000, devenez Citoyen du Monde

Abonnez-vous pour seulement **173F*** par mois

... Et entrez dans un espace privilégié d'information et de réflexion : actualité internationale, économique et politique, technologies, médias, sciences, art et culture... Chaque jour, passionnez-vous pour *Le Monde*

* Offre d'abonnement postal valable uniquement en France métropolitaine jusqu'au 31/12/2000.

CAPITALISME Après Delmas-Vieljeux, Rivaud, Bouygues et Pathé, le « raider » français Vincent Bolloré a jeté son dévolu sur Lazard. ● GRAND SPÉCIALISTE DES AS-

SAUTS sur les vieux groupes capitalistes familiaux français, M. Bolloré a grignoté 29 % du capital de Rue Impériale de Lyon, la holding de tête de la complexe, prospère et vieillis-

sante maison Lazard. ● IL NE COMPTE PAS en rester là et veut prendre la minorité de blocage (33,3 %) de Rue Impériale. ● DEPUIS L'ARRIVÉE DU FINANCIER dans son

capital, Lazard feint l'indifférence. Certains associés vont même jusqu'à déplorer le manque de flair de l'homme d'affaires breton. ● M. BOLLORÉ pense que le temps

joue pour lui. Lazard ne pourra rester longtemps avec des structures archaïques. Il estime avoir pris une telle place que la modernisation ne pourra plus se faire sans lui.

Vincent Bolloré accentue la pression sur le groupe financier Lazard

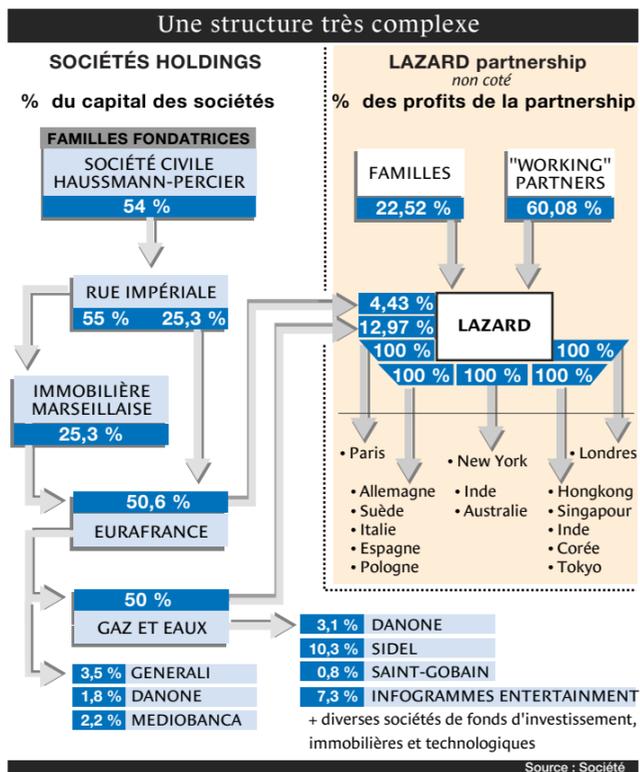
Le « raider » s'est fait une spécialité des offensives sur les entreprises familiales. Il a pris en dix mois près de 30 % du capital de la holding de tête de l'établissement. Il veut en acquérir la minorité de blocage et peser ainsi sur son destin

QUE VA FAIRE Vincent Bolloré chez Lazard ? Depuis près d'un an, le monde des affaires suit avec intérêt la lutte feutrée qui s'est engagée entre le « raider » breton et le vénérable groupe financier. Ignorant tout tabou et sortant à peine des offensives sur Bouygues et Pathé, M. Bolloré a osé en juin 1999 s'immiscer dans le saint des saints de la finance parisienne, la holding de tête de Lazard masquée sous le nom très balzacien de Rue Impériale de Lyon. Depuis, il poursuit patiemment le grignotage de la société. La semaine dernière, il a annoncé avoir pris 29,6 % du capital et franchi le seuil des 20 % des droits de vote. Désormais, M. Bolloré est le premier actionnaire de la holding de tête de Lazard, loin devant le patron du groupe financier, Michel David-Weill, qui en possède environ 12 %.

Depuis l'arrivée du financier, le groupe Lazard feint l'indifférence. Certains observateurs vont même jusqu'à déplorer le manque de flair de l'homme d'affaires, qui risque cette fois de perdre son temps, soulignant qu'il n'a aucune influence sur le sort du groupe financier. Celui-ci a pu gérer sans difficulté la sortie de son partenaire historique, le britannique Pearson, puis la réorganisation du groupe entre les trois maisons, américaine, britannique et française.

SOMMÉ DE S'EXPLIQUER

En privé, cependant, les portes ont claqué. Antoine Bernheim, associé-commanditaire de la banque Lazard mais aussi mentor de la carrière de Vincent Bolloré et, à ce titre, vice-président du conseil



d'administration de son groupe, a été sommé de s'expliquer. Celui-ci a dû répéter partout qu'il n'était pour rien dans l'intrusion de son protégé dans le groupe financier. Pour renforcer son pouvoir, Michel David-Weill a obtenu de sa sœur Eliane, de la société civile Hausmann-Percier et des associés de Lazard le renouvellement de leur

pacte d'actionnaire de la Rue Impériale de Lyon. Ensemble, les signataires détiennent 53,81 % du capital et 67,35 % des droits de vote. Ce pacte est valable jusqu'en 2019 !

Dans ces conditions, Vincent Bolloré a-t-il intérêt à se renforcer dans cette société totalement contrôlée ? « Le placement est excellent et je ne suis pas pressé. Je

peux rester jusqu'en 2022. Tout mon investissement a été fait sur fonds propres », rétorque-t-il. Loin de se considérer dans une impasse, l'homme a l'intention de se renforcer encore. « J'ai investi un peu plus de 2 milliards dans la Rue Impériale. Je suis prêt à monter encore pour atteindre le seuil de 33 %. Cela coûtera 200 millions de plus environ », poursuit-il. S'il acquiert 33 % du capital de la Rue Impériale, la minorité de blocage, il obtiendra en même temps des droits réglementaires importants. Impossible de modifier sans son accord les structures du groupe.

COMME CHEZ RIVAUD

Mais comment envisage-t-il d'utiliser ce pouvoir ? Cherche-t-il une sortie négociée honorable et très rémunératrice ou une prise de pouvoir chez Lazard ? Lors de son entrée dans Rue Impériale, Vincent Bolloré a dû déclarer auprès des autorités boursières s'il avait l'intention de prendre le contrôle de la société. « J'ai déjà répondu non la dernière fois, il faudrait que je trouve une autre formule », a-t-il alors confié à des proches. « Le CMF, tutelle de la Bourse de Paris, n'apprécierait pas qu'il dise peut-être », conclut Nathalie Raulin et Renaud Lecadre dans leur biographie récente sur M. Bolloré.

L'homme d'affaires serait, aujourd'hui, assez tenté de réitérer l'assaut fructueux d'il y a dix ans chez Rivaud. Lazard présente bien des ressemblances avec le groupe post-colonial d'Edouard de Ribes. Comme lui, il est contrôlé par une cascade de holdings intermédiaires opaques - Eurafrance, Gaz et

Eaux, Euralux, la France, Société immobilière marseillaise -, qui sont une caricature de l'ancien capitalisme français. Comme chez Rivaud, toutes détiennent des trésors comme des participations historiques dans Danone, Saint-Gobain, Mediobanca, Generali, Sidel. Mais leur rentabilité est médiocre. Selon son rapport annuel, Eurafrance affichait lors de son dernier

Son argent est piégé dans les holdings intermédiaires. Ses actionnaires sont des particuliers, et malgré le pacte, les associés de Lazard ne sont pas prêts à investir personnellement 100 millions pour protéger le capital de la maison. » Michel David-Weill veut ignorer, pour l'instant, ces difficultés.

Tapi en retrait, Vincent Bolloré, lui, attend. Il sait que les pactes

Le scénario de l'OPA

Vincent Bolloré pourrait-il être tenté de lancer une offre publique d'achat sur la Rue Impériale de Lyon ? Le patron breton n'a jamais apprécié les opérations boursières grand public. Dans les multiples scénarios envisagés, celui d'une offre publique, cependant, ne paraît pas totalement à exclure.

L'opération serait financièrement limitée : il reste moins de 15 % du capital de la Rue Impériale de Lyon en Bourse, tout le reste est contrôlé, soit par Lazard, soit par Bolloré. En outre, une opération boursière pourrait permettre de débloquer la situation, en cas d'impasse. Les divergences entre les associés de Lazard, sur lesquelles M. Bolloré spéculerait émerger. Lazard pourrait même être forcé de faire une contre-offre et lui offrir ainsi une porte de sortie. Au pire, il aurait 45 % du capital face à Lazard qui en détiendrait 55 % et bloquerait toute évolution du groupe. Lazard serait alors contraint de céder.

exercice une décote de 30 % par rapport à la valeur de son actif net. Autant de capital dormant que Vincent Bolloré aimerait bien récupérer.

Lazard est gêné pour contrer le patron breton. En dépit de sa puissance, le groupe financier n'a pas réussi à empêcher Vincent Bolloré de continuer à grignoter son capital, bien que le nombre d'actions en Bourse soit très réduit. « Lazard ne peut rien faire en Bourse contre Bolloré », constate un observateur.

d'actionnaires ne sont pas éternels, que Lazard ne pourra rester longtemps avec des structures aussi compliquées et archaïques. Il espère bien que rien ne pourra plus se faire sans lui.

Martine Orange

★ Vincent Bolloré, enquête sur un capitaliste au-dessus de tout soupçon, Nathalie Raulin et Renaud Lecadre, édition Denoël impacts, 125 F, 328 pages.

L'Afrique, la face cachée du groupe

Bolloré est devenu incontournable dans les transports et les plantations

VINCENT BOLLORÉ respire. La guerre commerciale qui opposait Delmas-Vieljeux, sa branche de transport maritime, au géant danois Maersk sur les lignes entre l'Europe et l'Afrique semble achevée. Officiellement, il n'y a pas eu d'armistice. Reste un simple constat. Alors que les prix de fret ne cessaient de baisser depuis trois ans, sous l'effet de la concurrence, ceux-ci commencent à sérieusement se redresser. Début avril, une augmentation de 40 % des tarifs de fret a été annoncée, qui devrait permettre d'effacer les baisses précédentes. A l'issue de ce combat, le match est nul pour les deux compagnies maritimes. Elles détiennent chacune environ 40 % du marché africain.

La lutte contre le numéro un mondial du transport maritime a pourtant laissé des traces dans les comptes du groupe Bolloré. Elle lui a coûté 430 millions de francs (65,5 millions d'euros) de résultat d'exploitation, qui est tombé en 1999 à 840 millions de francs. Le résultat net - 509 millions - a été sauvé par les plus-values. Trois milliards de francs en deux ans touchés grâce aux cessions de Bouygues, Pathé et Intertechnique.

UN TIERS DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Sans cet argent recueilli par ses coups boursiers, M. Bolloré aurait sans doute eu du mal à financer sa guerre africaine. La région est devenue vitale pour le groupe. Entre ses activités dans le tabac, les transports, les plantations, l'Afrique représente un bon tiers du chiffre d'affaires et du résultat du groupe. Décidé à ne pas se laisser faire par Maersk, le patron breton n'a pas lésiné sur les moyens. Il a augmenté son nombre de navires sur les lignes africaines, accéléré la vitesse d'affrètement, assuré des services supplémentaires. Il a même commandé six nouveaux navires, ce qu'il s'était toujours refusé à faire depuis la reprise de Delmas-Vieljeux en 1992.

Dans cette bataille, le groupe s'est aussi beaucoup appuyé sur ses forces à terre, constituées à partir

de ses filiales de logistique et de transports, Scac et Saga. Là-bas, le groupe a ses quais dans les ports, ses grues, ses entrepôts, ses experts en import-export et même ses trains. A la suite de la reprise de l'exploitation de la ligne Abidjan (Côte d'Ivoire) - Ouagadougou (Burkina), et du réseau camerounais, il est devenu le premier exploitant ferroviaire de l'Afrique de l'Ouest.

REJOINT PAR MICHEL ROUSSIN

Conscient que ce dispositif intégré de transport lui donne une position incontournable sur le continent, Vincent Bolloré a décidé de le renforcer. Un homme est venu l'épauler dans cette tâche : Michel Roussin. Ancien préfet, ancien chef de cabinet du patron de Sdece (devenue DGSE), ancien conseiller à la Générale des eaux, ancien directeur de cabinet de Jacques Chirac à la Mairie de Paris, ancien ministre de la coopération d'Edouard Balladur, président du comité Afrique-Caraïbes au Medef, ce fin connaisseur de l'Afrique a été nommé, en 1999, vice-président Afrique du groupe Bolloré.

Depuis son arrivée, la société tisse encore plus vite son réseau. Ne

voulant plus se cantonner à la seule Afrique francophone, elle a acquis l'armateur britannique OT Afrique Line (Otal) ainsi que le transporteur AMI, tout en engageant beaucoup de moyens dans le développement de ses sociétés installées. Au total, le groupe a investi en 1999 1,2 milliard de francs sur le continent.

Vincent Bolloré ambitionne d'aller encore plus loin. La période est favorable. Sous la pression de la Banque mondiale et du FMI, tous les services publics sont à vendre en Afrique. M. Bolloré en a profité pour s'installer dans le monde des plantations africaines, les matières premières l'intéressent, elles lui permettent d'assurer du fret à ses bateaux en partance de l'Afrique. Après avoir acquis des plantations d'hévéa et d'huile de palme au Libéria, il a saisi l'occasion du démantèlement de l'organisation de cacao et du café en Côte d'Ivoire, premier producteur mondial de ces produits, pour entrer dans ce secteur. Il est désormais le deuxième producteur de cacao et de café du pays. Il a fait ses premiers pas dans le coton, où il est devenu deuxième opérateur du continent.

M. O.

La métamorphose obligée d'une des plus vieilles et des plus prestigieuses banques d'affaires

EST-CE L'ARRIVÉE de Vincent Bolloré dans la Rue Impériale qui fait bouger la banque Lazard, ou est-ce plutôt l'inéluctable changement que doit mener cette vieille maison qui a attiré le financier ? C'est plutôt dans la deuxième proposition qu'il faut rechercher la réponse.

Lazard avait commencé sa mue avant que « le petit prince du cash flow » n'entre dans le capital de la Rue Impériale. La banque a longtemps reposé sur trois entités totalement séparées, qui se connaissent bien mais n'avaient guère en commun que leur patron, Michel David-Weill. Pour répondre aux besoins de plus en plus internationaux des entreprises, les maisons Lazard de Londres, New York et Paris ont commencé en 1996 à resserrer leurs liens. C'était une condition nécessaire pour avoir la même efficacité que les Goldman Sachs, Morgan Stanley ou Merrill Lynch, de plus en plus présentes. Elles ont commencé par mettre une partie de leurs profits en commun, pour aboutir à un regroupement pur et simple en juin 1999.

Cette dernière étape a coïncidé avec l'arrivée de M. Bolloré dans l'orbite Lazard, mais, affirme-t-on

boulevard Haussmann, sans aucun lien de cause à effet. C'est avant tout l'aboutissement de négociations avec le groupe britannique Pearson qui détenait une importante participation dans la maison londonienne qui a permis de boucler cette réforme essentielle. L'unification des trois maisons placées sous la direction d'un seul comité mondial, officielle depuis le 3 mars (Le Monde du 7 mars), couronne des changements en cours depuis trois ans, rappelle M. David-Weill. M. Bolloré peut toutefois parier sur le fait que ce n'est qu'un début et que les étapes suivantes auront plus de conséquences financières.

Car deux visions des métiers de la banque d'affaires s'opposent encore dans le monde. Nul ne peut dire combien de temps encore elles co-existeront. Les grandes maisons de Wall Street affirment qu'il faut une armée d'analystes financiers, payés très cher, et beaucoup de vendeurs pour exercer un métier de banque d'investissement qui ne peut se limiter au conseil aux entreprises mais doit aussi s'étendre à toutes les opérations de marché. Or, si la vocation de la banque d'affaires est de n'être qu'un intermédiaire, l'évolution du marché fait

qu'elle garantit de plus en plus souvent à son client, lorsqu'elle l'accompagne dans une augmentation de capital, qu'il touchera le produit de l'opération quoi qu'il arrive en Bourse. Si le marché n'absorbe pas les titres émis, elle doit donc les acheter. Et engager ses capitaux.

MAISON D'ASSOCIÉS

Les montants peuvent être très élevés, ce qui a poussé les associés de Goldman Sachs à introduire leur banque en Bourse. Ces derniers mois, deux banques d'affaires britanniques encore indépendantes ont fait le même constat et renoncé à leur sacro-sainte indépendance. Schroders s'est vendue à Salomon Smith Barney (Citigroup) et Fleming à Chase.

L'autre vision de la banque d'affaires est celle de Lazard et Rothschild qui sont les deux dernières grandes banques d'affaires indépendantes. Pour intervenir sur les marchés, elles ont noué des partenariats avec de grandes banques commerciales. Cela sera-t-il suffisant ? M. David-Weill en est persuadé et souligne l'excellente santé et la forte activité de son entreprise. Il veut donc que Lazard reste une maison d'associés. Il rappelle volontiers qu'elle a traversé d'autres modes.

Mais M. Bolloré peut parier que Lazard aura, comme les autres, besoin de plus en plus de capitaux, et que même si elle ne s'adosse pas à un grand groupe, elle devra au moins faire évoluer ses sociétés de portefeuilles, les associés-gérants ne pouvant pas mobiliser à eux seuls les fonds nécessaires. Dans ce cas, la minorité de blocage qu'il vise dans la Rue Impériale prendra une valeur inestimable. Il peut aussi tabler sur le fait que M. David-Weill, à soixante-six ans, n'a pas de successeur évident. Et qu'il ne lui sera pas facile d'en trouver un ayant la dimension nécessaire pour « tenir » les 140 associés gérants de cette maison internationale.

Joël Morio

Sophie Fay

La Bourse de Londres hésite à se marier avec Francfort

certain que la Bourse allemande parvienne à ses fins.

Jeudi 20 avril, Don Cruickshank, qui deviendra officiellement président du London Stock Exchange (LSE) le 25 mai, a ménagé le suspense quant à sa décision. S'il a confirmé que des discussions étaient en cours avec la Deutsche Börse, il a pris soin de souligner qu'il ne se laisserait pas dicter les termes de ce mariage. « La position dominante de Londres dans les transactions sur les actions internationales lui donne un rôle pivot dans le réalignement des places boursières et il n'est pas encore clair qu'un accord puisse intervenir

sur une fusion avec la Deutsche Börse », a-t-il martelé.

Dans une note interne, faxée par erreur aux médias, le LSE prévoit de s'en prendre à « l'intransigeance des Allemands » au cas où les discussions avec Francfort échoueraient. Ce document évoque aussi « l'absence de vision commune malgré la souplesse du LSE et sa volonté de compromis ». Gêné, un porte-parole du LSE a affirmé que « ces idées correspondent à un projet de stratégie pour les médias qui a été rejeté ». A Francfort, cette gaffe a jeté un froid.

Ces péripéties font au moins

des heureux : les membres d'Euronext. Une rupture des négociations entre Londres et Francfort permettrait aux Bourses de Paris, Bruxelles et Amsterdam de faire une nouvelle proposition aux dirigeants du LSE pour constituer un grand ensemble. Du côté d'Euronext, on rappelle que M. Cruickshank, qui a rédigé un rapport dénonçant les tarifs pratiqués par les banques britanniques, est très sensible au coût des transactions. Or la Bourse de Paris se vante d'être dans ce domaine l'une des plus compétitives.

Les nouveaux acteurs de la téléphonie contestent l'offensive de France Télécom dans Internet sans fil

L'Autorité de régulation des télécommunications est saisie d'une plainte

France Télécom a annoncé jeudi 20 avril le lancement, dès le mois de mai, d'un service d'accès à Internet à partir du téléphone mobile. L'opéra-

teur a d'ores et déjà commandé 5 millions de terminaux aux industriels. Pour « verrouiller » le marché, le groupe dirigé par Michel Bon dirigera

les utilisateurs vers son propre portail, Itinér Services. Ce que contestent certains de ses concurrents potentiels.

UNE NOUVELLE BATAILLE s'engage dans les télécommunications. France Télécom veut imposer sa règle du jeu dans le domaine de l'accès à Internet par le téléphone mobile. L'opérateur historique a lancé, jeudi 20 avril, son offensive auprès du grand public avec ses premiers téléphones WAP (*lire ci-dessous*). Il va commercialiser, à partir du mois de mai, 5 millions de terminaux WAP pour ses clients Itinér ou Ola en France et à l'étranger, avec des packs à 1 000 francs. Ses concurrents SFR et Bouygues se préparent à lancer une offre équivalente. France Télécom affirme que, d'ici à la fin de l'année, tous les téléphones vendus seront des terminaux WAP. Avec ces appareils, l'utilisateur pourra se connecter à Internet via une page d'accueil-un portail-lui proposant soit un bouquet de services regroupés sous la marque Itinér Services, soit un accès à l'ensemble des sites Internet mondiaux adaptés au WAP, via le moteur de recherche Voila.

Cette initiative intervient au moment où France Télécom veut renforcer sa position de leader français sur le marché de l'accès à Internet en cotant en Bourse sa filiale Wanadoo, valorisée entre 25 et 40 milliards d'euros, d'ici à la fin du mois de juin ou plus probablement en septembre. L'expérience accumulée avec Wanadoo a permis à France Télécom d'éviter les erreurs marketing du passé. Le groupe a ainsi décidé que l'accès à Internet mobile se ferait sans abonnement et que les communications Internet ne seraient pas surtaxées par rapport aux communications vocales.

BLOCAGE IMPOSÉ

Cette démarche traduit une farouche volonté de France Télécom d'imposer ses services en écartant ceux de nouveaux venus très ambitieux : les constructeurs et les distributeurs de téléphones mobiles. Pour ce faire, France Télécom a imposé le blocage, sur le téléphone, du numéro d'accès à son seul portail Itinér. Son argu-

ment : il subventionne l'achat du terminal WAP, et n'a donc pas l'intention que son client se connecte à un autre portail que le sien.

Pour comprendre les enjeux, il faut se reporter à ce qui se passe pour l'accès Internet, via un micro-ordinateur. Aujourd'hui, le particulier achète son PC puis choisit un des très nombreux fournisseurs d'accès (comme Wanadoo, Libertysurf ou Club Internet). Pour l'accès à Internet mobile, France Télécom veut imposer Itinér comme seul et unique fournisseur.

« Ce blocage est inadmissible », s'insurge Sébastien Crozier, président de l'Association française de l'Internet mobile (AFIM).

L'abonnement social sera disponible le 1^{er} juillet

Un abonnement social téléphonique sera disponible à partir du 1^{er} juillet pour 45 francs par mois, soit une réduction de 50 % environ par rapport au tarif plein (78 francs), a annoncé jeudi 20 avril le secrétariat d'Etat à l'Industrie. Les bénéficiaires sont les titulaires du revenu minimum d'insertion, de l'allocation adultes handicapés, de l'allocation spécifique de solidarité servie aux chômeurs en fin de droits, et les invalides de guerre, soit 2,5 millions de personnes.

Cet abonnement prévu par la loi de 1996 sur les télécommunications a été lancé à l'issue d'une réunion entre le secrétaire d'Etat à l'Industrie, Christian Pierret, le PDG de France Télécom, Michel Bon, et les présidents des organismes sociaux CNAF, Unedic et CCMSA. Il sera financé par le Fonds de service universel, alimenté par les opérateurs téléphoniques au prorata de leur part de marché, c'est-à-dire essentiellement par France Télécom. En attendant le 1^{er} juillet, des cartes téléphoniques prépayées seront adressées aux bénéficiaires de cette mesure.

M. Crozier estime que les offres de France Télécom sont en infraction avec le code des télécommunications et les règles de la concurrence. « France Télécom use de sa position d'opérateur puissant pour imposer un tarif unique dans l'accès Internet mobile ». L'AFIM a donc saisi, le 17 avril, l'Autorité de régulation des télécommunications (ART) sur ce sujet. Elle saisira la Direction générale de la concurrence dès qu'elle aura pu constater que les terminaux sont effectivement bloqués par France Télécom et elle portera l'affaire devant la Commission de Bruxelles.

L'épreuve de force est désormais engagée entre constructeurs, opérateurs et distributeurs. Nokia, Ericsson ou Motorola ont eux aussi l'ambition de développer des portails WAP, et ont prévu d'inclure l'accès à leur portail sur leurs téléphones WAP. Pour fidéliser leurs clients et générer des revenus supplémentaires, ils veulent développer leurs propres bouquets de services. Motorola a déjà lancé des sites Internet pour chacune de ses familles de produits (les téléphones V, Timeport, TalkAbout). Nokia, fort de ses 27 % de parts de marché mondial des téléphones mobiles, pensait pouvoir résister à la demande des opérateurs de bloquer les téléphones

portables. Mais l'offensive de France Télécom a réduit ces ambitions.

Avec 5 millions d'unités commandées, l'opérateur est en mesure de leur dicter sa loi. Il a d'ailleurs commencé par commander des terminaux aux constructeurs plus « dociles », comme Mitsubishi, Sagem ou Siemens, pour faire comprendre aux principaux constructeurs mondiaux qu'il pouvait se passer d'eux. Finalement, Nokia, Ericsson et Motorola devraient rentrer dans le rang sur le marché français. « La France est l'un des pays où les opérateurs vont faire le plus d'efforts pour stimuler

téléphones GSM actuels devront cependant être remplacés.

● **UMTS** : la nouvelle génération de téléphonie sans fil Universal Mobile Telecommunications System permettra de franchir une nouvelle étape dans la transmission de données avec des débits pouvant aller jusqu'à 1 Mbit/s. De quoi faire de la visioconférence ou télécharger des CD sur son terminal mobile. Le WAP pourra toujours être utilisé pour adapter les informations à la taille des écrans.

le marché du WAP. Il est normal qu'ils bénéficient des principales retombées », admet Jérôme Coutant, directeur de la branche grand public de Motorola France. « Il faut comprendre la position des opérateurs au regard des investissements engagés », affirme François Pilleiron, directeur marketing de la division grand public d'Ericsson.

Par ailleurs, les distributeurs de téléphones mobiles comme Phone House, Avenir Télécom, Darty ou la FNAC, qui assurent entre 80 % et 65 % des ventes de mobiles en France, veulent également imposer leurs propres portails. Cela leur est facile : il suffit de reprogrammer les téléphones avant de les vendre. Leur ambition est d'élargir leur métier de simple distributeur à celui de fournisseurs de services Internet, puis d'opérateur téléphonique. La FNAC veut marier sa distribution et son portail Mageo. Darty (groupe Kingfisher) peut faire de même avec Libertysurf. Enfin, Phone House et Avenir Télécom ont également leur propre portail. « France Télécom peut bloquer les téléphones vendus en pack, mais il ne pourra pas nous empêcher de programmer les téléphones vendus « hors pack » qui représentent entre 20 % et 30 % du marché », prévient Geoffroy Roux de Bezieux, président de Phone House. Les distributeurs reçoivent le soutien actif de constructeurs comme Motorola, qui vont commercialiser des téléphones WAP hors pack à seulement 1 400 francs.

LES NOUVEAUX OPÉRATEURS

En fait, ce que France Télécom redoute le plus est de voir émerger une nouvelle « race » d'opérateurs téléphoniques. Si les constructeurs ou les distributeurs arrivent à populariser leurs portails, ils généreront beaucoup de trafic de téléphonie mobile. Dès lors, ils se trouvent en position de force pour négocier avec France Télécom la rétrocession d'une partie des revenus. Ils deviendront, dès lors, des opérateurs téléphoniques virtuels, à l'image de ceux qui existent déjà en Grande-Bretagne. Les distributeurs Virgin et Carphone Warehouse (actionnaire principal du français Phone House) achètent du trafic téléphonique à One2One, filiale de Deutsche Telekom, et le revendent à leurs clients. Ce mouvement pourrait se répandre vite dans toute l'Europe.

Le sujet préoccupe beaucoup l'Autorité de régulation des télécommunications (ART), qui a récemment créé un groupe de travail sur ce sujet.

Christophe Jakubyszyn et Enguérand Renault

Renault sur le point de racheter Samsung Motors

LE CONSTRUCTEUR AUTOMOBILE FRANÇAIS RENAULT serait sur le point de racheter le sud-coréen Samsung Motors. Un accord aurait été trouvé, vendredi 21 avril, entre les créanciers du constructeur sud-coréen en faillite et les émissaires de Renault, a indiqué un responsable de Samsung Motors. Cependant, Renault se refusait vendredi matin à confirmer l'information. Le principal obstacle à cet accord semble toutefois avoir été levé dans la semaine avec un *modus vivendi* sur une dette « cachée » de 260 millions de dollars du constructeur sud-coréen envers une autre filiale du groupe Samsung, la branche commerciale Samsung Corp. Selon le quotidien *Korea Economic Daily*, la dernière offre de Renault valorise les actifs de Samsung Motors à environ 540 ou 550 millions de dollars, dont 100 millions seraient payés au comptant.

Framatome envisage

une entrée en Bourse en 2001

À L'OCCASION DE LA PRÉSENTATION DES RÉSULTATS de Framatome, jeudi 20 avril, Dominique Vignon, président de ce groupe spécialisé dans l'énergie et la connectique, a évoqué l'entrée en Bourse pour accompagner la sortie définitive d'Alcatel du capital. La mise sur le marché devrait intervenir avant l'été 2001. Alcatel ne détient plus que 8,4 % du capital de Framatome, contre 44,1 % initialement. Depuis décembre 1999, l'actionnaire de référence du groupe est la Cogema, avec 34 % des parts.

Avant cela, le groupe signera en juin l'accord définitif avec Siemens pour le regroupement de leurs activités nucléaires civiles, puis la mise en place de cette société commune. Détenue à 66 % par Framatome et à 34 % par Siemens, elle sera baptisée Framatome ANP (Advanced Nuclear Power).

Air Liberté devrait passer

sous le contrôle de Marine-Wendel

SAUF COUP DE THÉÂTRE, AIR LIBERTÉ DEVRAIT bientôt être repris par Taitbout Antibes BV, établissement financier de droit néerlandais contrôlé par le Groupe Alpha et Marine-Wendel, qui est déjà actionnaire de la compagnie AOM aux côtés du groupe helvétique Swissair.

British Airways, maison mère d'Air Liberté, a en effet annoncé, jeudi 20 avril, dans la soirée qu'elle avait entamé une phase de négociations exclusives avec le groupe dirigé par Ernest-Antoine Sellière. Aucune date n'a été encore arrêtée concernant l'achèvement des négociations. Cette annonce confirme l'information parue jeudi dans le quotidien *La Tribune*, selon laquelle Air France, qui était également candidat à la reprise, avait jeté l'éponge alors que des spécialistes du dossier évoquent un rejet de cette candidature par British Airways.

Echec des négociations

sur la tarification bancaire

UNE NOUVELLE FOIS LES NÉGOCIATIONS entre banquiers et consommateurs sur la facturation des services bancaires de base ont été rompues. Dix des dix-sept associations de consommateurs présentes ont quitté jeudi 20 avril la table de négociation, affirmant qu'il appartenait désormais au « gouvernement de trancher ». Ces associations (AFOC, CLCV, CNAFC, UNAF, UFC, Orgeco, UFCS, Familles de France, Familles rurales, CSF) ont indiqué lors d'une conférence de presse n'avoir « pas pu obtenir » un service de base bancaire gratuit. Elles ont rappelé que « la France est le seul pays » en Europe où il y a une obligation de posséder un compte bancaire. « Cette obligation doit avoir une contrepartie ». Le représentant du ministère des finances et les banquiers refusent que le service bancaire de base soit totalement gratuit. Ils estiment que cela serait contraire aux règles de concurrence européennes. Un compromis proposait l'instauration d'un service universel, donc accessible à tous, pour un coût de deux euros par mois. Une prochaine réunion est prévue mardi 25 avril.

Quatre techniques pour les réseaux du futur

● **WAP** : le Wireless Application Protocol est un langage ouvert, développé par 250 sociétés, qui permet d'adapter les informations Internet au format des téléphones portables, notamment à la taille de leur écran.

● **GSM** : le standard actuel des réseaux mobiles Global System for Mobile Communication permet une transmission des données à une vitesse limitée à 9,6 Kbits/seconde.

● **GPRS** : le standard de communication General Packet Radio Service va permettre aux réseaux sans fil GSM d'accroître leurs capacités pour la transmission de données (56 Kbits/s). Il permettra notamment d'augmenter la vitesse de transmission des informations WAP et, surtout, de supprimer le temps d'attente à la connexion, puisque les téléphones GPRS seront en permanence connectés au réseau. Les

téléphones GSM actuels devront cependant être remplacés.

● **UMTS** : la nouvelle génération de téléphonie sans fil Universal Mobile Telecommunications System permettra de franchir une nouvelle étape dans la transmission de données avec des débits pouvant aller jusqu'à 1 Mbit/s. De quoi faire de la visioconférence ou télécharger des CD sur son terminal mobile. Le WAP pourra toujours être utilisé pour adapter les informations à la taille des écrans.

SUD-PTT s'attaque au travail dominical dans les centres d'appels

HASARD DU CALENDRIER, le tribunal de police de Paris devait étudier, vendredi 21 avril, deux affaires distinctes traitant pourtant du même sujet : le travail dominical dans les services commerciaux de France Télécom et, plus largement, dans les centres d'appels.

Dans le premier dossier, c'est le syndicat SUD-PTT qui attaque au pénal le directeur régional de France Télécom à Paris, Jean-Paul Cottet. Celui-ci est cité à comparaître pour soixante-douze infractions au code du travail concernant le non-respect du repos hebdomadaire.

SALARIÉS DE FRANCE TÉLÉCOM

Depuis 1998, SUD-PTT attaque régulièrement l'opérateur public sur ce sujet, soit parce qu'il ouvre des boutiques commerciales le dimanche (en particulier près du Stade de France durant la Coupe du monde de football), soit parce qu'il fait fonctionner certaines plates-formes téléphoniques commerciales le dimanche. C'est ainsi que les abonnés peuvent appeler le « 10-14 » le septième jour de la semaine pour avoir des renseignements sur leur facture ou pour changer de système d'abonnement.

Les soixante-douze infractions dont il devait être question vendredi concernent des salariés de France Télécom affectés au « 10-14 » dont la présence a été constatée par huissier au cours du premier trimestre 2000. A chaque fois, les juges donnent raison à SUD-PTT, que ce soit en première instance ou en appel. Jeudi 20 avril, la cour d'appel de Paris vient même de relever de 75 000 à 135 000 francs (11 430 à

20 580 euros) une astreinte concernant des vacataires travaillant le dimanche sur le service « 10-14 ».

DÉMARCHES COMMERCIALES

France Télécom qui, systématiquement, se pourvoit en cassation, explique que la loi l'autorise à faire travailler des agents le dimanche, au nom de la continuité du service public. SUD-PTT, suivi jusqu'à présent par les juges, es-

time que certaines missions imposent de travailler le dimanche, mais que les démarches commerciales n'en font pas partie.

L'opérateur public a cru trouver une parade en sous-traitant ce type d'activités à un centre d'appels privé, en l'occurrence la société Téléperformance. Mais, à l'appel de SUD-PTT, l'inspection du travail a verbalisé à son tour cette société pour travail dominical. C'est ce second dossier qui devait également être porté, vendredi, devant le tribunal de police. Le 25 juillet 1999, l'inspection du travail a relevé plusieurs dizaines de salariés en infraction, dont une petite partie travaillait, en sous-traitants, pour France Télécom. Le travail dans les centres d'appels le dimanche – comme dans les autres activités marchandes – n'est pas interdit, à condition d'obtenir une dérogation de la préfecture, ce qui n'était pas le cas de Téléperformance.

Si le tribunal de police condamne France Télécom et Téléperformance, ce sera de nouveau le problème du travail dominical qui se posera.

Frédéric Lemaître

La CFDT contre les CDD de trente minutes

A la différence de SUD, la CFDT est présente chez Téléperformance, l'entreprise qui, comme France Télécom, se trouve citée à comparaître devant le tribunal. Sa déléguée, Clarisse Ngallé, ne condamne pas le travail le dimanche, effectué par des volontaires, généralement des étudiants. Mais elle est très critique sur l'ensemble de la politique sociale de l'entreprise.

Elle dénonce en particulier le recours massif aux contrats à durée déterminée de... trente minutes seulement. « La direction appelle les salariés chez eux et leur fait signer, en un exemplaire, un contrat de travail à durée déterminée de trente minutes et elle les emploie entre trente minutes et quelques heures. Cela peut durer plusieurs années, explique Clarisse Ngallé. Il m'est arrivé d'être appelée pour travailler quinze minutes car il fallait des opérateurs téléphoniques présents un quart d'heure après le passage à la télévision d'une publicité accompagnée d'un numéro de téléphone. Les appels sont en effet nombreux mais pendant un laps de temps très court. Au bout de quinze minutes, la direction n'a plus besoin de vous et met fin à votre contrat jusqu'à la prochaine fois. »

INNOVATION ANTI-ÂGE

Un communiqué des Laboratoires LIERAC

Vieillesse cutané : un actif vedette, l'acide salicylique, pour un effet peeling, rapide, efficace, et bien toléré.

Prescrit par les dermatologues depuis longtemps pour ses propriétés d'exfoliation, l'acide salicylique trouve une nouvelle utilisation très prometteuse dans les peelings, procédés qui permettent de faire "peler" la peau lui donnant ainsi un aspect plus jeune.

Les dermatologues utilisent l'acide salicylique à des concentrations importantes (20 % et plus) en cabinet médical : les Laboratoires LIERAC l'ont formulé dans une solution cosmétique, NIGHTPEEL, à une concentration efficace et très bien tolérée de 4 %.

À cette concentration, l'acide salicylique agit sur les cellules superficielles de la peau : la peau est plus douce, le teint plus uni, les rides s'atténuent. Rapidement visible, l'action de l'acide salicylique se singularise également par sa bonne tolérance : il permet d'éviter les rougeurs et le dessèchement observés avec la majorité des actifs utilisés dans les peelings.

NIGHTPEEL, solution peeling anti-âge s'utilise tous les soirs, à raison de quelques gouttes sur l'ensemble du visage à faire pénétrer par massages du bout des doigts.

En cure de 6 à 8 semaines, renouvelable 2 à 3 fois par an.

Demandez conseil à votre dermatologue ou votre pharmacien.

Le Monde

A LA TELEVISION ET A LA RADIO

Le Monde des idées

LCI
Le samedi à 12 h 10 et à 17 h 10
Le dimanche à 12 h 10 et à 0 h 10
Le lundi à 15 h 10

Le Grand Jury

RTL-LCI
Le dimanche à 18 h 30

La rumeur du monde

FRANCE-CULTURE
Le samedi à 12 heures

Idéaux et débats

FRANCE MUSIQUES
Le dimanche à 17 heures

Libertés de presse

FRANCE-CULTURE
Le premier dimanche de chaque mois

A la « une » du Monde

RFI
Du lundi au vendredi à 12 h 45 et 0 h 10 (heures de Paris)

La « une » du Monde

BFM
Du lundi au vendredi 13 h 06, 15 h 03, 17 h 40
Le samedi 13 h 07, 15 h 04, 17 h 35

Le départ de Nagui correspond à une refonte de la grille en clair de Canal+

« Nulle part ailleurs » ne sera plus seulement l'émission vitrine du début de soirée, mais occupera toutes les sessions non cryptées de la chaîne, avec une nouvelle organisation autour de plusieurs animateurs et de quatre rédactions centrales pour les alimenter en informations

DANS UN MONDE où le fair-play n'est pas la qualité la plus répandue, Nagui s'en va avec élégance. En annonçant lui-même qu'il cessera en juin de présenter « Nulle part ailleurs » (NPA), l'animateur n'a pas exprimé l'amertume revancharde de son prédécesseur. Simple, il ne « sent pas trop sa place » dans la réforme préparée pour la rentrée par Alain de Greef, directeur général chargé des programmes de la chaîne cryptée.

Alors, il part, le cœur gros certes, mais à l'amiable. Ses patrons lui en savent gré : « C'est un garçon d'une exceptionnelle qualité, qui l'a démontré dans la façon dont il a intégré les choix éditoriaux de la chaîne », a déclaré Pierre Lescure, PDG de la chaîne cryptée, tandis qu'Alain de Greef saluait son énergie et sa générosité dans le travail.

Si le saltimbanque tire aussi seinement sa révérence, c'est que la question de sa succession se pose différemment de celle de Guillaume Durand. Qui après Nagui ? Ni Alain Chabat, ni Thierry Ardisson ou tel autre concurrent du PAF qui aurait blessé l'amour-

propre du sortant. Cette fois, ce n'est pas seulement l'animateur que l'on change, mais l'ensemble de la stratégie des émissions en clair sur la chaîne. Le rôle de Nagui, en grand ordonnateur de la deuxième partie de « NPA », aurait été moins prépondérant.

La grille de rentrée, qui a été présentée aux personnels de Canal+, vendredi 21 avril, prévoit un recentrage sur le concept de départ de « NPA » - ce mélange d'infos et d'humour -, mais servi très différemment. La « vitrine », si précieuse pour susciter l'intérêt des abonnés potentiels, sera agrandie. Ainsi, à partir du 4 septembre, « Nulle part ailleurs » ne sera plus seulement réservé au début de soirée. L'émission reviendra, dans un même décor et sur un même plateau, mais avec des animateurs différents, à toutes les sessions en clair de la journée.

Entre 7 h 30 et 8 h 30, « NPA matin » sera animé par Alexandre Devoise ; « NPA midi », de 12 h 45 à 13 h 45, par Anne Depetrini ; « NPA soir », entre 19 h et 20 h 30, par Thierry Dugeon. François Pécheux assurera un

« NPA week-end », le samedi de 12 h 30 à 13 h 30 et de 19 h 30 à 20 h 30. Enfin, chaque jour, entre 12 h 30 et 12 h 45, un « NPA classique » proposera une rediffusion des meilleurs moments de l'émission depuis sa création.

UNE IDENTITÉ PLUS MARQUÉE

Exit les stars du petit écran recrutées à prix d'or. Alain de Greef a voulu tenir compte de « l'émergence de jeunes talents au sein de la chaîne ». Ils sont jeunes mais pas sans expérience, après plus de dix ans de maison comme François Pécheux ou Thierry Dugeon : « C'est la génération Canal+, ils sont nés ici », insiste le patron des programmes, en s'exaltant sur « les progrès rapides » d'Anne De-

petrini. Les différentes tranches du « grand NPA » ne disposeront pas de leurs propres équipes de production, mais seront alimentées en informations, reportages et interviews par quatre rédactions centrales. Aux deux déjà existantes - « Infos générales » dirigée par Erik Gilbert, et « Sport » de Michel Denisot -, s'ajouteront une rédaction « Culture » confiée à Philippe Gildas et une « Vie quotidienne » que dirigera Arielle Saracco.

Cette perte de contrôle du contenu peut expliquer en partie le départ, annoncé jeudi 20 avril, de Marc-Olivier Fogiel (lire ci-contre). La direction des programmes justifie cette nouvelle organisation par « le souci de se

conformer à la législation sur le travail », Canal+ ayant été récemment épinglé par la justice pour l'utilisation abusive de contrats à durée déterminée (une pratique courante dans la production).

L'objectif de la réforme est de donner une identité plus marquée aux programmes en clair, en privilégiant le traitement de l'actualité du cinéma et du sport, qui sont les deux piliers de la programmation cryptée et les principaux motifs d'abonnement. Sans oublier de saupoudrer le tout « d'humour politiquement incorrect et de bonne humeur », ce fameux « esprit Canal », mis à mal par plusieurs polémiques récentes. La lettre adressée par la direction à ses personnels promet « des pro-

grammes plus ouverts, plus généreux et plus nourrissants ». « Une chaîne à péage a besoin d'avoir une forte identité en clair pour attirer l'attention des non abonnés », précise M. de Greef.

Enfin, élément stratégique dans la réflexion menée « depuis l'automne dernier » par le patron des programmes : l'évolution de la technologie numérique. « Dès janvier 2001, 35 % de nos abonnés auront accès à Internet sur leur téléviseur, ce ne sera plus virtuel, d'où la nécessité d'aller vers plus d'interactivité », souligne Alain de Greef. Les talk-shows en clair appellent des prolongements sur Internet. »

Jean-Jacques Bozonnet

Marc-Olivier Fogiel quitte l'antenne

Marc-Olivier Fogiel, l'animateur des émissions en clair « Un An de + » et « TV+ », ne sera pas à l'antenne la saison prochaine. « Marc-Olivier Fogiel souhaitait garder une autonomie de fabrication et travailler avec ses équipes, comme cela a été le cas jusqu'à présent, il n'a pas été possible de trouver un accord avec Canal+ sur la façon de s'associer à la nouvelle organisation de la grille de rentrée », a annoncé la chaîne cryptée, jeudi 20 avril. En revanche, Karl Zéro devrait conserver son « Vrai Journal », et les Guignols leur place historique.

Leneuf contre le 9

« DEPUIS début juin 1999, je suis harcelée jour et nuit par des coups de téléphone », explique Mauricette Leneuf. « Certains de mes concitoyens occupent une partie de leurs loisirs à chercher les Leneuf dans l'annuaire, à les appeler à n'importe quelle heure du jour et de la nuit et à les abreuver d'insultes, d'insultes », se plaint Marc Leneuf. « Dans la vie de tous les jours, les gens que je rencontre se moquent lorsqu'ils entendent mon nom », raconte Sandrine Leneuf.

Elles sont quarante-neuf familles à avoir assigné en référé l'opérateur de téléphonie fixe, 9 Telecom, et son agence de publicité, Ogilvy & Mather, devant le tribunal de grande instance de Nanterre. Ces Français, victimes depuis plusieurs mois d'un harcèlement téléphonique, en ont assez d'être soumis à la vindicte à cause d'« une pub ».

Quand la réalité rattrape la fiction publicitaire : ce sont justement les vicissitudes d'un M. Leneuf plus vrai que nature que la pub de l'opérateur met en scène depuis bientôt un an. Dans chaque spot, le personnage est interrompu dans les moments les plus intimes de sa vie quotidienne par des gens qui téléphonent en croyant appeler l'opérateur de téléphonie.

Le slogan prend le contre-pied de la faible notoriété de la marque en France : « Tout le monde appelle le 9. » Or, ce M. Leneuf a tout du M. Catastrophe : coincé sur le siège des toilettes, le pantalon sur ses chaussures, il ne peut répondre au téléphone, il confond en pleine nuit son livre de chevet et le téléphone, un lit pliant se referme sur lui alors qu'il tente désespérément d'attraper le combiné, etc. L'œil hagard et le cheveu en bataille, il finit par aller se

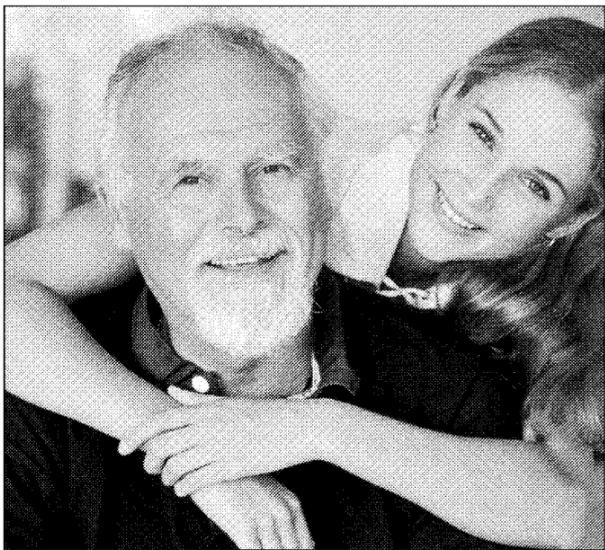
plaindre au commissariat, éreinté.

Les « véritables » Leneuf, eux, font appel à la justice. Car les déboires de M. Leneuf, dépeints dans plus d'une vingtaine de spots diffusés à des heures de grande écoute depuis juin 1999, ont visiblement inspiré des plaisants qui, progressivement, ont transformé la vie des « vrais » Leneuf en enfer. « Le personnage est grotesque par son aspect physique et vestimentaire, par les situations dans lesquelles les appels le surprennent, et ses réactions », explique M^e Jean-Jacques Trinquet, l'avocat des plaignants. Il évoque le retour aux fêtes moyenâgeuses où « un bouffon était désigné, on le raillait, on le rouait de coups pour faire rigoler la galerie ».

« Il y a des tas d'autres marques qui ont utilisé des noms propres pour leur pubs, ça n'a jamais posé de problèmes », rétorque-t-on chez 9 Télécom. Certes, l'utilisation de patronymes français en publicité n'est pas un fait nouveau - Mère Denis, Mamie Nova, M. Marie ou M. Propre -, « mais ces personnages-là ne sont pas ridicules », expliquent plusieurs victimes.

L'opérateur a proposé aux familles qui lui ont écrit de les inscrire, à ses frais, en liste rouge pour une durée d'un an, d'éventuellement changer leur numéro et de leur fournir un boîtier spécial pour assurer la traçabilité et l'identification des auteurs d'appels intempestifs. Mais il n'est « pas à ce jour question de modifier » ou de suspendre les pubs. En effet, la campagne, dotée de 200 millions de francs en achats d'espaces en 1999, marche fort. La tranquillité des Leneuf est entre les mains du juge. L'audience est prévue le 2 mai.

Florence Amalou



Les maladies ne font pas de différence.

La rédaction de « France-Soir » dénonce une publicité prosecte

LA SOCIÉTÉ DES JOURNALISTES de France-Soir a exprimé sa « plus stricte réprobation » après la parution, dans l'édition du 20 avril, d'une page de publicité de l'Omnium des libertés. Dans une lettre ouverte au président de la République, cette association, qui prend la défense des mouvements religieux mis en cause dans le rapport parlementaire contre les sectes, demandait la dissolution de la Mission interministérielle de lutte contre les sectes.

« France-Soir se distingue en donnant la parole à un organisme qui, sous couvert de liberté (...), pratique un intense lobbying au profit des sectes les plus dangereuses », indique le communiqué adopté, à l'unanimité, par la rédaction. Comme les autres journaux sollicités, la direction du quotidien aurait opposé un refus d'insertion. La publication s'expliquerait par une « mauvaise manipulation technique », a indiqué Jean-Luc Mano, directeur de la rédaction.

DÉPÊCHES

■ **PRESSE** : la direction du groupe Amaury a protesté auprès des NMPP après la non-distribution, jeudi 20 avril, de ses quotidiens *L'Equipe*, *Le Parisien* et *Aujourd'hui en France*. Dans un communiqué, elle indique que « rien ne permet de comprendre les raisons de ce dysfonctionnement très grave (...) qui apparaît comme une mesure discriminatoire ». Le mouvement a été déclenché par des ouvriers du Livre CGT inquiets des « rumeurs persistantes » concernant la volonté du groupe d'assurer la distribution du *Parisien* par ses propres moyens.

■ **TÉLÉVISION** : le mensuel *Lyon Mag* a décidé d'attaquer devant le Conseil d'Etat la décision du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), qui a désigné *Le Progrès* comme opérateur de la télévision locale TLM. « Désormais, à Lyon, le groupe Hersant tient les trois quotidiens, deux hebdomadaires et la seule chaîne de télévision locale », estime *Lyon Mag*, qui proteste contre cette « atteinte au pluralisme ».

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **ALSTOM : le groupe franco-britannique a annoncé l'acquisition de Norweb Contracting**, jeudi 20 avril, auprès du groupe britannique United Utilities. Ce groupe possède la compagnie régionale d'électricité Norweb dans le nord-ouest de l'Angleterre. Norweb Contracting réalise un chiffre d'affaires de 40 millions d'euros avec 300 salariés.

● **UNILEVER : la ministre de l'emploi, Martine Aubry, s'est déclarée « indignée »** et a demandé jeudi des explications à Unilever après l'annonce, par le géant agroalimentaire anglo-néerlandais, de son intention de céder deux de ses usines situées près de Lille (Nord).

● **LAPEYRE : Jean-Louis Servent a été nommé directeur général du spécialiste de la distribution de produits de menuiserie, filiale de Saint-Gobain.** Quarante-neuf ans, diplômé de HEC, M. Servent était jusqu'à présent président du directoire du BHV.

SERVICES

● **THOMSON TRAVEL : le voyageur britannique serait prêt à examiner une offre d'achat appropriée de l'allemand C&N** après avoir rejeté deux autres propositions, a déclaré le patron de Thomson, Charles Gorassa, au quotidien *Financial Times Deutschland* par jeudi.

● **JAPAN AIRLINES : la première compagnie aérienne japonaise a révisé ses prévisions de résultats à la hausse**, vendredi 21 avril, pour l'exercice terminé en mars. La compagnie aérienne estime son bénéfice net à 16 milliards de yens (160 millions d'euros), au lieu de 11 millions jusqu'à présent.

FINANCE

● **BANQUE DE FRANCE : les salariés de l'atelier de production de l'imprimerie de la banque centrale à Chamalières (Puy-de-Dôme) ont reconduit jeudi pour 24 heures la grève** qu'ils observent pour protester contre des menaces disciplinaires pesant sur deux d'entre eux.

● **DEUTSCHE BANK : la première banque privée allemande va supprimer de 2 000 à 3 000 emplois d'ici deux ans** dans sa filiale de banque de

détail Deutsche Bank 24. Cette dernière compte environ 17 500 employés (sans ses filiales).

● **SOROS FUND MANAGEMENT : le fonds du milliardaire américain d'origine hongroise George Soros a vendu sa participation de 5,33 %** qu'il détenait dans Globalstar Telecommunications, la seule compagnie de téléphone par satellite qui propose un tel service après la faillite d'Iridium.

● **GRUPE CAISSES D'ÉPARGNE : le groupe qui est devenu l'an dernier une banque mutualiste a atteint, avec deux mois d'avance, son objectif de compter un millions de sociétaires**, trois mois et demi après le début de la vente des parts sociales aux clients.

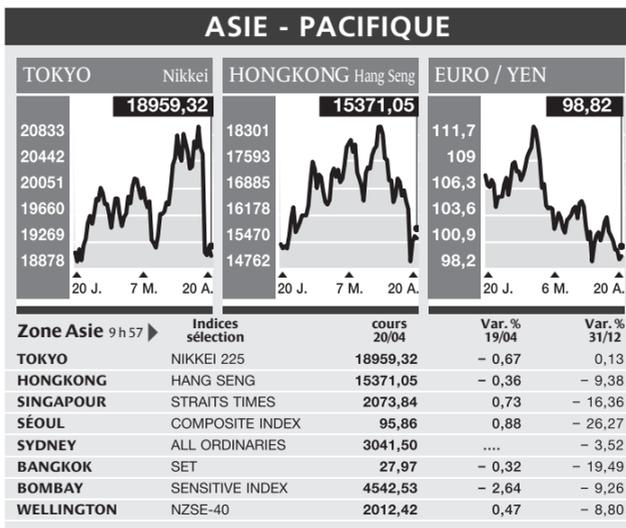
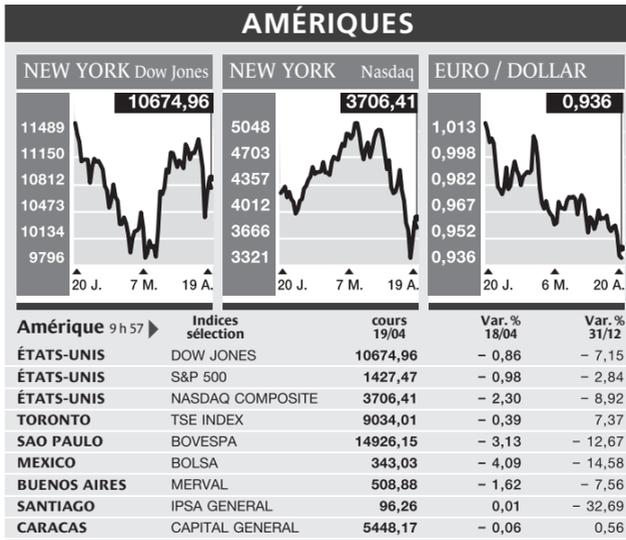
● **BNP-PARIBAS : la banque française va discuter avec la Dresdner Bank** pour voir comment relancer leur coopération après l'échec de la fusion entre cette banque allemande et la Deutsche Bank, a déclaré vendredi Michel Pébereau, PDG de la BNP, dans un entretien au quotidien *Les Echos*.

● **NOMINATION : Dominique Hoenn a été nommé directeur général de BNP-Paribas**, aux côtés de Baudouin Prot, administrateur et directeur général. M. Hoenn, soixante ans, diplômé de l'Essec, est entré en 1963 chez Paribas. Il est responsable de la coordination des activités de banque de financement et d'investissement, de la gestion d'actifs et de Paribas Capital au sein du comité exécutif de BNP-Paribas.

● **SUMITOMO-SAKURA : les deux grandes banques commerciales japonaises ont indiqué vendredi qu'elles envisageaient d'anticiper à 2001 la fusion de leurs activités**, prévue initialement l'année suivante, alors que les rapprochements se multiplient dans le secteur.

RÉSULTATS

● **AUTOROUTES ET TUNNEL DU MONT-BLANC : la société qui exploite la partie française de la concession du tunnel du Mont-Blanc a accusé une perte nette de 58,6 millions de francs en 1999**, en raison de la fermeture du tunnel depuis le 24 mars de la même année. ATMB, qui exploite aussi l'autoroute A 40 (reliant notamment Mâcon jusqu'aux abords du tunnel), a par ailleurs subi une baisse de 46,5 % de son chiffre d'affaires en 1999, à 429,5 millions de francs.



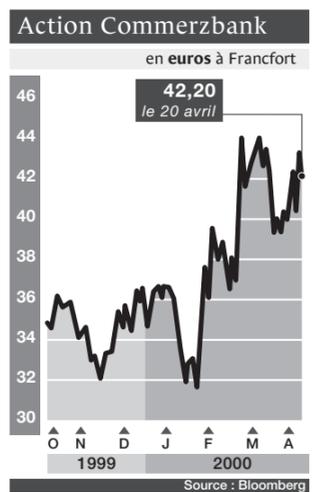
VALEUR DU JOUR

Agitation autour de la Commerzbank

LE TITRE Commerzbank a reculé, jeudi 20 avril, de 3,44 %, après une vive progression la veille. Ces mouvements font suite à l'annonce de l'entrée en force d'un nouvel actionnaire au capital de la quatrième banque privée allemande : la holding d'origine néerlandaise Rebon et sa filiale allemande Cobra avaient annoncé mercredi 19 avril détenir 9,9 % de la quatrième banque privée allemande. Elles ont confirmé jeudi leur intention d'augmenter leur part dans les prochaines semaines, jusqu'à 20 % si possible.

Alors que le paysage bancaire allemand bruit de rumeurs, quinze jours après l'échec de la fusion entre Dresdner et Deutsche Bank, cette annonce a suscité de nouvelles spéculations sur le sort de la Commerzbank. Certains analystes y voient la préfiguration d'un rapprochement avec la Dresdner Bank, puisque le directeur général de Cobra n'est autre que Hansgeorg Hofmann, un ancien membre du directoire de la Dresdner.

Cette hypothèse a été rejetée par Rebon et sa filiale, qui affirment réaliser un « investissement financier », sans chercher à influencer la conduite de la banque. Proche d'une société immobilière de Hambourg, la WCM, Rebon gère les intérêts de deux associés, Clemens Vedder, et Klaus-Peter Schneidewind, qui se sont fait une spécialité d'acquérir des participations dans des sociétés sous-évaluées, pour les revendre ensuite avec une jolie



plus-value. Après la « surprise », Martin Kohlhaussen, président du directoire de la Commerzbank, a martelé jeudi que l'établissement ne vise ni un rachat, ni une fusion, mais simplement des coopérations, en Allemagne comme à l'étranger. Il a assuré que la présence au tour de table de Rebon et Cobra allait apporter « une plus grande stabilité de la structure de l'actionariat ». Actuellement, 80 % des titres sont détenus par des petits porteurs, 5 % par l'assureur italien Generali, et 4,8 % par la banque espagnole BSCH. Interrogé par le *Handelsblatt*, M. Kohlhaussen estime qu'« étant donné la large répartition de notre capital une offre hostile est en effet possible théoriquement, mais peu probable dans la pratique ».

Philippe Ricard

SUR LES MARCHÉS

PLACES EUROPÉENNES

EN RAISON du week-end pascal, les places boursières européennes étaient fermées en Europe, vendredi 21 avril, et le seront également lundi 24 avril.

La veille, les marchés d'actions avaient été plutôt calmes, les investisseurs ne souhaitant pas conserver des positions durant plusieurs journées de fermeture. En clôture, les principaux marchés boursiers européens, à l'exception de Francfort et Bruxelles, avaient terminé prudemment en hausse, soutenus principalement par les gains enregistrés sur les valeurs vedettes européennes et par une série d'informations positives en provenance de sociétés. L'indice CAC 40 de la Bourse de Paris avait terminé en hausse de 1,1 %, à 6 234,51 points. L'indice Footsie de la Bourse de Londres avait fini en progression de 0,91 %, à 6 241,2 points. De son côté, Francfort avait reculé de 0,81 %, tirée à la baisse par plusieurs valeurs vedettes, et Bruxelles avait abandonné 1,32 %.

TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a clôturé en très net repli vendredi 21 avril, chutant de 3,7 % à la suite de ventes de dernière minute liées à la reconstitution de l'indice de référence Nikkei. Celui-ci, qui comprend les 225 plus grandes valeurs japonaises intégrera, dès lundi 24 avril, plusieurs titres de la nouvelle économie. En clôture, vendredi, l'indice Nikkei 225 a perdu 706,64 points, à 18 252,68 points.

NEW YORK

L'INDICE COMPOSITE de la Bourse du Nasdaq a reculé de 62,53 points (-1,69 %), à 3 643,88 points, jeudi 20 avril, alors que l'indice Dow Jones a progressé de 169,09 points (+1,58 %) à 10 844,05 points.

Les investisseurs sont restés prudents à la veille du week-end pascal. Ils ont fait confiance aux valeurs industrielles plutôt que de se risquer sur les titres des secteurs de la haute technologie, de l'Internet et des biotechnologies, largement représentés dans le Nasdaq.

Le marché a toutefois été peu animé à Wall Street avec seulement 892 millions d'actions échangées.

TAUX

LES MARCHÉS obligataires européens étaient fermés, vendredi 21 avril. La veille, les emprunts d'Etat à long terme américain avaient terminé la séance en hausse, après la décision du Trésor de racheter pour 2 milliards de dollars d'obligations à 30 ans, dans le cadre de la réduction de la dette publique grâce aux excédents budgétaires dégagés. Le taux de rendement de l'obligation à 30 ans s'était détendu à 5,825 % contre 5,844 % mercredi soir.

MONNAIES

SUR LA PLACE DE TOKYO, l'euro est resté très faible, vendredi 21 avril. Il cotait 0,9390 dollar.

ÉCONOMIE

La baisse de l'euro n'est pas une « mauvaise chose », selon M. Pierret

LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT à l'industrie, Christian Pierret, a considéré, jeudi 20 avril, que la baisse de la monnaie unique européenne face au dollar en seize mois d'existence n'était ni une mauvaise chose pour la croissance et l'emploi ni trop inquiétante. « La légère érosion depuis le départ par rapport au dollar n'est pas une mauvaise chose pour la croissance et donc pour l'emploi. Sinon, pour être bien objectif, à condition que ça ne soit pas trop fort, ce n'est pas trop inquiétant », a-t-il déclaré sur France-Inter.

Tout en observant qu'« il y a une tenue de l'euro depuis sa création qui est plutôt globalement favorable à l'industrie », Christian Pierret a cependant affirmé qu'il ne faudrait pas que sa baisse soit excessive. « Je ne suis pas un laudateur de la baisse continue de la valeur de nos monnaies, nous qui en France, pendant des dizaines et des dizaines d'années, avons lutté pour que le franc ne baisse pas au-delà du raisonnable », a-t-il dit.

La faiblesse de la monnaie européenne préoccupe la BCE

LE TAUX DE CHANGE DE L'EURO « reste un sujet de préoccupation quant à la stabilité future des prix », affirme la Banque centrale européenne (BCE) dans son rapport mensuel d'avril publié jeudi.

Le 12 avril, la monnaie s'établissait à un niveau de 13 % inférieur à celui du premier trimestre 1999 et de 3 % par rapport à début 2000 en termes effectifs nominaux, souligne la Banque centrale. « Cette évolution a engendré des tensions sur les prix à l'importation et entretient les risques pesant sur la stabilité des prix dans la zone euro », prévient la banque.

■ **PAYS-BAS : le taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) des Pays-Bas s'est élevé à 3,6 % en 1999**, selon des chiffres révisés de l'Office central néerlandais des statistiques (CBS) publiés jeudi. « Il s'agit de la quatrième année consécutive de croissance supérieure à 3 %, ce qui ne s'était plus produit depuis le début des années 1970 », a relevé l'office néerlandais.

■ **ITALIE : l'indice des prix à la consommation en Italie est redescendu à 2,3 % en avril sur 12 mois**, contre 2,5 % le mois précédent, selon une première estimation réalisée jeudi à partir des prix relevés dans un échantillon de grandes villes.

■ **FRANCE : le commerce a profité l'an dernier de la bonne santé de l'économie** pour consolider sa croissance : le chiffre d'affaires de l'activité commerce et réparation automobile a crû de 6 %, celui du commerce de détail de 3,2 % et celui du commerce de gros de 7,1 %, a indiqué l'Insee jeudi.

Tous les secteurs du commerce ont profité de la progression du pouvoir d'achat des ménages, qui s'est établie à 2,6 % en moyenne annuelle, selon les chiffres de la Commission des comptes du commerce publiés par l'Insee.

■ **PORTUGAL : le déficit de la balance commerciale du Portugal s'est creusé à 172,3 milliards d'escudos (860 millions d'euros) en janvier** contre 126,4 milliards d'escudos en janvier 1999, a annoncé jeudi l'Institut national des statistiques.

■ **ROYAUME-UNI : le déficit des finances publiques britanniques s'est établi, en mars, à 6,858 milliards de livres (11,4 milliards d'euros)**, a annoncé jeudi l'Office des statistiques nationales (ONS).

Au total, les finances publiques ont dégagé un excédent de 8,8 milliards de livres pour l'année fiscale écoulée après un excédent de 7 milliards pour l'exercice achevé en mars 1999.

■ **Les ventes de détail en Grande-Bretagne ont augmenté en mars de 0,5 %** en volume par rapport à février et de 4,6 % en glissement annuel, a annoncé jeudi l'Office des statistiques nationales (ONS).

■ **RUSSIE : la croissance du produit intérieur brut (PIB) russe sera l'an prochain de 4 à 4,5 %**, a déclaré jeudi le président Vladimir Poutine, en ouvrant une réunion du gouvernement consacrée au développement économique du pays pour la période 2001-2003.

■ **BRÉSIL : le PIB brésilien devrait croître de 4 % cette année**, selon les projections du ministère brésilien de l'économie publiées.

« Les bases de l'économie brésilienne sont aujourd'hui plus solides et la politique économique plus flexible, ce qui nous permettra de lutter contre les changements éventuels du contexte international », ont indiqué mercredi les autorités économiques, se basant sur l'évolution des principales variables économiques au premier trimestre 2000.

Taux de change fixe zone Euro		Hors zone Euro	
Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97860
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND	5,94573	MARKKA FINLAND	1,10324
		COURONNE DANOISE	7,4541
		COUR. NORVÉGIENNE	8,1655
		COUR. SUÉDOISE	8,2442
		COURONNE TCHÈQUE	36,3080
		DOLLAR AUSTRALIEN	1,5795
		DOLLAR CANADIEN	1,3815
		DOLLAR NÉO-ZÉLANDE	1,8907
		DRACHME GRECQUE	335,4000
		FLORINT HONGROIS	258,0800
		ZLOTY POLONAIS	4,0345

Cours de change croisés						
20/04 18h 07	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	0,94814	0,93695	0,14285	1,57890	0,59563
YEN	105,47000	98,82000	15,05500	166,52000	62,82500
EURO	1,06729	1,01194	1,15245	1,68565	0,63575
FRANC	7,00025	6,63790	6,55957	11,05505	4,17095
LIVRE	0,63335	0,60055	0,59325	0,09045	0,37730
FRANC SUISSE	1,67890	1,59175	1,57295	0,23975	2,65050

Taux d'intérêt (%)				Matif			
Taux 20/04	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Cours 18h 07	Volume 20/04	dernier prix
FRANCE	3,83	3,70	5,41	5,73	Notionnel 5,5		
ALLEMAGNE	3,08	4	5,30	5,66	JUN 2000	178782,00	86,20
GDE-BRETAG.	5,88	6,08	5,31	4,59	Euribor 3 mois		
ITALIE	3,08	3,95	5,57	5,94	MAI 2000	NC	NC
JAPON	0,07	0,05	1,74	2,08			
ÉTATS-UNIS	5,97	5,80	5,97	5,82			
SUISSE	2,38	2,87	3,95	4,34			
PAYS-BAS	2,90	3,95	5,47	5,74			

Matières premières			
En dollars	Cours 19/04	Var. % 18/04	
MÉTALUX (LONDRES)			
CUIVRE 3 MOIS	1691,50	- 0,56	
ALUMINIUM 3 MOIS	1471	- 0,34	
PLOMB 3 MOIS	443,50	- 0,56	
ETAIN 3 MOIS	5445	- 0,64	
ZINC 3 MOIS	1149,50	- 0,22	
NICKEL 3 MOIS	9410	- 0,42	
MÉTALUX (NEW YORK)			
ARGENT A TERME	5,17	- 0,10	
PLATINE A TERME	121432,50	- 0,50	
GRAINES DENRÉES			
BLÉ (CHICAGO)	254	+ 0,40	
MAIS (CHICAGO)	227,25	- 0,22	
SOJA TOURTEAU (CHG.)	168,20	- 0,30	
SOFTS			
CA CAO (NEW YORK)	813	- 2,87	

SCIENCES La quasi-totalité des fossiles dont disposent les paléontologues qui étudient les animaux vieux de plusieurs millions d'années sont des os. ● **LES TISSUS « MOUS »**

comme la peau, les muscles ou les viscères sont en effet, à quelques rarissimes exceptions près, décomposés bien avant d'avoir pu subir les processus chimiques lents et complexes qui

les transforment en substances minérales capables de résister à l'injure du temps. ● **LE MÉTABOLISME** des dinosaures, difficile à déduire du simple examen de leur squelette, reste donc

largement du domaine de l'hypothèse et fait l'objet de débats animés. ● **L'ÉTUDE**, à l'aide d'un scanner médical, du cœur fossilisé de l'un d'eux, miraculeusement préservé dans la

gangue minérale emplissant sa cage thoracique, a permis de montrer que les « ornithischiens » herbivores étaient dotés d'un système cardio-vasculaire performant.

Willo le dinosaure avait le sang chaud et un cœur d'oiseau

Le cœur fossilisé d'un thescélosaure de 66 millions d'années a été découvert aux Etats-Unis. Une première mondiale qui montre que le système cardio-vasculaire des « terribles lézards » semble plus proche de celui des oiseaux et des mammifères que de celui des crocodiles et des reptiles

LE « CHARMEUR de dinosaures », le « *Dinosaur Pied Piper* ». C'est le surnom que lui ont donné ses collègues du Muséum des sciences naturelles de Caroline du Nord, à Raleigh (Etats-Unis). Une manière de laisser entendre que, depuis longtemps, sa réputation de dénicher de fossiles n'est plus à faire. Dale Russell vient, pourtant, d'ajouter un nouvel exploit à son palmarès. Il a conquis le cœur de l'un de ces « terribles lézards ». Un cœur de pierre, fossilisé dans la cage thoracique d'un superbe thescélosaure herbivore qui devait bien, quand il était vivant, peser ses 300 kg (pour une taille de 3,9 m, de la tête à la queue).

Mise au jour en septembre 1993 aux Etats-Unis, dans le Dakota du Sud, la bête fut baptisée Willo, du prénom de l'épouse norvégienne du propriétaire du ranch où l'animal reposait depuis 66 millions d'années. Son découvreur, Michael Hammer, un collectionneur professionnel de fossiles, soupçonna immédiatement, vu la bonne conservation de la cage thoracique, que cette dernière pouvait receler quelques indices intéressants.

Au lieu de dégager les os, comme à l'habitude, il se contenta de nettoyer soigneusement la surface de l'ensemble. Une radiographie, confiée à Andrew Kuzmitz, un médecin d'Ashland (Oregon), montra, à sa grande surprise, quelques traces d'organes. Aller plus loin exigeait des compétences scientifiques que n'avaient pas les deux hommes. Michael Hammer alerta donc son ami Dale Russell. A l'issue d'une né-

gociation typiquement américaine, Willo fut acquis par l'employeur du paléontologue, moyennant 350 000 dollars (369 720 euros, 2,42 millions de francs), financés par l'association des amis du Muséum de Raleigh.

Le travail scientifique, dirigé par Dale Russell et Paul Fisher (Laboratoire d'imagerie biomédicale du collège de médecine vétérinaire à l'université d'Etat de Caroline du Nord), pouvait, dès lors, commencer. Willo fut passé au scanner sophistiqué qui le radiographia systématiquement « par tranches de 4 millimètres d'épaisseur, espacées de 2 millimètres », précise l'article publié vendredi 21 avril par le magazine scientifique *Science*. Les données ainsi recueillies furent ensuite traitées par un ordinateur qui en tira de superbes images en trois dimensions. Elles révélèrent dans la masse rocheuse qui emplissait la poitrine de Willo l'ombre d'un cœur de belle dimension et celle de l'aorte qui l'alimentait.

TISSUS « MOUS »

La découverte est extraordinaire. Il est très rare, en effet, que les tissus « mous » d'animaux aussi anciens parviennent jusqu'à nous. Certes, les paléontologues disposent de dizaines de milliers de restes fossiles de dinosaures. Mais il s'agit presque uniquement d'ossements, parmi lesquels quelques squelettes entiers. Ces indices ont, bien sûr, permis aux chercheurs de se faire une idée assez précise de l'allure générale que devaient avoir les multiples représentants de cette

faune extraordinaire qui a dominé la Terre pendant plus de 200 millions d'années. Mais, pour tout ce qui relève de leur physiologie, ils en sont le plus souvent réduits aux hypothèses. C'est ainsi, par exemple, que le fait de savoir s'il s'agissait d'animaux à sang froid, comme les reptiles et les sauriens auxquels ils ressemblent, ou à sang chaud, comme les mammifères et les oiseaux, fait l'objet d'ardents débats depuis de nombreuses années.

C'est là que le travail effectué par Dale Russell et son équipe prend toute son importance. Le paléontologue américain, qui a longuement analysé les images avec l'aide de vétérinaires et de médecins, est formel : Willo était doté d'un « cœur à une seule aorte et quatre chambres, avec séparation complète du sang oxygéné issu des poumons et du sang désoxygéné venu du reste du corps ». En clair, un cœur similaire à celui des mammifères et des oiseaux ;

nettement plus évolué que celui des reptiles et des crocodiles modernes. Chez ces derniers, les deux types de sang sont plus ou moins mélangés, ce qui rend, évidemment, moins efficace l'oxygénation des muscles et des organes, ralentissant d'autant le métabolisme et, donc, le mode de digestion de ces animaux et l'énergie dont ils peuvent disposer.

Dans le grand mouvement de l'Evolution, Willo et ses frères « avaient choisi une voie médiane entre les mammifères et les reptiles », résume Philippe Taquet, directeur du laboratoire de paléontologie au Muséum d'histoire naturelle de Paris. S'appuyant sur des indices convergents – le long cou des dinosaures herbivores impliquant une « pompe puissante » pour irriguer le cerveau –, un nombre croissant de paléontologues s'en doutaient un peu. Mais il ne s'agissait que d'une hypothèse. « Nous avons aujourd'hui une superbe vérification ex-

périmentale d'une théorie issue des fossiles », se réjouit le chercheur français.

Tous les dinosaures possédaient-ils un cœur aussi vaillant ? La réponse à cette question est délicate. Car Willo vivait 1 million d'années « seulement » avant la disparition de tous ses congénères et son système cardio-vasculaire pourrait parfaitement être le résultat de plus de 150 millions d'années d'évolution.

ÉVOLUTION PARALLÈLE

En revanche, il fait partie des ornithischiens. Or, en dépit de son nom et de l'apparence de ses représentants, ce n'est pas cette famille, mais celle des terribles théropodes carnivores qui aurait donné naissance aux oiseaux. Si le cœur de Willo n'est pas un caractère ancestral commun à tous les dinosaures, cela signifierait donc que le système cardio-vasculaire des ornithischiens et des théropodes a évolué en pa-

rallèle de la même manière durant des dizaines de millions d'années.

Est-ce possible ? « Nous ne le savons tout simplement pas », répond Dale Russell. Philippe Taquet, moins prudent, estime qu'une telle coïncidence est peu probable. « La plupart d'entre nous penchent pour un caractère ancestral », dit-il. Mais les sceptiques ne désarment pas. Parmi eux, Paul Sereno, de l'université de Chicago, un autre spécialiste renommé des dinosaures. La conservation du cœur de Willo lui semble trop extraordinaire pour être vraie. « Il me faut examiner tout cela avant de pouvoir y croire », dit-il. Dale Russell et son équipe rétorquent que la clarté des images ne laisse pas place au doute. Ils procéderont à des examens plus sophistiqués, pour tenter de mettre en évidence d'autres éléments du système cardio-vasculaire de Willo.

Jean-Paul Dufour

Un nouveau territoire à défricher pour les paléontologues

LES MINÉRAUX visibles entre les côtes du dinosaure Willo présentaient, par endroits, une couleur rouille, trace possible du fer de l'hémoglobine. Les concrétions de ce type sont parfois de véritables « boîtes à trésor », a expliqué à l'hebdomadaire *Science* le collectionneur professionnel de fossiles Mike Hammer. « On ne sait jamais ce qu'on peut y trouver ». La vision du cœur à la radiographie fut néanmoins, pour lui, une énorme surprise. Sa longue expérience lui a, en effet, appris également que ce type de composé minéral est très peu propice à la conservation des tissus mous. C'est, d'ailleurs, l'argument principal mis en avant par les paléontologues qui contestent les conclusions de Dale Russell et de son équipe.

La plupart du temps, seuls les os sont fossilisés. Peau, muscles et viscères sont généralement décomposés bien avant d'avoir pu subir les processus chimiques lents et complexes qui les transforment en substances minérales assez résistantes pour résister à l'injure du temps. Le miracle peut, néanmoins, se produire, dans des conditions très particulières, en milieu anaérobie (dépourvu d'air ou d'oxygène).

Le plus bel exemple concernant les dinosaures est celui d'un fossile de *Scipionyx samniticus*, découvert en 1993 en Italie. Ce petit animal de 23 centimètres de long était mort, il y a 113 millions d'années, écrasé comme une crêpe sur une dalle de pierre. Outre son squelette, la quasi-totalité de son système digestif et même (au microscope) les fibres de ses muscles étaient parfaitement visibles. Mais en deux dimensions. Finement dessinés sur la roche, mais forcément très déformés. « Il semble qu'un voile bactérien se soit déposé sur le cadavre écrasé de l'animal et que cette sorte de gélatine l'ait isolé de l'air, empêchant la putréfaction totale des parties molles avant leur fossilisation », explique Philippe Taquet, directeur du laboratoire de paléontologie au Muséum national d'histoire naturelle de Paris.

A propos de Willo, ses découvreurs évoquent, pour leur part, un phénomène de « saponification » au cours duquel le muscle cardiaque se serait « hydrolysé dans des conditions anaérobies », se transformant ainsi en une sorte de cire ultérieurement pétrifiée. Mais, reconnaissent-ils, « les processus géochimiques mis en œuvre [durant cette transformation] n'ont pas été bien étudiés ».

A CÔTÉ DE DÉCOUVERTES ?

Les incertitudes, en ce domaine, restent, en fait, colossales. Au point que les paléontologues se demandent, aujourd'hui, s'ils ne sont pas passés à côté de découvertes importantes. Ils avaient, en effet, l'habitude de nettoyer soigneusement les os fossilisés, persuadés que la gangue de terre et de roches qui les entoure ne présentait pas d'intérêt. Désormais, « les squelettes [fossilisés] bien conservés de vertébrés devraient être examinés systématiquement [avant nettoyage] pour y déceler d'éventuelles traces de tissus non osseux », souligne l'équipe de Dale Russell dans le compte-rendu de leurs travaux. « Cela pourrait être fait immédiatement sur certaines trouvailles anciennes comme ces deux « dinosaures à bec de canards », naturellement momifiés avant d'être fossilisés, qui furent trouvés au début du siècle », suggère Philippe Taquet.

Son collègue et ami Dale Russell est bien décidé à exploiter cette nouvelle discipline mêlant les ressources de la paléontologie aux techniques d'imagerie et d'investigation les plus en pointe. Il a été nommé directeur du futur « Centre pour l'exploration du monde des dinosaures » créé conjointement par le Muséum des sciences naturelles et l'université de Caroline du Nord. Cet organisme, dont les activités débuteront en 2001, sera rattaché au... collègue de sciences physique et mathématiques de l'université américaine.

J.-P. D.

valérie kaprisky

Katia, 29 ans, conseillère beauté Marionnaud. C'est elle.

Marionnaud

Quel est votre problème ?

Que l'on voit comme un homme, il n'y a rien de plus agréable que d'avoir quelqu'un qui s'occupe de vous. Dans les Parfumeries Marionnaud vous serez aussi entre les mains d'une conseillère, cette jeune femme peut-être, qui s'occupe de vous comme elle peut s'occuper de stars.

Nos adresses : 46-47, marionnaud.com - www.marionnaud.com - 08 36 49 46 16 (24h/24)

L'affaire de dopage de Perpignan révèle un important trafic de corticoïdes

Selon la justice, les coureurs cyclistes impliqués sont devenus « toxicomanes »

Le juge d'instruction Francis Boyer, en charge de l'affaire de trafic de produits dopants dite « de Perpignan », qui a commencé le 29 février, à la

suite d'un simple contrôle de gendarmerie, a déjà procédé à la mise en examen de dix-sept personnes, dont de nombreux coureurs - retirés ou

en activité -, deux pharmaciens et un médecin. Vendredi 21 avril, le magistrat devait procéder à la première confrontation.

« **NOUS SOMMES CONFRONTÉS** à de jeunes sportifs qui ont commencé à prendre des produits pour améliorer leur performance et qui ont ensuite plongé dans l'accoutumance. Cela n'a plus rien à voir avec du dopage : ce sont des toxicomanes. Cette affaire ressemble à une affaire de stupéfiants, avec son réseau de consommateurs-dealers. » Pierre Sennès, procureur adjoint au parquet de Perpignan (Pyrénées-Orientales), dresse ainsi le portrait-type des coureurs en activité ou retirés des pelotons récemment mis en cause dans l'instruction menée de Narbonne (Aude) à Lyon (Rhône), par le juge Francis Boyer (*Le Monde* des 7 et 15 avril).

En l'espace de trois semaines, dix-sept personnes soupçonnées « d'usage, d'acquisition, de cession et de détention de produits stupéfiants » ont été mises en examen, et onze d'entre elles sont toujours derrière les barreaux : des coureurs - retirés ou en activité -, mais aussi deux pharmaciens et un médecin, chez qui les gendarmes de la brigade de recherche de Céret (Pyrénées-Orientales) vont perquisitionner.

Des fausses ordonnances, des flacons contenant un cocktail de substances illicites - le fameux « pot belge » -, une quarantaine de boîtes d'érythropoïétine (EPO) de la marque Eprex, des boîtes de Soluadron, de Pantestone, de Célestène ou de Fine-

dal - médicaments à base de corticoïdes qui figurent toujours en bonne place dans la panoplie des adeptes du dopage -, des « passeurs » qui faisaient le voyage entre la France, la Belgique, les Pays-Bas et la Suisse... A l'instar d'une autre affaire instruite à Poitiers depuis juin 1998 et qui a provoqué la mise en examen de 44 personnes toutes issues du milieu cycliste, l'enquête de Perpignan démontre à quel point, en matière de dopage, la frontière entre peloton amateur et peloton professionnel s'avère perméable.

Comme l'affaire Festina, amorcée le 8 juillet 1998 au détour d'une route départementale du nord de la France, l'affaire de Perpignan démarre au bord d'une voie frontalière. Mais cette fois dans le sud, à deux pas de l'Espagne. Le 29 février, Eric Martin et Grégory Delfour, coureurs cyclistes du Vélo Club de Narbonne, filent à bord d'un véhicule en direction du Perthus lorsque, vers 14 heures, ils s'arrêtent sur le bas-côté de la N9, dans la localité de Pollestres (Pyrénées-Orientales), le temps de s'injecter une dose de « pot belge ». Un geste qui intrigue deux gendarmes en patrouille qui décident de procéder à un contrôle. Le restant de la dose saisie est envoyé par les enquêteurs à un laboratoire d'expertise. Résultat, trois semaines plus tard : mixture d'amphétamines et de sérum physiologique.

Convoqués à la gendarmerie de Céret (Pyrénées-Orientales) le 30 mars, les deux athlètes sont placés en garde à vue, mis en examen et soumis au contrôle judiciaire. Ils livrent aux en-

quêteurs le récit de leurs pratiques. Alerté, le parquet de Perpignan procède à l'ouverture d'une information et confie au juge Francis Boyer l'instruction de ce dossier qui deviendra « l'affaire de Perpignan ».

Le 31 mars, un troisième cycliste, Frédéric Nolla, trente-neuf ans, licencié lui aussi au VC Narbonne, dénoncé par ses deux coéquipiers, est interpellé à son domicile d'Agde (Hérault). Dirigeant d'une entreprise de peinture, il se rend souvent à Lyon pour acheter les produits interdits. Mis en examen et incarcéré à la maison d'arrêt de Perpignan, il enrichit le dossier de nouveaux renseignements. Dès lors, le juge Francis Boyer engage une course qui, du Languedoc-Roussillon à la vallée du Rhône, le conduit à auditionner témoins et suspects, au fur et à mesure des aveux obtenus durant les gardes à vue qui se succèdent.

FILIÈRES DÉVOILÉES

Aux premiers jours d'avril, les confidences de Frédéric Nolla déplacent l'enquête vers la région lyonnaise, permettant l'arrestation de deux anciens coureurs professionnels reconvertis en pourvoyeurs, Thierry Laurent (ex-Festina) et Jérôme Laveur-Pedoux (ex-Home Market). Interrogés, ils dévoilent les secrets de leurs filières - elles remontent jusqu'au Pays-Bas et passent par la Belgique - et lâchent des noms.

Le 10 avril, les recherches se poursuivent dans les départements de l'Isère et de la Drôme. Les gendarmes s'intéressent à quatre nouveaux coureurs, dont un autre ancien profes-

gnan. Ces produits ont l'air de connaître un grand succès...

Cela me conforte dans mes demandes maintes fois réitérées auprès de la ministre de la jeunesse et des sports, Marie-George Buffet, de rechercher ces produits lors des contrôles. Durant le Tour de France 1999, une expérimentation a mis en évidence le recours à ces substances. Je comprends que cela exige des investissements lourds. Mais, en attendant une recherche systématique, je propose que l'on procède à des contrôles aléatoires d'échantillons. Le fait que les corticoïdes, substances dont tous les médecins s'accordent à souligner le danger, ne sont pas recherchés incite à leur usage. C'est le produit dopant de base.

Propos recueillis par Yves Bordenave

Un exploit de Thierry Henry signe la fin de l'épopée européenne de Lens

Les Anglais d'Arsenal en finale de la Coupe de l'UEFA

LENS

de notre envoyé spécial

Son coin de jardin préféré se trouve habituellement autour des poteaux de corner. C'est là, après chaque but marqué, qu'il vient effectuer quelques pas de danse ou prendre la pose pour les photographes. Jeudi 20 avril, sur la pelouse du stade Félix-Bollaert, après avoir ouvert le score face au RC Lens en demi-finales retour de la Coupe de l'UEFA, Thierry Henry a fait une entorse au rituel. N'ayant pas apprécié d'avoir été conquis par une partie du public au moment de son arrivée au stade, deux heures plus tôt, l'attaquant d'Arsenal a préféré savourer sa joie dans le rond central, le poing vengeur, le plus loin possible des lignes de touche et des bordées d'insultes. On en était alors à la 43^e minute de jeu. Dos à la cage défendue par le gardien artésien Guillaume Warmuz, Thierry Henry a pivoté sur lui-même à l'abord de la surface de réparation. Il a enchaîné une frappe enroulée du pied droit avant de voir la sphère de cuir se loger dans la lucarne gauche, comme à cocagne.

FOOTBALL

Ce but devrait faire date dans la carrière anglaise du natif des Ulis. Il s'agit de son 21^e sous le maillot d'Arsenal. Son prédécesseur et ami, Nicolas Anelka, en avait inscrit autant lors de la saison 1998-1999 avant de partir pour le Real Madrid. Les statistiques disent aussi qu'il s'agit du 8^e but de Thierry Henry en huit matches de coupe d'Europe ou encore de son 18^e but au cours de ses 25 dernières rencontres, toutes compétitions confondues.

En arrivant à Londres en début de saison, le joueur avait eu du mal à croire Arsène Wenger lorsque celui-ci lui avait demandé d'abandonner son poste d'ailier pour devenir un attaquant axial, façon Anelka. « J'étais sceptique. Cela faisait quatre ans que je jouais à l'aile. Mais je me suis dit : "Pourquoi pas ?" Arsène a eu avec lui de grands attaquants, comme Jürgen Klinsmann, George Weah, Nicolas Anelka ou Dennis Bergkamp. Il sait de quoi il parle. La preuve, c'est qu'aujourd'hui j'aurais du mal à revenir à l'aile. »

Jeudi soir, les footballeurs du RC Lens ont eu besoin d'une demi-heure pour se remettre du but de pur avant-centre de Thierry Henry. Une tête de Pascal Nouma a remis les deux équipes à égalité (73^e). Ce dernier s'est

ensuite retrouvé seul, le ballon dans les pieds, face au gardien David Seaman. Le temps s'est arrêté un instant dans Bollaert. 40 000 supporters ont retenu leur souffle. Un grand silence, suivi d'un gigantesque « Non » de désolation, s'est alors répandu en écho au milieu de la structure métallique initialement construite par la Compagnie des mines en 1932 : Pascal Nouma a tiré à côté, ratant l'immanquable. Il restait, à cet instant précis, huit minutes à jouer.

« On aurait marqué ce deuxième but, cela aurait été carnaval pour Arsenal », indiquera plus tard Gervais Martel, le président du RC Lens. Une contre-attaque conclue par le Nigérian Nwanku Kanu (87^e) offrait finalement la victoire aux Gunners (2-1) et paraphait la fin de l'épopée lennoise en coupe d'Europe. Battus deux semaines plus tôt au stade de Highbury avec le même écart (0-1), tous les joueurs au maillot sang et or reconnaissent la supériorité de leurs adversaires. « Je regrette seulement que nous n'ayons pas pu égaliser à l'aller », s'est attristé l'entraîneur lennois, François Brissson, en se souvenant que ses joueurs avaient été cueillis à froid, à Londres, par un but de Dennis Bergkamp dès la 2^e minute.

CHAMPIONS DU MONDE EN FORME

Arsène Wenger lui a donné raison : « Tout s'est joué à Highbury. Si Lens avait marqué chez nous, nous aurions eu du mal à nous qualifier. » Alors que la fête annoncée tournait court dans les rues de la petite ville d'Artois, un homme s'en retournait avec des sentiments mêlés de tristesse et de satisfaction. En tant qu'ancien joueur et ancien entraîneur du RC Lens, Roger Lemerre n'aime rien tant que venir respirer le parfum des grands soirs au stade Félix-Bollaert.

Jeudi, la raison l'a emporté sur le cœur : le sélectionneur national a vu l'élimination de Lens en coupe d'Europe, mais il a vu aussi les trois champions du monde d'Arsenal - Thierry Henry, Emmanuel Petit et Patrick Vieira - en grande forme. Roger Lemerre aura notamment apprécié le minutieux travail de récupération entrepris par Patrick Vieira, footballeur aux jambes interminables, pendant une heure et demie au milieu du terrain.

A moins de deux mois du début de l'Euro 2000, cette demi-finale de Coupe de l'UEFA n'aura pas été totalement infructueuse pour le football français.

Frédéric Potet

TROIS QUESTIONS À...

DANIEL BAAL

1 L'« affaire de Perpignan » a-t-elle surpris le président de la Fédération française de cyclisme ?

Hélas non ! A la fin du mois de février, lors du congrès de la Fédération, j'avais alerté mes collègues. Je disais que nous ne devions pas relâcher notre effort en matière de lutte contre le dopage et j'avais attiré l'attention des dirigeants de comité sur ce qui se passait chez les amateurs. Pour en revenir à cette affaire, la fédération a décidé de se porter partie civile.

2 Le fléau du dopage a-t-il atteint dans le milieu amateur les mêmes proportions que celles révélées chez les professionnels en juillet 1998 par l'affaire Festina ?

La vététiste Sandra Temporelli voudrait regoûter aux Jeux olympiques

« **LES JEUX**, c'est les jeux. » C'est dit comme pour tout résumer. Forte du souvenir de sa participation à la précédente édition, en 1996 à Atlanta (Etats-Unis), Sandra Temporelli ne cache pas qu'elle aimerait pouvoir retrouver l'ambiance si particulière des Jeux olympiques. « Il y a un goût de reviens-y », souligne, avec un brin de gourmandise, cette cycliste, spécialiste du vélo tout-terrain (VTT), option cross-country. Tout en se défendant d'être obnubilée par l'échéance de Sydney (Australie) en septembre : « Je n'y pense pas trop. »

« Un peu, oui, reconnaît-elle malgré tout, mais j'essaie de ne pas trop me focaliser sur ça, pour ne pas me mettre la pression. Pour l'instant je fais les courses au jour le jour. » Dimanche 23 avril, à Guéret (Creuse), Sandra Temporelli sera au départ de la première manche de la Coupe de France-La Poste de VTT cross-

country. Car, dans l'immédiat, il lui faut courir. Les billets pour l'Australie n'ont pas encore été délivrés par Yvon Vauchez, l'entraîneur national. Et il n'y en aura que deux chez les féminines françaises pour l'épreuve de VTT cross-country. Or, outre Sandra Temporelli, chef de file de la formation Look-La Poste, deux autres athlètes sont aussi de sérieuses prétendantes au voyage : Laurence Leboucher (équipe GT) et Sophie Villeneuve (Egobike). L'annonce de la sélection se fera après les championnats du monde, qui auront lieu du 7 au 11 juin dans la sierra Nevada (Espagne).

« On n'en parle pas entre nous », assure Sandra Temporelli, qui indique avoir conservé un « bon souvenir » de son périple olympique à Atlanta, en 1996. Pourtant, sa course avait été marquée par une crevasion, qui lui avait ôté toute chance (elle avait fini à la

24^e place). « J'ai eu une seule crevasion cette année-là, c'était là-bas, en plaisante-t-elle encore. C'était différent de cette année. J'avais été appelée quinze jours avant, je ne faisais pas partie des présélectionnées. Je ne m'étais pas préparée, je travaillais encore à plein temps. »

A l'époque, elle tenait un salon de toilette pour chiens. Elle était venue à la pratique du VTT deux années plus tôt. « J'avais fait de l'athlétisme, puis du triathlon pendant quatre petites années. Mais j'ai été blessée, je ne pouvais plus courir à pied. Fin 1994, des amis m'ont entraînée en VTT sur l'épreuve du Roc d'Azur. En 1995, je me suis dit : "Je fais la Coupe de France et je vois. »

SON ANCIEN POINT FAIBLE

Elle a vite vu : « J'ai fini 3^e aux championnats de France, j'ai été sélectionnée pour les championnats d'Europe et du monde. » Des débuts encourageants pour quelqu'un chez qui le vélo était le « point faible au triathlon ».

Depuis lors, Sandra Temporelli se consacre quasi exclusivement au VTT. Recrutée en 1996 par l'équipe La Poste-Peugeot, devenue aujourd'hui Look-La Poste, elle dispose également depuis trois ans d'un contrat d'athlète de haut niveau et d'un emploi assuré à La Poste. « A la distribution du courrier en Seine-et-Marne », relève-t-elle, reconnaissant que « cet hiver » elle n'y est « pas allée beaucoup. »

Son palmarès s'est garni. « J'ai été championne de France et j'ai ga-

gné la Coupe de France en 1997. J'ai été vice-championne du monde par équipes en 1999. » Cette année, elle a pris respectivement la 9^e et la 11^e place lors des deux premières manches de la Coupe du monde, fin mars à Napa Valley, en Californie, et début avril à Mazatlan, au Mexique. Précédée à chaque fois par Laurence Leboucher, elle a en revanche, dans ces deux occasions, devancé Sophie Villeneuve. En janvier, elle s'est par ailleurs classée deuxième, derrière Laurence Leboucher, du premier championnat de France féminin de cyclo-cross.

« La saison commence bien », estime Sandra Temporelli, qui se verra également participer, dans les rangs de l'équipe de France, au Mondial de Plouay (Morbihan), en octobre. Sur route cette fois-ci, même si elle avoue ne pas avoir d'appétence particulière pour cette discipline. « J'en fais pour travailler la puissance essentiellement, j'ai fini 4^e l'an dernier du championnat de France, mais l'ambiance n'est pas la même. Je ne fais pas une croix sur Plouay, j'ai ça dans un coin de ma tête. Si j'y vais, je saurai m'adapter et travailler pour les routières pures. Cela dit, pour le moment, je pense au VTT uniquement. »

A trente et un ans, Sandra Temporelli commence aussi à évoquer l'après-VTT. Elle se donne « encore grand maximum quatre ans, dont cette année pour faire quelque chose. Après il y aura d'autres choses à faire. »

Philippe Le Cœur

Violents incidents autour de Leeds-Galatasaray

La seconde demi-finale retour de la Coupe de l'UEFA, qui opposait les Anglais de Leeds aux Turcs du Galatasaray Istanbul, s'est disputée dans un climat tendu après les affrontements qui avaient provoqué la mort de deux supporters anglais à Istanbul, le 5 avril, veille de la rencontre aller. Pour assurer la sécurité des joueurs et des 80 membres la délégation turque, 350 policiers avaient été réquisitionnés, jeudi 20 avril. Cette mobilisation n'a pas empêché les incidents. Les bus des joueurs et des officiels turcs ont subi des dégradations. Une équipe de télévision turque et quatre journalistes de la BBC ont été pris à partie. L'attaquant vedette de Galatasaray, Hakan Sukur, a affirmé avoir été touché par un projectile pendant le match. La police britannique a procédé à 23 interpellations. La rencontre s'est terminée sur un score nul (2-2) après deux exclusions (une dans chaque camp), ce qui permet à Galatasaray de se qualifier grâce à son succès à l'aller (2-0). C'est la première fois qu'un club turc disputera une finale de coupe d'Europe.

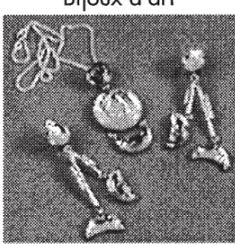
DÉPÊCHES

■ **BASKET-BALL** : le Panathinaïkos Athènes a gagné, jeudi 20 avril, la finale de l'Euroleague en s'imposant (73-67) face au Maccabi Tel Aviv à Salonique (Grèce). Multipliant les fautes, l'équipe israélienne a tenté sans succès de contester la supériorité des Grecs qui succèdent au palmarès aux Lituaniens de Zalgiris Kaunas.

■ **CYCLISME** : l'Italien Marco Pantani a été renvoyé en justice par le procureur de Forlì, Michele Leoni, pour « fraude sportive », a-t-on appris jeudi 20 avril de source judiciaire. Le vainqueur du Tour de France et du Giro en 1998 avait été mis en examen par le procureur adjoint de Turin, Raffaele Guariniello le 11 novembre 1999 pour « fraude sportive ». Il était soupçonné de s'être dopé pendant la course Milan-Turin en octobre 1995. Pendant cette épreuve, le coureur s'était fracturé la jambe en heurtant une voiture sur le parcours. A l'hôpital, les médecins avaient relevé un hématoците de 60,1 % largement supérieur à la norme autorisée, qui est de 50 %. Pantani est également impliqué dans plusieurs autres enquêtes sur des soupçons de dopage, menés par les parquets de Brescia, Trente et Ferrare.

■ **FOOTBALL** : Roger Lemerre, le sélectionneur de l'équipe de France, n'a pas retenu Sylvain Wiltord dans la liste des dix-huit joueurs pour le match amical que disputeront les Bleus face à la Slovaquie, le 26 avril, au Stade de France. L'attaquant bordelais, en conflit avec son club qui ne veut pas le transférer au terme de cette saison, a refusé de jouer un match de championnat à Sedan, le 7 avril, a été écarté depuis cette incartade.

PERRONO - BIJOUX
Anciens - Occasions - Argenterie
Pierre précieuses - Brillants
Création et transformation
Achats, Ventes,
Echanges, Réparations
Sélectionné par le guide "PARIS PAS CHER"
OPERA angle bd. des Italiens
4, chaussée d'Antin
ETOILE 37, avenue Victor Hugo
ouverts du mardi au samedi

Jacques Gautier
Bijoux d'art

36, rue Jacob 75006 Paris - Tél/Fax 01.42.60.84.33

Des tables basses à la hauteur

Devenues, avec le canapé, un des éléments majeurs du salon, elles sont mobiles et modulables, pour s'adapter à toutes les attitudes

LA TABLE BASSE a bien changé. De format et de fonction. Elle est passée, en quelques années, du statut de meuble de salon immuablement planté devant le canapé, à celui d'élément mobile et modulable, capable de se déplacer et de se métamorphoser selon les besoins et les envies.

A l'image notamment des tables superposables et juxtaposables de Piero de Martini, avec plateau en ardoise carré ou rectangulaire, la table basse s'est faite puzzle. Elle s'est fragmentée en un ensemble de pièces susceptibles de se déplacer et de s'accoler au canapé, mais aussi au fauteuil ou au pouf, pour mieux servir les uns et les autres. Par souci d'efficacité, elle s'est souvent perchée sur roulettes. Cet accessoire pratique a su être récupéré par les designers qui en ont tiré un parti pris esthétique. Caronni et Bonanomi ont notamment choisi de surdimensionner les roulettes de leur table au plateau en verre dépoli ou transparent (chez Meubles et Fonction).

MEUBLE CENTRAL

Dans une maison qui s'est progressivement affranchie des conventions et des cloisonnements stricts (à chaque pièce sa fonction), la table basse est devenue le symbole de cette liberté gagnée. Elle s'est adaptée à de nouvelles habitudes et attitudes. Elle s'est imposée comme un des meubles centraux de la pièce à vivre, créant autour d'elle un lieu convivial pour dînette entre amis, ou un espace intime pour soirée « plateau-télé ».

Certaines ont joué double jeu, comme la table basse transformable en table haute *Magic*, de l'Atelier Eoos pour Artelano. D'autres se sont dotées de plateaux carrés surdimensionnés mais repliables. Elles sont quelques-unes aussi à avoir pris des allures de longs bancs, aux lignes épurées, afin de pouvoir servir, à la

fois, de table-console, de bout de lit, d'assise ou... de table basse.

La création *Parsons Coffee Table* (des feuilles de papier peintes, plaquées et vernies sur une carcasse en bois), de la décoratrice-designer américaine Barbara Barry, signe, pour la prestigieuse maison Baker, la version précieuse de cette table-banc multifonction. Tandis qu'Antonio Citterio, pour *Solo*, en livre une version dépouillée à l'extrême, nette comme un trait.

La table basse, comme le canapé, doit son explosion sur le marché à l'entrée de la télévision dans les foyers. Le petit écran a créé de nouveaux besoins, encouragé une nouvelle disposition des meubles (qui se sont majoritairement tournés vers cette boîte à images) et changé les comportements. On s'est mis, notamment, à manger devant la télévision, donc sur la table basse.

En juin 1999, Roche Bobois allait au bout de cette tendance en sortant sa table *Zataku* dessinée par Sacha Laki : une pièce carrée aux lignes strictes (inspirées des codes japonais) qui intégrait quatre sièges extractibles. « Avec ce meuble, c'est la façon de vivre des Japonais qu'on importe chez nous, mais en l'adaptant à nos propres goûts et nos propres comportements », précisait alors François Roche, un des dirigeants de l'enseigne. Car on se rend compte que la salle à manger comme on la concevait il y a trente ans, c'est fini. Aujourd'hui, on mange dans la cuisine, bien calé dans un canapé ou sur son lit. Avec la table *zataku*, on colle à ces nouvelles attitudes » (*Le Monde* du 21 juillet 1999).

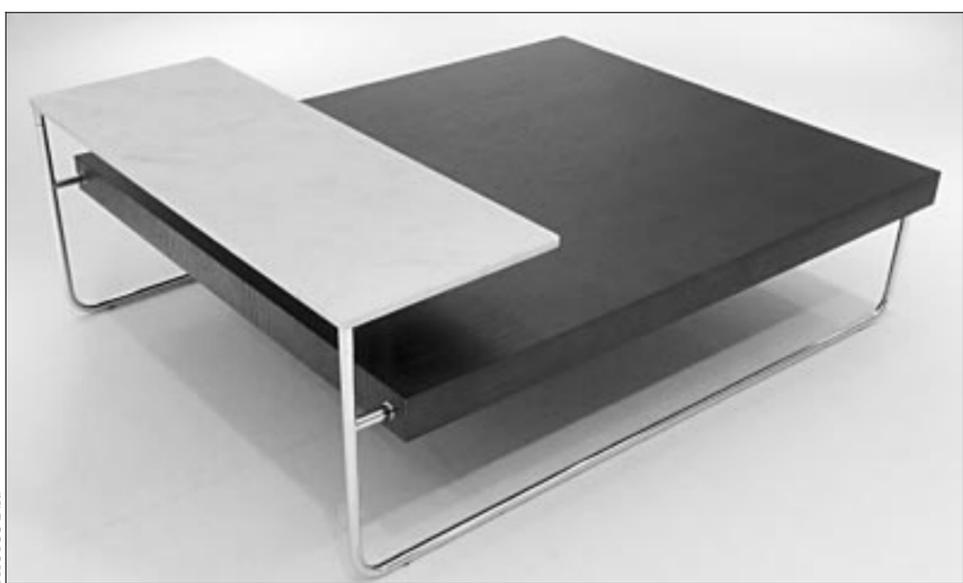
Les designers ont adapté leur création à cette nouvelle utilisation. Ils ont intégré le plateau à

leurs tables, affichant ainsi franchement leur volonté de répondre à la demande. La table basse de la toute récente collection de Lissoni Associati, pour Artelano, se compose d'un assemblage de plateaux, aux dimensions différentes ; le plus petit étant amovible, donc transportable.

Chez MD, maison très classique du mobilier composable, qui affiche depuis trois ans une volonté de s'adapter aux modes de vie, les tables basses ont changé de profil, en incorporant, elles aussi, des plateaux amovibles qui donnent à la surface du meuble des variations en creux ou en pleins. D'autres designers ont choisi la simplicité et se sont contentés de monter le plateau sur des piètements en tout genre. C'est le cas de la table *Minuit* de Fred Riefel (Cinna), de *Quartier latin* de Didier Gomez (Roset) ou encore de la table d'angle *Tribu* de Pascal Mourgue (Cinna).

La table basse ne réside pas aux modes. Au gré des tendances, elle s'est adaptée, changeant de formes et de matériaux. Face à l'engouement du consommateur pour la légèreté, le dépouillement et l'esprit « zen », elle s'est mise au ras du sol, à l'image des créations de Paola Navone, en noyer blanchi ou wengé, pour sa collection *Cyclades* (Orizzonti). Elle est devenue gogone pour être discrète et peu encombrante. La table basse a su se faire oublier en se laissant accoler à un meuble mural pour devenir simple support-TV. Elle a troqué le bois massif contre des matériaux moins imposants, comme l'acier ou le verre. « La table basse est souvent transparente. Comme ça, elle ne compte pas. Elle ne retient

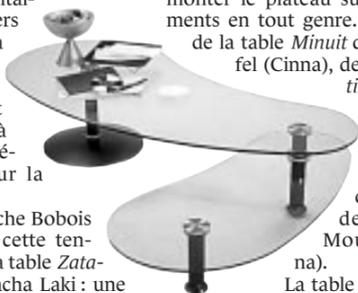
pas l'œil et donne l'impression qu'elle prend moins de place », remarque Pierre Perrigault, fondateur de la galerie Meubles et fonction et instigateur de l'opération Itinéraire Rive gauche du design. De la table basse *Out of Africa* chez Roset (au plateau translucide ou toucher mat), à la table *Skate* aux formes arrondies en verre de chez Roche Bobois, en passant par le plateau en verre monté sur une structure en pointe de diamant en métal - un classique du genre qui date de 1980 -, de Paolo Piva, la table basse s'est dégageée de toutes les lourdeurs. Elle s'est parfois dotée d'un éclairage pour être lumineuse à ses heures, comme la création *Bianca* de Quaglio & Simonelli ou le guéridon de Frances & Policar de chez Roset. En devenant indispensable, la table basse s'est fait voler l'exclusivité de sa fonction. Aujourd'hui, le pouf carré à l'assise ferme, pour peu qu'on le charge d'un plateau, joue le même rôle.



Ci-dessus, une table de la collection MP collection, de Lissoni Associati, 7 190 F (1 096 €), chez Artelano.

Ci-contre, la table « Skate », d'Arnaldo Gamba et Leila Guerra, à deux plateaux pivotants en verre, 7 460 F (1 137 €), chez Roche Bobois.

Ci-dessous, table « Crescendo », de Patrick Pagnon et Claude Pelhaître, à hauteur réglable en continu, pouvant se transformer en table de repas, 7 485 F (1 141 €), chez Cinna.



Adresses

- **Meubles et Fonction** : 135, boulevard Raspail, 75006 Paris. Tél. : 01-45-48-55-74.
- **Artelano** : 4, rue Schœlcher, 75014 Paris. Tél. : 01-43-22-74-91.
- **Baker** : Hôtel du Grand-Veneur, 60, rue de Turenne, 75003 Paris. Tél. : 01-44-54-50-70.
- **Ligne Roset** : 99, avenue

- du Maine, 75014 Paris. Tél. : 01-43-21-65-70.
- 75, rue Saint-Charles, 75015 Paris. Tél. : 01-45-75-78-39.
- **Cinna** : 5, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 75011 Paris. Tél. : 01-43-44-62-14, ou 134, boulevard Diderot, 75012 Paris. Tél. : 01-43-42-12-66.
- **Orizzonti** : 28, rue d'Assas, 75006 Paris. Tél. : 01-42-84-24-23.

Véronique Cauhapé

IBM EN DIRECT POUR VOUS

@business tools

9 990 F^{HT}*
11 948 F^{TT}C

JE L'AI TROUVE
CHEZ IBM



ThinkPad i Series

- Processeur Intel® Celeron™ 500 MHz
- Ecran HPA 13"
- Mémoire 32 Mo
- Disque dur 6 Go
- Lecteur de CD-Rom 24X
- Modem 56 K intégré
- Suite bureautique Lotus SmartSuite Millennium
- Windows 98

Réf. 21429FR
11 948 F^{TT}C - 1 821,47 €^{TT}C

9 990 F^{HT}* 1 522,97€^{NT}*

Grâce au nouveau service de vente en direct d'IBM, j'ai acheté mon ThinkPad en toute confiance, facilement et rapidement. Faites comme moi, appelez le 0 810 200 810 ou connectez-vous sur www.ibm.com/shop/fr

IBM EN LIGNE
0 810 200 810
www.ibm.com/shop/fr



Le soleil résiste sur le Sud-Est

SAMEDI. Une vaste zone dépressionnaire centrée au large des côtes irlandaises dirige sur la France un flux orienté au sud-ouest qui engendre une forte nébulosité et des passages pluvieux à caractère orageux.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - En matinée, nuages épais et faiblement pluvieux. L'après-midi, éclaircies alternant avec les passages nuageux; averses accompagnées d'orages en fin de journée. Les températures varient de 12 à 15 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Journée maussade avec un ciel couvert accompagné de passages pluvieux. Quelques orages sur le Centre. Températures de 16 à 18 degrés des Flandres à la Sologne.

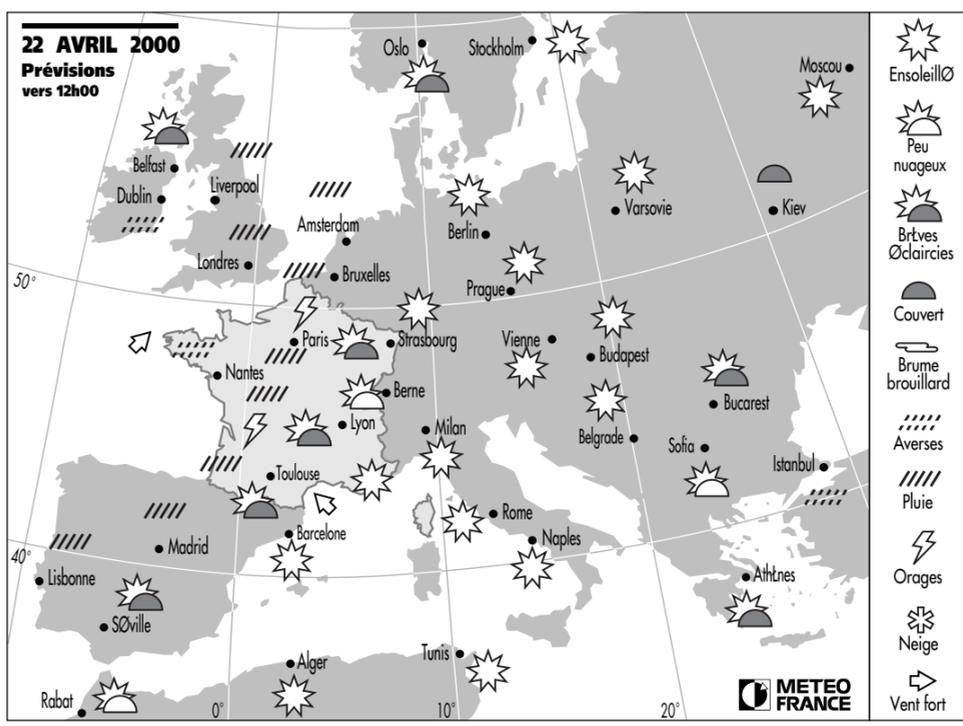
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Journée bien ensoleillée en Alsace et en Franche-Comté. Nuages plus nombreux vers l'ouest de la région. Quelques ondées en Champagne

et dans le Morvan. Il fait de 19 à 22 degrés avec des pointes à 25 degrés en Alsace.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Sur le Poitou-Charentes et l'Aquitaine, ciel très nuageux à couvert avec des pluies parfois orageuses. Sur Midi-Pyrénées, matinée agréable. L'après-midi, nuages omniprésents accompagnés de quelques pluies. Les températures atteignent 16 à 19 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Sur le Limousin et l'ouest de l'Auvergne, ciel très nuageux avec quelques ondées. En Rhône-Alpes, le beau temps s'installe pour la journée avec un voile nuageux un peu plus épais sur la Loire. Le thermomètre affiche de 21 à 25 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Quelques entrées maritimes sur le Languedoc-Roussillon. Ailleurs, soleil. Températures de 18 à 21 degrés sur le littoral et la Corse, et de 22 à 24 degrés en Provence.



(Publicité)

http://www.ebookers.com/fr

Nantes 14°C

Delhi 36°C

ebokers.fr
aujourd'hui ici, demain là-bas

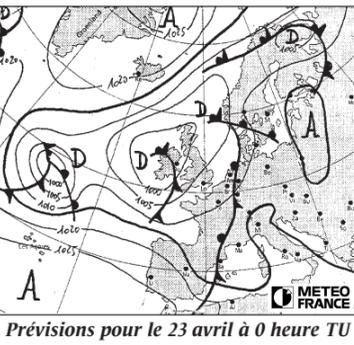
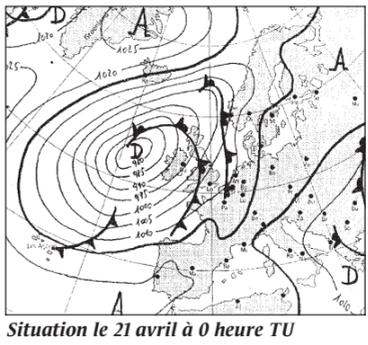
© 2000 ebookers.com plc. Licence L1954/7701

PRÉVISIONS POUR LE 22 AVRIL 2000
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		FRANCE outre-mer	
AIACCIO	12/22 S	NANCY	8/23 N
BIARRITZ	12/18 P	NANTES	10/16 P
BORDEAUX	13/20 P	NICE	13/22 S
BOURGES	10/22 P	PARIS	11/20 P
BREST	8/13 P	PAU	12/22 P
CAEN	11/17 P	PERPIGNAN	12/21 S
CHERBOURG	10/18 P	RENNES	10/15 P
CLERMONT-F.	10/23 N	ST-ETIENNE	10/23 N
DIJON	9/24 N	STRASBOURG	9/25 S
GRENOBLE	10/24 S	TOULOUSE	12/23 N
LILLE	10/18 P	TOURS	10/21 P
LIMOGES	12/18 N	FRANCE outre-mer	
LYON	11/24 S	CAYENNE	25/28 P
MARSEILLE	12/24 S	FORT-DE-FR.	24/29 S
		NOUMEA	22/27 S

PAPEETE	24/29 S	KIEV	10/17 C	VENISE	18/25 S	LE CAIRE	16/26 S
POINTE-A-PIT.	23/30 S	LISBONNE	10/15 P	VIENNE	12/26 S	NAIROBI	17/29 S
ST-DENIS-RÉ.	22/28 S	LIVERPOOL	8/11 P	AMÉRIQUES		PRETORIA	12/19 S
		LONDRES	8/12 P	BRASILIA	18/27 S	RABAT	10/19 S
		LUXEMBOURG	11/21 C	BUENOS AIR.	8/22 S	TUNIS	16/28 S
		MADRID	7/12 P	CARACAS	24/27 C		
		MILAN	11/27 S	CHICAGO	1/13 S	ASIE-Océanie	
		MOSCOW	7/20 S	LIMA	18/23 S	BANGKOK	26/34 C
		MUNICH	9/23 S	LOS ANGELES	14/17 S	BEYROUTH	15/20 P
		NAPLES	15/26 S	MEXICO	9/29 S	BOMBAY	24/32 S
		OSLO	6/13 N	MONTREAL	4/8 P	DIJAKARTA	28/29 S
		PALMA DE M.	12/24 S	NEW YORK	11/14 P	DUBAI	26/36 S
		PARIS	11/20 P	SAN FRANCISCO	10/15 C	HANOI	25/28 P
		BUCAREST	11/20 N	SANTIAGO/CHI	5/23 S	HONGKONG	23/27 S
		BUDAPEST	13/26 S	SEVILLE	11/18 N	JERUSALEM	13/21 S
		COPENHAGUE	6/14 N	ST-PETERSB.	9/21 S	NEW DEHLI	23/37 S
		DUBLIN	5/13 P	STOCKHOLM	8/16 S	PEKIN	11/16 S
		FRANCFORT	11/25 S	TENERIFE	11/17 C	SEOUL	10/18 S
		GENEVE	11/21 S	TORONTO	10/16 S	SINGAPOUR	27/30 P
		HELSINKI	5/16 S	WASHINGTON	10/16 S	SYDNEY	12/18 S
		ISTANBUL	12/16 P	AFRIQUE		TOKYO	14/22 S
				ALGER	15/28 S		
				DAKAR	20/27 S		
				KINSHASA	22/31 S		

10/17 C	18/25 S	16/26 S
10/15 P	12/26 S	17/29 S
8/11 P		12/19 S
8/12 P		10/19 S
11/21 C		16/28 S
7/12 P		
11/27 S		
7/20 S		
9/23 S		
15/26 S		
6/13 N		
12/24 S		
11/20 P		
11/20 N		
13/26 S		
6/14 N		
5/13 P		
11/25 S		
11/21 S		
5/16 S		
12/16 P		



OBJETS

Le Palm Pilot, nouveau fétiche du cadre nomade

LA SCÈNE, qui peut se produire pendant un congrès ou un séminaire, mais aussi au hasard des halls d'aéroports, des soirées privées ou dans certaines boîtes de nuit, a de quoi déconcerter le profane. Elle met en présence deux protagonistes qui, placés l'un en face de l'autre, tiennent chacun entre leurs mains un petit appareil tout plat, à peine plus volumineux qu'une calculatrice de poche.

Le face-à-face ne dure que quelques instants puis, visiblement satisfaits de leur mystérieuse transaction, ils se saluent avant de ranger l'objet - dont le nom, Palm Pilot, n'évoque rien de particulier auprès du plus grand nombre.

En quelques instants, les deux personnages viennent d'échanger par infrarouge leur carte de visite électronique. A moins qu'ils se soient transmis les coordonnées d'un fournisseur, quelques adresses gastronomiques, un logiciel de jeu ou le plan du métro de Londres. La technique est tellement au point que, lors d'une réunion de travail qui traîne en longueur, deux joueurs peuvent se livrer une discrète mais impitoyable bataille navale par infrarouge...

Même s'il adore ce folklore *high-tech*, le propriétaire d'un Palm Pilot (ou de ses concurrents Psion et Windows CE, de moindre notoriété) se vexe très vite si l'on prononce le mot « gadget ». Le Palm, comme disent les initiés, est cher (de 1 500 à 3 500 F, de 230 à 535 €) mais, assurent-ils, « c'est un instrument de travail ». Qu'on le nomme assistant personnel (de l'anglais PDA, pour *personal digital assistant*), ordinateur de poche ou agenda électronique, l'objet s'est vendu en quatre ans à 6 millions d'unités à travers le monde, dont 1 million au cours des derniers dix-huit mois. Nouvelle coqueluche des « décideurs », il ne pèse pas plus de 200 grammes et fonde son succès sur le couple qu'il forme avec l'ordinateur personnel, dont il est le prolongement.

TRANSFERTS DE DONNÉES
En version de base, le Palm Pilot créé par le groupe californien 3COM (*Le Monde* du 23 décembre 1999) peut stocker 6 000 adresses, cinq ans de rendez-vous et 200 messages électroniques. Il offre la possibilité d'associer des notes à chaque nom, de créer de multiples rubriques et de détermi-

ner des « tâches » (donner un coup de téléphone, remplir sa déclaration de revenus, souhaiter un anniversaire...) qu'il se chargera de remémorer à son maître.

Grâce à une base directement reliée à l'ordinateur, le Palm réalise facilement des transferts de données. Connecté, via le PC ou un téléphone portable, à un site Internet, il peut aussi télécharger les programmes des cinémas, le courrier électronique, voire les principaux titres de certains quotidiens, dont *Le Monde*. Plutôt que d'utiliser un clavier, on peut prendre des notes sur son Palm (courtes, car l'opération est vite fastidieuse) à l'aide d'un petit stylet, directement sur l'écran, en usant le *graffiti*, un alphabet simplifié qui permet la reconnaissance informatique de l'écriture.

Fraîchement convertis ou rompus de longue date à la « synchronisation », l'opération qui permet de charger des données à partir ou vers le PC, les utilisateurs sont intrigués. « *Le Palm garde tout en mémoire : avant de rencontrer un client, je peux immédiatement savoir quand je l'ai vu pour la dernière fois* », assure Christian, cadre dans les télécoms. « *C'est mon bureau*



Palm Pilot : de 1 500 F à 3 500 F.

mobile, il me suit partout, ajoute François, agent commercial dans l'informatique. *Si jamais je perds mon téléphone portable, je n'aurai pas à reconstituer la liste de mes contacts ; elle est systématiquement enregistrée dans la mémoire de mon Palm.* »

Patricia, cinquante ans, qui se dit pourtant « pas du tout branchée informatique », a découvert un outil

qui lui permet « de se sentir *actuellement en temps réel, sans aucun décalage* ». « *C'est aussi un rituel, dit-elle. Avant de quitter son travail, on termine la journée en synchronisant dans son PC les données accumulées pendant la journée sur le Palm Pilot.* »

À TOUS LES VENDEURS
L'ordinateur de poche, qui tend à supplanter le téléphone portable comme « *objet transitionnel* » pour cadre voyageur, a été adopté par plusieurs entreprises. Pour récompenser quelques salariés méritants mais, surtout, pour gagner en productivité et en rapidité de réaction. Le groupe Fiat-France a fourni un Palm Pilot à tous ses vendeurs, soit un millier de personnes. L'appareil, connecté à un terminal situé chez le concessionnaire, informe en temps réel le réseau commercial de l'ajustement des multiples instruments de crédit et facilite la mise au point des plans de financement. Le Palm semble aussi avoir eu raison des réticences de certains vendeurs à l'égard de l'informatique. Le cabinet Arthur Andersen en a équipé nombre de ses consultants, et la banque Rothschild le propose à ses clients.

En voie d'institutionnalisation, la chose garde néanmoins un caractère communautaire. Les sites Internet spécialisés foisonnent. On y trouve des logiciels qui facilitent le suivi d'un régime alimentaire, des éphémérides avec phases lunaires, une mappemonde virtuelle, un mini-scanner pour relever les empreintes digitales ou l'adhésif capable d'éviter au Palm Pilot de glisser sans cesse de la poche de chemise de son propriétaire. Quelques groupements plus formels se sont constitués, comme ce club qui rassemble les avocats new-yorkais adeptes du Palm.

Entièrement voué au culte de l'efficacité professionnelle, l'assistant personnel est en passe de devenir, après le PC et le téléphone portable, l'attribut indispensable de nombreux cadres nomades. Aide de camp discret et efficace - mais qui n'ignore rien de son utilitaire -, le Palm Pilot et ses acolytes sont des nouveaux venus conformes aux valeurs d'une société qui généralise à tous les niveaux le principe du fonctionnement en flux tendus et fait du temps une denrée de plus en plus précieuse.

Jean-Michel Normand

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 00 - 097

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
I											
II											
III											
IV											
V											
VI											
VII											
VIII											
IX											
X											
XI											

HORIZONTALEMENT
I. Evite les grands déballages. - II. Trou quand on est chargé. Jeune aujourd'hui. - III. Sort du mur, ou alors elle se fait pincer. Bout de terre, bout de fer. - IV. Supérieur. S'il ne va plus aux fils, il va toujours chez les pères. - V. Pris au piège de l'Erika. Article. Coloré. - VI. Touchent les points sensibles. Touche un point très sensible. - VII. En partie usé. Certainement vu puisque approuvé. - VIII. L'enragé est comestible. -

IX. Arrivé. Fait pleurer dans les chaudières. - X. Soldat. Assure le contact. D'un auxiliaire. - XI. Très divisée. Communard avec les rouges.

VERTICALEMENT
1. Suit la progression du bâtiment. - 2. Montrent les dents en s'accouplant. En haut de la courbe. - 3. Légère, elle fera de beaux pâturages. Début scolaire. - 4. S'ouvre à la fermeture des portes. Secouée

pour danser. - 5. Arrivée. Fleure bon la Normandie. - 6. Possessif. Sorti de l'erreur. - 7. Chatons. Largeur. Points. - 8. Sait toujours tout. Marque le dégoût. Personnel. - 9. Reproduction difficile à endiguer. - 10. Insupportable. Plat dans ses rimes. - 11. En opposition avec la fin.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 00 - 096

HORIZONTALEMENT
I. Silhouetter. - II. Oiselière. - III. Usnée. Untel. - IV. Ladres. Ta. - V. Oira. Agirai. - VI. Ers. Indes. - 7. Elu. Risques. Râ. - VIII. An. Carton. - IX. Puceron. Ost. - X. Hie. Apte. OE. - XI. Etampe. Hals.

VERTICALEMENT
1. Soulographe. - 2. Saï. Inuit. - 3. Londres. CEA. - 4. Hiérarque. - 5. Osée. Su. Rap. - 6. Ue. Sa. Ecope. - 7. Elu. Gisant. - 8. Tintin. Eh. - 9. Têtard. To. - 10. Ere. Aérosol. - 11. Reluisantes.

PHILATÉLIE

Dix voitures anciennes pour 15 francs

UN FEUILLET de dix timbres présentant autant de voitures anciennes, en vente dans les bureaux de poste à partir du mardi 9 mai, vient combler une lacune de la philatélie française. Jusqu'alors, aucune vignette sur des véhicules de tourisme n'avait en effet été émise.

Ce feuillet, vendu 15 F, comprend deux séries de cinq timbres : à 1 F (Bugatti 35, Citroën Traction, Renault 4 CV, Simca Chambord et Hispano-Suiza K6) ; et à 2 F (Cadillac 62, « Coccinelle » Volkswagen, Peugeot 203, Citroën DS 19 et Ferrari 250 GFO).

Les amateurs de philatélie automobile devaient se contenter d'une 2 CV postale sur un timbre de 1958, de Clément Ader (1938) et Henri Farman (1971) - plus honorés en tant que pionniers de l'aviation que de l'automobile -, d'un tracteur (1949), de nombreux chars (timbres sur le maréchal Le-

clerc, par exemple), des taxis de la Marne (1964), d'une Matra-Simca des 24 Heures du Mans (1973), d'un camion de pompiers (1982), de véhicules imaginaires - Salon de l'auto (1998), centenaire de l'Automobile-Club de France (1995) - ou du centenaire du premier engin expérimental de Delamarre-Debouteville fonctionnant avec un moteur à explosion (1984).

En 1928, la Tunisie, alors sous protectorat français, avait émis une série de sept valeurs représentant des autochenilles Citroën du raid transsaharien, de Gabès au Tchad.

Le feuillet, au format vertical 108 x 183 mm, conçu par Albéric Goudard, de l'Agence Desdoigts et Associés, est imprimé en héliogravure.

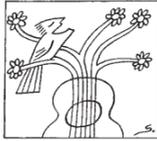
L'EXPOSITION PHILEXJEUNES
Sa vente anticipée « premier jour » se déroulera du vendredi 5 à lundi 8 mai au parc des Expositions d'Annecy (Haute-Savoie) pendant la durée de l'exposition Philexjeunes 2000. Cette importante manifestation nationale accueille le 8^e Championnat de France des philatélistes de moins de 21 ans et les finales du 6^e concours de philatélie scolaire.

Philatélie ancienne - Annecy

Pierre Jullien

PRINTEMPS DE BOURGES (de nos envoyés spéciaux) Le Printemps de Bourges a fait, depuis l'édition 1999, sous l'impulsion de ses nouveaux programmeurs, une large place aux musiques élec-

troniques. ● LE FESTIVAL se devait donc de refléter les noces prolifiques du funk, héritier du rhythm'n'blues, précurseur du disco, et de la techno. En témoigneront, sur la scène du Pavillon, Romanthony,



Roy Ayers, Moloko, Demon et Superfunk, dimanche 23 avril. ● DANS UN TOUT AUTRE STYLE, une soirée a été consacrée, jeudi, au genre figé mais sympathique du heavy metal progressif et symphonique.

● VENUS de Macédoine, les musiciens roms de l'ensemble Kocani Orkestar permettront samedi aux festivaliers de vérifier l'étrange gaieté des fanfares popularisées par les films d'Emir Kusturica.

Le nouveau funk, écho d'un spleen urbain et solitaire

Les DJ du monde entier se sont emparés des vieux hits d'un genre musical né dans les années 60, popularisé par James Brown ou Sly & the Family Stone, et qui résonne aujourd'hui sur les platines de Romanthony ou de Demon

JAMES BROWN, Sly & The Family Stone, George Clinton... Ces héros fondateurs du funk, courant musical défini par un adjectif signifiant, à l'origine, en argot américain, « sale », « de mauvaise vie », ont en commun de n'avoir jamais épargné leur sueur. Sly Stone (Sylvester Stewart, né en 1944 à Dallas) incarnait, écrit la revue française *Funk-U*, « la capacité d'un homme à transformer une fête en hypnose collective ». Collectif multiracial californien, Sly & The Family Stone écuma les scènes et les hit-parades de 1967 à 1974, armé d'une musique où le rythme tenait lieu de grande prêtresse vaudou. De Miles Davis (*On the Corner*) aux artisans du disco, tous ont une dette à l'égard de ce libre enfant des prédicateurs et du psychédéisme que la cocaïne puis le crack réduiront au silence.

Dans les dernières années des sixties, le funk rassemble des couleurs de peau (noire et blanche) et des genres (le rhythm'n'blues et le rock). Il a aussi des préoccupations politiques et un regard sur la société. « *America Eats its Young* » (« L'Amérique dévore sa jeunesse »), entonne George Clinton. « *I'm Black and I'm Proud* » (« Je suis noir et fier de l'être »), chante James Brown, auquel Sly Stone répond par « *Don't Call me Nigger, Whitey* » (« Ne me traite pas de nègre, blanc-bec ! »). Dans *There's a Riot Goin' On*, Sly Stone, drogué, dresse, en 1971, un constat négatif – « l'échec des politiciens noirs, l'éclatement des *Blacks Panthers* », commente un spécialiste – et déplore que « les combats pour les droits civiques se soient terminés par les émeutes de Watts en 1965 ». Dans le même temps, le goût de la fête – qu'Earth Wind and Fire poussera à son comble – et le parfum des corps qui se frôlent – Prince en deviendra le symbole – ne sont jamais loin.

C'est à la fin des années 60 que les artistes afro-américains ont commencé à salir les arrangements léchés de la soul avec des rythmiques rudes et sauvages. Les jazzmen (Horace Silver, Herbie Hancock) y trouvent de quoi redonner un support dansant à leurs improvisations. Avec Parliament et Funkadelic, George Clinton forge aussi l'identité du



PHILIPPE LEVY

Sans vraiment connaître la club culture, Jérémie Denon a décidé de lui donner un aspect introspectif.

funk, mêlant les délires cosmiques à la critique sociale à la Zappa. Depuis, le funk a continué de cultiver sensualité et références aux pères fondateurs précités, mais aussi à Marvin Gaye (assassiné par son père en 1984) ou Curtis Mayfield (paraplégique après la chute d'une rampe d'éclairage sur la scène et mort en décembre 1999).

GEORGE CLINTON ET KRAFTWERK

« Tous subissent une sorte de malédiction. Ils font rire et danser un court moment mais ne font pas de véritable carrière », dit un amateur. A la fin des années 70, seule une poignée de fans s'arrachent encore leur pauvre discographie à prix d'or. Au début des années 80, le rap déterre les vieux tubes funk. Afrikaa Bambaataa, l'un des fondateurs du rap à New York, utilise les sons de James Brown, Ice Cube remixe George Clinton. La jeune génération les (re)découvre par le biais du hip-hop. Dix ans plus tard, le DJ anglais Gilles Peterson met l'acid jazz au goût du jour, suivi par, en 1993, le rappeur Guru (de Gang-

starr) avec le projet Jazzmatazz. Dans le lot figure le vibraphoniste Roy Ayers, né en 1940 à Los Angeles, un enfant du jazz qui prêta l'oreille aux sons funk dès 1970, et passa, avec son groupe, Ubiquity, du jazz-rock au disco. Depuis, ses disques sont recherchés chez les soldeurs par tous les apprentis DJ de la planète.

Logiquement, le funk, héritier du rhythm'n'blues, précurseur du disco, devait trouver des passerelles avec la techno. Les DJ noirs de Detroit (Derrick May, Juan Atkins, Kevin Saunderson) s'en chargèrent en priorité. « Notre musique [la house] est la rencontre dans un même ascenseur de George Clinton et de Kraftwerk [précurseurs allemands de la musique industrielle] », explique Kevin Saunderson. Depuis, les DJ de la house américaine ont davantage flirté avec la soul qu'avec la robotique – à preuve *R. Hide in Plain Site*, album que son auteur, Romanthony, jouera en live, avec des musiciens, à Bourges. Romanthony (Roman Anthony More), DJ afro-américain originaire du

New Jersey, a longtemps cultivé l'anonymat – à ses débuts, en 1990, la rumeur affirmait que Prince en personne cachait sous ce pseudonyme ses élucubrations électroniques. Extrêmement dansante et sexy, la house de Romanthony est très empreinte des sonorités de James Brown, des climats de Prince, mais aussi des enthousiasmes des Français Daft Punk, avec qui il a collaboré.

« UN LANGAGE COMMUN »

En matière de funk, la France n'est pas en reste. A la suite des Américains Delegation ou Instant Funk, les Français Patte d'Elefunk, Juan Rozoff ou Malka Family assurent dans les années 80 la pérennité d'une petite scène fidèle à un néo-funk, dit « flamboyant », authentique et talentueux. Puis, revigorées par l'urgence urbaine du rap hexagonal, les syncopes funk trouvent de nouveaux disciples. Certains DJ servent de passeurs. Boom Bass (alias Hubert Blanc-Françart) et Philippe Zdar, par exemple, travaillent, au début

des années 90, sous le nom de la Funk Mob à l'élaboration des productions de MC Solaar.

Mais c'est sous le nom de Casius qu'on les trouve aussi à la pointe de l'adaptation française des sons de Chicago. Zdar, en particulier, en association avec Etienne de Crécy, enregistre en 1996 sous le nom de Motorbass, ce qui deviendra la pierre de touche de la *French touch*, l'album *Pansoul*. Le funk prend ici l'allure hypnotique, minimaliste et noctambule de la house. La politique a disparu du champ du funk.

Le hip-hop et Motorbass sont les références fondatrices de Superfunk et Demon, tous deux présents à Bourges. Les premiers baignent dans une culture marseillaise qui chérit le reggae, le funk, le hip-hop et la house. « *Le point commun du trio est notre goût du funk*, dit Fafa Monteco, avec des sensibilités à l'electro, la disco et le hip-hop. » L'alchimie Superfunk tend sur leur premier album, *Hold-Up*, vers cette euphorie des souvenirs de la danse et des boîtes.

Avant de se consacrer aux musiques électroniques, il y a deux ans, Jérémie Mondon, jeune demi-murge solitaire du projet Demon, avait bricolé avec passion des instrumentaux de hip-hop. Sans rien connaître de la club culture, il reçoit comme un électro-choc l'album *Homework* de Daft Punk et s'identifie à la noirceur sexy de Motorbass. « *C'était comme si des gens étaient venus frapper à la porte de ma bulle musicale*. Le funk était un langage commun, mais je n'ai jamais été un nightclubber et je ne m'adresse pas à eux en priorité. » En baptisant son album *Midnight Funk*, Demon a voulu refléter une dimension introspective. Le funk n'est plus ici le vecteur des fêtes communautaires, mais l'écho d'un spleen urbain et solitaire. Le sexe n'en est pas absent – le très sensuel *Now That I Have you* –, mais le coup de rein des basses affleure plus qu'il ne se coue.

Stéphane Davet, Véronique Mortaigne et Sylvain Siclier

★ Romanthony, Roy Ayers, Moloko, Demon, Superfunk, Le Pavillon, dimanche 23 avril à 22 heures.

S. Si.

Les arabesques du Kocani Orkestar

LA RÉPUBLIQUE de Macédoine, petit pays (25 713 kilomètres carrés, presque un confetti), a trouvé aisément sa place sur la scène internationale des musiques du monde. Artisans joyeux et délégués de sa reconnaissance en tant que territoire de musique : ses musiciens tziganes et leurs extravagantes fanfares. Dans ce jeune Etat, né en septembre 1991 de l'implosion de la Fédération yougoslave, les Roms manifestent un sens précis de la fête dans le quartier de Sutka, à Skopje, comme dans le moindre village. Dans un pays bouleversé par la guerre au Kosovo qui a entraîné un afflux massif de réfugiés albanais (300 000 environ), ils sont un salutaire élan de vie, de liberté.

Depuis les musiques de films composées par Goran Bregovic pour Emir Kusturica (*Underground*, *Le Temps des Gitans*), on connaît les vertus revigorantes de cette musique tzigane tous cuivres dévergondés. Depuis, aussi, que l'on a croisé le Kocani Orkestar aux quatre coins de l'Europe. Créé dans la ville de Kocani autour du trompettiste Naat Veliov, parti depuis vers d'autres aventures, cette souriante fanfare a participé à une poignée de festivals importants, joué à Lucerne, Mulhouse, Céret, Paris, où elle a enregistré son premier album en 1994 pour Long Distance (le second, *L'Orient est rouge*, est sorti en 1997 sur le label belge Crammed Discs). On l'a vu

également en octobre 1999 au festival de Sao Paulo. Avec sa consœur de Roumanie, la fanfare Ciocarlia, ce brass band à l'énergie déployée, est désormais l'ambassadeur actif le plus en vue de cette musique tzigane bondissante jouée avec trompettes, tubas, accordéon et grosse caisse. Il faut chercher l'origine de ce style unique au début du XIX^e siècle, quand les fanfares militaires en poste dans les Balkans remplaçaient, à partir de 1828, les formations *mehtehane* des Janissaires turcs. Après la chute de l'Empire ottoman et le départ de l'occupant, les Roms de la région ont recyclé avec un enthousiasme gourmand ce qu'ils avaient entendu.

C'est ainsi que sont nées ces bandes de joyeux garçons armés de cuivres, devenues les compagnons de tout événement heureux. Alliant puissance et légèreté, le Kocani Orkestar s'est concocté un répertoire peu soucieux des frontières. Il traverse la Bulgarie, la Roumanie, la Turquie, la Serbie, emprunte à l'Inde ou à la Chine, à qui a été volé *L'Orient est rouge*, hymne maoïste devenu un tube en Yougoslavie du temps de Tito...

Patrick Labesse

★ Kocani Orkestar, Romano Drom, Taraf Borzo, La Hune, samedi 22 avril à 21 heures.

Transparence de Houellebecq

MICHEL HOUELLEBEQC est en scène, démentant en quarante minutes l'intitulé de *Présence humaine*, disque de l'écrivain, grand narrateur de l'état gazeux, vient d'enregistrer – les textes sont disponibles chez Flammarion, la musique est de Bertrand Burgalat, qui avait déjà essayé de faire chanter Valérie Lemerrier. Houellebecq a le timbre rare, le dandinement un peu pâteux. Sur une intonation plutôt dromadaire (une bosse, un creux, une bosse), le transcrit de la frustration des sexes est traversé par les sons sans en être aucunement perturbé. Le quartette qui l'accompagne a beau mener bon train, le romancier contemple, l'œil fixe, le sourire éteint, mais non sans dédain, l'humanité depuis sa banquette du « train direct pour Dourdan ».

L' amoureux des mers plates, le greffier de la solitude du célibataire, donne de la voix quand les guitares montent – des mots, on n'entend pas tout. Bertrand Burgalat, patron du label Tricatel (aux synthétiseurs), ne déteste pas le vide. Houellebecq en affirme la présence. Dans toutes ces histoires sans émotion – il faudrait sans cesse la justifier, ce serait usant –, la musique de Burgalat, dandy électro-rock au chic nerveux, agit comme un détournement de situation. Polo, pantalon orange, l'au-

teur des *Particules élémentaires* essaie les recettes de la communication culturelle contemporaine, dans son cas, image rock et désabusement, avec une bonne dose d'impudeur.

FLOTTEMENT CHIC

Houellebecq ne donne rien, ni happening, ni décors, ni mise en scène, rien à personne. Tout juste offre-t-il sa toute nouvelle notoriété à son compagnon de musique, mais Burgalat ne croit pas encore en la force de sa musique, et c'est regrettable, car elle est fort bien jouée. Free jazz et beat generation, troubadours et tambourinaires : le mariage de la poésie et de la musique a traversé le temps, comme l'engagement. C'est du passé. Houellebecq flotte. C'est chic.

« *Nous divisons*, écrivait Theodore Kaczynski, alias « Unabomber », dans son manifeste terroriste expédié au *New York Times* en 1995, les aspirations humaines en trois catégories : 1) celles qui peuvent être satisfaites à l'aide d'un effort minime ; 2) celles qui peuvent être satisfaites, mais au prix d'efforts sérieux ; 3) celles qui sont impossibles à satisfaire, quels que soient les efforts fournis. » (*La Société industrielle et son avenir*, éd. de L'Encyclopédie des nuisances, 125 pages, 45 F, 6,86 €).

V. Mo.

arturo brachetti

L'HOMME AUX MILLE VISAGES

présenté par Jean-Marc Ghanassia

réalisé par Serge Denoncourt

cinéma artistique Pierre Bernard

NOMINATION MOLIERES 2000 MEILLEUR ONE-MAN-SHOW

du 27 avril au 11 juin

Théâtre Mogador

Location : 0 825 03 23 43

01 53 32 32 00 - 0 803 020 040

et points de vente habituels - www.brachetti.com

FONDS DE SOUTIEN CHANGEMENTS CULTURELS

subventionné par la Mairie de Paris

Kairos, nouveau label de musique contemporaine

Les beaux packs cartonnés font illusion de l'extérieur. Quant à l'intérieur...

EN CD comme en concert, la musique contemporaine aspire aujourd'hui à une présentation attrayante. Glissés dans de beaux packs cartonnés qui s'ouvrent comme des livres, les disques du nouveau label allemand Kairos ont l'apparence d'objets luxueux mais semblent toutefois bénéficier de moins de soin à l'intérieur (les traductions françaises des textes d'accompagnement sont truffées de coquilles et de barbarismes qui les rendent illisibles) qu'à l'extérieur (design chic). Musicalement, les six premières livraisons (auxquelles devraient s'ajouter, d'ici à la fin de l'année, quatre autres références concernant Beat Furrer, Peter Eöt-vös, Luigi Nono et Hanspeter Kyburz) se révèlent, en outre, d'un intérêt très inégal, la moitié d'entre elles souffrant d'interprétation approximative ou routinière.

Le travail de composition effectué par Hans Zender (né en 1936) sur *Le Voyage d'hiver de Schubert* (*Schuberts « Winterreise », eine komponierte interpretation*) constitue une authentique réussite esthétique (*Le Monde daté 25-26 mai 1997*). Placé dans une perspective orchestrale en mouvement perpétuel (qui relie Schubert à son environnement comme à sa descendance), le célèbre cycle vocal romantique devient le théâtre

d'une multitude de mirages. Fondamental dans l'expression recherchée par Zender, le caractère furtif des événements (alliages sonores, amorces rythmiques, intonations allusives) est totalement ignoré par Sylvain Cambreling qui se contente d'un rendu impersonnel de la partition. Très inférieur à l'Ensemble Modern (dirigé par Zender pour une publication du label RCA), le Klangforum Wien est loin d'être irréprochable (les dérapages du corniste dans *Le Déluge*!). Seul Christophe Prégardien produit une bonne impression par la noblesse de son chant. Comme Zender – mais avec moins de talent –, Salvatore Sciarrino (né en 1947) joue les visiteurs du passé. Ses arrangements de Gesualdo, plus arides qu'acides, laissent indifférents. De même que son *Infinito nero*, offert en point d'orgue d'un programme entravé par la lecture sèche de plusieurs lettres du Tasse. C'est aussi, hélas!, sur un plan strictement conceptuel que l'on doit considérer *For Samuel Beckett*, œuvre ultime de Morton Feldman (1926-1987) que Sylvain Cambreling prive de la moindre respiration intérieure.

Kairos propose, en revanche, un panorama très séduisant de l'œuvre de Giacinto Scelsi (1905-1988) dont l'apport est, notamment, perceptible dans *I Presagi*,

une œuvre de 1958 créée... en 1986. Fanfare boursoflée pour les auteurs de la première (inscrite au catalogue Thorofon), cette page pour dix instruments se mue en sonnerie mémoriale avec les membres du Klangforum Wien. Une semblable métamorphose se produit pour *Musik für drei Streicher* du prolifique Wolfgang Rihm (né en 1952).

DRAMATURGIE DU VIDE

Suite de tâtonnements agressifs sous les archets de l'Ensemble 13 (Cpo), l'œuvre ne passe plus pour expérimentale avec le trio Recherche et acquiert une dramaturgie du vide et de l'urgence qui traduit bien sa situation charnière dans la production d'un compositeur qui a alors vingt-cinq ans. Matthias Pintscher (né en 1971) a le même âge lorsqu'il achève *Choc*, une musique écrite avec une rigueur qui tient du prodige pour l'agencement à long terme d'éclats en tous genres : poussées, éruptions, distorsions, radiations. Même s'il se fend d'un hommage à Kurtág (citation de la marche chancelante de Stèle) dans ses *5 Pièces pour orchestre*, cet ancien élève de Hans Werner Henze et de Manfred Trojahn évoque principalement Boulez par son brio architectural. Moins à l'aise avec les codes de l'opéra (dont *Musik aus Thomas Chatterton*



THIERRY MARTINOT

Hans Zender, avec « *Le Voyage d'hiver de Schubert* », réalise une véritable réussite esthétique.

présente un condensé) qu'avec les pures créations d'un démiurge exalté, Pintscher constitue néanmoins pour les Français une révélation que l'on doit à Kairos.

Pierre Gervasoni

★ Hans Zender : *Schuberts « Winterreise »*. Christophe Prégardien (ténor), Klangforum Wien, Sylvain Cambreling (direction). 2 CD 0012002KAI. Morton Feldman : *For Samuel Beckett*. Klangforum Wien, Sylvain Cambreling (direction). 1 CD 0012012KAI. Salvatore Sciarrino : *arrangements de pièces de Carlo Gesualdo*. *Infinito nero*. Lettres du Tasse. Carlo Sini (récitant), Sonia Turchetta (mezzo-so-

prano). Ensemble Recherche. 1 CD 0012022KAI. Giacinto Scelsi : *Yamaon. Anahit. I Presagi. Tre Pezzi pour saxophone soprano. Okanagon*. Roland Hermann (baryton), Annette Bik (violin), Pierre-Stéphane Meugé (saxophone), Klangforum Wien, Hans Zender (direction). 1 CD 0012032KAI. Wolfgang Rihm : *Musik für drei Streicher*. Trio Recherche. 1 CD 0012042KAI. Matthias Pintscher : *5 Orchesters-tücke. Musik aus Thomas Chatterton. Choc*. Urban Malmberg (baryton), Orchestre symphonique de la radio de Berlin, Matthias Pintscher (direction). Klangforum Wien, Sylvain Cambreling (direction). 1 CD 0012052KAI. Distribués par Auvidis.

SÉLECTION DISQUES

ETIENNE DAHO

Corps et armes

« Il n'est pas de hasard, il est des rendez-vous, pas de coïncidence/Aller vers son destin, l'amour au creux des mains, la démarche paisible » : les premières phrases de *Corps et armes* donnent le ton de cet album éclairé, éclatant, heureux. Etienne Daho a renoncé aux expérimentations électroniques d'*Eden*, il a quitté Londres où il avait un temps élu domicile pour regagner Paris (Montmartre), abandonné les sentiers brésiliens ouverts précédemment en duo avec Astrud Gilberto pour revenir à la pop, repatinant des chansons de Carly Simon et de Vanessa Daou, qui chante avec lui *Make Believe*. Retranchant la genèse d'une histoire d'amour que l'on sent commença, *Corps et armes* contient des titres lumineux et évidents, ce qui est une nouveauté chez Etienne Daho, plus habitué à une timidité dandy, qui l'obligeait presque à se voiler la voix.

Cette voix est aujourd'hui mise en avant, libre. Daho chante bien, on le découvre. *Le Brasier*, mais surtout *Ouverture, La Baie, San Antonio de la Luna*, les titres signés des Valentins, complices de longue date et encore une fois coproducteurs avec Daho de cet album, ouvre généreusement l'univers musical et amoureux d'un chanteur dont on peut saisir les vibrations passionnelles à travers des arrangements restés sobres malgré les cordes et les sophistications (de la trompette façon Herb Alpert). Ailleurs plus gentiment pop, Daho ne décevra pas les amateurs de *Week-end à Rome*. **Véronique Mortaigne**
★ 1 CD Virgin n° 0724384920128.

DENIS COLIN ET LES ARPEUTEURS

Etude de terrain

A la base des Arpeuteurs il y eut un trio, plus que cela une relation d'amitié, une attention aux choses de la vie sans lesquelles la parole artistique peut parfois se révéler sté-

rile. L'identité sonore est venue par la clarinette basse de Denis Colin, le violoncelle de Didier Petit et le zarb, ce tambour terriblement exigeant, de Pablo Cuenco.

L'arrivée des violonistes Bruno Girard et Régis Huby, du guitariste Cammel Zekri, a ajouté d'autres enjeux, non pas pour prolonger, étoffer le trio avec des timbres différents et redistribuer des solos mais bien penser à une musique autre, avec ses gestes et ses réactions propres. *Etude de terrain* est donc un moment de cette musique collective où l'écrit et le hasard (mais chaque note improvisée a sa justification) se rejoignent, où le rythme, et en particulier sa part de silences et d'attentes, est une donnée fondatrice. La musique acoustique des Arpeuteurs est toujours portée par le chant, que ce soit au travers de mélodies évidentes (qu'on prendra garde à ne pas ramener seulement à leur lien à des expressions traditionnelles) apparemment apaisées ou d'emportements (en partie évocateurs des pratiques des musiques improvisées), tensions et événements en suspension où il faut trouver un son, une position durable. Ce refus de l'éphémère, qui sollicite l'auditeur, inscrit pour longtemps sa trace dans la mémoire. On portera enfin une attention particulière aux titres des compositions qui disent aussi ce qui est joué ici.

Sylvain Siclier

★ 1 CD Nato 777770, distribué par Harmonia Mundi.

SATURDAY NIGHT LIVE

The Musical Performances volume 1 and 2

Fondée en 1975, l'émission de télévision Saturday Night Live (programmée le dimanche soir sur la chaîne américaine NBC) a posé les règles d'un genre régulièrement imité : une émission de divertissement mêlant d'irrévérence sketches et éditoriaux, un invité généralement une personnalité du spectacle - mis à contribution et des intermèdes musicaux avec un groupe, un artiste en direct et en public. Deux albums-compilations viennent donner un aperçu partiel de la jazz et la musique classique sont restés dans les archives - du son de l'institution SNL. Dans le volume 1, le rock et la variété se croisent (Paul Simon, Sting, Billy Joel). On y entend une certaine nostalgie qui touchera certainement plus les américanophiles (Grateful Dead, James Taylor), quelques immortels servent à rapprocher les générations (Elvis Costello, David Bowie, Eric Clapton). Le volume 2 est plus tendance. Rock grunge (Nirvana, Hole), rap (Beastie Boys, Dr Dre), les filles de la variété funk (TLC, Janet Jackson) et à nouveau quelques immortels (Neil Young, R. E. M.). Le tout, avec des prestations étalées entre 1977 (Costello) et 1999 (Beck), reste assez visible et cadré. On ira donc y piocher en priorité les moments de surprise, de fureur et d'ironie. La guitare de Neil Young,

les déraillements d'Oasis ou des Beastie Boys, Beck en acoustique psychédélique, les Pretenders en état de grâce, Dr Dre ou Elvis Costello en révolté et Randy Newman, grinçant dans le sabotage de son tube *I Love LA*.

S. Si.

★ 2 CD vendus séparément Dreamworks 450 205-2 et 450 206-2. Distribués par Universal Music.

NEBA SOLO

Kene Balafons

Légèrement voilée, chaude et prenante, la voix de Souleymane Traoré monte pour chanter son pays, sa terre, la région du KénéDougou au Mali. Une vibration, comme venue du plus lointain des origines, le rejoint. Ce sont les graves du balafon, cet instrument de percussions mélodique aux lames de bois qui résonnent au travers de cales basses rondes. Viennent alors les tambours, des timbres de métal et de peaux, le rythme s'emballa, les musiciens se trouvent dans la pulsation. Le premier morceau de *Kene Balafons*, de NeBa Solo, la troupe réunie par Souleymane Traoré est une fête, un enchantement annonciateur. Traoré chante le quotidien des villages, le travail des forgerons et des cultivateurs, les amoureux contrariés par « l'ignorance », le poids des traditions, la nécessaire vaccination, l'Afrique d'hier qui doit aussi devenir celle d'aujourd'hui sans se trahir.

Ce bel hymne à la vie est aussi une formidable leçon de musique, emportée par des emballages, des évolutions, une recherche dans le jeu ensemble qui fait de NeBa Solo une union artistique, au-delà de la virtuosité des balafonistes (deux) et des percussionnistes (quatre). Pour préserver la force fragile de cette musique, il fallait du respect lors de la prise de son, ne pas chercher à « moderniser », polir, adapter à une quelconque attente exotique. En cela, *Kene Balafons* est aussi une œuvre exemplaire.

S. Si.

★ 1 CD MaliK7-Cobalt 09295-2, distribué par Mélodie.

YURI BUENAVENTURA

Yo Soy

C'est devenu très tendance d'inviter un chanteur de raï. On a vu Khaled avec Freemur, le groupe gitan de Perpignan Tekameli, et d'autres encore, Cheb Mami avec Sting, Cheb Aïssa avec U-Roy... Solidement accompagné par un groupe de musiciens puissants, l'énergie salsero colombien Yuri Buenaventura cède lui aussi à cette manie. Cela donne *Salsa Raï*, en duo avec Faudel, une rencontre il est vrai plutôt réussie, à laquelle participe le violoniste Djamel Ben Yelles. Connue du grand public pour ses adaptations de Brel (*Ne me quitte pas*) et Fugain (*Une belle histoire*), il persiste dans l'idée que tout est soluble dans la salsa. C'est au tour de Manu Chao (*Mala Vida*), Elton John (*Your Song*, rebaptisé *Tu Cancion*), Pablo Milanés (*La vida no vale nada*), le poète castillan Antonio

Machado (*Cantares*) et Michel Legrand (*La Chanson des jumeles*) d'être relookés. On pardonnera à ce personnage attachant, figure-clé de la scène latino-parisienne, cette petite paresse consistant à piocher dans ce qui existe déjà plutôt que de se créer un répertoire de toutes pièces. Car, quand il ose écrire ses propres morceaux, Yuri Buenaventura révèle qu'il sait être aussi un talentueux compositeur de musique à danser, zébrée de cuivres gourmands et de percussions véhémentes.

Patrick Labesse

★ 1 CD Mercury 5422482. Distribué par Universal.

THEODORE GOUVY

Quatuor en sol majeur, Quintette en sol majeur op. 55.

Quatuor Denis Clavier, Hervé Renault (second violoncelle)

Une large partie de la musique de chambre française de la seconde partie du XIX^e siècle a notoirement flirté avec la musique allemande. La naissance du Lorrain Théodore Gouvy (1819-1898) l'y a forcée par nature, si l'on peut dire : d'éducation française, le compositeur était néanmoins de nationalité prussienne. La musique de celui qui était encore un parfait inconnu voici quelques années est aujourd'hui presque célèbre, grâce au travail de l'éditeur K 617 et de la région Lorraine qui a subventionné d'autres albums consacrés à ce passionnant compositeur. Le *Quatuor* (reconstitué par Pierre Thilloy) et le *Quintette à cordes* sont deux belles œuvres avec, dans le beau larghetto du *Quatuor*, une citation d'un concerto pour violon de Jean-Sébastien Bach. Interprétation sensible dans une acoustique hélas extrêmement réverbérée...

Renaud Machart

★ 1 CD K 617 K 617105 (www.cd-baroque.com/)

DOMENICO SCARLATTI

Musica Sacra (Stabat Mater dolorosa, Messa breve « La Stella », Te Deum laudamus, Iste Confessor) Ensemble William Byrd, Graham O'Reilly (direction)

Pièce phare de cette anthologie sacrée de Domenico Scarlatti, le *Stabat mater* à dix voix avait déjà connu de très convaincantes lectures (Gardiner, Erik Van Nevel) mais la vision intelligente, sensible et spirituelle proposée par l'ensemble de Graham O'Reilly s'impose comme une révélation. La force hypnotique d'un chant brûlant qui jaillit d'une source de larmes et de feu interdit toute distraction du sujet : la déploration du crucifié. Le miracle de ce dolorisme caressant jusqu'à l'envoûtement se prolonge sur les autres pièces du programme la brève incursion de la manière d'Alessandro Scarlatti, présent par son bref motet *O Magnum Mysterium* fait mesurer une filiation tant romaine que vénitienne grâce aux voix idéalement sensibles de l'Ensemble William Byrd. *Ph.-J. C.*
★ 1 CD Pierre Verany PV 799111.

DÉPÊCHES

■ **JAZZ** : le nouvel enregistrement du trompettiste Roy Hargrove, intitulé *Moment to Moment*, sera publié le 9 mai sur la marque Verve (distribué par Universal Music). Roy Hargrove, âgé de trente et un ans, y reprend des standards du jazz, essentiellement des ballades, accompagné par une formation de cordes, rejoignant ainsi ses glorieux aînés comme Charlie Parker, Ben Webster, Chet Baker ou Roy Eldridge. Les arrangements pour cordes sont signés par trois pianistes, Gil Goldstein, Cedar Walton et Larry Willis.

■ **Fidèle à sa politique de découverte, la marque allemande ECM** (distribué par Universal Music) va publier *Achirana* du pianiste grec Vassilis Tzabropoulos, de formation classique, accompagné par le bassiste Arild Andersen et par le batteur John Marshall, ancien membre du groupe Soft Machine. Fin avril sur ECM, *In cerca di cibo* signale les retrouvailles du clarinetiste Gianluigi Trovesi et de l'accordéoniste Gianni Coscia, un disque où le folklore italien côtoie des compositions originales et un standard du jazz, *Django*, de John Lewis. Umberto Eco en a écrit le livret.

■ **DISTRIBUTION** : les sociétés américaines Soundscan et Reciprocal viennent d'annoncer leur association afin de « surveiller, quantifier et suivre la vente d'œuvres musicales numériques téléchargeables sur le Net ». Soundscan, filiale du groupe VNU Entertainment, fournit depuis 1991 un système qui permet d'établir des classements des ventes musicales et de la vidéo sur Internet. Reciprocal se présente comme le leader mondial de prestations de service DRM (Digital Rights Management, suivi des droits). Ce classement sera publié par le magazine professionnel américain *Billboard*.

CHARLES IVES

Œuvres vocales et orchestrales

Susan Narucki (soprano), Sanford Sylvan (baryton), Alan Feinberg (piano), Music Projecys/London, London Voices, Richard Bernas (direction).

Charles Ives (1874-1954), l'un des pères du modernisme américain, ne considérait pas ses œuvres comme des objets finis. Ses compositions nous sont ainsi parvenues avec de nombreuses variantes qui, dans certains cas, invalident les distinctions habituelles entre genre vocal et genre instrumental. Richard Bernas a donc été bien inspiré de réunir dans un même programme les différents Sets orchestraux (suites de pages très imagées) et leurs doubles figurant dans le vaste catalogue des *Songs* (mélodies d'inspiration multiple). Aspirant à une liberté bien dans l'esprit iconoclaste du compositeur, Bernas n'a pas souhaité se conformer à l'édition critique établie par James B. Sinclair et lui a parfois préféré des réalisations d'Henry Cowell. Ce n'est toutefois pas cela qui rend ses interprétations inférieures à celles enregistrées en 1990 par le responsable de la Charles Ives Society (pour le label Koch International Classics) mais l'incapacité à restituer avec fidélité le principe de l'enchevêtrement cher au transcendantaliste de Danbury. Les passages dynamiques y perdent en agressivité et leurs contreparties outées, en mystère. D'un tout autre niveau, les gravures des mélodies bénéficient de l'engagement exemplaire du pianiste Alan Feinberg et de la vocalité nuancée des solistes. Souple et l'étreinte pour Susan Narucki et truculence de la dérive pour Sanford Sylvan, auteur d'une version d'anthologie de la ballade *Charlie Rutledge* aux accents du Far West.

Pierre Gervasoni

★ 1 CD Decca 466 841-2.

JURYMAN

The Hill

De son vrai nom Ian Simmonds, le Britannique Juryman apparaît comme l'un des rares musiciens à avoir la capacité de combiner les codes du jazz et ceux des musiques électroniques au-delà de l'habillage de surface. Bassiste, Ian Simmonds donne en même temps qu'une base solide à ses interventions aux machines, ce petit plus d'humanité, cet art de la suspension propre aux musiciens. Dans le même ordre d'idées les rythmes n'ont pas la rigidité répétitive nécessaire à la danse music, mais se font vagabonds, éléments en mouvements de ce recueil de nouvelles sonores. On passe de la transe africaine telle qu'Elvin Jones et John Coltrane ont pu l'imaginer aux mélodies des immigrés indo-pakistanaï ; aux étincellements un peu faciles Simmonds/Juryman préfère des ambiances en clair-obscur, bande-son de quelque événement mystérieux. Avec *The Hill*, Juryman est bien l'un des inventeurs des sons d'aujourd'hui, auprès de Moby, Tricky ou Howie B.

S. Si.

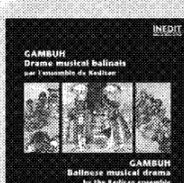
★ 1 CD SSR-Crammed Discs 224. Distribué par Wagram Music.

FESTIVAL DE L'IMAGINAIRE

24 février - 25 juin

Gambuh

théâtre classique de Bali
du 27 au 30 avril
Théâtre Equestre Zingaro



le CD du spectacle
collection INEDIT
distribution Auvidis

locations : 01 45 44 41 42

Le Concert spirituel consacre trois soirées aux Leçons de ténèbres

Semaine sainte en compagnie des baroques sous la direction d'Hervé Niquet

De Marc-Antoine Charpentier à François Couperin en passant par Joseph Michel, moins connu jusqu'ici, les compositeurs du Grand

Siècle n'ont jamais dédaigné de mesurer leur art aux Leçons de ténèbres, ou Lamentations de Jérémie, ces plaintes sur la destruction de

Jérusalem attribuées au prophète. Une liturgie d'avant Pâques où se côtoient récitatifs austères et vocalises italianisantes.

LEÇONS DE TÉNÈBRES de François Couperin et Joseph Michel. Par Marie-Louise Duthoit et Claire Boge-Delgado (sopranos), Le Concert spirituel, Hervé Niquet (direction), Paris, églises Saint-Médard (le 17 avril) et Saint-Etienne-du-Mont (le 19 avril). Prochains concerts, Nancy, Musée Lorrain (le 21 avril), à 18 h 30. Tél. : 03-83-32-18-74. 50 F (7,62 €) et salle Poirel, à 20 h 30, tél. : 03-83-32-31-25. 135 F.

Depuis le VIII^e siècle, presque la nuit des temps, l'Église fait chanter les Lamentations de Jérémie, ces plaintes sur la destruction de Jérusalem attribuées au prophète Jérémie, qu'on nomme aussi Leçons de ténèbres. « Leçons » car elles enseignent le repentir et l'exemple, « ténèbres » car elles se chantent aux matines, les trois jours avant Pâques. Au Grand Siècle, l'opéra, fermé pendant la Semaine sainte, déporte son public mélomane vers les églises où se donnent ces Leçons, mises en musique par les meilleurs compositeurs, Marc-An-

toine Charpentier, Michel Lambert, Michel Richard de Lalande puis François Couperin, François Corrette ou le Dijonnais Joseph Michel.

La structure alternant des récitatifs et des vocalisations sur différentes lettres hébraïques (*Aleph, Beth, Ghimel*, etc.) ainsi que le texte hautement dramatique de ces lamentations fournissent de nombreuses ressources contrastées dont ne se privent que rarement les compositeurs baroques, allant souvent jusqu'aux confins d'une musique profane. Italianisante, gorgée d'images rhétoriques fortes, ses traits mettaient en valeur la souplesse du gosier des jeunes nonnes, voire des chanteuses de l'opéra qui, en rupture de contrat au théâtre, interprétaient ces musiques sans les différencier vraiment de ce qu'elles chantaient dans le monde.

Hervé Niquet, le directeur du Concert spirituel, a choisi de consacrer trois soirées à ces joyaux du temps de la Passion, mêlant l'inconnu, Joseph Michel (1688-1736), le connu, Marc Antoine Charpentier (1643-1704), et le quasi-tube, François Couperin (1668-1733). Un récent enregistrement des neuf Le-

çons (le cycle complet) de Joseph Michel (2 CD Naxos 8 553295) avait fait découvrir une figure mineure mais saisissante, habile mais profonde : en rassemblant une « sinfonie » (en l'occurrence deux violons) autour de la voix de « dessus » (« soprano ») et de la basse continue (ce soir deux théorbes, un orgue et une basse de viole), le compositeur se donne les moyens d'une riche palette expressive (Jean Gilles est allé plus loin encore, en confiant ces textes à un dispositif de « grand motet », c'est-à-dire avec solistes, chœur et orchestre).

DES VOIX JOLIMENT TIMBRÉES

Il en use sans en abuser : sa musique est d'une grande variété, mais sait, dès que le texte en donne l'occasion, se faire dououreusement expressive. Les violons sont une sorte d'*alter ego* de la voix : leurs entrées ou leurs répliques sont modelées sur le récit chanté, et il faut toute l'attention d'un Patrick Cohën-Akénine pour que cette évidence se manifeste aussi nettement dans l'articulation de l'archet.

Deux jours plus tard, on ne peut pas tout à fait en dire autant de la

réplique que donne la violiste aux chanteuses : outre une intonation parfois gênante et un phrasé souvent « collant », elle n'articule pas les phrases (sur le mot Jérusalem, en particulier) en les modelant sur l'éloquence lyrique. Menu détail assurément, qui ne gâche pas notre plaisir : Marie-Louise Duthoit et Claire Boge-Delgado ont des voix simples mais très joliment timbrées et chantent cette musique avec un style dont la subtilité ne sent pas l'apprêt. On peut reprocher à la première de trop retenir la voix dans les vocalises et de ne pas avoir le grave assez sonore et à la seconde de respirer trop souvent dans ses vocalises (le trac probablement), mais leur Leçon à deux voix, de François Couperin, était d'une ductilité et d'une émotion touchantes.

Pour ce troisième concert, Hervé Niquet avait laissé le continuo à Blandine Rannou, qui ne montrait pas moins de franche autorité dans la conduite de ces trois Leçons de ténèbres de François Couperin, doucement affligées et baignées de la plus tendre des lumières.

Renaud Machart

Le bonheur de jouer et de chanter d'Alain Souchon

ALAIN SOUCHON, Palais des Sports, Porte de Versailles, Paris 15^e. Tél. : 01-48-28-40-10. Jusqu'au 22 avril. Au Printemps de Bourges, le 24.

Après des débuts à la tête d'un groupe bruyamment funk-rock (Vercoquin), Thierry Stremmer a beau s'apprêter à publier un album (« Tout est relatif ») chez une maison de disques (Solid) à la pointe de l'électronique, ses premiers pas en solo se font dans la chanson de papa. A la guitare acoustique ou au piano, accompagné d'une contrebassiste, il musarde dans une bossa ironique, chantonne des comptines à double sens. Avant de partir, il prétend en rigolant, assurer dans la foulée les premières parties de Charles Trenet et Dick Annegarn, dévoilant au passage quelques références, auxquelles on ajoutera celle d'Alain Souchon pour lequel il venait de gentiment chauffer le Palais des Sports.

Alain Souchon a débuté, lui, guitare folk en bandoulière. Il s'entoure aujourd'hui d'un groupe de rock. Au moment de la sortie de son récent album, « Au ras des pâquerettes » (*Le Monde* du 19 novembre), il a entretenu des bruits sur sa retraite anticipée, sur une tournée – le *Tailler la zone* tour qui vient de débiter – qui serait la dernière... Au regard de ces nouveaux concerts, de l'énergie et du bonheur de jouer af-

fichés, on se laisse à penser que le chanteur-bougonneur préféré des Français faisait sa coquette. Commencer par *Le dégoût* pouvait pourtant laisser présager de la grisaille. Coincé dans une veste sombre, le chanteur se tortille pieds en dedans, baigne dans une franche amertume. Tiré du nouvel album, *Menti* liste un siècle de désillusions, de musiques (Scott Joplin, Fats Waller, Bob Dylan...) aussi trompeuses que les idéologies.

DES TWIST GAUCHES MAIS CRAQUANTS

Les désastres écologiques de *Pardon* sont assombris encore par un groupe qui ne carbure pas à l'essence sans plomb. En tombant la veste – la chemise blanche et le jean des affiches, les filles alanguies en moins –, il oxygène un peu son répertoire. Offensif – deux chansons antiracistes, *C'est déjà ça* et l'antique (1977) *Poulailler's Song* toujours d'attaque –, rigolo (*Papa mambo*), ciné-génique (*La Ballade de Jim*), vigoureux (*Arlette*), Alain Souchon brûle des calories. Quelques twist gauches mais craquants, des sprints à la Mick Jagger – façon dadaïste attachant –, mouillent la chemise et collent les mèches sur sa tête ébouriffée de grand timide.

Une mélancolie vitaminée que les musiciens surjouent un peu. Carrés, compétents, ils fourbissent une énergie pop-rock qu'on aimerait moins aseptisée. Par moment, le groupe appuie la tendresse, la féminité, le spleen qui font la ri-

chesse du chanteur, comme une Cadillac afficherait ses chromes. La construction même des morceaux peut d'ailleurs tendre vers ces effets. Souvent bâtis sur le principe de la ronde enfantine, les tubes d'Alain Souchon et Laurent Voulyzy peuvent basculer, dans leur mouvement tournoyant, de la fragilité à l'hymne fédérateur. On les frère à l'abri d'une guitare sèche, comme pendant cette session *unplugged* du troisième quart du concert. *Allo maman bobo*, *L'amour à la machine* retrouvent leur part de secret et d'émotion. Une chanson moins connue des débuts (*Je suis un voyageur / ma maison est ailleurs*) est prête à une jolie histoire de rencontre amoureuse (celle de sa femme).

Narrateur ou vocaliste, Alain Souchon confirme ses qualités de comédien. Parfaitement en voix, il incarne chacun de ses textes avec une tendre humanité, déclinant son personnage d'homme sensible et drôle. Le retour brutal à l'électricité alourdit d'une rythmique intempestive *Tailler la zone*, pourtant un des meilleurs titres d'« Au ras des pâquerettes ». Mais comme le public parisien, debout pour l'ovation, on reste impressionné par un répertoire auquel ne cesse de s'ajouter de futurs classiques (*Rive gauche*, *Le Baiser*). *Quand j'serai KO* ? Pas pour tout de suite.

Stéphane Davet

Le solo de Francesca Lattuada, sorcière et somnambule

LA DONNA È MOBILE. Francesca Lattuada (conception et interprétation), avec la complicité de François Chattot. Philippe Meynard, Francesca Lattuada (scénographie, objets). Jean-Marc Zelwer (musique). Eric Loustau-Carré (lumières). Théâtre des Abbesses, 31, rue des Abbesses, Paris 18^e. Le 21 avril, à 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F (14,48 €). En tournée : du 14 au 17 mai, au Festival des arts de Bruxelles.

Au spectateur surpris qui, sorti de *La donna è mobile*, de Francesca Lattuada, réclame de la danse, il n'y a rien à rétorquer : il n'y a quasiment pas de danse au sens ordinaire du terme dans ce solo, qui tient plus du concert ou du tour de chant. Un tour de chant inaccoutumé, comme un mini-opéra de chambre ou une peinture sonore en mouvement, que Francesca Lattuada fait parfois basculer dans la magie noire. Les chaussures marchent toutes seules, des plantes rouge sang poussent à vue d'œil sous le charme de cette sorcière somnambule coiffée d'une mirifique perruque blanche à cornes.

Quelles formules incantatoires a-t-elle choisies ? Onze chants empruntés à différents folklores : une berceuse italo-grecque, une mélodie obscène des Balkans, un air de malédiction roumain, un chant de travail italien... Sa voix ferme, souple aussi, s'en empare avec volupté. Chaque chanson fait l'objet d'un traitement corporel minimal : position assise, allongée sur le flanc ou rampant bi-

zarrement sur les coudes. Chaque attitude forme un tableau dans lequel le moindre objet – pot en terre ou verre – scintille comme une énigme. Sous hypnose, Francesca Lattuada progresse dans son labyrinthe intérieur peuplé de fétiches africains, de photos anciennes de femmes voilées, de chien déguisé en Loïe Fuller et de vieillard hurlant. Monstres et merveilles d'un monde disparate auquel l'imaginaire confère son unité. Francesca Lattuada absorbe tout, images, traditions, langues, sans souci d'époques ni de lieux, pour bâtir une mythologie personnelle d'une parfaite authenticité. Loin du recyclage « ethno-toc » à la mode, elle pourrait arborer un kimono japonais, une coiffe mexicaine, chanter un chant traditionnel béarnais en ondulant des reins à l'africaine, et aurait l'air naturel, princesse d'un conte taillé sur mesure, à sa démesure. La grâce, un point c'est tout.

LA BEAUTÉ DU BORDEL

D'origine italienne, Francesca Lattuada revendique la beauté du bordel et de la mosaïque. Jeune fille, elle étudie les arts plastiques à Milan avant d'assister à un spectacle de Carolyn Carlson à Venise. C'est la danse qu'elle choisit pour aspirer le théâtre, la peinture, la musique. Dès lors, elle multiplie les expériences : collaboration avec le metteur en scène Luca Ronconi, stages avec Grotowski. Tadeusz Kantor l'accepte à ses répétitions. A Paris depuis 1985, elle fonde sa compagnie en 1990 et la baptise Festina Lente (hâte-toi lentement), dont le symbole représente un crabe tenant entre ses pinces un

papillon qui tente de s'envoler. Il y a six ans, elle part en Inde travailler le chant traditionnel, puis au Japon parfaire son apprentissage du théâtre nô. Dans ses spectacles – sept à ce jour –, elle tente d'incarner la prolifération violente de ses obsessions dans des fables où le

merveilleux le dispute à la cruauté. Première pièce en solo, *La donna è mobile* apparaît comme un moment de recueillement, au fil duquel Francesca Lattuada livre, les yeux fermés, au public sa fragilité.

Rosita Boisseau

Le Monde
DOSSIERS & DOCUMENTS
LITTÉRAIRES

Clauzel

ou la passion de midi

« La joie est le premier et le dernier mot de tout Clauzel »

Maîtres et valets, le jeu de rôle

Molière, Marivaux, Goldoni, Beaumarchais ont tous mis en scène maîtres et valets. Des lectures « politiques » des années 70 aux versions plus contemporaines : une mise en scène de ce jeu de rôle perpétuel

M UNE PUBLICATION DU MONDE
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

SORTIR

PARIS

Monsieur Proust, souvenirs de Céleste Albaret
Céleste Albaret est morte le 24 avril 1984. Elle avait quatre-vingt-treize ans. Durant les huit dernières années de la vie de Marcel Proust, intuitivement consciente du génie de l'auteur, elle le servit jusqu'à l'abnégation. Après 50 ans de silence et de discrétion (Proust est mort depuis 1922), Céleste Albaret accorde à Georges Belmont 70 heures d'entretiens, desquels naîtra un livre. De ces entretiens, Marie-Paule Trystram a privilégié la relation intime de deux êtres reclus dans le même sacrifice à une œuvre qui se fait à l'envers de la vie. *Odéon-Théâtre de l'Europe* (petite salle), 1, place Paul-Claudé, 6^e. M^o Odéon. Du 21 avril au 4 mai, 1^{er} mai. Tél. : 01-44-41-36-36. 50 F. **Pat Metheny, Larry Grenadier, Bill Stewart**
Le guitariste Pat Metheny délaisse de temps à autre son groupe électrique à volonté musicale mondialiste (rock, jazz, samba, variété...) pour des formations légères et acoustiques où il peut retrouver spontanément et fraîcheur à partir du répertoire des standards du jazz ou de ses propres compositions. Il sera entouré du contrebassiste Larry Grenadier et du batteur Bill Stewart, présents sur son récent album *99-00* (chez Warner). *New Morning*, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10^e. M^o Château-d'Eau. Le 22, 19 h 30 et 22 h 30. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Thomas Hauert

Chorégraphe d'origine suisse, vivant à Bruxelles, Thomas Hauert, déjà repéré grâce à son Prix « pour le travail le plus subversif » aux Rencontres chorégraphiques de Seine-Saint-Denis en 1998, investit le plateau du Centre Pompidou avec *Jetzt*, recherche sur le poids du corps et le désir d'échapper à la gravité. Une pièce à saisir entre chute et atterrissage.

Centre Pompidou, grande salle, place Georges-Pompidou, Paris 1^{er}. M^o Rambuteau. Le 22, 20 h 30. Tél. : 01-44-78-12-33. 40 F et 60 F.

SAINT-DENIS

La Dispute/Contention
C'est à la lumière de *Contention*, ultime pièce de Didier-Georges Gably écrite comme un baisser de rideau à *La Dispute* de Marivaux, que Stanislas Nordey a décidé de monter deux spectacles en un. *La Dispute* soulève la question récréative du péché originel, celle de savoir qui de l'homme ou de la femme s'est montré infidèle le premier. *Contention* est la fin d'une histoire d'amour et de haine, une lutte à mort de deux êtres dont l'un ne peut disparaître qu'en éliminant l'autre. Avec Gérard Belliard, Marc Bodnar, Rémi Claude, Olivier Dupuy, Delphine Eliet, Valérie Lang, Sophie Mihran, Stanislas Nordey, Josée Schuller et Virginie Volmann. *Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93. M^o Saint-Denis-Basilique. Jusqu'au 4 mai. Du mardi au vendredi, 20 h 30 ; samedi, 16 heures et 20 h 30 ; dimanche, 16 heures. Tél. : 01-48-13-70-00. 50 F.*

GUIDE

FESTIVALS CINÉMA

Cassavetes sous influence
Gloria (1980) : le 22, 16 h 30, 21 h 45 ; *Meurtre d'un bookmaker chinois* (1976) : le 23, 16 h 30, 21 h 15. *Le Quartier Latin, 9, rue Champollion, Paris 5^e. M^o Odéon. Tél. : 01-43-26-84-65. 34 F et 44 F.*
Les Cent Ans de Bunuel
Le Journal d'une femme de chambre (1963) : le 22, 18 h ; *L'Ange exterminateur* (1962) : le 22, 22 h ; *Les Hauts de Hurlevent* (1953) : le 23, 22 h. *Le Quartier Latin, 9, rue Champollion, Paris 5^e. M^o Odéon. Tél. : 01-43-26-84-65. 34 F et 44 F.*
Cinéma et droits de l'homme
Vers le sud (Johan Van der Keuken, 1981) : le 22 à 14 heures et le 23 à 20 h 30 ; *Le Camp de Thiaroye* (Sembene Ousmane, 1988) : le 22, 17 h ; *Civilisées* (Randa Chahal Sabbag, 1999) : le 22, 20 h ; *Watani un monde sans mal* (Med Hondo, 1998) : le 22, 22 h ; *Ermo* (Zhou Xiaowen, 1994) : le 23, 14 h ; *Public Housing* (Frederick Wiseman, 1998) : le 23, 16 h ; *Alertez les bêtes et Une question de classe(s)* (Jean-Michel Carré, 1978 et 1999) : le 22 à 18 h. *Images d'ailleurs, 21, rue de la Clef, Paris 5^e. M^o Censier-Daubenton. Tél. : 01-45-87-18-09. 25 F.*

Films sur la prison
Courts métrages et films d'animation de Pierre Le Bret, Jean-Loup Felioli et Dominic Bachy : les 22, 23 et 24 à 18 h ; cinq films réalisés par des détenus : le 22 à 19 h, le 23 à 19 h, le 24 à 19 h ; rencontre avec Jean-Michel Carré : le 22 à 20 h ; le 23 à 20 h. *L'Entrepot, 7-9, rue Francis-de-Pressensé, Paris 14^e. M^o Pernety. Tél. : 08-36-68-05-87 (2,23 Fmin). 32 F et 42 F.*

John Ford
La Prisonnière du désert (1956) : le 22, 14 h, 19 h ; *Mogambo* (1953) : le 22, 16 h 30, 21 h 30 ; *La Charge héroïque* (1949) : le 23, 14 h, 19 h ; *L'Homme tranquille* (1952) : le 23, 16 h 30, 21 h 30.

Grand Action, 5, rue des Ecoles, Paris 5^e. M^o Cardinal-Lemoine. Tél. : 01-43-29-44-40. 32 F et 42 F.

Martin Scorsese
Mean Streets (1972) : le 22, 14 h, 18 h 15 ; *Taxi Driver* (1976) : le 23, 14 h, 18 h 15.

Le Champ, 51, rue des Ecoles, Paris 5^e. M^o Saint-Michel. Tél. : 01-43-54-51-60. 35 F et 45 F.

Robert Bresson
Les Quatre Nuits d'un rêveur (1971) : le 22, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; *Le Diable probablement* (1977) : le 23, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h. *Reflet Médicis Logos, 3, rue Champollion, Paris 5^e. M^o Saint-Michel. Tél. : 01-43-54-42-34. 35 F et 45 F.*

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min)

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche. **Musiciens de l'Ensemble orchestral de Paris**
Mozart : *Quintette à cordes KV 516*. Beethoven : *Trio à cordes op. 9 n° 3*. Christian Crenne, Michel Guyot (vio-

lon), Serge Soufflard, Sabine Bouthinon (alto), Guillaume Paoletti (violoncelle).

Salle Cortot, 78, rue Cardinet, Paris 17^e. M^o Malesherbes. Le 22, 17 h 30. Tél. : 01-47-63-85-72. 80 F.

Blink 182
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18^e. M^o Anvers. Le 22, 19 h 30. Tél. : 01-55-07-06-00. 137 F.

Soirée dj's
avec Alex Gopher, Etienne de Crecy, D-Mon, Dimitri from Paris, Falcon. *Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18^e. M^o Anvers. Le 22, 23 heures. Tél. : 01-55-07-06-00. 137 F.*

Francis Lemarque, Mauricette Leibowitch
Théâtre de l'Est parisien, 159, avenue Gambetta, Paris 20^e. M^o Pelleport. Le 22, 20 h 30. Tél. : 01-43-64-80-80. 150 F.

Printemps de la liberté
avec Idir, Khaled, Takfarinas, Chérifa, Intik, Naïma Ababsa, Nadia Benyoucef, Youmni Rabii, Ferhat, Malika Domrane, Mbs...

Palais omnisports de Paris-Bercy, 8, boulevard de Bercy, 9^e. M^o Porte-de-Bercy. Le 22, 20 heures. Tél. : 01-44-68-44-68. 210 F.

Jovino Dos Santos (chanteur du Cap-Vert)
Naka (musicien de Guinée-Bissau)

Guinguette Pirate, quai de la Gare, Paris 13^e. M^o Quai-de-la-Gare. Le 22, 20 heures. Tél. : 01-53-82-02-04. 40 F.

« **Noites Do Brasil** »
soirée spéciale anniversaire « 500 ans de la découverte du Brésil » avec Toni Oliveira, Cristina Ananias, Cristina Ventura, Luma, Batala (percussions), Dj Claudio.

Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris 9^e. M^o Pigalle. Le 22, 23 heures. Tél. : 01-43-38-70-76. 100 F.

RÉSERVATIONS

Renaud Garcia-Fons et Gérard Marais
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10^e. Le 10 mai, 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. 130 F.

Dikès
L'Européen, 5, rue Biot, Paris 17^e. Du 16 au 26 mai, 20 h 30. Tél. : 01-43-87-97-13. 132 F.

Marc Ribot et Los Cubanos Postizos
Le Trabendo, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19^e. Le 24 mai, 21 heures. Tél. : 01-49-25-81-75. 140 F.

Tom Waits
Grand Rex, 1, boulevard Poissonnière, Paris 2^e. Les 29 et 30 mai, 20 h 30. Tél. : 01-42-36-83-93. De 297 F à 495 F.

DERNIERS JOURS

22 avril :
Dennis Adams : Runway

Détournement de sens et d'image à travers la vision d'objets au ras du sol. Caisse des dépôts et consignations, 13, quai Voltaire, Paris 7^e. M^o Rue-du-Bac. Tél. : 01-40-49-41-66. De 12 heures à 18 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 22 avril. Entrée libre.

23 avril :
Diplômés 1999

Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 13, quai Malaquais, Paris 6^e. Tél. : 01-47-03-50-00. 25 F.

25 avril :
Victor Roman (1937-1995)
Sculptures et peintures. *Institut hongrois, 92, rue Bonaparte, Paris 6^e. Tél. : 01-43-26-06-44. Entrée libre.*

28 avril :
Hommage au peintre Dario Morales
Maison de l'Unesco, salles Miro, hall Ségur, 7, place de Fontenoy, Paris 7^e. Tél. : 01-42-65-46-08. Entrée libre.

EN VUE

■ Grozny, la capitale tchétchène dévastée par la guerre, sera reconstruite « en grande partie », promet Valeri Manilov, général de l'état-major russe.

■ Essam, 12 ans, et Aymane 8 ans, ont été tués, mardi 18 avril en Egypte, dans l'explosion d'une bombe datant de « on ne sait plus quelle guerre israélo-arabe ».

■ Autrefois exposés à l'« agent orange » utilisé pour détruire la jungle où se cachaient les Vietcong, les vétérans américains sont menacés de cancers.

■ Depuis que le pays s'est ouvert au tourisme, la rééducation des prostituées est en échec au Vietnam.

■ Michael Pieger, prêtre du diocèse de Chicago, dédommage avec l'argent de la quête les prostituées du temps qu'elle prennent à écouter ses sermons.

■ « Après avoir longtemps cherché sur l'internet un traitement alternatif », Thabo Mbeki, président de l'Afrique du Sud qui refuse de fournir de l'AZT, médicament trop coûteux, aux séropositives enceintes, retient la méthode de Peter Duesberg, biologiste californien, niant l'origine virale du Sida.

■ Les orphelins du sida sont 11,2 millions dans le monde, 10,7 millions en Afrique ; le virus infecte 34 millions de personnes dans le monde : 23 millions en Afrique, où le paludisme reste la principale cause de mortalité.

■ Les Indiens de l'Etat d'Orissa, actuellement accablés de chaleur, viennent de recevoir les surplus de couvertures promis par les Nations unies après les inondations catastrophiques de 1999.

■ Les amies des bêtes de Washington tricotent des pull-overs aux pingouins qui, depuis janvier, nagent dans une marée noire au large de Philip Island, au Canada.

■ En panne de moteur, la réplique de la caravelle de Pedro Alvarez Cabral, découvreur du Brésil, ne peut aborder à Porto Seguro où le navigateur portugais accosta.

■ Les passagers, piétinant à quai depuis des heures dans une gare de la banlieue de Sao Paulo, ont réduit en cendres leur train.

■ Les détenus qui, en Suisse, voyageaient dans les compartiments des bagages, bénéficieront, dès l'an prochain, de wagons cellulaires climatisés, équipés de toilettes conformément aux droits de l'Homme.

■ Un quart des voyageurs interpellés aux frontières détenaient du cannabis, révèlent les policiers belges lancés dans l'opération « Hazeldonk ».

Christian Colombani

Haro sur la publicité sexiste en Espagne

Selon une étude de l'Institut de la femme, la presse écrite a dépassé la télévision, en 1999, pour le nombre de messages publicitaires qui donnent de la femme une image dégradante. Les journaux s'en émeuvent et se félicitent de la multiplication des plaintes



« pour que la femme devienne un cadeau » ; une encyclopédie qui suggère « de déjeuner avec Einstein, mais d'aller au lit avec Marilyn » ou encore une business class, en avion, dont les hôtes portent une mini-jupe suggestive ?

A la base de cette levée de boucliers, une étude récemment publiée par l'Institut de la femme. On peut y lire que, pour la première fois, la

presse écrite espagnole a dépassé la télévision, en général championne de ce genre de pratiques, et que 331 publicités sexistes ont été dénoncées en 1999 auprès de l'Observatoire de vigilance de la publicité, contre 262 seulement l'année précédente.

Ce qui permet au quotidien conservateur ABC de constater, comme pour mieux se « racheter »,

une évolution très positive dans la société : « L'augmentation des campagnes de publicité sexistes a entraîné un plus grand nombre de plaintes – ce qui montre une grande prise de conscience. »

EXEMPLES NAVRANTS

Pour sa part, le quotidien El Mundo note, cette année, « une nouveauté de très mauvais goût », qui est l'allusion, supposée humoristique, à la violence domestique subie par un grand nombre de femmes espagnoles (vingt et une en sont mortes cette année). « En quoi une femme avec des hématomes plein le visage, pour faire la promotion d'un guide

commercial [dans le spot, son chef lui envoie à la figure un autre guide, faute d'avoir obtenu celui qu'il voulait], est-elle censée arracher un sourire aux spectateurs ? », s'interroge le journal, qui cite deux autres exemples navrants. Celui où un homme est agressé sexuellement par une femme, à cause de son déodorant « irrésistible », et un autre, plus inquiétant encore, où une compagnie téléphonique, qui ne fait pas payer les temps de silence dans les communications, fait dire à une fille, au téléphone : « Papa, j'ai tué mon fiancé... » Le père en reste sans voix à l'autre bout du fil, et cela sans coût financier...

Au total, note encore le journal catalan La Vanguardia, 89 % des plaintes pour publicité sexiste émanent de femmes, mais les hommes s'y mettent aussi : 11 % des dénonciations sont masculines. Et, dans l'ensemble, les firmes attaquées pour mauvais goût retirent leurs annonces. Mais si, finalement, ces publicités étaient d'elles-mêmes contre-productives ?

C'est la conclusion d'El Mundo : de fait, écrit le quotidien, faisant allusion à une très contestée publicité Citroën où le mannequin, Claudia Schiffer, se dénude avant de se mettre au volant : « Après avoir vu la scène, qui est capable d'énumérer quelques-unes des prestations de cette voiture, par la fenêtre de laquelle un célèbre mannequin allemand envoi promener ses sous-vêtements ? On se souvient de son nom à elle, c'est tout. »

Marie-Claude Decamps

DANS LA PRESSE

THE ECONOMIST

■ Aussi déplorable qu'elle soit, la violence du mouvement d'occupation des fermes appartenant à des Blancs au Zimbabwe n'est pas, en elle-même, la principale source de préoccupation dans ce pays. Pas plus que ne le sont les appels à une réforme foncière, vieille et légitime revendication. Ce qu'il y a de plus redoutable dans les événements du Zimbabwe, c'est le rôle qu'y joue le président. Il dit « regretter » les morts [de fermiers blancs], mais il apporte son soutien aux occupations de fermes, et appelle les fermiers blancs « les ennemis de l'Etat ». Surtout, il refuse de condamner franchement la violence et d'exhorter à ce qu'il y soit mis fin. De plus en plus, les habitants du Zimbabwe prennent leurs

distances à l'égard du parti du président, lequel doit faire face à une élection avant le mois d'août. Assurément, M. Mugabe estime que la question de la réforme foncière – qu'elle prenne ou non des formes violentes – va l'aider à faire un meilleur score aux élections. Mais s'il continue à défier l'Etat de droit, la violence va croître, les investissements vont se réduire à néant, les Blancs vont partir, et cette infection va s'étendre. Alors, ce sont tous les pays d'Afrique qui risquent d'en faire les frais, d'une manière ou d'une autre, et ceux qui sont le plus près du Zimbabwe sont ceux qui ont le plus à perdre. Le plus influent d'entre eux, l'Afrique du Sud, doit exercer des pressions économiques : le Zimbabwe dépend de son grand voisin pour son pétrole et son électricité.

LIBÉRATION

Gérard Dupuy

■ Jamais famine n'aura été à ce point prévue, annoncée et dénoncée... avant même d'exister réellement. Tant mieux ! Si les choses empirent, si la dure disette en Ethiopie tourne à la vraie catastrophe, il sera impossible de s'en excuser sur le dos de la fatalité. Quand l'opinion a pris conscience de l'ampleur de la famine qui a ravagé le pays en 1984-1985, il était bien tard, trop tard pour beaucoup. Désormais, le réseau d'alerte, à la fois scientifique et humanitaire, est assez précis et efficace pour qu'il soit possible de prévenir une catastrophe majeure. Et pourtant l'Ethiopie est bel et bien au seuil d'une catastrophe majeure. (...) La mésaventure américaine en Somalie, l'absence d'enjeu géopolitique majeur dans la région sont responsables d'une sorte de démobilité diplo-

matique générale, dont témoigne l'intangible indifférence avec laquelle a été accueillie l'absurde guerre éthiopo-érythréenne. Or la misère naît autant des désordres politiques que des caprices climatiques. Le paradoxe du nouveau siècle, c'est de se jouer de l'immémoriale sauverie de la nature pour mieux buter sur celle des hommes.

FRANCE-INTER

Dominique Bromberger

■ Dans quel genre de cerveau a pu naître l'idée qu'il était légitime de tuer ou au moins de prendre le risque de tuer au nom de la lutte contre la mondialisation, donc contre l'Amérique. (...) Cela ne peut pas être un hasard. Il existe dans notre pays une culture de l'anti-américanisme dont certains intellectuels ont fait depuis longtemps leur fond de commerce.

home3. swipnet. se/~w-34817

Un site d'information sur les luttes du peuple colombien, géré par un ancien métallo suédois

L'AGENCIA de Noticias Nueva Colombia (Anncol), site de presse alternatif animé par une équipe d'une dizaine de bénévoles, diffuse depuis la Suède des informations sur la tumultueuse actualité politique et sociale colombienne. Elle fut créée en 1996 par le journaliste suédois Dick Emanuelsson, ancien métallo qui fit ses premiers reportages en Colombie il y a vingt ans en tant que « correspondant ouvrier ». Engagé en 1984 par Flamman, hebdomadaire suédois proche des syndicats, il continue à se rendre en Colombie une ou deux fois par an. Clairement ancrée à gauche et animée par un tiers-mondisme très classique, l'agence Anncol veut se mettre au service des secteurs populaires « en lutte contre le néolibéralisme, l'exploitation des ouvriers et la domination colonialiste des peuples ». Elle reprend des articles de Voz, organe du Parti communiste colombien, et publie en espagnol, en anglais et en suédois des comptes-rendus, analyses et éditoriaux de correspondants vivant en Colombie, aux Etats-Unis et



en Europe. Elle propose également des textes provenant des grands journaux colombiens (El Espectador, El Tiempo), du Washington Post et de l'association américaine Human Rights Watch. Parmi les correspondants vivant sur place, certains choisissent l'anonymat, et pour

cause : « Il y a eu des quasi-assassinats », rappelle M. Emanuelsson. Anncol est parfois accusée d'être un organe des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) : il s'en défend, faisant valoir que les communiqués de ce groupe rebelle armé représentent tout au plus 5 à

10 % du contenu de ses pages. Les menaces, émanant vraisemblablement des groupes paramilitaires colombiens, cette « puissante machine de mort » qu'Anncol pourfend sans relâche, sont monnaie courante : l'an dernier, des inconnus ont promis aux militants de l'Anncol « un cadeau de Noël bien explosif » qui n'est pas encore arrivé. M. Emanuelsson veut rester serein : « Nous travaillons de manière transparente, et heureusement, ici en Suède, nous bénéficions de bonnes conditions. » Outre le bénévolat, l'existence d'Anncol est rendue possible par les faibles coûts de production Internet : contrairement à ce que soutiennent ses détracteurs, nul besoin de narcodollars pour la faire fonctionner, explique M. Emanuelsson. Il note un regain d'intérêt pour l'actualité colombienne. Selon lui, l'opinion commence à comprendre que l'interventionnisme de plus en plus direct des Etats-Unis risque de faire un jour de la Colombie un « nouveau Vietnam ».

Jean Lasar

SUR LA TOILE

« MAFIA BOY » A L'ÉCOLE

■ Quatre jours après son arrestation par la police de Montréal (Canada), le pirate informatique de quinze ans, connu sous le surnom de Mafia Boy et soupçonné d'avoir participé à l'attaque massive qui avait paralysé des grands sites Web commerciaux américains en février, a été autorisé à retourner normalement à l'école. La véritable identité de Mafia Boy n'a pas été révélée, en vertu de la loi canadienne sur la protection des mineurs. Il risque deux ans de prison et une très forte amende. – (AFP)

CO-ACHAT

■ Letsbuyit, service suédois d'achat groupé à destination des particuliers, a ouvert un site pour le marché français. Après treize mois d'activité, la société est implantée dans 14 pays européens et compte plus de 350 000 clients. www.letsbuyit.com

EAU

■ Le Syndicat des eaux de l'Île-de-France (Sedif), qui approvisionne 4 millions d'habitants de 144 communes de la région parisienne, a ouvert un site d'information et de documentation pour le grand public. www.sedif.com

Abonnez-vous au Monde

Jusqu'à
360 F
d'économie
soit
7 semaines
de lecture
GRATUITE*

Offre valable jusqu'au 31/12/2000

ABONNEZ-VOUS
ET DEVEZ LECTEUR
PRIVILÉGIÉ DU MONDE

Oui, je souhaite m'abonner au Monde pour la durée suivante :

3 MOIS - 562 F 6 MOIS - 1 086 F 1 AN - 1 980 F

au lieu de 585 F au lieu de 1 170 F au lieu de 2340 F

* Prix de vente au numéro (Tarif en France métropolitaine uniquement) Soit 360 F d'économie

je joins mon règlement soit : F 001 MQ 001

par chèque bancaire ou postal à l'ordre du Monde

par carte bancaire N° _____

Date de validité _____ Signature : _____

M. Mme Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Localité : _____ Code postal : _____

	TARIFS HORS FRANCE	
	Belgique Pays-Bas Luxembourg Suisse	Autres pays de l'Union européenne
1 AN	2 190 F	2 960 F
3 mois	598 F	790 F

USA - CANADA

Le Monde (USPS=009729) is published daily for \$ 892 per year - Le Monde - 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices, POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919-1518

Pour les abonnements souscrits aux USA: INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA - Tel.: 800-428-30-03

Offre valable jusqu'au 31/12/2000

• Pour tout renseignement concernant: le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement etc. Téléphonnez au 01-42-17-32-90 de 8h30 à 18 heures du lundi au vendredi.

• Pour un changement d'adresse, un transfert ou une suspension vacances un numéro exclusif : 0 803 022 021

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à: LE MONDE, Service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex

Semaine sainte

par Luc Rosenzweig

NOUS ENTRONS en Semaine sainte. Ce « nous » n'est pas de majesté, mais s'applique à la collectivité des téléspectateurs, à quelque religion ou non-religion qu'ils appartiennent. Cette période était naguère un vrai calvaire pour les mécréants, qui ne pouvaient échapper, le dimanche de Pâques, à la très très longue bénédiction urbi et orbi du pontife prononcée en une multitude de langues, sans sous-titres. Et, le soir, nous avions droit à quelque documentaire éditant sur la vraie vie de Bernadette Soubirous.

Aujourd'hui, la télévision suit l'évolution des mœurs, dans un pays où toutes les boucheries restent ouvertes le Vendredi saint pour satisfaire la demande de consommateurs, estimant que c'est à eux, et à eux seuls, qu'il appartient de décider du jour du poisson. Ainsi, c'est à peine si France 2 ose, le jour de Pâques, programmer tard dans la soirée un

documentaire sur les catholiques français. Et si France 3 s'intéresse à Bernadette, c'est à l'épouse du président de la République qui partage ce prénom avec la visionnaire haut-pyrénéenne.

Ces considérations nullement anticléricales, mais fermement pro-laïques, ne nous mettent que plus à l'aise pour admirer la performance de Jean Paul II, qui nous était narrée, jeudi soir, dans le journal de TF1. En dépit de son état de santé, il a tenu à respecter la tradition imposant au pape de laver les pieds de douze prêtres, en souvenir du geste fait par le Christ pour les douze apôtres, y compris Judas, lors de leur arrivée à Jérusalem.

Seule concession à son grand âge et à sa faiblesse : on avait, cette année, surélevé l'estrade où les prêtres étaient assis pour éviter au pape de se pencher trop bas. Il va sans dire que ces ablutions étaient d'une criante inutilité, puisqu'on a

pu constater de visu et urbi et orbi que les pieds des prêtres choisis étaient d'une propreté impeccable.

Cela donnait encore plus de force à ce geste symbolique, rappelant au chef de l'Eglise qu'il ne serait rien sans l'existence et le travail des fidèles et du clergé. Au-delà de la personne du pape, cette cérémonie est un rappel à l'humilité qui concerne tous les puissants, de tous les domaines.

Et l'on se prend à rêver que la République laïque soit aussi performante en matière de symboles que la multinationale romaine. Qu'au lieu, par exemple, de recevoir chaque 1^{er} mai à l'Élysée le muguet des forts des Halles, le président cire les chaussures de douze travailleurs et travailleuses méritants représentant les principales branches de l'activité nationale. Ou que Bill Gates vienne en personne nettoyer l'écran d'ordinateur d'une douzaine de secrétaires à travers le monde...

VENDREDI 21 AVRIL

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00 Cinéma, ton univers impitoyable... Forum
- 22.00 Violence à l'école, quelles solutions ? Forum
- 23.00 Le Roi tambour. Forum

MAGAZINES

- 18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Vincent Elbaz ; Roschdy Zem ; Clotilde Courau ; Cypress Hill ; Bernard Rapp. Canal +
- 18.50 Vendredi, c'est Julie. Invité : Patrick Sébastien. France 2
- 19.00 Tracks. Arte
- 20.05 Le Vrai Journal. Spécial mairie de Paris. Canal +
- 20.55 Thalassa. Billes en tête. France 3
- 22.05 Faut pas rêver. Canada : Les ailes de la justice. France : La manufacture de Sèvres. Hongrie : Les derniers gardiens de chevaux. France 3
- 23.05 Bouillon de culture. Avec François Nourissier. France 2

DOCUMENTAIRES

- 20.15 Reportage. L'Ecole des cornacs. Arte
- 21.00 Sur la route avec Ray Barretto. Muzzik
- 21.05 California Visions. Canal Jimmy
- 21.30 Espagnes. [3/3]. Mourir sage et vivre fou. Histoire

- 21.30 Mirra, la mère de Pondichery. Odyssee
- 22.15 Peter Lorre, acteur maudit. Planète
- 22.20 Sur les grandes avenues. Le Grand Canal de Venise. Odyssee
- 23.15 Légendes des tribus perdues. [3/3]. La tribu Ibo. Planète
- 23.45 La Saga des Nobel. Einstein ou la relativité : La révolution des quantas. Histoire
- 0.35 Albert Einstein. Comment je vois le monde. Planète
- 0.40 Histoire de la BD. [9/13]. Histoire

DANSE

- 20.10 No More Play. Chorégraphie de Jiri Kylian. Musique d'Anton Webern. Par le Quartetto italiano. Mezzo

MUSIQUE

- 19.35 Jazz at the Smithsonian. Benny Carter. Muzzik
- 21.00 Bach. La Passion selon saint Jean. Par le Concentus Musicus de Vienne et le Tölzer Knabenchor, dir. Nikolaus Harnoncourt. Mezzo
- 22.45 Remembering Otis. Canal Jimmy
- 23.00 Lorin Maazel dirige... Sibelius et Tchaïkovski. Mezzo
- 23.20 Mahler. Symphonie n° 2. Avec Sylvia McNair, soprano ; Jard van Nes, alto solo. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin et l'Ernst Senff Chor, dir. Bernard Haitink. Muzzik

- 0.30 Scriabine. Avec Ivo Pogorelich, piano. Mezzo

TÉLÉFILMS

- 20.30 L'Enfant des loups. Philippe Monnier [1, 2 et 3/3]. Festival
- 20.40 La Vengeance d'une femme. Michael Switzer. RTL 9
- 20.45 Mon enfant doit vivre. Diethard Klante. Arte
- 20.55 Baloché. Dominique Baron. TMC
- 22.25 Beauté fatale. Paul Lynch. RTL 9
- 0.20 L'Homme invisible. Robert Michael Lewis. 13ème RUE

COURTS MÉTRAGES

- 0.50 Histoires courtes. L'Amé sœur. Olivier Chrétien. France 2

SÉRIES

- 20.20 Les Arpents verts. You Can't Plug in a 2 With a 6. O. Série Club
- 20.45 Twin Peaks. Episode 10. O. Série Club
- 20.50 P.J. Détournement. France 2
- 21.50 Avocats et associés. Faux-sanglants. O. France 2
- 23.00 X-Files, l'intégrale. Kitsuunegari O. Schizogonie O. M 6
- 23.10 Columbo. Attention, le meurtre peut nuire à votre santé. TF 1
- 0.40 The Practice. La vérité et ses conséquences. O. M 6
- 1.30 Les Soprano. Isabella (v.o.). Canal Jimmy

FILMS

- 14.20 Radio Days ■■■ Woody Allen (Etats-Unis, 1987, 90 min) O. Cinétoile
- 15.45 Le Bal des vampires ■■■ Roman Polanski (GB, 1967, v.o., 105 min) O. Ciné Cinémas 3
- 15.50 La Table aux crevés ■■■ Henri Verneuil (France, 1951, N., 90 min) O. Ciné Classics
- 16.05 Kika ■■■ Pedro Almodovar (Fr. - Esp., 1993, v.o., 110 min) O. Cinéfaz
- 18.15 La Vie de Louis Pasteur ■■■ William Dieterle (Etats-Unis, 1936, N., 120 min) O. Histoire
- 20.30 Nous avons gagné ce soir ■■■ Robert Wise (Etats-Unis, 1949, N., v.o., 75 min) O. Ciné Classics
- 21.00 Un plan simple ■■■ Sam Raimi (Etats-Unis, 1998, 115 min) O. Canal +
- 21.45 Boulevard des passions ■■■ Michael Curtiz (Etats-Unis, 1949, N., v.o., 100 min) O. Ciné Classics
- 22.45 Bird ■■■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1988, v.o., 160 min) O. Ciné Cinémas 3



- 22.50 Le Voyeur ■■■ Michael Powell. Avec Carl Boehm, Moira Shearer (GB, 1960, v.o., 115 min) O. Cinéfaz
- 23.00 Ragtime ■■■ Milos Forman (Etats-Unis, 1981, 155 min) O. Cinétoile
- 0.45 La Comédie du bonheur ■■■ Marcel L'Herbier (Fr. - It., 1942, N., 95 min) O. Ciné Classics
- 0.45 La Loi du désir ■■■ Pedro Almodovar (Espagne, 1986, v.o., 110 min) O. Cinéfaz
- 1.35 Les Légions de Cléopâtre ■■■ Vittorio Cottafavi (It. - Fr. - Esp., 1959, 105 min) O. Canal +
- 1.35 Cotton Club ■■■ Francis Ford Coppola (EU, 1984, 125 min) O. Cinétoile

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 17.35 Sunset Beach.
- 18.25 Exklusif.
- 19.00 Etre heureux comme...
- 19.05 Le Bigdil.
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.55 Succès.
- 23.10 Columbo. Attention, le meurtre peut nuire à votre santé.
- 0.50 Les Coups d'humour.

FRANCE 2

- 17.30 Nash Bridges.
- 18.20 Face caméra.
- 18.50 Vendredi, c'est Julie.
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.50 Une soirée, deux polars. P.J. Détournement. 21.50 Avocats et associés. Faux-sanglants. O.
- 22.55 Un livre, des livres.
- 23.00 Bouche à oreille.
- 23.05 Bouillon de culture.
- 0.25 Journal, Météo.
- 0.50 Histoires courtes. L'Amé sœur. Olivier Chrétien.

FRANCE 3

- 17.50 C'est pas sorcier.
- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.47 Un livre, un jour.
- 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.05 Fa si la Classique.
- 20.55 Tout le sport.
- 20.55 Thalassa. Billes en tête.
- 22.05 Faut pas rêver.
- 23.05 Météo, Soir 3.
- 23.25 Ciné week-end.
- 23.30 Tricheurs ■ Film. B. Schroeder. O.

CANAL +

- En clair jusqu'à 21.00
- 17.45 C'est ouvert le samedi.
- 18.15 Flash infos.
- 18.20 Nulle part ailleurs.
- 20.05 Le Vrai Journal. Spécial mairie de Paris.
- 21.00 Un plan simple ■■■ Film. Sam Raimi. O.
- 22.55 Exodes. Amazonie - Brésil.
- 23.00 Trafic d'influence. Film. Dominique Farrugia. O.
- 0.30 Spin City. Retour vers le futur IV. O.
- 0.55 Seinfeld. Les imperméables. O.

ARTE

- 19.00 Tracks.
- 19.45 Arte info, Météo.
- 20.15 Reportage. L'Ecole des cornacs.
- 20.45 Mon enfant doit vivre. Téléfilm. Diethard Klante.
- 22.15 Grand format. Out of the Present. Film. Andrei Ujica (v.o.).
- 23.50 L'âme brûlée ■ Film. Baitram Abdoulaïev et Lora Stepankaïa (v.o.).

M 6

- 18.30 Chérie, j'ai rétréci les gosses. O.
- 19.15 Cosby Show. O.
- 19.50 I-minute.
- 19.54 Le Six Minutes, Météo.
- 20.04 Raid aventure.
- 20.05 Notre belle famille. O.
- 20.38 Météo du week-end.
- 20.40 Décrochages info, Politiquement rock.
- 20.50 Graines de star.
- 23.00 X-Files, l'intégrale. Kitsuunegari. O. Schizogonie. O.
- 0.40 The Practice. La vérité et ses conséquences. O.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Black & Blue. Jimmy Giuffrè.
- 21.30 Fiction 30. Journal du premier amour, de Giacomo Leopardi.
- 22.10 Multipistes.
- 22.30 Surpris par la nuit.

FRANCE-MUSIQUES

- 20.00 Concert. Par l'Orchestre philharmonique de Radio France, dir. Jukka-Pekka Saraste : Œuvres de Sibelius, Debussy, Schoenberg.
- 22.30 Alla breve.
- 22.45 Jazz Club.

RADIO CLASSIQUE

- 20.15 Les Soirées. Œuvre de Mozart.
- 20.40 L'Écosse des Romantiques. Œuvres de Weber, Mendelssohn, Moscheles, Schubert, etc.
- 22.40 Opéra. La Résurrection et l'Ascension de Jésus Wq 240, de CPE Bach, par le Collegium Vocale de Gand et l'Orchestre of the Age of Enlightenment, dir. P. Herreweghe.

Le Monde TELEVISION

CINÉTOILE

19.30 A Great Day in Harlem ■ Un matin de 1958 à Harlem, au coin de Lennox Avenue et de la 125^e Rue. Robert Benton, futur réalisateur, assisté d'Art Kane, jeune directeur artistique, ont rendez-vous, malgré l'heure matinale - 10 heures - pour figer le temps d'une photo, pour un « spécial jazz » du magazine « Esquire », le plus grand nombre de musiciens de jazz du moment. Petit à petit, dans un beau désordre, les pianistes se rassemblent d'un

côté, les batteurs et les trompettistes d'un autre. Peu avant 15 heures, le miracle surviendra enfin. A plus de trente-cinq ans de distance, ce documentaire enchanteur et vivant de Jean Bach, Susan Peehl et Matthew Seig nous propose la chronique de ce cliché. Souvenirs et anecdotes de protagonistes y croisent extraits musicaux et évocations de figures de l'époque. Incrédulいたé et émotion affleurent dans ce récit où humour et amitié vive subjuguent la mélancolie.

CINÉ CLASSICS

21.45 Boulevard des passions ■ Une danseuse s'attire la haine du shérif corrompu et corrupeur d'une petite ville des Etats-Unis. Refusant de partir, elle séduit l'adversaire politique du représentant de l'ordre. Magouilles pour le pouvoir, pourriture sociale et vengeance d'une femme énergique, Boulevard des passions, de Michael Curtiz, permet à Joan Crawford de revenir au premier rang des stars.

SAMEDI 22 AVRIL

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 12.10 et 17.10 Le Monde des idées. Thème : L'actualité de De Gaulle. Invités : Philippe Le Guillou ; Stéphane Zagdanski. LCI
- 21.00 Culture yiddish, morte à Auschwitz ? Forum
- 22.00 Que reste-t-il des années Franco ? Forum
- 23.00 Environnement, le rôle des femmes. Forum

MAGAZINES

- 14.15 Bouillon de culture. Invité : François Nourissier. TV 5
- 16.00 Econoclaste. La vie rêvée des strats up ; Le voyage à la carte ; L'e-krach et la caravane passe ; La Cinquième
- 17.30 et 20.15, 23.00 Le Journal de l'histoire. Histoire
- 18.00 et 0.15 Paris modes. Les industriels italiens. Paris Première
- 18.15 La Marche du siècle. Soleil, pollen, bonjour le printemps ! TV 5
- 18.30 T.V. + Canal +
- 18.45 Union libre. Patrick Fiori. France 2
- 19.00 Histoire parallèle. Shakespeare, l'universel. Arte
- 19.30 L'Appartement. Canal +
- 20.25 Le Club. Christophe Malavoy. Ciné Classics
- 20.55 Planète en folie. Invités : Catherine Jacob ; Isabelle Carré ; David Douillet ; Richard Anconina. France 2
- 21.05 Thalassa. Le Visiteur d'Azov. Du riffi à Venise. TV 5
- 21.40 Metropolis. Cybertalk avec David Bowie. Les pêcheurs de perles. Arte
- 22.15 Envoyé spécial. A fleur de peau. Affaires et franc-maçonnerie. Pêcheurs de brume. TV 5
- 23.10 Tout le monde en parle. Avec Laurent Gerra ; Richard Anconina ; Marion Cotillard ; Pierre Bellemare ; Harlem Désir ; Nathalie Tauziat ; Dany Brillant ; Eva et Adèle. France 2
- 23.25 La Route. Invités : Virginie Despentes ; Marco Prince. Canal Jimmy

DOCUMENTAIRES

- 18.40 Il était une fois la Mafia à Hollywood. Ciné Classics
- 19.30 Aventures asiatiques. Au Vietnam. Odyssee
- 19.35 « La politique, ça ne se mange pas ». Planète
- 20.15 Paysages. Carchuna. Arte
- 20.30 Accordéon for ever. Muzzik
- 20.30 L'Histoire du monde. François Spoerry, architecte. CIA. [4/5]. Odyssee
- 20.45 L'Aventure humaine. Ermites. Les pères du désert. Arte
- 21.00 La Saga des Nobel. [9 et 10/12]. Histoire
- 21.05 Thalassa. Le Visiteur d'Azov. Du riffi à Venise. TV 5
- 21.55 Histoire de la BD. [13/13]. Histoire
- 21.55 Voyage à travers le cinéma indien. Ciné Cinémas
- 22.20 Yiddish, yiddish. Planète
- 22.30 Lire Tintin avec Michel Serres. Histoire
- 23.15 La Première Fois. Mon premier french cancan. France 3
- 23.15 Public Housing. [1/2]. Planète
- 23.45 Mémoires de la télévision française. [1/2]. Histoire
- 0.05 Music Planet. Marius Müller-Westernhagen. Arte
- 0.10 Un siècle d'écrivains. Jacques Chardonne. France 3
- 0.10 California Visions. Canal Jimmy
- 0.45 Henri Guillemin, les expériences de ma vie. [4/6]. De Munich à la Libération. Histoire

SPORTS EN DIRECT

- 14.00 Tennis. Masters Series. Tournoi messieurs de Monte-Carlo. Demi-finales. Pathé Sport
- 14.05 Rugby. Championnat de Elite 1 (15^e Journée) : Pau - Montferrand. Canal +
- 15.05 Cyclisme. Coupe du monde (5^e manche). 35^e Amstel Gold Race. France 2 - TSR
- 15.30 Formule 3000. Championnat international (2^e manche). Grand Prix de Grande-Bretagne. La course. Eurosport
- 16.45 Football. Championnat de Suisse. Tour final. Grasshopper - Servette. TSR
- 18.30 Tennis. Tournoi féminin de Hilton Head. Demi-finales. Eurosport
- 20.30 Basket-ball. Championnat de France Pro A. Play-off. Quart de finale. Match aller. Pathé Sport
- 20.40 Football. Coupe de la Ligue. Finale. Paris-SC - Gueugnon. France 3 - TV 5 Europe-Asie-Orient
- 21.00 Volley-ball. Championnat de France Pro A. Demi-finale. Match aller. Eurosport

DANSE

- 18.35 Canard pékinois. Ballet. Chorégraphie de Josef Nadj. Muzzik

MUSIQUE

- 19.35 Soirée accordéons. Muzzik
- 20.10 « Prélude à l'après-midi d'un faune », de Debussy. Avec Karl Heinz Zöller, flûte. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Herbert von Karajan. Mezzo
- 21.00 Accordéons et philharmonie. Avec Yvette Horner ; Marcel Azzola ; Eric Blin ; Lina Bossatti ; Jean-Marc Marroni ; José Ruiz. Par l'Orchestre philharmonique européen, dir. Hugues Reiner. Muzzik
- 23.30 Storytellers. Rod Stewart. Paris Première
- 0.05 Prokofiev et Ravel, par Celibidache. Avec Yvette Horner ; Marcel Azzola ; Eric Blin ; Lina Bossatti ; Jean-Marc Marroni ; José Ruiz. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Herbert von Karajan. Mezzo
- 0.50 Jazz at the Smithsonian. Joe Williams. Muzzik

TÉLÉFILMS

- 19.10 Faisons un rêve. Jean-Michel Ribes. O. Ciné Cinémas
- 20.30 Mon père avait raison. Roger Vadim. O. Ciné Cinémas
- 20.45 Mafia 6. Luigi Perelli [4/6]. 13ème RUE
- 20.55 Au-dessus de tout soupçon. Karen Arthur [1 et 2/2]. O. TF 1
- 22.10 Les extra-touristes arrivent. C. Jung et S. Le Lay. Canal +
- 22.40 La Raison du cœur. Anna Justice. Arte
- 23.45 L'Homme à abattre. Frank A. Cappello. O. TF 1

COURT MÉTRAGE

- 1.00 Aléas train de nuit. France 3

SÉRIES

- 17.10 Chapeau melon et bottes de cuir. Je vous tuerais à midi. O. M 6
- 18.00 Dakтари. Un duel au revolver. La Cinquième
- 20.00 Ally McBeal. Blue Christmas (v.o.). Téva
- 20.10 L'Homme invisible. Justice aveugle. 13ème RUE
- 20.50 Charmed. Le mystère du lac. O. M 6
- 21.00 Spin City. Politiquement incorrect. O. Canal +
- 22.35 Strange World. La fontaine de jeunesse. O. M 6
- 22.45 Homicide. Un homme d'honneur. O. A la une. O. Série Club
- 23.30 Au-delà du réel, l'aventure continue. Leur dernier cauchemar. O. M 6
- 23.57 Sex and the City. Games People Play (v.o.). O. Téva

FILMS



- 12.55 La Comédie du bonheur ■■■ Marcel Lherbier. Avec Michel Simon, Jacqueline Delubac (Fr. - It., N., 1942, 108 min) O. Ciné Classics
- 13.20 Jessie ■■■ Raoul Ruiz (Grande-Bretagne, 1999, 100 min) O. Canal + Vert
- 14.35 Nous irons à Paris ■■■ Jean Boyer (France, 1949, N., 100 min) O. Ciné Classics
- 16.15 Boulevard des passions ■■■ Michael Curtiz (Etats-Unis, 1949, N., 95 min) O. Ciné Classics
- 23.00 Nous avons gagné ce soir ■■■ Robert Wise (Etats-Unis, 1949, N., v.o., 75 min) O. Ciné Classics
- 23.00 Le Flic de San Francisco ■■■ Thomas Carter (Etats-Unis, 1997, v.o., 120 min) O. Cinéstar 2



- 23.05 En quatrième vitesse ■■■ Robert Aldrich. Avec Ralph Meeker, Leigh Snowden (Etats-Unis, 1955, N., v.o., 100 min) O. Cinétoile
- 23.05 Simettierre 2 ■■■ Mary Lambert (Etats-Unis, 1992, 100 min) O. Cinéfaz
- 0.15 Gran Casino ■■■ Luis Bunuel (Mexique, 1946, N., v.o., 95 min) O. Ciné Classics
- 0.30 Yom Yom ■■■ Amos Gitai (France - Israël, 1999, v.o., 100 min) O. Canal +
- 0.45 Ascenseur pour l'échafaud ■■■ Louis Malle (France, 1958, N., 120 min) O. Cinétoile
- 1.05 Arsenic et vieilles dentelles ■■■ Frank Capra (Etats-Unis, 1942, N., v.o., 115 min) O. Arte
- 1.50 Molly and Me ■■■ Lewis Seiler (Etats-Unis, 1945, N., v.o., 80 min) O. Ciné Classics
- 2.10 Festen ■■■ Thomas Vinterberg (Danemark, 1998, v.o., 105 min) O. Canal +
- 2.30 La Légende du Saint-Buveur ■■■ Ermanno Olmi (France - Italie, 1988, 120 min) O. Cinéstar 2
- 2.30 Bird ■■■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1988, 155 min) O. Ciné Cinémas 2
- 2.45 Ragtime ■■■ Milos Forman (Etats-Unis, 1981, 150 min) O. Cinétoile

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 13.55 MacGyver.
- 14.50 Alerté à Malibu.
- 15.45 Flipper.
- 16.35 Dingue de toi.
- 17.10 Beverly Hills.
- 18.00 Sous le soleil.
- 19.00 Le Bigdil.
- 20.00 Journal, Tiercé, Météo.
- 20.55 Au-dessus de tout soupçon. Téléfilm. Karen Arthur [1 et 2/2]. O.
- 23.45 L'Homme à abattre. Téléfilm. Frank A. Cappello. O.
- 1.25 Spécial sport.

FRANCE 2

- 13.45 Savoir plus santé.
- 14.40 Samedi sport. 14.45 Tiercé ; 15.05 Cyclisme : Coupe de monde.
- 17.10 Une mère comme on n'en fait plus. Téléfilm. Jacques Renard O.
- 18.45 Union libre.
- 19.55 et 20.50 Tirage du Loto.
- 20.00 Journal, Météo, Point route.
- 20.55 Planète en folie.
- 23.10 Tout le monde en parle. 1.15 Journal, Météo.

FRANCE 3

- 14.35 Les Pieds sur l'herbe.
- 15.05 Destination pêche. Le Tarn, d'Albi à Moissac.
- 15.40 Couleur pays.
- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.43 Un livre, un jour.
- 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.05 O.V.N.I.
- 20.40 Football. Finale de la Coupe de la Ligue : PSG - Gueugnon.
- 22.45 Météo, Soir 3.
- 23.15 La Première Fois. Mon premier french cancan.
- 0.10 Un siècle d'écrivains. Jacques Chardonne.
- 1.00 Aléas train de nuit.

CANAL +

- 14.05 Rugby. Pau - Montferrand.
- 16.10 Basket NBA.
- En clair jusqu'à 20.40
- 17.04 Entre chien et chat.
- 17.05 Samedi animation.
- 18.00 Le Pire des Robins des Bois.
- 18.20 Flash infos.
- 18.30 T.V. +.
- 19.30 L'Appartement.
- 20.30 Le Journal du cinéma.
- 20.40 Samedi comédie. 20.40 Blague à part. Subaro. 21.00 Spin City. Politiquement incorrect. 21.25 Seinfeld. La transformation. 21.45 Dilbert. Y2K.
- 22.08 Histoire muette.
- 22.10 Les extra-touristes arrivent.
- 23.05 Texas Chainsaw Massacre, the Next Generation. Film. Kim Henkel O.
- 0.30 Yom Yom ■ Film. Amos Gitai (v.o.). O.

LA CINQUIÈME/ARTE

- 15.30 Pi égale 3,14...
- 16.00 Les Trésors de l'humanité. [1/8] Les lieux saints.
- 16.55 Terroirs et cours de ferme. [9/10] Le mouton boulonnais.
- 17.25 Va savoir.
- 18.00 Dakтари.
- 19.00 Histoire parallèle.
- 19.45 Arte info.
- 20.00 Le Dessous des cartes.
- 20.10 Météo.
- 20.15 Paysages. Carchuna.
- 20.45 L'Aventure humaine. Ermites, les pères du désert.
- 21.40 Metropolis.
- 22.40 La Raison du cœur. Téléfilm. Anna Justice (v.o.).
- 0.05 Music Planet. Marius Müller-Westernhagen.
- 1.05 Arsenic et vieilles dentelles ■■■ Film. Frank Capra (v.o.). O.

M 6

- 14.20 Les Aventures de Sinbad.
- 15.10 Les Mystères de l'Ouest.
- 16.10 Mission impossible, 20 ans après.
- 17.10 Chapeau melon et bottes de cuir.
- 18.10 Delta Team.
- 19.10 Turbo, Warning.
- 19.54 Le Six Minutes, Météo.
- 20.05 Plus vite que la musique.
- 20.40 Vu à la télé.
- 20.50 La Trilogie du samedi. 20.50 Charmed. 21.45 Le Flic de Shanghai. 22.35 Strange World.
- 23.30 Au-delà du réel, l'aventure continue. Leur dernier cauchemar. O.
- 0.20 Poltergeist, les aventuriers du surnaturel. O.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.00 Voie carrossable. Invité : monsieur Olzo.
- 20.50 Mauvais genres. Spécial polar. Invités : Najett Maatoubi ; Jean-Yves Bochet ; François Rivière.
- 22.05 La musique techno, nouvelles perspectives.

FRANCE-MUSIQUES

- 20.00 Concert Euroradio. La Juive. Opéra de Jacques-Fromenthal Halévy. Donnée le 23 octobre 1999, au Staatsoper de Vienne, par le Chœur et l'Orchestre du Staatsoper, dir. Simone Young. Régina Schörg (la princesse Eudoxie), Soile Iskoski (Rachel).
- 23.00 Le Bel Aujourd'hui. Festival Présences 2000.

RADIO CLASSIQUE

- 20.00 Les Soirées. Johann Heinrich Schmelzer. Œuvres de Castello, Schmelzer, Legrenzi, Froberger, Reincken, Vejvanovskï, Biber.
- 22.00 Da Capo. Musique à Lyon, Jean Martinon. Œuvres de Roussel, Lalo, Saint-Saëns, Ysaÿe, Prokofiev.

Le Monde TELEVISION

A la courte paille

par Pierre Georges

ENCORE faudrait-il pouvoir suivre ! Dans *Le Figaro*, Séguin fait du vélo. Dans *L'Obs*, « Panaf » fait du roller. Dans la rue, Tiberi inaugure la place de la Commune et, comme qui dirait, le mur des Fédérés RPR. Mais qu'est-ce qu'il fait, dis donc, Dou dou ? Pardon pour cette familiarité. Mais quoi, ils nous y obligent, à force d'amuser la galerie ! Et pardon à Edouard Balladur, dont *Le Parisien* nous apprend qu'il fit le webmaster de son site Internet enfin récupéré, ravi de constater qu'en une semaine vingt mille internautes se connectèrent sur ce « dépositaire » sacré de la pensée émanicipatrice.

Eh oui, c'est ainsi. A pied, à cheval et en voiture, les candidats RPR à la candidature RPR à la ville RPR slaloment dans la capitale pour séduire cette chrysalide d'électeur, le fameux sondé. Ils sont quatre, comme les trois mousquetaires plus une, à s'agiter. A faire les marchés et la sortie des écoles. A prendre la pose. A chercher des alliés. A répudier les infidèles et les Saxons. A inaugurer, visiter, rencontrer, lever son verre et le niveau du débat. Les sondages, comme tirage à la courte paille, devraient faire la différence, selon une procédure consistant à déterminer le produit RPR le mieux à même de répondre à l'attente du consommateur-électeur parisien.

On caricature ? A peine. Donc, il convient de nourrir les sondages, par un activisme forcené. Il faut être partout. Et se prêter à tout. Tenez, par exemple, ce matin à la radio, ces dernières nouvelles en provenance du front. Il paraîtrait que les quatre se sont soumis à un aimable jeu télévisuel, un Quizz, organisé par le

facétieux Karl Zéro, pour Canal+, et diffusé dimanche de Pâques. En gros, et d'après ce que l'on a compris, chacun et chacune aurait été interrogé sur des données essentielles de la vie parisienne. A savoir le prix de la carte Orange deux zones. Ou le grand mystère historique du 122, rue de Provence, le fameux One Two Two ? Qu'y avait-il au 122 ? Un boxon, monsieur Karl, un lupanar, un claque de luxe, une maison de plaisir, enfin bref, un bordel ! Question suivante ?

Ainsi avance la politique à la télévision et ailleurs. A grandes avancées culturelles, à bride abattue. Faut-il vraiment, depuis que la politique politicienne, paraît-il, désespère l'audience et afflige l'Audimat, recourir à cette réhabilitation du genre démocratique par le mépris du politique ? Faut-il faire du divertissement l'ultime moyen de conviction et de persuasion ?

Allez ! Qu'on sonde, qu'on nous sonde tous vivement ! Et qu'on en finisse avec cette course à l'échalote parisienne, pour savoir des quatre RPR lequel a le plus de chances d'avoir sa chance de devenir maire ! Les candidatures à la candidature les moins longues sont les meilleures. D'autant qu'en face on finirait par s'ennuyer, faute de savoir contre qui guerroyer. Prenez Bertrand Delanoë, installé comme sénateur dans sa candidature. Ou au balcon. Voilà un homme qui, en cette partie, fait le mort. Il y excelle d'ailleurs ! A tel point qu'on ne sait où il est et ce qu'il fait. Campagne au Père-Lachaise peut-être ? Ou, alors, il fait, mais la presse ne dit pas qu'il fait, toute à son rallye RPR. Terrible solitude du candidat de fond !

Deux mineurs écroués après l'assassinat d'un lycéen à Nice

DE JEUNES GENS âgés de dix-sept ans et demi ont été mis en examen pour « assassinat » et écroués, jeudi 20 avril à Nice, dans l'enquête ouverte après la découverte du corps d'un lycéen du même âge, tué à coups de couteaux dans le studio où il résidait. Tous deux connaissaient la victime, élève de terminale au lycée Beau-Site de Nice. Selon une source policière, les suspects auraient agi « par jalousie » pour le train de vie de leur victime, avec en arrière-plan un trafic de haschisch. Le corps du lycéen a été trouvé par des amis, éborgé, le visage et le corps entaillés d'une soixantaine de coups portés par des armes blanches différentes. Au domicile des deux suspects, les enquêteurs ont saisi des vêtements tachés, ainsi qu'un couteau et un cutter qui auraient servi au crime.

Un rapport médico-légal renforce la thèse du suicide du juge Borrel

PRÈS DE CINQ ANS après la mort de Bernard Borrel, juge français en poste à Djibouti dont le corps calciné avait été retrouvé le 19 octobre 1995 dans un ravin, un rapport médico-légal vient étayer la thèse du suicide dans une enquête controversée. Réalisé par deux experts auprès de la Cour de cassation, dont la directrice de l'Institut médico-légal, le rapport indique que le magistrat s'est donné la mort en s'aspergeant d'essence puis en s'immolant par le feu, a-t-on indiqué jeudi 20 avril de source judiciaire à Paris. L'expertise, réalisée à partir de constatations recueillies sur place en mars lors d'un déplacement des magistrats français chargé du dossier, exclut la version selon laquelle le corps du juge aurait été transporté sur les lieux où il a été trouvé. La veuve du juge Borrel, qui était conseiller du ministre de la justice djiboutien, n'a cessé de contester la thèse du suicide. Ayant déposé plainte pour « assassinat », elle a critiqué les conditions dans lesquelles l'instruction a été menée (*Le Monde* du 14 janvier).

Gallimard achète Bibliopolis pour se développer dans le numérique

GALLIMARD accélère son développement dans le numérique. Via une filiale en cours de création, l'éditeur vient d'acquérir, vendredi 7 avril, une jeune entreprise d'édition électronique et d'Internet, Bibliopolis, qui fait 25 millions de francs (3,8 millions d'euros) de chiffre d'affaires. Le montant de la transaction, payée en numéraire et échange d'actions, n'est pas dévoilé. L'introduction en Bourse de cette filiale numérique, dont le nom n'est pas arrêté, s'effectuerait en septembre pour une valeur de 900 millions de francs, selon *Le Figaro* du 21 avril. A cette occasion, la Caisse des dépôts et Natexis, qui détient 10 % de Gallimard, pourraient échanger du capital de la maison d'édition contre des parts de sa nouvelle filiale. Mais, précise-t-on rue Sébastien-Bottin, siège de Gallimard, l'opération s'adresse à l'ensemble des actionnaires (Scholastic, Financière Edmond de Rothschild, Macif, etc.), « l'idée de base étant moins une reconstitution du capital que la volonté d'offrir aux auteurs l'opportunité d'une diffusion élargie sur les nouveaux réseaux ».

Vive tension en Iran après un colloque troublé à Berlin par des provocateurs

Les conservateurs exploitent cet incident pour tenter de discréditer les réformateurs

C'EST UNE HISTOIRE invraisemblable qui risque de coûter cher à cinq journalistes et cinq intellectuels iraniens de la mouvance réformatrice qui n'y sont pour strictement rien : invités, il y a deux semaines, de la Fondation Heinrich-Böll à Berlin, pour une conférence sur l'Iran, ces dix personnes ont fait l'objet de provocations de la part d'extrémistes qui s'étaient glissés dans l'assistance. A Téhéran, les conservateurs ont saisi la balle au bond pour les discréditer. Le Tribunal révolutionnaire de Téhéran les a convoqués pour interrogatoire et elles pourraient faire l'objet de poursuites judiciaires.

Au même titre que le gouvernement iranien et la République islamique tout entière, ces dix Iraniens, a raconté au *Monde* l'un d'eux, Ezzatollah Sahabi, membre du Mouvement pour la libération de l'Iran (MLI) de l'ancien premier ministre Mehdi Bazargan, ont été conspués par un petit groupe de « quelque quinze à vingt personnes ». D'après tous les Iraniens qui participaient à la conférence, il

s'agissait de membres du Parti des travailleurs communistes iraniens (interdit), ou de citoyens iraniens récemment arrivés en Allemagne où ils veulent demander l'asile politique, a ajouté M. Sahabi, qui était de passage à Paris.

En dépit de leurs vociférations, la première journée, consacrée à l'Iran après les dernières élections législatives, s'est passée normalement. « Elle s'est soldée par notre victoire puisque nous avons pu dire ce que nous voulions dire et avons répondu à toutes les questions de l'auditoire », a commenté M. Sahabi, responsable du quotidien *Iran Farda*. C'est le lendemain que les choses se sont gâtées, lors d'un débat sur le mouvement des étudiants. Les provocateurs étaient venus en plus grand nombre, de plusieurs pays européens. Alors même que les responsables de la Fondation Heinrich-Böll, après les incidents de la veille, étaient convenus avec eux de leur donner un droit de parole d'une trentaine de minutes, réparties entre deux intervenants, poursuit M. Sahabi, une femme et un homme ont

commencé à se déshabiller, au moment où un religieux réformateur, l'hodjatoleslam Hassan Yousefi Eshkevari prenait la parole. Le quotidien allemand *Frankfurter Allgemeine Zeitung* a parlé pour sa part d'une femme « non voilée » qui s'est mise à danser.

APPEL À MANIFESTER

Les orateurs décidèrent alors de quitter l'Hémicycle et les responsables de la Fondation d'annuler le reste des interventions de la journée, non sans avoir dénoncé d'une même voix avec tous les présents les comportements de ces provocateurs, dit encore M. Sahabi. Pour le troisième et dernier jour de la conférence, un badge d'accréditation fut enfin imposé par les organisateurs.

Mais le mal était fait. Alors même qu'ils savent mieux que quiconque que leurs adversaires réformateurs réprouvent totalement les comportements et les opinions politiques de la poignée de provocateurs, les conservateurs sont montés au créneau à Téhéran. Mardi 19 et mercredi 20 avril, la té-

lévision, qu'ils contrôlent, a diffusé des extraits de la conférence de Berlin, notamment une jeune femme dansant les bras nus et, en images brouillées, un homme se déshabillant. De leur côté, cent quarante députés conservateurs du Parlement sortant ont signé une pétition demandant que les participants à la conférence soient traduits en justice.

Les gardiens de la révolution (Pasdaran) ont appelé les Iraniens à manifester vendredi pour « condamner » des propos et des attitudes jugés anti-islamiques, lors de la conférence de Berlin. Ils ont invité les Iraniens à manifester « leur haine et leur répugnance » aux « coups portés à l'islam et au peuple ».

Akbar Ganji, éditorialiste du quotidien réformateur *Sobh-é-emrouz*, un des journalistes les plus audacieux en République islamique, figurait parmi les conférenciers. Toutefois, selon M. Sahabi, M. Ganji n'a participé qu'à la première journée de la conférence.

Mouna Naim

Optima.
Votre forfait s'adapte à votre temps de parole.

Parce qu'il y a des mois où l'on a besoin de parler beaucoup et d'autres moins, Itineris ajuste votre forfait au forfait le plus avantageux pour vous. Optima : 20 FTTC/mois. Avec Itineris, faites tout de suite ce dont vous avez envie maintenant. www.itineris.com

LE MOBILE SELON VOUS.

J'ÉTAIS EN TRAIN
DE PARLER
AVEC HÉLÈNE,
J'ALLAIS DÉPASSER
MON FORFAIT
ALORS
ON A CONTINUÉ
À PARLER.

france telecom
bienvenue dans la vie.com